

# DEUX SIÈCLES DE TRAVAIL EN FRANCE

Olivier MARCHAND et Claude THÉLOT

insee

ETUDES



# DEUX SIÈCLES DE TRAVAIL EN FRANCE

**Population active et  
structure sociale,  
durée et productivité du travail**

## REMERCIEMENTS

Notre gratitude va d'abord à Catherine BLUM et Michel LÉVY. Leurs commentaires sur une première version de cet ouvrage ont permis de l'améliorer de façon sensible.

Nos remerciements s'adressent ensuite à Jean-Charles ASSELAIN, Maurice LÉVY-LEBOYER, Gilles POSTEL-VINAY et Jean-Claude TOUTAIN. Ils nous ont aidés par de fructueuses discussions et par des remarques sur certains chapitres.

Enfin, Sylvie ROBERT, avec une patience, une gentillesse et une compétence remarquables, a dactylographié les multiples états successifs de ce manuscrit. Qu'elle en soit remerciée.

**Directeur de la publication :** Jean-Claude MILLERON

**Coordination :** Colette DULON, Gérard GAUTIER

**Secrétaire de fabrication :** Guy-Pierre PEYREIGNE

© INSEE 1991

« Aucune reproduction même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article 41 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'INSEE. »

## SOMMAIRE

	<b>Introduction</b>	<b>5</b>
Chapitre 1 :	<b>Combien d'actifs agricoles ?</b>	<b>19</b>
Chapitre 2 :	<b>Combien d'actifs non agricoles ?</b>	<b>39</b>
Chapitre 3 :	<b>L'expansion de la population active et ses mécanismes</b>	<b>61</b>
Chapitre 4 :	<b>La métamorphose de la structure sociale</b>	<b>87</b>
Chapitre 5 :	<b>La baisse historique de la durée du travail</b>	<b>117</b>
Chapitre 6 :	<b>Les accélérations et les cassures de la productivité</b>	<b>131</b>
	<b>En guise de conclusion</b>	<b>159</b>
Annexes :	<b>Séries détaillées</b>	<b>163</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>191</b>









## DEUX CLICHÉS, LE NÉGATIF ET LE POSITIF

Deux images du travail, à deux siècles d'intervalle.

Dans le premier tiers du 19<sup>e</sup> siècle, une France rurale, paysanne, où le décollage industriel est à la veille de se produire, où la durée du travail épouse celle du jour — bien que, dans la classe ouvrière naissante, elle commence à la dépasser, où la productivité est faible, trop faible pour que s'amorce la croissance.

Aujourd'hui, un pays urbain, où les villes, mordant sur une campagne désertée et vieillie, sont habitées par des salariés, ouvriers, employés, cadres — ces derniers ne cessant de prendre de l'importance ; où la journée, la semaine, l'année sont entrecoupées de déplacements qui dissocient lieu et temps — prépondérant — de loisirs et lieu et temps — minoritaire — de travail ; où la productivité augmente à vive allure.

Les deux clichés sont banals. L'ambition de cet ouvrage est double : dessiner les contours quantitatifs de chacun pour constater qu'ils sont inverses l'un de l'autre, et suivre le film qui les relie.

Au début du Premier Empire, 80 % des Français vivent à la campagne, au début du Second, 75 %. A la fin du 20<sup>e</sup> siècle, la situation est retournée : pratiquement les trois quarts des Français sont des citadins.

A 200 ans de distance, après avoir crû puis décrû, le taux d'activité est identique : 43 % des personnes sont actives — au début du 19<sup>e</sup> siècle parce qu'il y a beaucoup d'oisifs, qui disparaîtront, aujourd'hui parce qu'il y a beaucoup de retraités, d'élèves et d'étudiants. L'identité quantitative est trompeuse : elle résulte de raisons différentes.

Sous Napoléon 1<sup>er</sup>, deux tiers des actifs travaillent dans l'agriculture, à l'aube de l'an 2 000, deux tiers des actifs travaillent dans les services : même inversion qu'entre monde rural et monde urbain. L'exode agricole s'accélère, non pas à la veille de la guerre de 1914 comme on le croit trop souvent, mais dès le début du Second Empire. L'industrie pèse de plus en plus lourd à partir des années 1830, passe par son apogée (39 % des emplois) en 1974, et diminue depuis. L'apparition de types qui ont caractérisé la classe ouvrière et peuplé notre littérature — le mineur, le métallo, le mécanicien,... — date parfois de la Monarchie de Juillet, plus souvent du Second Empire. La montée des ouvriers, continue si l'on excepte l'accroc des années 1930, aura duré 150 ans. Depuis 10 ans, elle fait place à une baisse et à une transformation sans doute irréversibles. En revanche, la durée du travail ne baisse plus. Stabilité qui contraste avec l'extraordinaire chute depuis 100 ans : de 1880 à 1980, la durée annuelle

du travail a pratiquement diminué de moitié. L'activité économique des hommes et celle des femmes — cette dernière de plus en plus fréquente depuis 25 ans — est moins dure et moins longue.

Elle est beaucoup plus productive : l'heure de travail de 1990 est 25 fois plus productive que celle de 1830. Et le ralentissement de la productivité du travail depuis 15 ans frappe moins, à l'échelle historique, que la différence de rythme entre le 20<sup>e</sup> siècle — sa seconde moitié, en particulier — et le 19<sup>e</sup>.

Population active et structure sociale, durée et productivité du travail n'ont pas grand rapport aujourd'hui avec ce qu'elles étaient hier. La quantification homogène sur très longue période à laquelle cet ouvrage est consacré permet de préciser cette évidence. La description et l'analyse historiques du travail dépassent évidemment ce type de cadrage et les commentaires qu'il suscite. Mais elles en sont enrichies.

## RECONSTITUER LA POPULATION ACTIVE

L'évolution de la population active depuis deux cents ans n'est pas bien connue. Les recensements du 19<sup>e</sup> siècle ne sauraient être en effet utilisés tels quels, tant ils sont hétérogènes : leur qualité est variable, et la définition de l'activité est instable. Dans l'introduction aux résultats du recensement de 1896, par exemple, on lit : « De 1891 à 1896, le nombre de personnes recensées comme exerçant une profession, ce que l'on appelle la population active, a augmenté de plus de deux millions d'individus. L'accroissement n'est *aucunement* l'effet d'une diminution du nombre des oisifs, c'est *simplement* la conséquence de l'amélioration des procédés ».

Si une variation d'une telle ampleur (plus de 2 millions, soit 10 % de la population active, en 5 ans) ne reflète que l'amélioration de la mesure, il est incorrect, comme trop d'auteurs l'ont fait, d'interpréter les évolutions brutes fournies par les recensements de 1851 à 1946. Ce jugement vaut aussi pour les différentes composantes de la population active : selon les recensements le nombre maximal de paysans aurait été atteint en France en 1906. F. Caron [1981] a raison de mettre en doute ce résultat : la mesure de l'activité agricole a tellement varié de 1850 à aujourd'hui qu'il est impossible de se fonder sur le rapprochement des résultats bruts des recensements.

Devant ces discontinuités, les historiens quantitatifs et les économistes ont eu trois sortes de réactions :

- 1) prendre acte de l'amélioration notable des recensements à partir de 1896 (et 1901) et faire débiter les séries à cette date, sans chercher à quantifier les évolutions durant le 19<sup>e</sup> siècle, par exemple J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972] ;
- 2) regretter que des séries homogènes ne soient pas disponibles et utilisables et que la description et l'explication de l'évolution économique au 19<sup>e</sup> siècle en soient affectées, par exemple M. Lévy-Leboyer-F. Bourguignon [1985] ;

3) mélanger mises en garde contre l'hétérogénéité des données et commentaires de ces mêmes données, les deux registres étant bien distingués, par exemple J.C. Asselain [1981] ou F. Caron [1981].

Une quatrième réponse est possible, celle qui va être fournie ici : élaborer des séries homogènes de la population active et de la structure sociale sur 150 ou 200 ans. Elle n'avait jamais été vraiment explorée. En particulier, les deux principaux auteurs de rétrospectives quantitatives de la population active, L. Cahen [1953] et J.C. Toutain [1963], n'avaient, ni l'un ni l'autre, cherché à rectifier les recensements pour homogénéiser les séries, bien que tous deux aient été parfaitement conscients de leurs hétérogénéités (1). J.C. Toutain est, à plusieurs reprises, explicite : « Les discontinuités résultant des conceptions fondamentales des recensements n'ont pas été corrigées » ; « nous ne corrigeons rien à ces recensements antérieurs à 1896, lesquels donc pèchent, répétons-le, par sous-estimation de la population agricole active et plus spécialement des aides familiaux » ; ou encore : « ... le but que nous nous étions fixé était moins de construire des séries de population active parfaites que de disposer d'images de la population active comparables à nos données sur la production ». Plus récemment [1987], il préfère ne pas corriger les recensements, du moins les actifs industriels, jugeant qu'« en l'absence d'éléments de correction acceptables... tout type de correction est arbitraire ». Il ne nous paraît pas possible de le suivre. Les corrections sont sans doute difficiles et fragiles, mais elles doivent être faites car l'hétérogénéité des recensements est trop visible. Quand on ignore, à 2,5 millions de personnes près, combien il y a d'actifs, ou, mieux, quand on sait qu'une telle variation est due seulement à l'instrument, il faut élaborer des séries homogènes. Cela relève, non pas de l'arbitraire ou de l'empirisme naïf, mais du service public.

Au reste, l'arbre pourra être jugé à ses fruits : sur quelques points importants les enseignements de cette reconstitution tranchent en effet avec ce que l'on savait ou croyait savoir. Ainsi le nombre d'actifs agricoles, déjà cité, a été maximal, non pas au début du 20<sup>e</sup> siècle, mais au milieu du 19<sup>e</sup> : la baisse de la population active agricole a commencé vers 1850, avec l'accélération de l'exode rural, et non 50 ans après. Et la croissance de l'emploi industriel sous le Second Empire s'est pour partie alimentée à l'exode agricole. Ou encore, la population active augmente sur tout le 19<sup>e</sup> siècle, et pas uniquement sous l'effet de la croissance de la population totale : les taux d'activité progressent lentement jusqu'à la guerre de 1914-18. En ce sens, le 19<sup>e</sup> siècle est un siècle de lente extension de l'activité.

## QUATRE PRINCIPES

Les deux premiers chapitres de cet ouvrage, d'ordre plus méthodologique que les quatre suivants, sont consacrés à la reconstitution de la population active. Elle est fondée sur quatre principes.

(1) L. Cahen, à la fin de son étude, a cependant procédé à un essai d'homogénéisation, en rectifiant en particulier les résultats du recensement de 1851. Mais elle reconnaît elle-même que ces rectifications sont insuffisantes. D'autre part, sur une période plus courte (1906 à 1954), M. Lucchi [1956] a procédé à une telle tentative. Nous nous en servirons également.

D'abord, *retenir les concepts d'activité des recensements actuels*. Ces concepts reposent essentiellement sur la déclaration spontanée des personnes : déclaration pour trancher entre actif et inactif, déclaration pour repérer la profession principale au sein de l'éventuelle multiactivité. La population active sera donc estimée en projetant en arrière, en quelque sorte, nos concepts (qui ont cours depuis 40 ans) sur les années 1800 à 1950. Il ne s'agit pas de faire s'exprimer des personnes décédées, mais d'essayer de se mettre à leur place : qu'auraient-elles dit à nos agents recenseurs ? A partir du moment où l'on cherche à construire une série homogène, c'est sans doute le moins mauvais choix. Il va de soi cependant que des pans importants de la structure sociale ou du marché du travail de l'époque peuvent être occultés par ce choix. Par exemple, la multiactivité et les migrations saisonnières entre agriculture et industrie, importantes jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, sont masquées par la prééminence de la profession principale. (On s'est efforcé toutefois de donner sa place à ce phénomène dans le chapitre 6).

Second principe, *utiliser au maximum les recensements, bien entendu, mais de deux façons bien distinctes* : ceux qui ont été réalisés à partir de 1896 l'ont été avec assez de soin pour que, moyennant quelques corrections, notamment sur les actifs agricoles, leurs résultats soient utilisés en tant que tels ; en revanche, les recensements de 1856 à 1891 n'ont été utilisés ici que comme *indices*, avec l'idée qu'ils ont saisi quelque chose de significatif du marché du travail, mais que leur précision n'est pas suffisante pour qu'on leur fasse confiance (2). D'autres sources, de moindre importance que les recensements, ont été utilisées à titre de complément ou lorsque ces derniers faisaient défaut : enquêtes actuelles sur la mobilité sociale, enquête « TRA » (source récente très précieuse, encore largement inconnue des historiens et dont on peut trouver une présentation dans J. Dupâquier et alii [1981 à 1990]), conscrits des années 1820, monographies et romans.

Troisième principe, les règles de la reconstitution doivent être *les plus simples possible* : l'imprécision actuelle sur la population active d'une part, le caractère ténu et lacunaire des informations sur lesquelles s'appuyer d'autre part rendent vaine toute tentative de sophistication : les hypothèses les plus simples, si elles ne se révèlent pas grossièrement fausses, doivent être préférées à toute autre.

Enfin le quatrième principe de notre reconstitution porte sur la *nomenclature principale* dans laquelle il convient de la mener. Il est exclu qu'elle soit trop détaillée, mais il serait insuffisant de s'en tenir à la population active totale. L'importance de l'agriculture au 19<sup>e</sup> siècle, la relative netteté de la frontière entre activités agricoles et non agricoles, et certaines hypothèses de notre travail (cf. ci-dessous) conduisent à décider de mener la reconstitution sur la base de ce clivage, c'est-à-dire *en séparant actifs agricoles et actifs non agricoles*. C'est dans un second temps, une fois reconstituée la population active dans ce clivage fondamental (et par sexe), que d'autres distinctions seront apportées :

- entre actifs industriels (industrie, artisanat, bâtiment) et actifs des services ;
- entre diverses positions sociales.

---

(2) M. Levy-Leboyer [1971] avait eu cette intuition de ne pas nécessairement retenir les recensements du 19<sup>e</sup> siècle (avant 1896) : il avait reconstitué une population active à partir de la population totale et en supposant constants les taux d'activité observés à la fin du siècle (en 1896). Cependant cette dernière hypothèse est trop forte et ne peut, en fait, être retenue (cf. ci-après).

QUALITÉ ET CONVENTIONS DES RECENSEMENTS DU 19<sup>e</sup> SIÈCLE

C'est peut-être le second principe qui heurte le plus les habitudes. Pourquoi, puisque les statisticiens du siècle dernier ont pris la peine de dénombrer les actifs agricoles, ne pas retenir leurs résultats ? Pour deux raisons qui valent pour toute la population active mais qui ont une particulière importance dans le cas des actifs agricoles : la qualité, les conventions.

D'abord les recensements ont été conduits selon diverses méthodes, ont fait appel à des documents et des nomenclatures variables, et sont de *qualité* très hétérogène. Par exemple, ce n'est qu'à partir de 1876 que le bulletin individuel est créé (sauf à Paris où il a été introduit dès le début du siècle). La distinction entre population résidente (légale), composée des personnes résidant habituellement dans la commune, et population présente le jour du recensement (et sur laquelle sont établies les statistiques) n'est opérée qu'en 1881, lorsque, pour la première fois, le recensement se réfère à une journée donnée. Les introductions des anciens recensements attirent souvent l'attention sur des défauts, plus ou moins graves, plus ou moins surmontés lors du recensement suivant. En particulier la « négligence des agents du recensement dans l'enquête relative aux professions » est, lors des premiers recensements (ici 1856, 1861), dénoncée. Les statisticiens de l'époque étaient d'ailleurs conscients que la population active était sous-estimée : « Nous avons tout lieu de croire que, par suite de l'insuffisance des soins apportés à cette partie du recensement de 1856, un grand nombre de personnes appartenant à ces professions [professions libérales, emplois publics] ont été classées indûment dans la quatrième catégorie [c'est-à-dire les inactifs] ».

On sait d'ailleurs que c'est à partir de celui de 1896 (en partie) et de ceux de 1901 ou 1906 (encore mieux) que les modes de collecte et d'exploitation, parce qu'ils sont centralisés et fondés sur des nomenclatures explicites, garantissent une qualité nettement supérieure à celle des recensements du 19<sup>e</sup> siècle. Ceci impose de conduire les reconstitutions en deux temps : d'abord de 1896 à 1946, où elles pourront être souvent assez précises ; puis, en prenant appui sur les données obtenues ainsi pour le 20<sup>e</sup> siècle, estimations, forcément plus approximatives, pour le 19<sup>e</sup>.

Seconde raison de l'hétérogénéité des résultats des recensements, les *conventions* utilisées pour mesurer l'activité jouent un rôle crucial dans le cas de l'agriculture (et, plus généralement, dans le cas de la petite propriété familiale). Femmes, enfants, ascendants du chef de ménage peuvent ou non être considérés ou se considérer comme « actifs » : la participation effective au travail de la ferme peut être plus ou moins grande, l'environnement social et institutionnel plus ou moins propice à l'activité féminine et à sa déclaration, les règles adoptées par les statisticiens peuvent être plus ou moins explicites, puis plus ou moins appliquées.

Or les conventions, et même les objets, de mesure ont changé d'un recensement à l'autre. En particulier on a hésité entre le dénombrement des personnes vivant d'une profession donnée (recensements de 1856 et 1891) et celui des personnes exerçant une profession donnée (1851 et à partir de 1866). Parfois tous

## CHRONOLOGIE DES RECENSEMENTS AVANT 1946 (1)

*Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, il n'existe pas de recensements proprement dits, mais seulement des relevés partiels ou hétérogènes, portant quelquefois sur le nombre de « feux ».*

### 1801

*C'est le premier recensement effectué par les Préfets, mais sans instructions précises, portant seulement sur l'effectif global de la population par circonscription géographique (en principe le département).*

### 1806, 1811, 1816, 1821, 1826, 1831

*Ces recensements sont analogues à celui de 1801 (1821, 1831) ou sont des estimations obtenues en tenant compte du mouvement de la population (1811, 1816, 1826).*

### 1836

*Les listes nominatives par famille (ancêtres des feuilles de ménage ou de logement) sont créées. Les listes nominatives communales, qui avaient été utilisées dans certaines villes lors des recensements précédents, sont généralisées ; elles seront rendues facultatives en 1954.*

### 1841, 1846

*On distingue les personnes domiciliées, qui constituent la population légale, et la population flottante ou comptée à part (personnes non domiciliées dans la commune), celle-ci étant recensée à jour fixe en 1846.*

### 1851, 1856, 1861, 1866, 1872

*On inscrit désormais sur les listes nominatives certaines caractéristiques des personnes recensées, notamment l'âge et la profession ; les questions varient légèrement suivant les recensements. Quelques renseignements, inscrits sur le bordereau de maison, sont demandés sur le logement.*

### 1876

*Le bulletin individuel est créé (sauf à Paris où il existait depuis le début du siècle).*

### 1881

*Le recensement est opéré à jour fixe. On distingue la population résidente (légale), composée des personnes résidant habituellement dans la commune, et la population présente dans la commune le jour du recensement, quelle que soit sa résidence habituelle, pour laquelle sont établies les statistiques par sexe, âge, profession, etc.*

### 1886, 1891

*Ces recensements sont semblables à celui de 1881.*

### 1896

*Alors qu'auparavant les tableaux statistiques, aussi bien pour la population légale que pour la population présente, étaient établis à l'échelon local et récapitulés aux échelons géographiques supérieurs, la partie du bulletin individuel relative à la situation professionnelle est centralisée et exploitée par des machines à cartes perforées, pour obtenir la statistique de la population active par branche d'activité économique et situation dans la profession, et celle des établissements par branche d'activité économique et nombre de salariés. Pour réaliser cette dernière statistique, les bulletins individuels des personnes actives sont rassemblés manuellement avec la feuille de leur établissement de travail. Le recensement de 1896 marque une date dans l'histoire des recensements, par la première expérience de centralisation du dépouillement et par le développement des statistiques de la population active, qui allait faire pendant longtemps du recensement l'unique source statistique en ce domaine.*

### 1901, 1906, 1911, 1921, 1926, 1931, 1936

*L'exploitation statistique de la population présente est entièrement centralisée et exploitée au moyen de « classificateurs » ; la population légale (résidente) est toujours établie par les communes. Les questions posées varient peu au cours de la période ; toutefois, à partir de 1901, est demandée l'année de naissance au lieu de l'âge, ce qui rend plus précise la répartition par âge de la population.*

*Les dates précises des recensements utilisables pour estimer la population active sont les suivantes :*

*Dénombrements effectués par les maires et s'étendant sur une période d'un ou deux mois :*

Juin-juillet 1851	Avril-mai 1866
Juin-juillet 1856	Mai 1872
Juin 1861	Décembre 1876

*Dénombrements effectués par bulletins individuels à date précise :*

18 décembre 1881	5 mars 1911
30 mai 1886	6 mars 1921
6 mai 1891	7 mars 1926
29 mars 1896	8 mars 1931
24 mars 1901	8 mars 1936
4 mars 1906	10 mars 1946

(1) Cet encadré est directement tiré de M. Croze [1987].

les adultes de la ferme n'exerçant pas une autre profession et n'étant pas à l'école (à quelques exceptions près) ont été considérés comme actifs agricoles (certainement aux recensements de 1921 à 1946). Parfois au contraire, seul le chef de ménage doit être considéré comme actif, témoin cette instruction du recensement de 1881 : « la femme, lors même qu'elle aiderait son mari dans sa profession, devra être classée « à la famille », à moins qu'elle n'ait elle-même une profession distincte ; même observation pour les enfants ou descendants » (cité par P. Pinchemel [1957]). Parfois la liberté de déclaration a été laissée aux personnes : c'est la règle à partir du recensement de 1954. D'une façon générale, même quand les instructions sont claires, leur application a été plus ou moins stricte, ce qui laisse une grande marge d'incertitude quant à ce qui est vraiment mesuré.

Qualité et conventions diverses : ces deux raisons obligent à reconstituer la population active en prenant les recensements non pas au pied de la lettre mais comme indices. Le premier chapitre de cet ouvrage porte sur les actifs agricoles, et le second sur les actifs non agricoles. Dans les deux cas le fil directeur est identique : énoncé de l'hypothèse de reconstitution, brève analyse des résultats obtenus, et, en fin de chapitre, test de l'hypothèse dans une partie à caractère plus méthodologique (3).

Une fois établie la population active, il est possible d'en étudier les principaux aspects. C'est l'objet des chapitres 3 à 6 qui sont, eux aussi divisés en deux sous-parties. La première décrit les principales évolutions avec quelques éléments d'interprétation, la seconde est d'ordre méthodologique (3).

## L'EXPANSION DE LA POPULATION ACTIVE ET SES MÉCANISMES

Le décollage économique du pays (à partir des années 1830), puis l'accélération de l'exode agricole (au milieu du 19<sup>e</sup> siècle) donnent le signal d'une évolution structurelle profonde : sous le Premier Empire, 65 % des actifs sont agricoles, à la fin du Second Empire la moitié, à la veille de la première guerre mondiale moins de 40 % (chapitre 3). Puis le mouvement s'accélère : entre les deux guerres la structure est équilibrée (un tiers des actifs dans chacun des trois secteurs : agriculture, industrie, services), aujourd'hui la prééminence du tertiaire est considérable : il regroupe 65 % des emplois, l'industrie 29 % (comme il y a un siècle), l'agriculture 6 % (dix fois moins que sous Napoléon 1<sup>er</sup>).

La croissance de la population active a été sensible sur tout le 19<sup>e</sup> siècle, même si elle s'est ralentie de la première à la seconde moitié. Elle a été suivie

(3) Les parties méthodologiques sont identifiées par un filet tramé à gauche du texte et par le titre courant en haut de page impaire.

## L'ESPACE ET LE TEMPS

Reconstituer et analyser des séries sur très longue période nécessitent de préciser sur quel espace on raisonne et quelle périodisation on adopte.

### Le territoire

Les séries présentées dans les graphiques du texte et les tableaux en annexe portent sur le **territoire du moment** :

- avant 1815, c'est le territoire actuel ;
- de 1815 à 1860, c'est le territoire actuel amputé de la Savoie, de la Haute-Savoie et du comté de Nice ;
- de 1861 à 1869, c'est le territoire actuel ;
- de 1870 à 1914, c'est le territoire actuel amputé de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, suite à la guerre de 1870 ;
- depuis 1918, c'est le territoire actuel.

Dans les graphiques, ces moments de changement de territoire et la deuxième guerre mondiale sont matérialisés par des traits (1815, 1861, 1870-71, 1914-18, 1939-45).

Les estimations auxquelles nous procédons ont un certain degré d'imprécision. Il n'est donc pas nécessaire, pour établir des séries à territoire constant, de raffiner. Il suffit de retenir les clefs de passage issues des populations totales des territoires amputés. En 1861, la Savoie, la Haute-Savoie et le comté de Nice représentent 1,82 % de la population ; le gain de ces territoires a pour effet de multiplier la population totale du pays par 1,0182. En 1870-71, l'Alsace-Lorraine représente 4,12 % de la population ; la perte de ces territoires a pour effet de diviser la population totale du pays par 1,0412. Tels sont les deux coefficients que nous avons appliqués indifféremment sur tout le siècle pour établir des séries à territoire constant. Dans les commentaires, on s'est souvent fondé sur ces séries, pour estimer des variations absolues ou des taux d'évolution.

### Les périodes

Toute périodisation est difficile et les limites que l'on est contraint de situer avec précision sont en fait souvent floues. Néanmoins, il faut se donner un cadre temporel pour repérer les grandes tendances et inflexions.

En combinant les enseignements tirés de l'évolution de la production et du mouvement des prix au 19<sup>e</sup> siècle (E. Labrousse [1976], par

exemple), et les contraintes nées des dates précises auxquelles nous avons reconstitué la population active — c'est-à-dire les années des recensements —, on utilisera, pour analyser les évolutions, la périodisation suivante jusqu'à la première guerre mondiale :

- avant 1831, où l'on peut distinguer la « Restauration » (1821-1831) ;
- 1831-1866, **décollage économique (ou industriel)**, période de 35 ans susceptible d'être découpée en trois sous périodes (« Monarchie de Juillet » : 1831-1846 ; « 2<sup>e</sup> République » : 1846-1851 ; « Second Empire » : 1851-1866) ;
- 1866-1896, **ralentissement**, période de 30 ans susceptible d'être partagée en deux : 1866-1881 et 1881-1896 ;
- 1896-1911, **reprise**.

Naturellement d'autres choix des dates-limites étaient possibles, mais ils nous ont paru moins pertinents. Par exemple, pour placer les limites de période ou de sous-période, on peut hésiter entre 1831 et 1836, entre 1861 et 1866, entre 1876 et 1881 (1876 serait peut-être préférable pour certaines questions touchant à l'agriculture), entre 1891 et 1896 cette dernière date a été préférée en partie parce que, date du premier recensement solide, elle a souvent été retenue y compris comme point de départ, en particulier par J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972]).

Entre les deux guerres, deux courtes périodes s'imposent (à partir du moment où l'on ne s'écarte pas des dates des recensements) :

- **croissance** : 1921-1931 ;
- **crise** : 1931-1936.

Après la seconde guerre mondiale, le mouvement économique et l'évolution de la population active, mieux connus, conduisent à distinguer :

- **reconstruction** : 1946 (ou 1949)-1961 ;
- **croissance** : 1962-1973 ;
- **langueur** : 1974 à aujourd'hui (en distinguant éventuellement 1974-1979, 1980-1984 ou 1980-1987, puis les toutes dernières années).

Nos commentaires ne porteront pas systématiquement sur toutes ces périodes et sous-périodes. Mais, sauf exception, c'est ce découpage temporel qui les organisera.



d'un plateau de 50 ans (jusqu'au début des années 1960). Depuis 25 à 30 ans elle a repris rapidement, sous le double effet de l'arrivée du baby-boom sur le marché du travail et du décollage de l'activité féminine salariée.

Au 19<sup>e</sup> siècle, les facteurs démographiques expliquent la majeure part du mouvement. Mais les comportements d'activité ont joué aussi leur rôle, du moins à partir de 1850, c'est-à-dire que les taux d'activité se sont accrus jusqu'à la guerre de 1914-1918 (cette évolution explique environ la moitié de la croissance du nombre d'actifs au cours de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle). Le contraste est saisissant avec l'évolution qui se dessine depuis : les taux d'activité masculins ne cessent de diminuer depuis 70 ans, les taux féminins qui diminuaient aussi se sont mis, au contraire, à augmenter depuis le milieu des années 1960, du moins entre 25 et 50 ans.

A l'échelle historique, on compte 1,3 inactifs pour 1 actif au début du 19<sup>e</sup> siècle, et 1 pour 1 à la fin. Aujourd'hui on a retrouvé le niveau d'il y a 200 ans : 1,3. A vrai dire, dans la perspective d'une comparaison entre richesse créée et richesse distribuée, il est plus pertinent de rapporter les chômeurs et inactifs aux seuls actifs occupés. Le rapport est alors de 1 inactif ou chômeur pour 1 emploi à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, et de 1,6 aujourd'hui.

## LA MÉTAMORPHOSE DE LA STRUCTURE SOCIALE

Le développement économique s'est traduit par un bouleversement de la structure sociale (chapitre 4). Jusqu'à la guerre de 1914-18 trois faits majeurs peuvent être dégagés. D'abord l'exode agricole n'est pas tel que le nombre d'exploitants agricoles diminue ; ce sont surtout des ouvriers agricoles qui partent en ville. La structure interne de la classe paysanne se transforme donc ; l'accession à la propriété s'accroît. La montée de la classe ouvrière lors du décollage économique (sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire) et qui se poursuit en dépit du ralentissement apparu au début de la 3<sup>e</sup> République est puissante : à la veille de la première guerre mondiale, la classe ouvrière est plus nombreuse (6 millions) que tout autre groupe social : l'industrialisation s'est traduite par un quasi doublement du nombre d'ouvriers. Certes, sous le Second Empire, des grandes banques (Crédit Lyonnais, Société Générale,...) sont fondées, des grands magasins (Louvre, Bon Marché, Printemps,...) se créent, et ces naissances ont impressionné les contemporains. Mais les emplois de commerce et de bureau ont moins crû que les emplois ouvriers. Enfin, à partir de 1880, diminuent puis disparaissent les domestiques hommes. L'apogée de la domesticité en France date du début de la 3<sup>e</sup> République. A la veille de la guerre de 1914-1918, presque tous les domestiques sont des femmes.

Pendant l'entre-deux-guerres la structure sociale évolue dans le droit fil des décennies précédentes. Quelques inflexions se manifestent (baisse du nombre d'exploitants agricoles et de celui des femmes domestiques), mais il n'y a pas de mutation. La mutation viendra après la seconde guerre mondiale, avec la quasi disparition de la classe paysanne, l'amorce de la baisse (à partir de la fin

des années 1970) de la classe ouvrière, et surtout l'explosion des emplois de bureau : le nombre d'employés a doublé depuis le début des années 1960, le nombre de cadres et d'actifs occupant une profession intermédiaire a été multiplié par 2,5. Aujourd'hui, trois groupes sont d'importance comparable : les ouvriers, les employés, les cadres et professions intermédiaires. Ils représentent chacun plus du quart des actifs. France paysanne, puis ouvrière, puis tertiaire : la succession est connue. Nous la quantifions sur plus d'un siècle.

## LA BAISSÉ HISTORIQUE DE LA DURÉE DU TRAVAIL

Connaître l'évolution de la population active sur très longue période permet aussi, par rapprochement avec la production et le capital, de décrire et d'analyser l'évolution de la productivité, en particulier de la productivité du travail. Tel est l'objet du dernier chapitre de l'ouvrage. Auparavant, il est nécessaire d'apprécier l'évolution de la durée du travail pour que la productivité du travail puisse être mesurée par ses deux indicateurs habituels, la production par actif occupé et la production par heure travaillée.

En matière de durée du travail, la période qui s'ouvre vers 1835 et qui n'est peut-être pas achevée est et sera unique dans l'histoire (chapitre 5). La baisse de la durée du travail y est très profonde : d'un peu plus de 3 000 heures à 1650 heures de travail par an aujourd'hui ; dans l'industrie en particulier, la durée annuelle du travail a été divisée par deux en 150 ans. A vrai dire, c'est surtout depuis un siècle, depuis le début des années 1880, que la diminution est visible. Le mouvement est parfois considérable — les années 1930 —, parfois tenu — les années 1920 —, parfois même contrecarré — la durée du travail a augmenté dans l'industrie des années 1945 au milieu des années 1960 —. Au total, jusqu'au début des années 1980, il est irrésistible. Il est plus net dans l'industrie, voire le tertiaire, que dans l'agriculture.

Cette « conquête du temps » durant ces 150 ou 100 années (G. Cross [1989]) n'est pas propre à la France. Elle est scandée par des lois-symboles, aboutissement des revendications salariales (et, parfois aussi, conséquence des jugements de patrons inquiets de l'énormité de la journée de travail au 19<sup>e</sup> siècle) : loi de 1841 sur le travail des enfants ; décret de 1848 sur la journée de 10 heures à Paris et 11 heures en province ; lois de 1874 puis 1892 organisant sérieusement une inspection du travail (dont le principe figurait dans la loi de 1841) ; loi de 1919 surtout sur la journée de 8 heures ; accords de Matignon en 1936 sur la semaine de 40 heures et les deux semaines de congés payés ; puis accords de Grenelle en 1968 ; enfin ordonnance de 1982 instituant la semaine légale de 39 heures et généralisant la cinquième semaine de congés payés.

## LES ACCÉLÉRATIONS ET LES CASSURES DE LA PRODUCTIVITÉ

Au 19<sup>e</sup> siècle, à partir du décollage industriel, la productivité apparente du travail a augmenté de 1 % par an environ (chapitre 6). Le ralentissement écono-

mique (1866-1896) s'est traduit par un infléchissement de la productivité du travail agricole et une accélération de celle du travail industriel : les deux mouvements se compensent de sorte que, pour l'ensemble de l'économie, il y a peu de modifications.

Sur ce rythme de 1 %, le 20<sup>e</sup> siècle tranche de façon saisissante : la productivité horaire du travail croît de 2 % par an jusque vers 1930, puis 1 % jusqu'après la seconde guerre mondiale, puis 5 % pendant les « Trente glorieuses », et encore 3 % par an depuis le premier choc pétrolier. A part le ralentissement de 1930-1945, le rythme est sans aucune commune mesure avec celui du siècle dernier. En particulier, la cassure survenue après 1973 (3 % contre 5 % par an auparavant) est réelle mais la productivité du travail continue de caracoler par rapport à ce qu'elle faisait lors de l'industrialisation du pays. Nos années de « langueur » (J.M. Jeanneney [1987]) sont tout de même, au regard de l'histoire, des années de dynamisme : l'unité des quarante dernières années (et peut-être de tout le siècle) frappe davantage que leur diversité.

Le constat est analogue si on s'intéresse non plus à la productivité du seul travail mais à la productivité globale des facteurs de production, travail et capital. Alors qu'elle augmentait d'environ 0,5 % l'an au 19<sup>e</sup> siècle — un peu plus durant le décollage, un peu moins durant le ralentissement —, elle croît de plus de 1 % durant la première moitié du 20<sup>e</sup>, de presque 4 % durant les « Trente glorieuses » et encore de presque 2 % depuis 16 ans. A nouveau, le ralentissement de l'efficacité de la combinaison productive ne doit donc pas être surestimé : replacé dans la très longue période -et ceci est vrai de tous les aspects abordés dans cet ouvrage-, il retrouve ses vraies proportions : il est modeste.



**E**... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

**COMBIEN D'ACTIFS AGRICOLES ?**



**E**stimer depuis 1800 le nombre d'actifs agricoles dans le concept actuel, celui qui a cours depuis le recensement de 1954, tel est l'objectif. Selon ce concept est actif agricole celui qui se déclare comme tel.

Les recensements de 1896 à 1946 avaient retenu une autre définition : était active agricole toute personne, ou pratiquement, qui vivait sur l'exploitation et n'était ni scolarisée ni active non agricole. Il faut redresser leurs résultats. Pour ce faire, on leur applique des clefs de passage (établies par M. Febvay [1956] à partir du recensement de 1954) entre ancienne convention et convention actuelle.

Avant 1896, la reconstitution repose sur l'hypothèse suivante : *la part des actifs agricoles dans la population rurale est restée constante tout au long du 19<sup>e</sup> siècle*. Cette hypothèse, simple, est robuste. Aucune des quatre tentatives faites pour la réfuter n'est couronnée de succès : elle est vraie de 1896 à 1911 ; les recensements de 1861 à 1891 montrent que le rapport entre actifs agricoles et ruraux fluctue certes mais sans tendance évidente sur la seconde partie du 19<sup>e</sup> siècle, et les enquêtes agricoles le confirment ; sur la première partie du siècle, nos indices sont plus maigres, mais les seuls dont on dispose (mariages issus des « enquêtes TRA » et conscrits des années 1820) vont également dans ce sens.

Au niveau global, l'hypothèse d'une stabilité du rapport entre agriculteurs et population rurale sur tout le 19<sup>e</sup> siècle est donc admissible : aucun élément ne la contredit. Bien entendu, cela n'exclut ni des différences d'un département ou d'une région à l'autre (elles sont, au contraire, importantes et stables sur le siècle, signe supplémentaire que le rapport entre agriculteurs et ruraux est significatif de l'économie régionale), ni des évolutions locales. P. Pinchemel [1957], par exemple, note à propos des trois cantons picards qu'il a étudiés : « Les villages sont devenus des communautés exclusivement agricoles avec, disséminés ça et là, un commerçant et quelques autres professions du secteur non agricole ; cet appauvrissement de la structure socioprofessionnelle, cette ruralisation des campagnes sont un fait récent, qui date de la fin du 19<sup>e</sup> siècle ». De façon identique, un géographe du début du siècle, Demangeon, conclut, toujours pour la Picardie, au « retour du village à la vie des champs et au travail de la terre » (cité par G. Postel-Vinay [1989]). D'une façon générale, l'industrie française, à partir du milieu du siècle, cesse d'être partiellement diffuse dans les campagnes et, selon P. Ariès [1948], « commence à se concentrer au détriment des divers types d'artisanat rural et de travail à domicile dans les villages ». De même que la commune se resserre sur la paysannerie, le paysan et sa famille se resserrent sur l'agriculture. Le tissage à domicile, par exemple, dura, toujours selon Ariès, jusqu'au traité franco-anglais de 1860. Et de conclure : « Toujours est-il que la révolution industrielle, en dépouillant les populations rurales de leurs ressources d'appoint, réduisait le

paysan aux seules ressources de la terre ». Dans le chapitre 6, nous estimons cette disparition progressive du travail industriel des actifs agricoles à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.

Beaucoup de villages se sont ainsi resserrés sur la paysannerie. Mais le phénomène ne joue pas à l'échelle de *l'ensemble du monde rural*. P. Pinchemel lui-même conclut à la diversité croissante des villages plutôt qu'à un repli systématique sur l'activité agricole : « (...) l'artisanat et son héri-tière, l'usine, se sont repliés sur un petit nombre de communes privilégiées ; les artisans-service, les commerçants, les fonctionnaires ont évidemment suivi cette redistribution des activités, augmentant ainsi la différenciation du tissu rural (...). Nous avons vu l'individualité économique et sociale de la cellule communale s'atténuer dans une structure agricole, industrielle, commerciale, plus vaste ».

Ainsi la constance du rapport national entre actifs agricoles et population rurale est compatible avec un resserrement de nombreux villages sur leur activité agricole, une concentration des actifs non agricoles dans d'autres villages et, au total, une diversification croissante de l'espace rural.

Tel est le socle sur lequel notre reconstitution repose. Compte tenu de la définition de l'activité agricole, ce rapport s'établit à 34,9 %.

Pour distinguer ensuite les hommes et les femmes au sein des actifs agricoles, la seule convention possible est de supposer un taux de féminité (rapport entre femmes et hommes) constant et égal à 54,7 %, sa valeur de 1896 à 1911. Cette hypothèse de stabilité entre hommes et femmes n'est pas non plus invalidée par les recensements du 19<sup>e</sup> siècle.

A hypothèse plausible, résultats plausibles : l'estimation que nous obtenons peut être rapprochée de ce qu'on peut déduire de la *population vivant de l'agriculture*, concept mesuré dans les recensements de 1856 à 1891. La confrontation est satisfaisante ; elle laisse penser que les estimations d'actifs agricoles ainsi obtenues sont peut-être à 200 000 personnes (soit environ 2 %) près.

Tous ces tests et contrôles sont développés dans la seconde partie du présent chapitre.

## 1845-1850, LE MAXIMUM DU NOMBRE D'ACTIFS AGRICOLES

L'évolution de l'agriculture au 19<sup>e</sup> siècle est ponctuée par quatre moments fondamentaux :

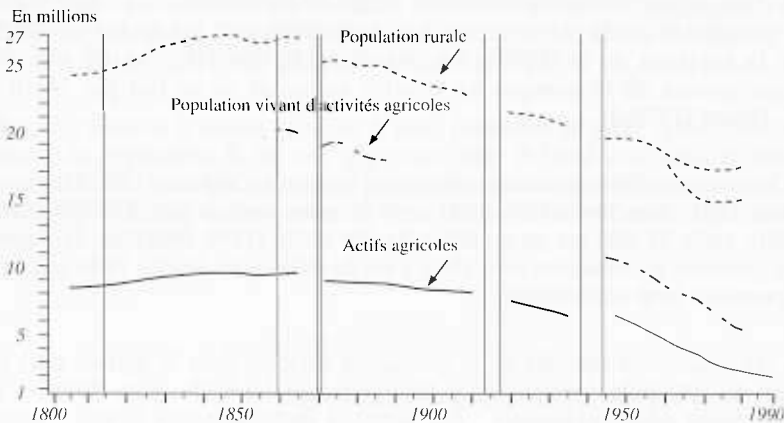
- le milieu du siècle : fin des crises de subsistance traditionnelles (E. Labrousse [1976]) ;



- les années 1865-1880 : ralentissement très sensible de l'activité agricole qui, selon les auteurs, suit de très près le traité libre-échangiste avec la Grande-Bretagne (1860) ou au contraire apparaît plus longtemps après ;
- le début des années 1890 : politique protectionniste avec la loi de Méline (1892), et déjà des linéaments de tarifs protectionnistes dès 1880-1881 ;
- enfin, ici comme ailleurs, la première guerre mondiale qui crée une coupure irrémédiable.

Cette périodisation, propre à l'agriculture, peut donc sans trop de dommages être plongée dans la périodisation plus globale, prenant en compte l'évolution économique générale et présentée dans l'encadré de l'introduction.

Du début du 19<sup>e</sup> siècle jusque vers 1845-1850, la population rurale augmente (même si le taux d'urbanisation s'accroît légèrement, de 18,9 % en 1806 à 24,0 % en 1846) et donc aussi la population active agricole : d'environ 8,4 à 9,3 millions, soit 900 000 actifs (*graphiques 1 et 2*). L'exode rural, c'est-à-dire le fait que des ruraux viennent habiter et travailler de façon irréversible en ville, est encore limité et n'empêche pas que la population rurale augmente (sur l'exode rural, on pourra se reporter à P. Merlin [1971]). Il est d'ailleurs possible que l'exode ait été plus faible durant la première partie du 19<sup>e</sup> siècle que durant le 18<sup>e</sup>. P. Ariès [1948], par exemple, en juge ainsi en raison des transformations fiscales de la Révolution, qui ont beaucoup allégé la charge pesant sur la paysannerie.



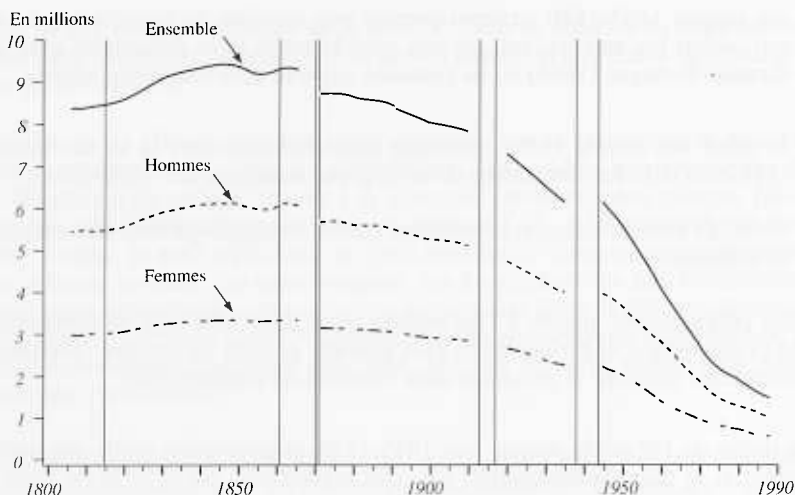
**1** Ruraux ; population agricole ; actifs agricoles <sup>(1)</sup>

(1) Actifs agricoles jusqu'en 1896, emploi agricole en 1896 et après.

A partir de 1962, deux concepts de population rurale peuvent être présentés : celui qui est comparable à la mesure de longue période (toutes communes de population agglomérée inférieure à 2000) ou un concept plus restreint (toutes ces communes à condition qu'elles ne soient pas dans une agglomération).

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

2 Actifs et actives agricoles<sup>(1)</sup>



(1) Actifs agricoles jusqu'en 1896, emploi agricole en 1896 et après. Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

Quoi qu'il en soit, le maximum d'actifs agricoles (9,3 millions) est atteint au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. De ce moment la diminution s'amorce. Assez vite, la baisse est sensible (15 000 par an de 1851 à 1866, dans des frontières constantes), éclairant ainsi les récriminations sur le manque de main-d'œuvre : « Alors que vers 1850 encore, les témoignages évoquent un surpeuplement des campagnes, dix ans plus tard la situation est inversée. Les exploitants se plaignent de la pénurie de main-d'œuvre dès l'enquête de 1859 sur la révision de la législation des céréales. En 1866, rares sont les départements où le manque de salariés agricoles ne se fait pas sentir » (G. Désert [1976a]).

La baisse s'accélère ensuite régulièrement, sans palier apparent : 19 000 par an (1866-1881, dans les frontières de cette dernière année), puis 25 000 (1881-1896), enfin 32 000 par an au début du 20<sup>e</sup> siècle (1896-1911). En fait après une première accentuation vers 1866, c'est du milieu des années 1880 que date la première forte accélération.

Le ralentissement sensible de la croissance agricole dans le dernier tiers ou quart du 19<sup>e</sup> siècle, bien connu, a été souvent analysé. Plusieurs éléments se conjuguent pour l'expliquer : des facteurs institutionnels (traité franco-anglais de libre-échange en 1860) ; des structures peu propices au développement (trop de trop petites exploitations) ; des comportements spécifiques des agriculteurs et des propriétaires (insuffisance des investissements, due soit à une position très conservatrice, soit au désir d'être propriétaire de la terre qu'on exploite, soit au drainage des profits que l'on en tire vers l'indus-

trie ou le commerce plutôt que vers l'agriculture) ; enfin des éléments accidentels (en particulier le phylloxéra). Selon les auteurs, l'accent est mis sur tel ou tel facteur.

J. Lhomme [1970], par exemple, met en avant deux raisons majeures :

- le retard technique dû à l'attachement excessif des agriculteurs français aux méthodes traditionnelles, et qui se traduit par des rendements plus faibles et donc des coûts plus élevés que ceux de nos concurrents ;
- le perfectionnement des moyens de transport qui permet aux produits étrangers de venir concurrencer les nôtres. En ce sens le traité franco-anglais aurait donc permis à la concurrence de s'exercer, plus qu'il n'aurait été une véritable cause du ralentissement agricole.

Cause profonde ou simple condition permissive, le traité franco-anglais a eu une importance décisive et immédiate, au point que J.C. Asselain [1981] date de ce moment (1860) le début de la crise agricole. Cette crise est principalement imputée à la concurrence des denrées étrangères : blé américain, bœuf argentin, produits tropicaux. Selon Asselain « dans le même temps, les importations agricoles françaises effectuaient un bond en avant bien plus considérable [que les exportations agricoles françaises, elles aussi stimulées], puisqu'elles augmentaient de 80 % entre 1857-59 et 1861-63 ». Les prix baissent (par exemple, « le prix du blé diminue de 45 % entre 1860 et 1895 ») et donc le revenu des agriculteurs également, ce qui tranche avec la décennie précédente, décennie de prospérité (1850-1860).

D'autres auteurs sont en désaccord et avec la datation et avec le diagnostic. G. Postel-Vinay [1990] constate que « selon les régions c'est entre 1860 et 1875 qu'à la croissance succède la stagnation » et que plus que d'une crise globale il s'agit d'une succession de revers rencontrés par les régions et les types d'exploitation où les transformations de l'agriculture avaient été poussées le plus loin (M. Lévy-Leboyer et F. Bourguignon [1985]).

Chacun s'accorde à mettre la vigne à part. Illustrons en effet l'effet catastrophique du phylloxéra. Il fait son apparition dans le Gard vers 1863 et atteint son maximum vers 1885 : la plus grande partie du vignoble est détruite, la récolte chute des deux tiers entre 1875 et 1887-1888, de 80 millions d'hectolitres à 25 millions.

## L'EFFONDREMENT APRÈS LA GUERRE DE 1914-1918

Certains auteurs mettent enfin l'accent sur un aspect important dans la perspective de cet ouvrage : la « trop » faible diminution de la population active agricole (G. Désert [1976a]). Le facteur travail reste en effet

abondant : « la main-d'œuvre, quoi qu'on dise, est encore relativement et largement suffisante dans les fermes » (enquête agricole de 1882). C'est cette abondance même qui, avec ou plus que l'attachement aux méthodes ancestrales, aurait empêché ou, à tout le moins, retardé les modernisations indispensables à la poursuite d'une croissance agricole soutenue, empêchement ou retard relayé ensuite par la politique protectionniste à partir de 1892.

En tout cas, cause ou conséquence, la productivité apparente du travail agricole entre 1866 et 1896 s'infléchit beaucoup par rapport aux trente années précédentes (chapitre 6). A la même époque la part des paysans dans les économies européennes comparables (Grande-Bretagne, Allemagne) est beaucoup plus faible qu'en France (chapitre 3). Enfin, vue en perspective, la baisse des actifs agricoles jusqu'à 1914 reste modérée face à ce qu'elle sera entre les deux guerres ou après 1945. La chute, en effet, double une première fois puis une seconde : 78 000 actifs agricoles en moins par an de 1921 à 1936 puis, après le palier de 1936-1946, 135 000 par an en moins durant les « Trente glorieuses ».

Certes, baisse des effectifs agricoles et exode agricole ne sont pas synonymes. Mais le profil de l'exode suit assez bien celui de la baisse des effectifs. J.F. Royer [1975] qui définit l'exode agricole comme la somme des sorties de l'agriculture + les non-entrées (des enfants de paysans) — les entrées dans l'agriculture, aboutit, au milieu d'incertitudes, à un exode de 36 000 par an avant la première guerre, 38 000 à 45 000 par an dans les années 1920, 70 000 à 80 000 dans les années 1950 et 1960.

Les raisons de cette extraordinaire accélération de l'exode agricole (et rural) sont bien connues : à la fois poussés par la croissance de la productivité agricole (liée elle-même à la mécanisation de l'agriculture) et attirés par les modes de vie urbains et les emplois industriels ou tertiaires, les paysans et ouvriers agricoles quittent la terre, et, surtout, leurs enfants ne s'y installent pas.

Il faut attendre le milieu des années 1970 pour que la baisse se ralentisse : le ralentissement s'amorce en 1973, avant le premier choc pétrolier, et la diminution s'établit à 58 000 en moyenne par an depuis cette date. Le taux annuel de diminution (et pas seulement la baisse en valeur absolue) est plus faible depuis 1973 (-3,2 % par an) qu'au cours des décennies précédentes (-4,0 % par an de 1955 à 1972). Mais ce taux reste tout de même deux fois et demi plus élevé qu'entre les deux guerres (-1,2 % par an de 1921 à 1936), et 8 fois plus élevé qu'avant 1914 (-0,4 % entre 1886 et 1911). Cela situe bien le ralentissement des quinze dernières années : réel par rapport à l'exode des années de très forte croissance économique, inexistant replacé dans le très long terme.

## LES ACTIFS AGRICOLES : ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Plusieurs conventions peuvent être retenues pour élaborer une série homogène. J.F. Royer [1975], par exemple, a reconstitué pour les années 1954 à 1974 des séries conformes au concept théoriquement mesuré de 1896 à 1946. On a préféré retenir la démarche de J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972], qui est inverse : reconstituer pour les anciennes années (1946 et en deçà) des séries conformes au concept mesuré depuis 1954.

La reconstitution s'est alors effectuée en deux étapes successives :

- d'abord pour les années 1896 à 1946 ;
- ensuite pour les années antérieures.

*Les conventions actuelles appliquées à la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle (1896-1946)*

Dans leur principe, les conventions actuelles de mesure de l'activité consistent à se reposer sur la déclaration des personnes : est actif agricole quelqu'un qui déclare avoir une profession agricole. Les recensements de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle (de 1896 à 1946) avaient, en théorie au moins, retenu une autre définition : est actif agricole toute personne, ou pratiquement, qui vit sur l'exploitation agricole, à condition qu'elle ne soit pas scolaire et qu'elle n'exerce pas un autre métier (1).

Pour estimer les actifs agricoles dans les conventions actuelles, il faut deux éléments :

- une base solide, dans les conventions de l'époque ;
- une clef de passage entre les deux conventions.

La base de départ est celle de J.F. Royer (en excluant les pêcheurs qui seront mis dans l'industrie, et en ôtant les « militaires du contingent normalement agricoles » pour les remettre dans le contingent). En fait, il s'agit des résultats du recensement, sauf en 1896 et 1901. Pour ces deux dates en effet, la convention (toutes les personnes de l'exploitation non scolarisées et non actives agricoles sont actives agricoles) tranchait trop avec la précédente (celle qui était appliquée au 19<sup>e</sup> siècle où seul le chef de ménage était, en théorie, actif agricole) pour être complètement mise en œuvre : manifestement, les taux d'activité agricole étaient trop bas et Royer a donc à juste titre corrigé les deux recensements.

La clef de passage entre cette base et l'estimation que l'on cherche, dans la convention actuelle, est issue des coefficients qu'a établis M. Febvay [1956] au recensement de 1954. Concrètement, la correction s'effectue en deux temps :

(1) Plus précisément, en 1946 par exemple, tout membre de la famille d'un exploitant agricole (mais non d'un salarié agricole) n'exerçant pas de profession non agricole et ne suivant pas d'études a été compté comme actif agricole ; aucune condition d'âge n'était retenue pour les épouses des exploitants ; les autres parents devaient être âgés de plus de 14 ans et de moins de 70 ans (M. Febvay [1956]).

- d'abord appliquer aux hommes, par tranche d'âge (< 25 ans, 25-40, 41-55, 56-60, 61-65, >65 ans), le coefficient estimé entre concept actuel et concept ancien ;
- puis appliquer, par tranche d'âge, à ces effectifs masculins ainsi estimés les rapports (femmes/hommes) observés dans le concept actuel au recensement de 1954.

On fait donc jouer à la situation de 1954 un rôle crucial, et ceci à un double titre : la relation entre les deux concepts et celle entre femmes et hommes actifs agricoles sont censées être bien mesurées, et rétropolables. Il est vrai qu'il n'y a guère d'autre solution si l'on veut appliquer le concept actuel durant la première partie du siècle.

L.A. Vincent [1965] puis J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972] qui le suivent se sont placés dans cette même perspective, mais la base comme l'application concrète de la correction diffèrent quelque peu. Comme il y a une certaine part d'arbitraire dans cette application concrète, l'écart entre la série de L.A. Vincent et la nôtre peut être vu comme une indication du flou ou de l'imprécision de cette reconstitution : il est très faible (inférieur à 100 000) sauf en 1896 (221 000, soit 2,7 %) (2). La raison de cet écart tient, semble-t-il, aux hommes : la correction sur les jeunes et âgés est plus importante ici.

Postuler la stabilité du rapport entre femmes et hommes actifs dans l'agriculture a également été retenu par A. Sauvy [1955], mais globalement alors qu'ici cette hypothèse est faite dans chaque tranche d'âge. Lorsque les conventions de mesure ont été à coup sûr les mêmes (de 1896 à 1911 d'une part ; entre les deux guerres d'autre part) cette stabilité se voit dans les résultats bruts (évidemment à un autre niveau) : de 60,6 % à 61,0 % dans les RF de 1896 à 1911, de 69,1 % à 71,8 % dans ceux de l'entre-deux-guerres sauf 1921 où, comme en 1946, le rapport est, comme on peut le comprendre, très élevé par suite des guerres (79,3 % et 78,2 % respectivement). Ce qui importe ici, ce n'est pas que le niveau de l'indicateur femmes/hommes ait changé ; c'est que dans chaque sous-période il soit resté à peu près constant. Aussi l'hypothèse d'une stabilité de ce rapport entre hommes et femmes sur toute la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle n'est pas démentie par les observations (cette hypothèse semble très robuste car elle sera également admissible pour le 19<sup>e</sup> siècle).

(2) *Comparaison des estimations de population active agricole (en milliers)*  
(a) : L.A. Vincent [1965] ; (b) : estimation retenue ici ; (c) différence

	1896			1906			1921			1926			1931			1936		
	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)	(a)	(b)	(c)
Hommes	5490	5313	177	5230	5116	114	4760	4654	106	4510	4424	86	4220	4145	75	3990	3932	58
Femmes	2950	2906	44	2730	2799	-69	2560	2583	-23	2480	2449	31	2300	2277	23	2170	2140	30
Ensemble	8440	8219	221	7960	7915	45	7320	7237	83	6990	6873	117	6520	6422	98	6160	6072	88

*Actifs agricoles et population rurale au 19<sup>e</sup> siècle*

Il n'est pas possible de retenir la même procédure d'estimation pour le 19<sup>e</sup> siècle, car les recensements sont très différents, de moindre qualité, parce que les catégories d'âge de la population active ne sont pas connues, etc. D'où la question : comment reconstituer pour ces années du 19<sup>e</sup> siècle une population active agricole homogène à celle qui vient d'être établie pour la première partie du 20<sup>e</sup> ?

Une première constatation est essentielle : de 1896 à 1911, selon ces estimations, la part des actifs agricoles dans la population rurale est pratiquement constante ; elle fluctue sur ces quinze ans de 34,8 à 35,0 %, pour une moyenne de 34,9 % (la population rurale est celle qui est fournie par les recensements, soit celle des communes dont la population agglomérée au chef-lieu est inférieure à 2 000 habitants). Or cette stabilité ne résulte pas du mode de reconstitution de la population active agricole puisqu'elle a été estimée *indépendamment* de la population rurale. C'est un résultat important qu'on est a priori fondé à « prolonger en arrière », c'est-à-dire à supposer vrai sur tout ou partie du 19<sup>e</sup> siècle.

Ceci constitue notre hypothèse centrale de reconstitution : *la part des actifs agricoles dans la population rurale est restée constante au cours du 19<sup>e</sup> siècle*. On peut lui donner une autre interprétation que démographique. E.A. Wrigley [1985] souligne que dans une économie fermée la part de la population urbaine est un indice de la productivité dans l'agriculture, c'est-à-dire que les deux grandeurs sont positivement liées. Notre hypothèse de constance revient à préciser la forme de cette relation : la productivité agricole au 19<sup>e</sup> siècle serait alors, sous la double approximation d'une nourriture stable et de l'identité entre production agricole et consommation, une fonction homographique du taux d'urbanisation (3).

A l'échelle du pays, J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972] avancent, prudemment, l'idée d'un poids croissant de la paysannerie dans le monde rural durant la seconde partie du 19<sup>e</sup> siècle : « En somme, ces statistiques (celles qui sont issues des recensements) donnent l'impression que l'urbanisation fut plus le fait de la population non agricole des communes rurales que celui des agriculteurs ». Mais les divers éléments quantitatifs dont on dispose ne permettent pas d'asseoir cette affirmation et de réfuter notre hypothèse.

Premier élément de réponse, *les recensements anciens*. Au lieu de les prendre au pied de la lettre — ce que leur qualité n'autorise guère à faire —, prenons

(3) *En effet soient AA le nombre d'actifs agricoles, YA la production agricole, PR la population rurale, PT la population totale, Pu le taux d'urbanisation. Si le volume de nourriture par habitant reste constant et si il n'y a ni importation ni exportation agricoles, la production agricole est proportionnelle à la population YA = kPT. Notre hypothèse s'écrit :*

$$\frac{AA}{PR} = a. \text{ Dans ces conditions, la productivité agricole } MA = \frac{YA}{AA} \text{ s'écrit : } MA = \frac{k}{a} \cdot \frac{1}{1-Pu}$$

*ce qui formalise, sous forme d'une relation homographique, la liaison avancée par E.A. Wrigley.*

les comme des observations entâchées d'erreurs et posons la question : montrent-ils une évolution significative du rapport actifs agricoles/population rurale ? La réponse est négative : de 1856 à 1891 ou, de façon plus pure, de 1866 à 1891, la constance du rapport ne peut être économétriquement refusée. Ce premier résultat est essentiel : d'un recensement à l'autre, le rapport fluctue, mais sans tendance, et les fluctuations sont de l'ordre de l'aléa (*graphique 3*).

On a en effet les équations suivantes (8 recensements, de 1856 à 1891) (écart-type entre les parenthèses et \* : significatif à 10 %, \*\* : à 5 %, \*\*\* : à 1 %) :

$$\text{agriculteurs/pop. rurale} = 0,5863 \cdot 10^{-3} t - 0,8882 \quad R^2 = 0,36 \\ (0,32 \cdot 10^{-3}) \quad (0,60)$$

$$\text{agricultrices/pop. rurale} = 0,5137^* \cdot 10^{-3} t - 0,8735^* \quad R^2 = 0,47 \\ (0,22 \cdot 10^{-3}) \quad (0,42)$$

Dans chacun des cas le coefficient du temps est, certes, positif, mais n'est pas significatif à 10 % (hommes) ou à 5 % (femmes).

Il est vrai qu'il le devient (à 5 %, mais non à 1 %) lorsqu'on considère la régression d'ensemble :

$$(\text{agriculteurs} + \text{agricultrices})/\text{pop. rurale} = 1,10^{**} \cdot 10^{-3} t - 1,7617^{**} \quad R^2 = 0,57 \\ (0,39 \cdot 10^{-3}) \quad (0,72)$$

Sur 1856-1911, en utilisant les estimations du paragraphe précédent pour 1896 à 1911 et en ajoutant une variable dichotomique D (0 sur 1856-1891 ; 1 sur 1896-1911), la tendance est évidemment un peu plus faible :

$$\text{agriculteurs/pop. rurale} = 0,5243^* \cdot 10^{-3} t - 0,00034 D - 0,7720 \quad R^2 = 0,58 \\ (0,25 \cdot 10^{-3}) \quad (0,0093) \quad (0,477)$$

$$\text{agricultrices/pop. rurale} = 0,4589^{**} \cdot 10^{-3} t - 0,02095^{**} D - 0,7709 \quad R^2 = 0,91 \\ (0,18 \cdot 10^{-3}) \quad (0,0066) \quad (0,339)$$

$$(\text{agriculteurs} + \text{agricultrices})/\text{pop. rurale} = 0,9832^{**} \cdot 10^{-3} t + 0,0206 D - 1,5429^* \quad R^2 = 0,88 \\ (0,32 \cdot 10^{-3}) \quad (0,012) \quad (0,60)$$

Le coefficient du temps est significatif à 5 % (mais pas à 1 %) pour les femmes et le total ; il l'est à 10 % pour les hommes.

Comme l'estimation des actifs agricoles en 1856 et 1861 n'a pas été directe mais résulte de l'observation de 1866, on peut limiter la période d'analyse à 1866. Les équations deviennent alors (1866-1891) :

$$\text{agriculteurs/pop. rurale} = 0,1996 \cdot 10^{-3} t - 0,0063 D - 0,1606 \quad R^2 = 0,36 \\ (0,38 \cdot 10^{-3}) \quad (0,011) \quad (0,726)$$



$$\text{agricultrices/pop. rurale} = 0,5593 * 10^{-3} t - 0,0189 * D - 0,96 \quad R^2 = 0,89$$

$$(0,29 \cdot 10^{-3}) \quad (0,0086) \quad (0,55)$$

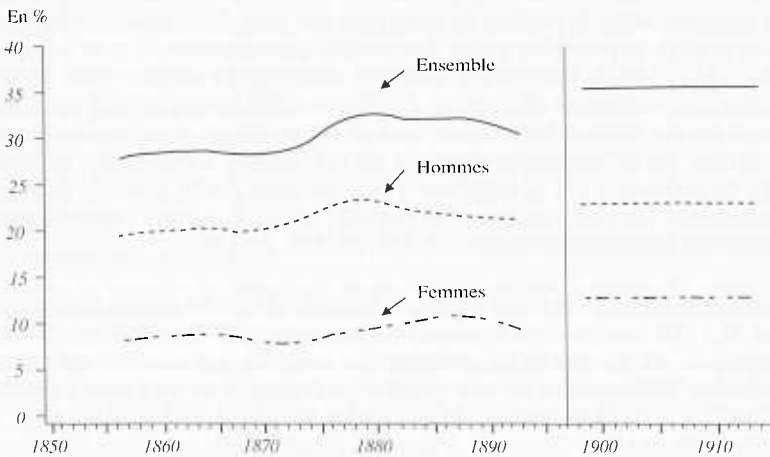
$$\text{(agriculteurs + agricultrices) / pop. rurale} = 0,7589 \cdot 10^{-3} t + 0,02521 D - 1,1206 \quad R^2 = 0,83$$

$$(0,52 \cdot 10^{-3}) \quad (0,015) \quad (0,97)$$

Les coefficients du temps ne sont pas significatifs à 10 % (sauf pour les femmes).

Si on estime sur 1872-1911, 1876-1911, ou encore sur 1866-1891, 1872-1891, 1876-1891, (dans ces 3 derniers cas sans variable dichotomique), le coefficient du temps n'est pas toujours positif, mais est toujours non significatif.

Bien entendu, le rapport entre actifs agricoles et population rurale, s'il peut être considéré comme constant pour la France durant toute la seconde partie du 19<sup>e</sup> siècle, n'est pas identique d'une région ou d'un département à l'autre. Limitons nous aux hommes. Le rapport entre agriculteurs et population rurale est élevé dans le sud du pays ; il est au contraire faible dans les régions du nord et de l'est (4). Ces différences ne surprennent pas : la part des ruraux non agriculteurs est évidemment d'autant plus élevée que la région est industrielle. Ce qui est remarquable, en revanche, c'est la stabilité structurelle de ces différences sur trente ou cinquante ans. Le coefficient de corrélation entre 1866 et 1896 vaut 0,93 ; entre 1866 et 1911 il vaut 0,92. Et, en effet, le classement des régions selon ce rapport entre hommes actifs agricoles et population rurale est



3 Part des actifs agricoles dans la population rurale

Sources : Recensements de population de 1856 à 1891 ; nos estimations d'agriculteurs (pour le numérateur) et population rurale des recensements (pour le dénominateur) de 1896 à 1911.  
Le trait symbolise la rupture de série.

(4) Nous remercions J.C. Toutain d'avoir attiré notre attention sur ces données et de nous les avoir fournies.

proche à trente ou cinquante ans d'intervalle. En particulier les cinq régions où le taux est, de loin, le plus faible (15 à 17 % en 1866) sont identiques en 1866, 1896 et 1911 : Picardie, Lorraine, Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, régions auxquelles on peut ajouter l'Alsace qui ne faisait pas partie du territoire de 1870 à 1914 mais dont le taux est très faible en 1866 (15 %) et en 1931 (16 %). De même, ce sont Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Midi-Pyrénées qui sont, de 1866 à 1911, les deux régions où le rapport est le plus élevé (29 % et 24 % en 1866). Entre ces deux groupes extrêmes, l'ordre des régions diffère un peu d'un recensement à l'autre ; il reste néanmoins très stable.

Cette petite analyse par région conduit au total à deux conclusions qui appartiennent de l'eau à notre moulin.

D'abord le rapport entre actifs agricoles et population rurale est significatif de l'économie locale ; et il présente sur les 50 ans qui ont précédé la première guerre mondiale une stabilité structurelle : ce sont toujours les mêmes régions où il est élevé, les mêmes où il est bas.

En second lieu, au cours du temps il a peu varié. Ainsi parmi les cinq régions du Nord et de l'Est « en queue », il passe de 17-20 % en 1896 à 15-20 % en 1911 ; parmi les deux régions du Sud « en tête », il passe de 32 % et 34 % à 31 % et 33 %. En somme il y a stabilité, temporelle cette fois-ci, de 1896 à 1911, et non plus structurelle. La constance, hypothèse émise au plan national se voit aussi au plan régional ; il est vrai que, par région, les rapports sont en général plus faibles en 1866, mais c'est le reflet d'une insuffisance de ce recensement : il a « manqué » des actifs, ce qu'on voit aussi au plan national.

Après les recensements de la population, le deuxième élément mis en avant pour éprouver notre hypothèse de constance tire parti des *enquêtes agricoles*. Si l'on néglige la première, guère comparable aux suivantes, il y en eut trois (1862, 1882, 1892). Moyennant quelques conventions on peut tirer de ces enquêtes une estimation du nombre d'hommes actifs agricoles (elle est différente de ce que donnent les recensements de la population, exactement comme aujourd'hui, les recensements généraux de l'agriculture diffèrent des recensements de population) et la rapporter à la population rurale mesurée dans les recensements les plus proches (1861, 1881, 1891). Les trois rapports ainsi obtenus sont pratiquement égaux (27,7 %, 28,2 %, 27,7 %).

Le troisième élément est fondé sur les « *familles TRA* ». En partant d'un noyau initial de 3 000 familles dont le patronyme commence par les trois lettres T,R,A. J. Dupâquier, D. Kessler et les généalogistes amateurs ont constitué un fichier d'environ 40 000 mariages sur tout le siècle (J. Dupâquier et alii [1981 à 1990]). Et l'INED a codé la profession de ces jeunes mariés et de leur père dans la nomenclature de 1896. Ce corpus de données a joué un rôle important dans notre reconstitution. C'est l'une des deux sources permettant d'approcher la structure professionnelle et sociale avant le premier recensement, c'est-à-dire avant 1851 (5). L'autre source, les conscrits de 1819-1826, est évoquée ci-dessous.

---

(5) Nous remercions J. Dupâquier et D. Kessler de nous avoir autorisés à utiliser ces données, et A. Blum de les avoir mises à notre disposition.

Pour chaque décennie du 19<sup>e</sup> siècle, nous avons redressé cet échantillon sur la base du total des mariages qui ont eu lieu en France. On obtient ainsi le nombre de jeunes agricultrices s'étant mariées, le nombre de jeunes agriculteurs s'étant mariés et, à partir de là et de façon plus approximative, une estimation du total des hommes actifs agricoles.

Ces trois estimations peuvent être rapportées à la population rurale observée au cours de la décennie (tableau 1 et graphique 4). Il y a, avant 1850 ou même 1860, beaucoup de jeunes mariées qui n'ont pas déclaré leur profession. Faut-il les répartir ou considérer qu'elles sont inactives ? Même si c'est cette seconde solution qui est la plus probable, l'incertitude est grande. Mais à partir de 1850 ou 1860 et, pour les hommes sur tout le siècle, la stabilité des rapports à la population rurale se dégage avec une certaine force ; elle est confirmée par des analyses économétriques dans lesquelles le coefficient du temps n'est pas significatif.

Le quatrième élément est fondé sur la comparaison entre les conscrits de 1819-1826 et les jeunes du recensement de 1901.

**1** Actifs agricoles « issus » de l'échantillon des mariages TRA et population rurale

Décennie	Estimations à partir de l'échantillon (milliers) (1) (2)			Population rurale (en milliers) (1) (2)	Rapports à la population rurale (en %)		
	Hommes actifs agricoles s'étant mariés (3)		Femmes actives agricoles s'étant mariées (3)		Jeunes mariés déclarés agriculteurs	Jeunes mariées déclarées agricultrices	Ensemble des hommes actifs agricoles (estimation)(4)
	(a)	(b)	(c)				
1800-09	984	1 207	223(951)	23 992	0,41 - 0,50	0,09	21,08 - 25,86
1810-19	970	1 248	268(950)	24 607	0,39 - 0,50	0,11	18,43 - 23,71
1820-29	1 010	1 246	392(946)	25 909	0,39 - 0,48	0,15	19,45 - 24,00
1830-39	1 100	1 302	497(834)	26 871	0,41 - 0,48	0,18	19,96 - 23,63
1840-49	1 074	1 269	600(881)	27 251	0,39 - 0,47	0,22	19,44 - 22,97
1850-59	1 103	1 329	656(910)	26 667	0,41 - 0,50	0,25	20,38 - 24,56
1860-69	1 160	1 319	650(829)	26 470	0,44 - 0,50	0,25	21,27 - 24,17
1870-79	1 111	1 249	614(770)	25 955	0,43 - 0,48	0,24	20,82 - 23,41
1880-89	1 051	1 169	608(748)	25 457	0,41 - 0,46	0,24	21,28 - 23,67
1890-99	993	1 103	566(703)	24 458	0,41 - 0,45	0,23	20,66 - 22,95

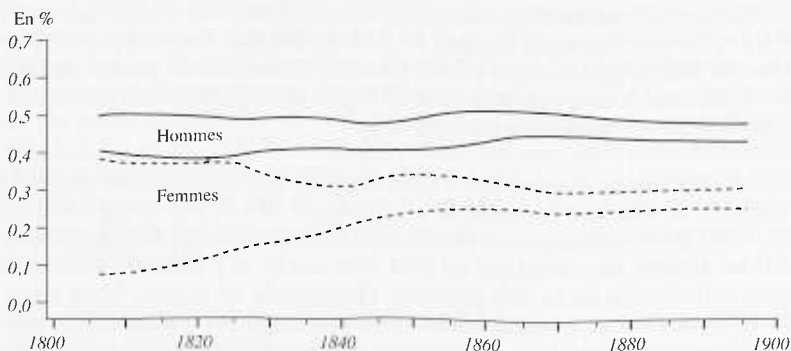
1) Estimations dans le territoire actuel.

2) Ce sont les hommes et les femmes actifs agricoles s'étant mariés dans la décennie. En revanche la population rurale est observée à un moment de la décennie (1806 ; 1836 ; 1846 ; ... ; 1896, et demi-somme (1821 + 1831)/2 et (1806 + 1821)/2).

3) Il y a deux estimations des jeunes hommes et des jeunes femmes mariés actifs agricoles selon que l'on répartit ou non les non-déclarés. Pour les jeunes femmes mariées la solution la plus raisonnable est la première, celle où toutes les non-déclarées sont considérées comme inactives (l'autre figure donc entre parenthèses), et le rapport à la population rurale est fondé sur elle.

4) L'estimation du nombre total d'hommes actifs agricoles est issue du nombre de jeunes mariés qui se sont déclarés agriculteurs, en leur appliquant un coefficient correcteur. (Les deux estimations obtenues à partir des colonnes (a) et (b) sont ensuite divisées par la population rurale pour obtenir l'intervalle présenté). On a retenu comme coefficient correcteur par décennie les rapports (hommes en âge de travailler)/nombre de mariages. On sait que, du fait de la nuptialité et de la fécondité différentielles notamment, cette estimation est biaisée. Ce n'est pas grave si l'ampleur du biais reste la même sur tout le siècle, puisqu'on cherche à mettre à jour ici non pas des niveaux mais des profils. Sur la façon d'estimer les hommes en âge de travailler au cours du 19<sup>e</sup> siècle, cf. tableau 1 du chapitre 3.

4 Part des jeunes mariés actifs agricoles dans la population rurale



Notes : En traits pleins, hommes ; en traits pointillés, femmes. Dans chaque cas on a une bande résultant du fait qu'un certain nombre de jeunes mariés n'ont pas déclaré leur profession : la ligne du bas est obtenue en ne retenant que les déclarations de profession effectives, celle du haut est obtenue après leur avoir ajouté les non-réponses (réparties proportionnellement). La largeur de l'intervalle chez les femmes provient du grand nombre de femmes n'ayant pas déclaré leur profession.

Sources : Mariages issus des familles TRA pour le numérateur ; population rurale estimée par Le Mécé [1989] ou tirée des recensements pour le dénominateur.

J.P. Aron, P. Dumont et E. Le Roy Ladurie [1972] ont dépouillé les observations faites sur les conscrits de 1819 à 1826. On connaît en particulier leurs professions, telles qu'ils les ont déclarées. En redressant ces données (qui manquent certaines années pour certains départements) et en les extrapolant à la population totale des jeunes gens des classes susceptibles de faire leur service militaire, on obtient des effectifs par profession et, en particulier, le nombre d'actifs agricoles. A cette époque, le service militaire est régi par la loi Gouvion-St-Cyr (loi du 6 mars 1818) : le contingent est constitué d'un appel annuel de 40 000 personnes tirées au sort parmi les jeunes gens de vingt ans. La structure professionnelle obtenue est donc représentative de ces derniers.

Estimons alors le rapport entre jeunes agricoles de 18 à 20 ans (obtenus à partir de ce contingent) et population rurale et formons le même rapport au recensement de 1901, 80 ans plus tard. Au début des années 1820, il vaut entre 1,6 % et 2,2 % (6) ; en 1901, 1,6 %. Passons de ces jeunes du contingent à l'en-

(6) La fourchette fournie pour 1820-25 vient de ce qu'il y a beaucoup de « autres professions » et qu'on peut hésiter entre diverses façons de les répartir. Plus précisément, après redressement et extrapolation à une génération, les effectifs sont les suivants :

Agriculteurs (« laboureur » et « autres employés de la campagne »)	135 937
Ouvriers et artisans (toutes déclarations de métiers secondaires y.c. « charretiers »)	60 099
Employés ou cadres (« employé », « commis »)	4 249
Autres professions	59 136
« Elite »	1 667
« Officier de santé »	123
« Ecclésiastique »	7 674
« Sans profession »	10 249
« Vivant de leurs revenus »	3 675

Total de la classe d'âge (20 ans) 282 809

(Suite de la note à la page suivante)

semble des hommes agricoles (en 1820, le rapport entre hommes en âge de travailler — 10 ans ou plus — et hommes de 18-20 ans vaut pratiquement 14). On peut alors estimer qu'en 1820-25, les hommes actifs agricoles représentaient entre 23,0 % et 31,1 % des ruraux ; au recensement de 1901 le taux est de 24 %. A nouveau la concordance est remarquable (7).

Par département, enfin, ce rapport actifs agricoles/population rurale n'est pas identique, certes, à 80 ans d'intervalle, mais la corrélation est significativement positive (coefficient = 0,35 sur les jeunes ; 0,6 sur l'ensemble). A nouveau, et comme lors de l'analyse des données des recensements par région sur la deuxième partie du 19<sup>e</sup> siècle, on constate que ce rapport est significatif d'une économie locale spécifique assez stable sur longue période. D'ailleurs, la corrélation de ces rapports régionaux entre 1821 et 1866 ou entre 1821 et 1896 est très forte : 0,8. Et effectivement, en 1821 déjà la Provence et le Languedoc-Roussillon sont les deux régions où la part des agriculteurs dans le monde rural est la plus élevée ; à l'opposé, le Nord, la Picardie, la Haute-Normandie font déjà partie des cinq régions où elle est la plus faible.

Ainsi aucune des quatre sources mobilisables pour tester l'hypothèse d'une constance entre actifs agricoles et population rurale au 19<sup>e</sup> siècle ne permet de la réfuter. Et il n'y a pas, à notre connaissance, d'autres moyens de l'éprouver.

Cela ne veut pas dire qu'elle est nécessairement juste. Cela signifie qu'en l'état actuel des connaissances, elle ne peut être rejetée. Et comme elle est la plus simple possible, c'est sur elle que seront fondées nos estimations.

Quel taux précis retenir ? C'est là qu'intervient le souci d'estimer les actifs agricoles dans la convention actuelle : comme l'estimation à laquelle on est parvenu pour 1896-1911 satisfait à cette convention, il faut retenir le rapport moyen observé aux diverses années de cette période : 34,93 %.

*Suite de la note (6) :*

*Pour tenir compte des « autres professions » dans l'estimation des actifs agricoles on peut, soit les ignorer, soit ajouter aux actifs agricoles une part de ces autres professions égale à la proportion de ruraux (connue par ailleurs : Le Mée [1989]), soit leur ajouter une part égale à la proportion des agriculteurs dans l'ensemble des actifs (hors autres professions). Ceci se fait par département suivi d'une addition. D'où trois estimations (France entière) des actifs agricoles une basse, une haute et la troisième intermédiaire : respectivement 135 937, 183 649, 176 074 que l'on rapproche de la population rurale en 1821 (24 772 000) après avoir multiplié par 3 pour avoir une estimation pour les jeunes de 18-20 ans.*

*(7) Remarquons par ailleurs que l'accord des résultats fondés sur ces conscrits avec ceux obtenus indépendamment à partir des familles TRA est très bon. Dans le premier cas, les actifs agricoles représentent entre 48,1 % et 64,9 % des jeunes (1819-1826) ; dans l'autre entre 41,2 % et 50,8 % des mariages à peu près à la même époque (1820-29), selon que l'on répartit ou non les non-déclarés.*

*Dans le premier cas on peut en déduire que l'ensemble des hommes actifs agricoles formaient de 23,0 % à 31,1 % de la population rurale ; dans l'autre entre 19,5 % et 24,0 %. Ceci tend à faire penser que la solution intermédiaire chez les conscrits (qui conduit à un taux de 29,8 %) n'est pas correcte et que la réalité est très proche de l'estimation basse, c'est-à-dire que les "autres professions" sont, pour l'essentiel, non agricoles.*

La population rurale sur laquelle ce taux est appliqué est issue soit des observations des recensements (M. Croze [1988]), soit des reconstitutions de R. Le Mée [1989]. Elle diffère donc quelque peu certaines années de celle figurant dans la récente « *Histoire de la population française* » (J. Dupâquier et alii [1988]). La série, ainsi que celle de la population totale, figurent en annexe.

Pour distinguer ensuite les hommes et les femmes au sein des actifs agricoles, la seule convention possible est de supposer un taux de féminité (rapport entre femmes et hommes) constant et égal à 54,73 %, ce qui est sa valeur de 1896 à 1911. Rappelons que cette hypothèse, faite par tranche d'âge pour la première partie du 20<sup>e</sup> siècle, ne paraissait pas contraire aux résultats des recensements de 1896 à 1936. De même, elle ne paraît pas contraire à ce que montrent les recensements du 19<sup>e</sup>. De 1856 à 1891 les taux de féminité *observés* dans les recensements sont certes très éloignés de ce qui est retenu ici (54,73 %), toujours pour la même raison des conventions de mesure de l'activité agricole. *Mais* ils ne sont pas trop différents entre eux. D'un recensement à l'autre, ils varient en effet de 26,7 % (1872) à 33,3 % (1886) et 5 fois sur 8 ils sont compris entre 29,6 % et 30,4 %.

### *Actifs agricoles au 19<sup>e</sup> siècle : contrôles des résultats*

Au total, le nombre d'actifs agricoles serait passé de 8,4 millions au début du 19<sup>e</sup> siècle (frontières actuelles) à un maximum de 9,3 millions au milieu du 19<sup>e</sup> siècle (frontières du Second Empire : comté de Nice, Savoie et Haute-Savoie exclus) et à 7,7 millions à la veille de la guerre de 1914-18 (frontières actuelles moins l'Alsace-Lorraine). Avant de commenter plus avant cette série, il convient de s'assurer que, non seulement elle est fondée sur une hypothèse plausible, mais que son ordre de grandeur lui-même est plausible.

Les recensements dénombraient, de 1856 à 1891, la *population vivant de l'agriculture*, concept abandonné par la suite, mais qui n'a pas été utilisé ici jusqu'à maintenant (8). Il peut donc servir à apprécier la plausibilité de l'estimation que nous avons obtenue. La démarche se déroule en trois temps :

- prolonger après 1891 (et, aussi rétropoler avant 1856) de façon tendancielle cette population vivant de l'agriculture ; on a retenu une loi logistique, forme fréquemment adoptée (et, il est vrai, critiquée) pour apprécier les évolutions de population ; plus précisément, c'est la proportion de cette population vivant de l'agriculture dans la population totale qui a été supposée suivre une loi logistique de taux-limites 80 % et 5 %. Ces deux taux ont

---

(8) *C'est à partir de cette population vivant de l'agriculture que J. Molinier [1977] estime le nombre de paysans. Mais nous ne croyons pas qu'on puisse se fonder sur le recensement de 1851 (où la définition de l'activité agricole est manifestement extensive) pour rapprocher l'estimation obtenue à ce moment de celles des recensements du 20<sup>e</sup> siècle, à partir de 1954. Du coup 14,3 millions d'actifs agricoles en 1851-1861, comme J. Molinier le suggère, semble nettement surévalué. Nous obtenons en fait, dans le concept actuel de l'activité agricole, 9,3 millions d'actifs agricoles vers 1850.*

été fixés a priori en se fondant sur des observations d'auteurs du 18<sup>e</sup> siècle pour l'un et sur la situation actuelle — part des ménages agricoles au recensement de 1982 — pour l'autre ;

- évaluer le rapport entre actifs agricoles et population vivant de l'agriculture en 1896 et 1901, les deux moments les moins éloignés de 1891, c'est-à-dire ceux pour lesquels le prolongement précédent est a priori le moins imprécis; (ces rapports sont en moyenne les suivants : hommes/population vivant d'activités agricoles : 30,54 % ; femmes/population vivant d'activités agricoles : 16,32 %) ;
- appliquer le rapport obtenu à la population vivant de l'agriculture mesurée dans les recensements de 1856 à 1891, et rétropolée avant 1856.

On tient donc pour constant sur tout le siècle le rapport entre actifs agricoles (selon la convention actuelle) et population vivant de l'agriculture. Pour apprécier cette hypothèse on peut faire état des éléments suivants.

Dans les recensements de 1856 à 1891 le rapport entre agriculteurs (tels qu'ils ont été dénombrés) et population vivant de l'agriculture est :

- chez les hommes d'abord croissant (1856-1876), puis décroissant (1876-1891) ;
- chez les femmes d'abord stable (1856-1871), puis croissant (1871-1886, 1891 faisant exception).

Estimer une régression linéaire (de médiocre qualité) conduit aux résultats suivants, où le coefficient du temps est positif mais non significatif à 1 % pour les hommes, positif mais non significatif à 5 % pour les femmes :

$$\begin{aligned} \text{agriculteurs/population} \\ \text{vivant de l'agriculture} = & 0,8946 \cdot 10^{-3}t - 1,3917 & R^2 = 0,59 \\ & (0,30 \cdot 10^{-3}) & (0,57) \end{aligned}$$

$$\begin{aligned} \text{agricultrices/ population} \\ \text{vivant de l'agriculture} = & 0,7447 \cdot 10^{-3}t - 1,2750 & R^2 = 0,46 \\ & (0,33 \cdot 10^{-3}) & (0,62) \end{aligned}$$

Retenir la constance de ces rapports sur la période n'est donc pas absurde. Au demeurant, tenir compte de la tendance dégagée dans ces deux régressions conduit à des résultats très peu plausibles.

Cette démarche qui a, elle aussi, une certaine fragilité (prolongement tendanciel : constance du rapport entre actifs agricoles et population vivant de l'agriculture) est *indépendante* de la première. Or elle conduit à des estimations très proches, qu'on regarde les écarts sur l'ensemble des actifs agricoles ou sur les seuls hommes (*tableau 2*).

Ceci est un résultat important, qui conforte notre estimation. En outre, et en dépit de sa propre fragilité, ce test de contrôle fondé sur la population vivant

2 Nombre d'actifs agricoles : contrôle pour quelques années du 19<sup>e</sup> siècle

En milliers

	Ensemble			Hommes		
	Série retenue	Série de contrôle	Recensement (rappel)	Série retenue	Série de contrôle	Recensement (rappel)
1806	8 379	8 700	--	5 415	5 670	--
1821	8 652	8 739	--	5 592	5 695	--
1831	9 122	9 021	--	5 895	5 879	--
1851	9 306	9 190	--	6 014	5 989	--
1866	9 245	9 183	7 501	5 975	5 985	5 272
1881	8 578	8 551	7 856	5 544	5 320	5 465
1891	8 392	8 170	7 219	5 424	5 358	5 036

Frontières du moment. Sur le mode d'établissement de la série de contrôle, voir le texte.

de l'agriculture peut être regardé comme un élément de présomption de plus à mettre à l'actif de l'hypothèse initiale de constance entre actifs agricoles et population rurale.

C'est pour le début du 19<sup>e</sup> siècle que l'écart est le plus grand : il est de 320 000 personnes, soit 3,8 % des actifs agricoles en 1806. Il est vrai que la série de contrôle est ici moins fiable, car elle est bâtie sur une population vivant de l'agriculture *reconstituée* et non observée. Que l'écart soit plus grand n'est donc ni étonnant ni alarmant. Cependant, on peut souhaiter rapprocher notre estimation pour le début du 19<sup>e</sup> siècle d'autres, issues des auteurs du temps.

La confrontation paraît a priori inquiétante. J.C. Toutain [1963] cite en particulier Expilly et Naveau en qui il a confiance et sur qui il se fonde pour estimer que le nombre d'hommes agriculteurs représente 16 % de la population totale au début du 19<sup>e</sup> siècle (en effet Naveau avance 15,5 % pour 1757 et Expilly 16 % pour 1778). Or l'estimation retenue ici conduit à 18,3 %.

En fait, ces auteurs ne dénombrent pas *l'ensemble* des hommes agriculteurs mais seulement les adultes, ou même, plus précisément, les « chefs de famille ». Les jeunes gens sont exclus de cette estimation, et peut-être une partie des vieillards (mais la mortalité de l'époque rend ceci moins grave). Lorsqu'on tient compte de cette différence conceptuelle, les deux mesures deviennent compatibles. En effet, on peut estimer qu'en 1806, le rapport Hommes agriculteurs/(Hommes agriculteurs de plus de 20 ans) s'établit à 1,157. Si l'ensemble des agriculteurs représente 18,3 % de la population, les seuls « adultes » en représentent alors  $18,1/1,157 = 15,8\%$  c'est-à-dire à peu près exactement la proportion de 16 % avancée par Expilly. Si on admet que les adultes ont plus de 25 ans et non pas plus de 20 ans, le même raisonnement conduit à  $18,1/1,352 = 13,5\%$ , c'est-à-dire plutôt à un *déficit* de paysans par rapport à ce qu'avance Expilly. Notons que la série de contrôle qui aboutit à 5 670 000 hommes paysans en 1806, soit 19,2 % de la population totale correspond à une part d'hommes adultes égale à 16,6 % (ou 14,2 %), ce qui serait également possible. Les deux rapports utilisés pour passer des hommes aux hommes adultes dans ce calcul ont été estimés ainsi : on les a établis pour le début du 19<sup>e</sup> siècle pour *l'ensemble* de la population totale, grâce aux estimations de L. Henry et Y. Blayo [1975], et l'on est passé aux seuls agriculteurs à partir de la clef de passage observée, en moyenne, de 1896 à 1911.



## COMBIEN D'ACTIFS NON AGRICOLES ?



**L**a reconstitution du nombre d'actifs non agricoles avant la seconde guerre mondiale repose sur la même démarche que celle des actifs agricoles. Elle s'est faite en deux temps :

- d'abord de 1896 à 1946, en reprenant les résultats des recensements (celui de 1896 ayant été modifié selon la correction proposée par J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972]) ;
- puis avant 1896 où il faut énoncer une hypothèse.

L'hypothèse de reconstitution est la suivante :

- *le rapport entre femmes actives non agricoles et population urbaine est constant durant tout le 19<sup>e</sup> siècle ;*
- *le rapport entre hommes actifs non agricoles et population urbaine est constant jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle puis décroît jusqu'à la première guerre mondiale.*

A nouveau cette double hypothèse est simple et à nouveau elle est robuste.

Aucune des tentatives conduites pour l'ébranler n'est couronnée de succès. D'abord elle est vraie de 1896 à 1911 ; ensuite les recensements du 19<sup>e</sup> siècle ne la contredisent pas ; enfin sur la première partie du siècle les seuls indices dont on dispose (mariages issus des « enquêtes TRA » et conscrits des années 1820) ne la contredisent pas non plus.

Contrairement aux actifs agricoles, on distingue donc hommes et femmes, et la reconstitution est conduite séparément. L'hypothèse de reconstitution est en outre plus complexe. En effet, dans le cas précédent, les actifs agricoles étant (pratiquement) tous à la campagne, le rapport entre les deux concepts est assez naturel. Ici, le lien conceptuel entre numérateur et dénominateur est beaucoup plus lâche puisqu'il y a certes des actifs non agricoles en ville (communes de plus de 2 000 habitants agglomérées au chef-lieu, rappelons-le), mais il y en a aussi beaucoup dans les communes rurales. Selon les auteurs, l'industrie rurale a été importante jusque vers 1860 ou 1880. Nous avons vu P. Ariès dater la cassure dans le tissage à domicile du traité franco-anglais (1860). Y. Lequin [1983a] semble la dater un peu plus tard : « Faut-il rappeler que jusqu'aux années 1880 au moins, une bonne part de l'industrialisation française se fait précisément en dehors des villes ». Quel que soit le début de son déclin, l'industrie rurale rend le lien conceptuel entre actifs non agricoles d'une part et population urbaine d'autre part, complexe.

Pour expliciter ce lien, il est utile de commencer par les femmes. Supposer à la fois les deux hypothèses : stabilité du rapport actives agricoles/population rurale (chapitre précédent) et stabilité du rapport actives non agricoles/population urbaine a la conséquence suivante : le taux d'activité des femmes est une

fonction linéaire du taux d'urbanisation (les ordres de grandeur observés des paramètres rendent cette fonction croissante). Ainsi tout se passe comme si l'on pouvait admettre un développement de l'activité féminine parallèle à l'urbanisation. Il se trouve d'autre part qu'au 19<sup>e</sup> siècle le taux d'urbanisation (proportion de population urbaine) suit exactement (du moins des années 1830 à la première guerre mondiale) une fonction linéaire du temps (*I*). Ainsi, comme les deux hypothèses initiales sont à peu près justes, le taux d'activité des femmes s'accroît de façon linéaire avec le temps durant la majeure partie du 19<sup>e</sup> siècle. Il va de soi que ce type de relation ne saurait valoir sur très longue période et que d'autres formes de relation entre taux d'activité féminine et taux d'urbanisation étaient concevables. A nouveau la simplicité, parce qu'elle n'était pas trop fautive, a été préférée.

Le cas des hommes s'en déduit aisément : dans la première partie du 19<sup>e</sup> siècle, le taux d'activité des hommes, si les deux hypothèses sur les deux rapports sont justes, évolue, lui aussi, parallèlement à l'urbanisation. Puis à partir d'un certain moment — à peu près au milieu du siècle — il évolue moins vite. Si pour illustrer un type possible d'évolution dans la 2<sup>e</sup> partie du 19<sup>e</sup> siècle, on admet que la diminution du rapport hommes actifs non agricoles/population urbaine est linéaire avec le temps, le taux d'activité des hommes évolue, lui, de façon parabolique.

Au total, si les hypothèses de départ sont exactes — et elles le sont en première approximation —, elles ont pour conséquence d'abord un *parallélisme* entre l'évolution du taux d'activité global en France et l'urbanisation, puis une *divergence*, progressive, la croissance du taux d'activité ne suivant plus l'urbanisation. Voici une façon de mesurer l'effet — sensible — de ce décrochement progressif : selon nos estimations le taux d'activité global passe de 46,6 % en 1851 à 51,3 % en 1911. S'il était resté parallèle à l'urbanisation il se serait établi à environ 55 % à cette dernière date.

Cela étant, cette hypothèse de reconstitution conduit-elle à une estimation plausible ? Deux confrontations ont été conduites.

D'abord notre estimation a été rapprochée de ce qui peut être déduit de la *population vivant des activités industrielles et tertiaires*, concept mesuré dans les recensements de 1856 à 1891. L'écart est faible ; environ 200 000 personnes (3 % des actifs non agricoles) durant la deuxième partie du 19<sup>e</sup> siècle, un peu plus avant (mais jusqu'en 1850, la série de contrôle est elle-même plus fragile).

Ensuite, un rapprochement direct avec le nombre d'actifs tiré des recensements montre que notre estimation est nettement supérieure, et c'est d'ailleurs un des intérêts de ce travail : les actifs non agricoles sont, au 19<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus nombreux que ce qu'on croyait jusqu'alors. Par exemple, l'écart est de 1,4 millions de personnes en 1866 (nos estimations : 9,07 millions ; recensement : 7,64). Est-il possible que les recensements du 19<sup>e</sup> siècle aient autant sous-

(1) La régression linéaire est la suivante, de 1831 à 1911, où *Pu* est exprimé en % et *t* est l'année (écart-type entre parenthèses) :

$$Pu = 0,2962 t - 522,58 \quad R^2 = 0,997 \\ (0,0041) \quad (7,67)$$

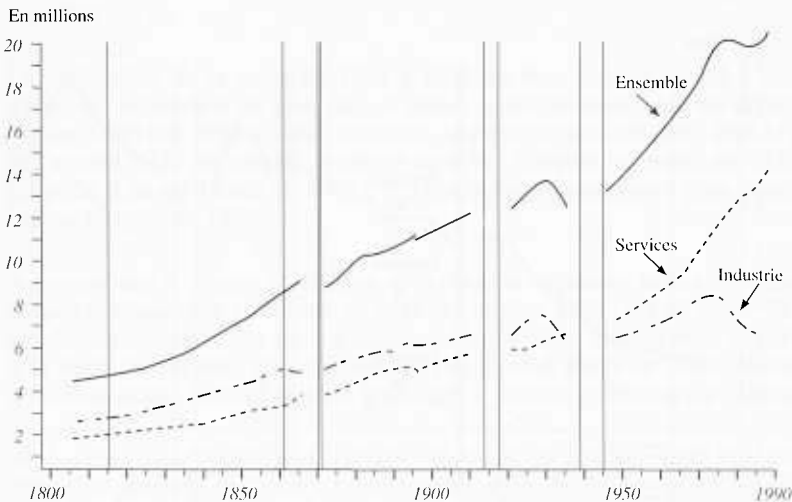
estimé la population active non agricole ? Une analyse un peu détaillée conduit à penser effectivement que la sous-estimation des recensements a pu facilement aller jusqu'à 1,1 million. A nouveau ceci fournit un ordre de grandeur de l'incertitude de notre estimation : peut-être 300 000 personnes, c'est-à-dire 3-3,5 % des actifs non agricoles.

Les actifs non agricoles, une fois estimés, ont été partagés entre industrie (y compris artisanat et bâtiment) et services. Découpage grossier mais pas trop difficile à mettre en œuvre sur très longue période, et qui est indispensable pour enrichir l'analyse.

Notre reconstitution recouvre les chômeurs mais ce n'est qu'à partir de 1896 qu'on peut les isoler et donc distinguer emploi et population active. La distinction a parfois une certaine importance quantitative, même avant 1973. Les évolutions présentées ici sont fondées sur la population active avant 1896 et l'emploi depuis cette date.

### L'EMPLOI INDUSTRIEL : 2,6 MILLIONS EN 1806, 8,3 EN 1974, 6,5 AUJOURD'HUI

Dès le début du 19<sup>e</sup> siècle, le nombre d'actifs non agricoles augmente, ce qui ne surprend pas (*graphique 1*). Au lieu de commenter cette évolution, il est préférable d'introduire tout de suite la distinction entre industrie et services.



**1** Actifs non agricoles<sup>(1)</sup> dans l'industrie<sup>(2)</sup> et les services

(1) Actifs non agricoles jusqu'en 1896, emploi non agricole en 1896 et après.

(2) Y compris bâtiment.

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

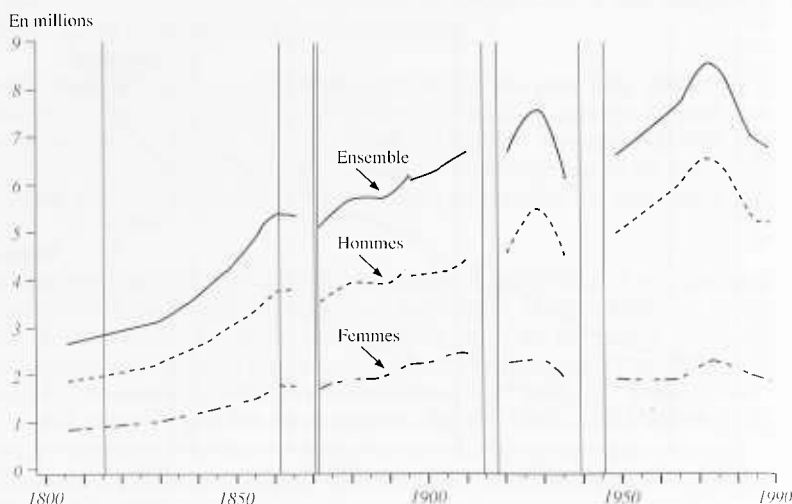
2,6 millions d'actifs « industriels » — c'est-à-dire comprenant les artisans, l'industrie, le bâtiment — en 1806 ; 6,5 millions à la veille de la guerre de 1914 ; 7,2 millions à son maximum entre les deux guerres (1931) ; 8,3 millions à son maximum historique (1973) et 6,5 millions aujourd'hui. Ces quelques points de repère montrent assez que, selon cette reconstitution, c'est au 19<sup>e</sup> siècle que la croissance de l'emploi industriel a été la plus soutenue (graphique 2).

« Un certain consensus s'est établi il y a quelques années pour situer autour de 1835, sinon la « révolution industrielle » en France, au moins le principal « décollage » de notre croissance économique » (M. Agulhon [1983]). C'est pour cette raison que 1831 a été retenu comme une date importante de notre périodisation : de 1831 à 1866 la croissance de l'emploi industriel a été très forte (1,4 % l'an, à frontière stable), tranchant avec l'évolution antérieure (0,8 % l'an de 1806 à 1831). Le *rythme* est plus élevé sous la Monarchie de Juillet que sous le Second Empire (même si on se limite à la première décennie de ce dernier). En termes de nombre de créations nettes d'emploi industriel (ou artisanal) cependant, il y en a autant de 1851 à 1866 que de 1831 à 1846. Sur l'ensemble des trente-cinq années, 59 000 emplois industriels (nets) ont été créés par an : la progression est considérable.

Ce décollage industriel a pris appui sur des pôles géographiques et sectoriels.

Pôles géographiques : « En 1845, les 3 départements du Rhône, du Nord, et de la Seine-Maritime emploient près du tiers des ouvriers de la France de province et produisent plus de 30 % de la valeur ajoutée industrielle. Si on y ajoute les ouvriers des départements des Ardennes, de la Loire, de la Loire-Atlantique et du Haut-Rhin, c'est 45 % de l'emploi industriel total qui se localise dans ces départements (...). Il suffit donc de 11 départements pour atteindre la moitié de l'emploi ouvrier et de 8 départements pour produire plus

## 2 Actifs et actives dans l'industrie<sup>(1)</sup>



(1) Actifs industriels jusqu'en 1896, emploi industriel en 1896 et après. Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

de la moitié de la valeur ajoutée (Seine exclue) » (M. Kergoat [1989]). En vingt ans cette forte concentration spatiale a peu varié, le développement de l'industrie s'effectuant à travers une extension des zones industrialisées. « En 1865, 5 départements (Nord, Rhône, Seine-Maritime, Loire et Haut-Rhin) emploient le tiers des ouvriers et produisent 45 % de la valeur ajoutée de province (...). Il faut désormais 13 départements pour atteindre 50 % de l'emploi ouvrier, alors que 8 suffisent pour obtenir 50 % de la valeur ajoutée » (2).

Pôles sectoriels : au début du décollage, l'industrie textile est la principale activité, avec, toujours en se limitant à la province et hors bâtiment, 60 % des ouvriers et 50 % de la valeur ajoutée industrielle. Vingt ans après, les proportions sont assez proches (50 % et 54 %), le textile est toujours l'industrie dominante. Mais d'autres activités se sont développées plus rapidement : les mines, le cuir, le bois, la chimie, la métallurgie et la construction mécanique surtout qui occupent en 1865 une place appréciable (14 % de l'emploi ouvrier). L'agro-alimentaire également pèse d'un grand poids, tant en 1845 (11 %) qu'en 1865 (12 %).

A partir du début des années 1860 la croissance de l'emploi industriel se ralentit très sensiblement : 0,6 % l'an jusqu'en 1896 soit, sur le territoire amputé de l'Alsace-Lorraine, une création annuelle nette de 30 000 emplois industriels par an : sur ces 30 ou 35 ans de ralentissement (1861 ou 1866-1896), deux fois moins d'emplois industriels ont donc été créés qu'au cours des 35 années du décollage. Il est vraisemblable que le (trop) lent exode agricole soit aussi dû à ce faible développement, donc cette faible attraction de l'industrie. Les quinze ans qui suivent voient une certaine reprise (+ 40 000 emplois industriels par an), mais ce n'est guère qu'après la première guerre mondiale que l'on retrouve des taux proches de ceux du décollage : 1,2 % l'an de 1921 à 1931 ce qui, vu le développement de l'industrie française à cette époque, représente des niveaux de création nette d'emplois industriels inconnus jusqu'alors : + 81 000 par an.

La profondeur de la chute de 1931 à 1936 est bien connue : — 1,3 million d'emplois industriels en cinq ans. A aucun autre moment, sauf au début des années 1980 (de 1983 à 1985) une telle ampleur ne sera atteinte. Tout le gain des années 1920 est annulé, et même au-delà : l'emploi industriel en 1936 est inférieur à ce qu'il était en 1921 ; il s'établit, sur un territoire plus grand, au niveau de celui de 1896.

Au cours des « Trente glorieuses », rythme et créations nettes d'emploi se situent pratiquement au niveau de ceux des années 1920 : 1,1 % soit + 78 000 emplois industriels par an. La chute est immédiate et profonde dès 1974, à la suite du premier choc pétrolier ; elle s'étend jusqu'en 1987, elle aussi annulant pratiquement tout le gain des « Trente glorieuses » : l'emploi

(2) Les deux enquêtes industrielles de 1841-45 et 1861-65 sont imprécises mais n'empêchent sans doute pas ce type de constatation structurelle. Elles ont porté sur la province. Pour la seconde période, le constat peut être complété par une enquête parallèle de la chambre de Commerce de Paris. A cette date la Seine emploie 13 % des ouvriers de l'industrie (contre, à titre de comparaison, 8 % pour chacun des deux départements du Nord et du Rhône).

industriel aujourd'hui (6,5 millions d'emplois début 1990) n'excède guère celui de 1949, ... ni celui de 1921, ni celui de 1906.

D'un point de vue sectoriel, les transformations internes à l'industrie ont été, comme on le sait, profondes. La baisse relative des industries textiles, constatée dès le début du décollage, s'est poursuivie. J.C. Toutain [1963] classe les secteurs selon le rythme d'évolution de l'emploi sur très longue période (de 1789 à 1936) : en tête un groupe formé du papier, de la chimie, de la métallurgie — construction mécanique ; au milieu deux activités, énergie-industries extractives et bâtiment ; en queue le bois, les industries alimentaires et, surtout, les industries textiles.

Le mouvement s'est poursuivi. Aujourd'hui, en termes d'emploi, l'ensemble fonderie-construction mécanique est la principale branche (17,9 % de l'emploi industriel hors bâtiment), suivi de l'agro-alimentaire (12,6 %) et d'une branche nouvelle, la construction électrique et électronique (10,8 %). Les industries textiles n'occupent plus que 8 % des emplois industriels, talonnées par le matériel de transport terrestre, le papier et l'imprimerie.

Ainsi, en 150 ans, le paysage est bouleversé (*tableau 1*). Ce profond remaniement des branches s'est accompagné d'un changement très important dans la répartition entre hommes et femmes. Tout au long du 19<sup>e</sup> siècle la part des femmes est élevée et augmente même de 30 % des emplois industriels à 35 % à la veille de la guerre de 1914-18. Durant toutes ces décennies, elle est plus faible, certes, que la part des femmes dans les services, mais d'assez peu (par exemple 35 % contre 38 % en 1911).

Après la première guerre mondiale tout change : les femmes sont, proportionnellement, de moins en moins nombreuses dans l'industrie (sauf depuis 15 ans où la proportion s'est stabilisée), alors qu'elles sont de plus en plus nombreuses dans les services. Aujourd'hui l'écart est très important : 25 % des emplois industriels sont occupés par des femmes, un sur quatre ; 50 % des emplois tertiaires, un sur deux.

## SERVICES : L'EXPLOSION DEPUIS 40 ANS

En 150-200 ans l'importance respective des différentes industries a profondément changé, mais le contenu du poste « services » encore plus. Formé pour une large part des domestiques non agricoles au début du 19<sup>e</sup> siècle, il contient néanmoins déjà des emplois des commerces, des entreprises de transport (diligences), des activités administratives. L'analyse sur très longue période a certes moins de sens que pour l'agriculture et l'industrie, mais elle n'est peut-être pas entièrement illégitime (*graphique 3*).

Dès la Restauration, semble-t-il, la croissance de l'emploi dans les services décolle, et elle ne s'interrompra plus : d'abord à un rythme soutenu (1,4 % l'an) puis, à partir de 1881 et jusqu'à la seconde guerre mondiale, plus lentement



En %

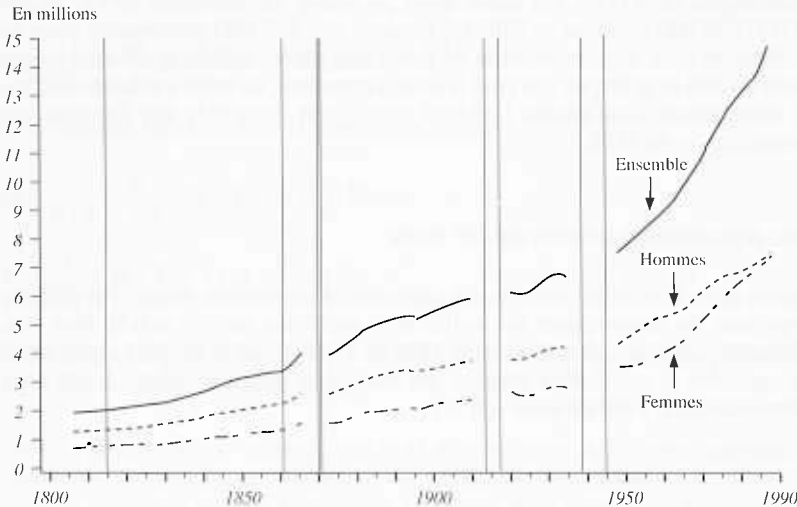
**1** Structure de l'emploi industriel au début de l'industrialisation et aujourd'hui

	Province			France
	1845	1865(1)	1988	1988
IAA	10,7	11,9	14,0	12,6
Energie	2,1	4,5	5,1	5,6
Transformation des métaux	0,3	0,7	3,9	3,4
Matériaux de construction	8,4	8,9	3,4	3,1
Verre	1,4	1,6	1,2	1,2
Chimie, pharmacie	0,7	1,4	5,6	6,4
Fonderie, construction mécanique	10,9	13,5	18,8	17,9
Matériel de transport terrestre	—	0,3	7,1	7,4
Construction navale, armement	0,4	0,9	3,4	3,9
Textile, habillement	60,4	48,6	8,6	8,0
Cuir	1,9	3,2	1,9	1,6
Bois et industries diverses	1,0	1,9	7,3	6,7
Papier, imprimerie	1,9	2,6	5,9	7,2
Construction électrique-électronique et biens d'équipement ménager	—	—	8,9	10,8
Caoutchouc et matières plastiques	—	—	4,9	4,4
Industrie (hors bâtiment)	100,0	100,0	100,0	100,0

(1) sans la ville de Lyon

Sources : 1845 et 1865, M. Kergoat [1989] qui a traduit les résultats des enquêtes industrielles de ces deux dates dans la nomenclature actuelle d'activités. 31/12/1988, estimations de l'emploi de l'INSEE, (B. Jazet et J. Solcilhavoup, [1990]).

**3** Actifs et actives dans les services<sup>(1)</sup>



(1) Actifs tertiaires jusqu'en 1896, emploi tertiaire en 1896 et après. Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

(0,9 % l'an) car c'est à partir des années 1880 que s'amorce irrésistiblement la baisse du nombre de domestiques (au début des hommes domestiques seulement : chapitre 4). Depuis 1945 en revanche, il s'agit, comme on le sait, d'une explosion : l'emploi dans les services a pratiquement doublé en 40 ans, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen extrêmement élevé : 1,7 %, soit + 175 000 emplois par an. L'analyse de cette évolution, souvent faite, n'a pas été détaillée ici (voir par exemple M. Braibant [1982]).

## LES ACTIFS NON AGRICOLES : ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Evaluer les actifs non agricoles rencontre des difficultés analogues à celles que soulève l'estimation des paysans : les recensements sont de qualité diverse et les conventions de mesure ont varié. Les conséquences sont ici cependant moins graves, mais il est certain que les résultats anciens (ceux du 19<sup>e</sup> siècle, y compris celui de 1896) sont sous-estimés. En revanche, au 20<sup>e</sup> siècle, rien ne permet de conclure avec certitude à une sous-estimation. Aussi, pour les années 1901 à 1946, les estimations d'actifs non agricoles retenues (qui comprennent les militaires du contingent) sont celles des recensements.

Le recensement de 1896, parce qu'il fut le premier où furent mis en application les nouveaux principes, ceux qui s'appliqueront jusqu'en 1936, a notablement sous-estimé la population active. A tout âge les taux d'activité sont beaucoup plus faibles que ceux des années ultérieures (1901, 1906), sans que ceci soit justifié. D'où la nécessité de relever les résultats. C'est la correction proposée par J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972] qui a été retenue. Elle revient à augmenter le nombre d'actifs non agricoles en 1896 de 1 086 000 (812 000 hommes et 274 000 femmes). L'ampleur de la correction masculine vient de ce que les résultats bruts du recensement de 1896 ne comprennent pas le contingent (450 000). On aurait aussi pu retenir la correction de J.F. Royer [1975] (750 000 hommes et 240 000 femmes soit 990 000 personnes), mais sa rectification pour sous-estimation ne porte que sur les moins de 25 ans, ce qui a paru un peu trop limité. On peut retenir, cependant, de cette variante qu'il y a une incertitude d'au moins 100 000 actifs non agricoles sur l'estimation — rectifiée — de 1896.

### *Actifs non agricoles et population urbaine au 19<sup>e</sup> siècle*

Comme pour la relation entre actifs agricoles et population rurale, l'hypothèse permettant de reconstituer les actifs non agricoles au 19<sup>e</sup> siècle doit être déduite des résultats observés entre 1896 et 1911. C'est le rapport entre actifs non agricoles et population urbaine qui semble se prêter le mieux à une telle généralisation. Il s'établit ainsi (en %) :

	1896	1901	1906	1911
Hommes	47,9	46,3	45,8	45,2
Femmes	25,9	26,0	26,5	25,7

Sur cette base, l'hypothèse est la suivante. Au cours du 19<sup>e</sup> siècle,

- le rapport entre femmes actives non agricoles et population urbaine est resté stable ;
- le rapport entre hommes actifs non agricoles et population urbaine a diminué, au moins pendant une partie du siècle ; plus précisément, des indices complémentaires inciteront à postuler qu'il a baissé sur la seconde partie du siècle, et est resté stable sur la première.

Comme il est dit au début du chapitre, ces hypothèses de départ ont pour conséquence d'abord un *parallélisme* entre l'évolution du taux d'activité global en France et l'urbanisation, puis une *divergence* progressive, la croissance du taux d'activité ne suivant plus l'urbanisation.

On a en effet de façon formelle les relations suivantes :

Soit A le nombre d'actifs, AA le nombre d'actifs agricoles, ANAR le nombre d'actifs non agricoles en campagne, AU le nombre d'actifs en ville (supposés non agricoles), ANA les actifs non agricoles (ANA = ANAR + AU), PT la population totale, PU la population urbaine, PR la population rurale, Pu le taux d'urbanisation. Les indices h (f) indiquent qu'on raisonne sur les hommes (les femmes), l'absence d'indice sur le total.

Les hypothèses sont les suivantes :  $\frac{AAf}{PR} = af$  ;  $\frac{AAh}{PR} = ah$

$$\frac{ANAf}{PU} = bf$$
 ;  $\frac{ANAh}{PU} = H(t)$  où, avant 1850,  $H(t) = bh$  et après 1850,  $H'(t) < 0$

Les taux d'activité s'écrivent :

$$taf = \frac{Af}{PTf} = \frac{1}{f} (af (1-Pu) + bfPu) \text{ où } f = \frac{PTf}{PT}$$

est la part des femmes dans la population totale

$$tah = \frac{Ah}{PTh} = \frac{1}{1-f} (ah(1-Pu) + H(t) Pu)$$

$$ta = \frac{A}{PT} = a(1-Pu) + (bf + H(t)) Pu \quad \text{où } a = ah + af$$

Si on leur ajoute l'évolution  $Pu = kt + k'$  ( $k > 0$ ), les énoncés précédents se lisent directement sur ces formules.

Cette hypothèse d'une relation stable et simple entre actifs non agricoles et population urbaine (constante chez les femmes, constante puis décroissante chez les hommes) est-elle admissible ? Comme dans le cas de l'agriculture, il faut passer en revue les éléments disponibles. Ce sont d'ailleurs les mêmes, à l'exception des enquêtes agricoles.

D'abord *les recensements*. Le rapport entre actives non agricoles et population urbaine varie sans tendance significative d'un recensement à l'autre (de 1856 à 1911), tandis que celui entre les hommes actifs non agricoles et population urbaine décroît significativement (*graphique 4*)(3). Autrement dit, les recensements de la 2<sup>e</sup> partie du 19<sup>e</sup> siècle donnent, à travers des fluctuations aléatoires, exactement le même message que ceux de 1896 à 1911, message sur lequel notre hypothèse repose.

Second élément, les *familles TRA*. Formons les rapports jeunes mariées actives non agricoles/population urbaine, jeunes mariés actifs non agricoles/population urbaine et déduisons de ce dernier une estimation du rapport hommes actifs non agricoles/population urbaine (*tableau 2* et *graphique 5*).

Avant 1850 ou 1860, l'ampleur des non-déclarations chez les jeunes femmes rend l'analyse difficile. Si l'on privilégie, néanmoins, l'hypothèse selon laquelle ces jeunes femmes qui n'ont pas déclaré de profession étaient inactives, le rapport qui nous intéresse commence par croître puis se stabilise puis est plus faible à la fin du siècle. Au total, la stabilité sur la seconde partie du siècle — celle où les non-déclarations sont moins nombreuses — est visible et ne peut être réfutée économétriquement, mais l'analyse est incertaine : sur les 10 points (1800-1900), le coefficient du temps n'est pas significatif à 10 % ; sur les 5 points de la deuxième partie du siècle (1850-1900), il l'est davantage (mais il ne l'est pas à 1 %).

Chez les hommes, en revanche, les conclusions paraissent plus sûres : sur la seconde partie du siècle, le rapport diminue en effet, comme on s'y attendait.

En revanche, il est à peu près stable sur la première partie. Ainsi le seul indice dont on dispose incite à retenir, pour les hommes, la même hypothèse que pour les femmes jusque vers 1850.

(3) Voici les régressions effectuées, sur différentes périodes (significatif à 10 % : \*, à 5 % : \*\*, à 1 % : \*\*\*), *D* étant une indicatrice = 1 si *t* > 1891, 0 sinon.

#### Femmes

$$1856-1891 : \text{act.non agricoles/pop.urbaîne} = -0,16 \cdot 10^{-3} t + 0,5265 \quad R^2 = 0,03$$

$$1856-1911 : \text{act.non agricoles/pop.urbaîne} = -0,15 \cdot 10^{-3} t + 0,0428^{***} D + 0,5065 \quad R^2 = 0,82$$

$$1866-1891 : \text{act.non agricoles/pop.urbaîne} = -0,45 \cdot 10^{-3} t + 1,07 \quad R^2 = 0,12$$

$$1866-1911 : \text{act.non agricoles/pop.urbaîne} = -0,36 \cdot 10^{-3} t + 0,0467^{***} D + 0,9025 \quad R^2 = 0,84$$

$$1876-1911 : \text{act.non agricoles/pop.urbaîne} = -1,15 \cdot 10^{-3} t + 0,0588^{***} D + 2,3827^* \quad R^2 = 0,89$$

#### Hommes

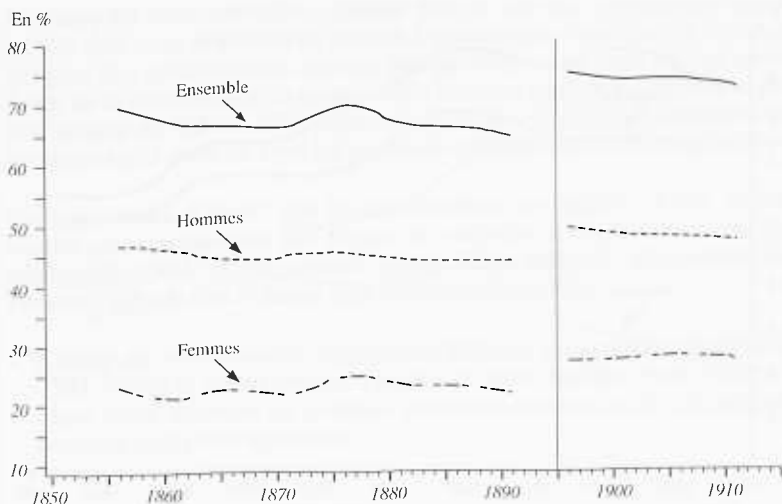
$$1856-1891 : \text{act.non agricoles/pop.urbaîne} = -1,05 \cdot 10^{-3} t + 2,4158^{***} \quad R^2 = 0,81$$

$$1856-1911 : \text{act.non agricoles/pop.urbaîne} = -1,13 \cdot 10^{-3} t + 0,0550^{***} D + 2,5568^{***} \quad R^2 = 0,89$$

$$1866-1891 : \text{act.non agricoles/pop.urbaîne} = -0,72 \cdot 10^{-3} t + 1,782^{**} \quad R^2 = 0,55$$

$$1866-1911 : \text{act.non agricoles/pop.urbaîne} = -0,95 \cdot 10^{-3} t + 0,0514^{***} D + 2,2281^{***} \quad R^2 = 0,88$$

$$1876-1911 : \text{act.non agricoles/pop.urbaîne} = -1,56 \cdot 10^{-3} t + 0,0616^{***} D + 3,3724^{***} \quad R^2 = 0,96$$



4 Part des actifs non agricoles dans la population urbaine

Sources : Recensements de population de 1856 à 1891 ; nos estimations de non agriculteurs (pour le numérateur) et population urbaine des recensements (pour le dénominateur) de 1896 à 1911. Le trait symbolise la rupture de série.

Décennie	Estimations à partir de l'échantillon (milliers) (1) (2)			Population urbaine (en milliers) (1) (2)	Rapports à la population urbaine (en %)		
	Hommes actifs non agricoles s'étant mariés (3)		Femmes actives non agricoles s'étant mariées (3)		Jeunes mariés déclarés actifs non agricoles	Jeunes mariées déclarées actives non agricoles	Ensemble des hommes actifs non agricoles (estimation) (4)
	(a)	(b)	(c)				
1800-09	792	971	230 (981)	5 578	1,42 - 1,74	0,41	73,00 - 89,54
1810-19	905	1 164	320(1 135)	6 020	1,50 - 1,93	0,53	71,55 - 92,06
1820-29	980	1 208	415(1 001)	6 553	1,49 - 1,84	0,63	74,59 - 91,99
1830-39	1 179	1 396	624(1 048)	7 329	1,61 - 1,90	0,85	78,41 - 92,84
1840-49	1 327	1 567	699(1 026)	8 593	1,54 - 1,82	0,81	76,15 - 89,94
1850-59	1 335	1 609	774(1 073)	10 028	1,33 - 1,60	0,77	65,64 - 79,11
1860-69	1 496	1 700	923(1 178)	11 597	1,29 - 1,47	0,80	62,58 - 71,13
1870-79	1 567	1 762	937(1 176)	12 471	1,26 - 1,41	0,75	61,15 - 68,74
1880-89	1 567	1 743	908(1 116)	14 336	1,09 - 1,22	0,63	56,36 - 62,69
1890-99	1 693	1 881	963(1 198)	15 646	1,08 - 1,20	0,62	55,06 - 61,16

2 Actifs non agricoles « issus » de l'échantillon des mariages TRA et population urbaine

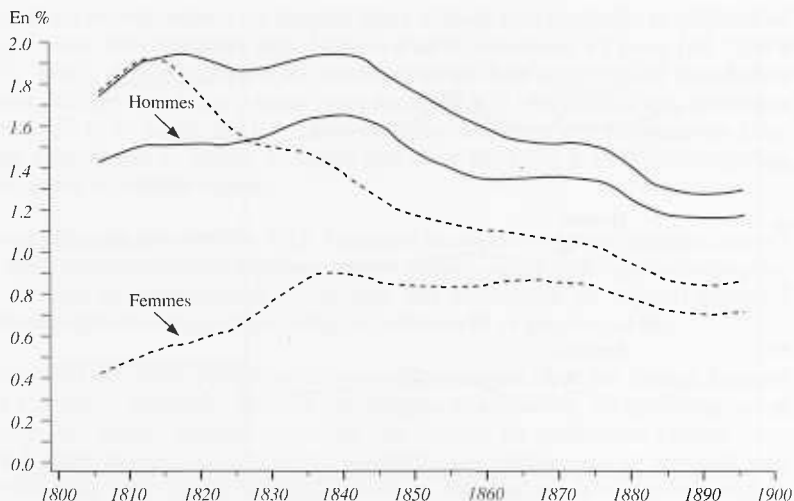
1) Estimations dans le territoire actuel, en milliers.

2) Ce sont les hommes et les femmes actifs non agricoles s'étant mariés dans la décennie. En revanche la population urbaine est observée à un moment de la décennie (1806 ; 1836 ; 1846 ; 1876 ; 1896, et demi-somme (1821 + 1831)/2 et (1806 + 1821)/2).

3) Il y a deux estimations des jeunes hommes et des jeunes femmes mariés actifs non agricoles selon que l'on répartit ou non les non-déclarés. Pour les jeunes femmes mariées la solution la plus raisonnable est la première, celle où toutes les non-déclarées sont considérées comme inactives (l'autre figure donc entre parenthèses) et le rapport à la population urbaine est fondé sur elle.

4) Le passage des jeunes hommes mariés aux hommes actifs non agricoles se fait décennie par décennie par le coefficient hommes en âge de travailler/nombre de mariages. Les deux estimations obtenues à partir des colonnes (a) et (b) sont ensuite divisées par la population urbaine pour obtenir l'intervalle présenté.

**5** Part des jeunes mariés actifs non agricoles dans la population urbaine



Notes : En traits pleins, hommes ; en traits pointillés, femmes. Dans chaque cas on a une bande résultant du fait qu'un certain nombre de jeunes mariés n'ont pas déclaré leur profession ; la ligne du bas est obtenue en ne retenant que les déclarations de profession effectives, celle du haut est obtenue après leur avoir ajouté les non-réponses (réparties proportionnellement). La largeur de l'intervalle chez les femmes provient du grand nombre de femmes n'ayant pas déclaré leur profession.

Sources : Mariages issus des familles TRA pour le numérateur ; population urbaine estimée par Le Méc [1989] ou tirée des recensements pour le dénominateur.

Troisième élément, la comparaison entre conscrits des années 1820 et jeunes du recensement de 1901. L'ampleur des « autres professions » chez les conscrits rend l'observation des années 1820 imprécise. Selon la façon de les considérer, les jeunes non agricoles de 18 à 20 ans représentent de 3,7 % à 6,0 % de la population urbaine ; en 1901, ils en représentent 3,5 %. Estimons, à partir de ces jeunes, l'ensemble des hommes actifs non agricoles et rapportons cette estimation à la population urbaine : le rapport est sûrement compris entre 51,8 % et 84,4 % dans les années 1820, alors qu'il est égal à 46,3 % en 1901. A nouveau la conclusion est indiscutable : le rapport entre hommes actifs et population urbaine est plus élevé sous la Restauration que sous la Troisième République (4).

(4) La largeur des fourchettes pour 1820 vient de l'ampleur du regroupement « autres professions », sans autre indication. Le point haut est obtenu en les considérant comme toutes non agricoles ; le point bas en n'en retenant qu'une part (égale à la part de la population urbaine) ; un point intermédiaire est obtenu en appliquant une autre part (égale à la part de l'ensemble professions non agricoles dans l'ensemble agricole plus non agricole). Ces différentes estimations se font par département puis sont sommées. Elles s'élevèrent respectivement à 123 484, 75 772 et 83 447 jeunes gens de 20 ans.

A nouveau, il faut souligner la bonne concordance entre ces données venant des conscrits et celles venant des mariages TRA. Entre 26,8 % et 43,7 % (29,5 % selon le point intermédiaire) des conscrits exercent une profession non agricole en 1819-26. A la même époque (1820-29), entre 39,9 % et 49,2 % des jeunes mariés sont dans ce cas. A partir des conscrits on peut déduire que l'ensemble des hommes actifs non agricoles représentaient entre 51,8 % et 84,4 % de la population urbaine (57,0 % selon le point

La cause est donc entendue : comme dans le cas des agriculteurs, aucun des indices dont nous disposons ne conduit à rejeter notre hypothèse de départ. Reste que pour être opérationnelle, elle doit être spécifiée sur un point : il faut préciser la forme de la décroissance du rapport entre hommes actifs non agricoles et population urbaine de 1851 à 1891 (rappelons qu'avant 1851 c'est la constance qui est postulée et qu'à partir de 1896 les actifs non agricoles ont été estimés directement).

On conviendra d'abord que la décroissance est linéaire. Cette hypothèse simple est, compte tenu des plages de variation du rapport sur ces 40 ans, admissible. Quel rythme annuel retenir ? Des éléments disponibles on tire l'éventail suivant (les rythmes sont multipliés par 1000) :

- à partir des *recensements* (régressions linéaires et, quand la période dépasse 1891, variable dichotomique coupant à 1896, les taux pour 1896 à 1911 étant ceux obtenus en prenant pour numérateur notre estimation des hommes actifs non agricoles) :

1856-1891	- 1,054
1856-1911	- 1,129
1866-1891	- 0,717
1866-1911	- 0,954
1876-1891	- 1,363
1876-1911	- 1,561

- à partir des *mariages TRA* (régressions linéaires sur l'ensemble des hommes) :

1840-49 - 1890-99	Variante 1 : - 3,848
	Variante 2 : - 5,588
1850-59 - 1890-99	Variante 1 : - 2,737
	Variante 2 : - 4,435

- à partir des *conscrits de 1819-26 et des jeunes de 1901* :

Le rapport de 1819-26, appliqué à 1851 (éventail de 51,8 % à 84,4 %) rapproché de celui de 1901 (46,3 %) conduit à la fourchette de -1,10 à -7,62 par an.

Les deux indices (TRA et conscrits) incitent à retenir un rythme de décroissance élevé. Le raisonnement, pour choisir entre les rythmes fournis par les recensements, est alors le suivant :

*Suite de la note (4) :*

*intermédiaire). A partir des mariages TRA on aboutit à la fourchette de 74,6 % - 92,0 %. Toutes ces fourchettes se recouvrent substantiellement. A nouveau, comme dans le cas des actifs agricoles, les mariages TRA incitent à ne pas retenir comme plausible le point intermédiaire mais à considérer que la réalité est dans le haut de la fourchette, c'est-à-dire que l'essentiel des « autres professions » sont en fait non agricoles.*

- retenir les années 1896 à 1911, puisqu'on fait bien l'hypothèse d'une décroissance jusqu'à la guerre de 1914-18 ;
- ne pas retenir 1856 et 1861 puisqu'il n'y a pas, ces années- là, d'observation directe des actifs ;
- ne pas retenir non plus 1866 où la population active a été, notablement et notoirement, sous-estimée.

Ce raisonnement admissible conduit à retenir le rythme estimé sur la période 1876-1911 (avec une variable dichotomique sur 1896-1911). Or il est le plus élevé de tous, ce qui va bien dans le sens des indices fournis par les mariages TRA et les conscrits. Ce faisant, on a privilégié les enseignements des recensements sur ceux des mariages TRA, d'une part parce que ces derniers ne couvrent que les mariés, d'autre part parce qu'il s'agit d'un échantillon.

Ainsi, au total, nos estimations sont fondées sur un rapport entre hommes actifs non agricoles et population urbaine (exprimé en %) diminuant de 1.56 point par décennie de 1851 à 1891 (1851 : 54,5 % ; 1891 : 48,3 %).

### *Actifs non agricoles au 19<sup>e</sup> siècle : contrôles des résultats*

Selon cette reconstitution, le nombre d'actifs non agricoles aurait crû régulièrement sur tout le 19<sup>e</sup> siècle, de 4,5 millions en 1806 à 10,6 millions en 1891. Avant de distinguer entre industrie et services et d'analyser ces résultats il est utile d'apprécier leur qualité. Comme pour les actifs agricoles, davantage même car ici l'hypothèse de reconstitution est plus fragile, on ne saurait se contenter de tester l'hypothèse ; il faut aussi examiner si les ordres de grandeur auxquels elle conduit sont plausibles.

En premier lieu, on peut faire intervenir le concept de *population vivant d'activités industrielles ou tertiaires*, mesuré, on s'en souvient, de 1856 à 1891 et qui n'a pas été mis à contribution jusqu'à maintenant.

Le principe de la démarche est le même que pour les paysans : estimer une telle population pour 1896 et 1901 (et aussi pour les années précédant 1856) ; en déduire le rapport entre actifs non agricoles et cette population à ces deux dates ; appliquer ce rapport (en le maintenant constant) au 19<sup>e</sup> siècle. Il y a de multiples façons concrètes de s'y prendre. En particulier, sur le choix de la population de départ : estime-t-on des lois logistiques séparément (population vivant de l'industrie, des services,...) puis additionne-t-on les résultats ; ou raisonne-t-on globalement (mais alors inclut-on ou non les rentiers, les personnes vivant d'une profession inconnue,...) ; ou encore prend-on, sans estimer une loi logistique, le complémentaire de l'estimation de la population vivant de l'agriculture ? Après examen des différentes solutions, on a retenu la suivante : partir d'un concept global (population vivant de l'industrie, des services, et de profession non déclarée) pour éviter les problèmes de nomenclature et ajuster au rapport de cette population à la population totale une loi logistique de taux-limites 13 % et 78 %, paramètres issus d'éléments du 18<sup>e</sup> siècle et de la situation actuelle. Cette solution, comme les autres, mène au même



constat qualitatif : une population active non agricole considérable, nettement supérieure à ce qui est plausible. C'est parce que ce schéma a une faiblesse : l'hypothèse de constance entre les actifs non agricoles et la population vivant d'activités non agricoles, admissible dans le cas de l'agriculture, ne l'est pas autant ailleurs, notamment parmi les hommes. On peut alors, pour établir la série de contrôle, tenir compte du fait que ce rapport baisse (5).

Ainsi obtenue, la série de contrôle peut être rapprochée de l'estimation retenue (tableau 3). A nouveau, l'écart est faible, même s'il est un peu plus prononcé que dans le cas des actifs agricoles : au plus 200 000 personnes (environ 3 %

En milliers

	Ensemble			Hommes		
	Série retenue	Série de contrôle	Recensement (rappel)	Série retenue	Série de contrôle	Recensement (rappel)
1806	4 492	4 383	-	3 041	2 947	-
1821	4 940	5 173	-	3 344	3 449	-
1831	5 425	5 951	-	3 672	3 947	-
1851	7 357	7 545	-	4 980	4 956	-
1866	9 067	8 900	7 641	6 050	5 772	5 070
1881	9 945	9 927	8 634	6 534	6 384	5 663
1891	10 633	10 460	9 054	6 909	6 882	6 098

Frontières du moment. Sur le mode d'établissement de la série de contrôle, voir le texte.

3 Nombre d'actifs non agricoles : contrôle pour quelques années du 19<sup>e</sup> siècle

(5) Concrètement, l'estimation est la suivante :

Première étape, l'estimation de la loi logistique sur la part de la population vivant de l'industrie et des services (et de profession non déclarée) permet d'estimer cette population (pvnaes) pour 1896 et 1901. On fait alors la moyenne 1896-1901 des rapports hnages/pvnaes et fnages/pvnaes, où hnages et fnages sont les estimations retenues d'actifs non agricoles (et non les résultats bruts des recensements).

Deuxième étape, on définit la population vivant d'activités non agricoles (pvna) comme la différence entre la population totale et la population vivant de l'agriculture (pva). On a les régressions (sur 8 points, de 1856 à 1891) :

$$\text{hommes actifs non agricoles/pvna} = 0,9352 \cdot 10^{-3}t - 1,4315 \quad R^2 = 0,66$$

$$(0,28 \cdot 10^{-3}) \quad (0,52)$$

$$\text{femmes actives non agricoles/pvna} = 0,7224 \cdot 10^{-3}t - 1,1922 \quad R^2 = 0,41$$

$$(0,35 \cdot 10^{-3}) \quad (0,66)$$

Dans le cas des hommes, le coefficient du temps est pratiquement significatif à 1 % et il est légitime d'en tenir compte. Dans le cas des femmes, le coefficient n'est pas significatif à 5 % et en tenir compte est beaucoup plus discutable, mais on le retient néanmoins. Des régressions précédentes on déduit des estimateurs de hnag/pvna et fnag/pvna pour 1896 et 1901 dont on fait aussi la moyenne 1896-1901.

D'où, troisième étape, deux écarts (un pour les hommes, un pour les femmes) ajoutés pour 1891 et avant sur l'estimateur obtenu à partir des régressions. La série de contrôle est alors établie en appliquant ce taux estimé rectifié (par sexe) à la population vivant de l'industrie ou des services (ou de profession non déclarée) soit observée (pvna : 1856-1891), soit estimée (pvnaes : avant 1856).

des actifs non agricoles) au cours de la seconde partie du siècle, parfois un peu plus avant 1850 (mais c'est à un moment où la série de contrôle est plus fragile, car il n'y a pas eu de recensement pour observer la population vivant d'activités industrielles ou tertiaires). Plus que de remettre en cause l'estimation retenue, cette estimation donne un ordre de grandeur possible de l'imprécision de la reconstitution.

Cependant, une seconde confrontation doit avoir lieu, cette fois-ci avec les observations directes des actifs non agricoles, soit venant de recensements, soit, avant 1850, d'estimations reconnues. On retiendra principalement deux dates, 1866 et 1806 ; 1866 car c'est la première année où le recensement, même s'il a sous-estimé la population active, a utilisé une nomenclature d'activités assez détaillée et précise pour essayer de quantifier la sous-estimation ; 1806 car c'est environ à cette date que, pour le début du 19<sup>e</sup> siècle, J.C. Toutain [1963] et T. Markovitch [1966] ont avancé une estimation.

Les données du problème sont résumées dans ce petit tableau (exprimées en milliers) :

	1866	1806
Estimation retenue	9067	4492
Recensement (1866) ou Markovitch-Toutain (1806)	7641	3700-4700

Pour 1806, J.C. Toutain propose de retenir 1,9 millions d'actifs industriels, 1,8 millions de domestiques et quelques centaines de milliers, sûrement moins de 1 million, dans les autres activités (dans les services), soit entre 3,7 et 4,7 millions d'actifs non agricoles. L'estimation présente n'est pas incompatible avec cette fourchette. En revanche, l'écart avec le recensement de 1866 paraît considérable, et la question se pose : peut-on admettre que ce recensement a sous-estimé la population active d'environ 1,4 millions de personne soit 15,7 % ou, si l'on préfère, 18,7 % des actifs *observés* ?

L'examen des secteurs industriels laisse penser qu'il n'est pas impossible que le recensement sous-estime les actifs industriels d'au moins 600 000 ou 700 000 personnes : 10 000 sur les industries minières (en rapprochant le recensement des statistiques des houillères : cf L. Cahen [1953]) ; 330 000 dans le textile, à partir des observations de T. Markovitch [1967] qui, là aussi par rapprochement avec les enquêtes industrielles, considère que le recensement compte mal ou guère les enfants qui travaillent, et la main-d'œuvre spécifiquement artisanale ; 230 000 dans l'habillement si l'on admet le même taux de sous-estimation que dans le textile ; 70 000 dans le travail des métaux, si l'on compare les rythmes d'évolution des effectifs sur différentes périodes entre 1866 et 1906. Les autres secteurs industriels sont également peut-être mal mesurés.

De façon analogue, en comparant secteur par secteur les résultats des recensements et des sources administratives, une certaine sous-estimation peut s'admettre dans le tertiaire. Par exemple, en rapprochant l'évolution du groupe « transports- manutention » des recensements de celle des statistiques

d'effectifs du chemin de fer (L. Cahen [1953]), on arrive à l'idée que le recensement de 1881 a pu sous-estimer les effectifs de ce groupe de 250 000 à 300 000 personnes.

Enfin, en théorie les chômeurs ne sont pas compris dans la population active avant 1896. En pratique ils y figurent sans doute en partie comme le laisse entendre le compte rendu du recensement de 1896 : « Jusqu'à présent, les employés et ouvriers sans emploi n'étaient en principe pas classés. En fait la plupart des ouvriers sans emploi indiquaient leur profession habituelle et, comme aucune question n'était posée quant à l'occupation effective ou au chômage, rien ne distinguait ces ouvriers de ceux qui avaient un emploi ». Reste que beaucoup de chômeurs ne sont probablement pas comptés. Combien y avait-il de chômeurs ? Avant 1896, J. Néré [1958] conclut, sur la foi des archives départementales, que lors de la crise des années 1885-87, il y avait « plusieurs centaines de milliers de personnes privées d'emploi. Combien sont-elles ? 200 000 ? 300 000 ? Il n'est guère possible de le préciser ». Il estime cependant que ce pourrait être de l'ordre de 10 % de l'emploi industriel. En 1896, dans une bonne conjoncture au contraire, on a dénombré 232 000 chômeurs non agricoles soit 2,2 % de l'emploi non agricole observé : sur ce dernier taux, on déduit que le recensement de 1866 a pu manquer peut-être jusqu'à 150 000 chômeurs.

Au total, il est aisé de conclure qu'en 1866 la population active non agricole est certainement beaucoup plus élevée que ce qu'indique le recensement. La sous-estimation serait d'au moins 700 000 dans l'industrie, peut-être 100 000 ou 200 000 dans le tertiaire (davantage en 1881), porterait également sur 100 000 ou 200 000 chômeurs (sans doute davantage en 1881), au total pourrait donc aller jusqu'à 1 100 000. Aller plus loin, cependant, requerrait soit de forcer les données, soit de les approfondir pour voir si c'est possible. On s'en tiendra là, en retenant, cette fois-ci, d'une part l'idée que l'incertitude pourrait être de 300 000 personnes, d'autre part l'idée que notre estimation majeure peut-être légèrement le nombre d'actifs non agricoles.

### *Le partage entre industrie et services*

Distinguer dans l'ensemble ainsi estimé les actifs industriels et ceux de services est nécessaire. Cela pose le problème de la nomenclature sous ses deux formes habituelles : qu'appelle-t-on — que peut-on ou que doit-on appeler — actif industriel ? Comment conserver sur très longue période la même définition ?

A nouveau, et indépendamment des réponses théoriques (diverses) au moins à la première question, le corpus des données contraint pratiquement à une réponse : pour l'après-seconde guerre mondiale jusqu'à aujourd'hui, retenir la nomenclature d'activités de 1973 ; pour les années 1896 à 1936, retenir la nomenclature de 1896 ; pour les années précédentes (1806-1891) reconstituer les résultats dans la nomenclature de 1896. Aussi bien cette reconstitution que le passage entre les deux nomenclatures (de 1936 à 1949) oblige à

se contenter du clivage, certes grossier mais dans lequel les estimations seront déjà imprécises, entre industrie-artisanat-bâtiment d'un côté, services (transports, commerces, domestiques non agricoles, fonction publique,...) de l'autre.

Deux remarques doivent être faites en préalable.

La première pour préciser quels sont, dans la nomenclature de 1896, les contours de l'industrie. On y comprendra la pêche (ce qui est peu important), les industries extractives, les industries de transformation, le bâtiment, les industries exercées par l'État. Y sont inclus aussi les artisans. Jusqu'ici c'est assez naturel. Mais il faut maintenant préciser des cas-limite qui le paraîtront peut-être moins. Dans la nomenclature de 1896, sont comptés comme actifs industriels les personnes travaillant dans l'activité « blanchisserie, nettoyage de vêtements », les boulangers, les pâtisseries (comptés donc comme artisans et non comme commerçants). A l'inverse, autres cas-limite mais inclus cette fois-ci dans les services, les bouchers qui sont considérés comme commerçants, les actifs de la manutention parce qu'ils sont comptés à proximité de ceux des transports.

Deuxième remarque, on n'a pas pris assez garde, y compris dans les textes les plus importants et précis, que l'« industrie » dénombrée dans les recensements de 1872 à 1891 l'est dans une autre nomenclature que celle de 1896. Les séries présentées par exemple par L. Cahen [1953] et J.C. Toutain [1963] sur ce point ne sont pas homogènes. C'est sur tout le 19<sup>e</sup> siècle qu'il faut reconstituer le nombre d'actifs industriels, d'abord en utilisant autant que possible les recensements (jusqu'à 1851), puis en se fondant sur le seul élément disponible, l'information donnée par l'échantillon des mariés issus des familles TRA.

La façon précise dont nous avons procédé peut être décrite ainsi dans ses grandes lignes :

a) *Préestimation* :

- retenir 1896 ; retenir 1866, tel qu'il a été reconstitué par les statisticiens de 1896 dans la nomenclature de 1896 ;
- comme c'est l'ensemble industrie + transports + commerces qui est comparable sur tous les recensements de 1866 à 1896 (et non la seule industrie), estimer pour chaque date de 1872 à 1891 la part de l'industrie dans cet ensemble (ceci grâce à la part observée en 1866 et 1896 et au profil fourni par l'échantillon des mariages TRA) et l'appliquer à l'ensemble industrie + transports + commerces observé à chaque recensement ;
- pour 1851, 1856, 1861, estimer le nombre d'actifs industriels et tertiaires à partir de la population vivant de ces activités et du rapport entre actifs et population observé en 1866 ;
- enfin, avant 1851 considérer que la part de l'industrie dans l'ensemble non agricole est constante sur tout le siècle : 60 % pour les hommes et 55 % pour les femmes.

b) *Estimation* : une fois tous ces éléments obtenus (toute cette préestimation se fait séparément pour les hommes et pour les femmes), les recaler par simple proportionnalité sur les hommes et les femmes actifs et actives non agricoles obtenus précédemment : c'est bien un partage des actifs non agricoles que l'on fait.

Le seul point qui mérite une discussion porte sur l'hypothèse de constance du partage entre industries et services au cours de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle. A nouveau, le raisonnement général s'applique : en l'absence de toute information précise, c'est l'hypothèse la plus simple qui doit être préférée, à condition qu'elle ne soit pas grossièrement fausse. Or le seul indice dont on dispose — les mariages TRA — laisse penser que non seulement elle n'est pas fausse, mais qu'elle est plausible. Les mariages issus des familles TRA permettent en effet d'établir le *tableau* ④.

La stabilité est double au moins sur la première partie du 19<sup>e</sup> siècle (celle qui nous intéresse ici) : temporelle d'une décennie à l'autre, mais aussi, à un degré un peu moindre, structurelle d'une génération à l'autre au même moment. La présomption en faveur de l'hypothèse d'une constance de cette part sur tout le siècle est donc très forte. Il suffit alors d'étalonner au cours de la deuxième partie du siècle ce pourcentage mesuré sur une population particulière (les jeunes maris et leur père) grâce au même pourcentage observé aux recensements (sur tout le monde) pour, en reportant l'écart, aboutir aux 60 % d'hommes actifs industriels parmi les actifs non agricoles sur toute la première partie du siècle. La comparaison femmes/hommes, qui est assez stable de 1851 à 1896, montre d'autre part que le taux équivalent pour les femmes est de 55 %.

En %

Mariages célébrés entre	Parmi les jeunes mariés	Parmi leurs pères	Parmi l'ensemble (jeunes mariés et leurs pères)
1800-1809	64,2	61,2	62,8
1810-1819	60,9	60,1	60,6
1820-1829	64,6	61,3	63,2
1830-1839	62,8	61,6	62,3
1840-1849	63,9	59,5	62,1
<b>1800-1849</b>	<b>63,3</b>	<b>60,7</b>	<b>62,2</b>
1850-1859	59,8	61,3	60,4
1860-1869	58,1	64,2	60,5
1870-1879	60,6	63,8	61,9
1880-1889	55,8	59,8	57,5
1890-1899	55,2	62,7	58,1
<b>1850-1899</b>	<b>57,8</b>	<b>62,4</b>	<b>59,6</b>
<b>1800-1899</b>	<b>60,1</b>	<b>61,6</b>	<b>60,7</b>

④ Proportion d'actifs industriels au sein des actifs non agricoles

Les estimations relatives aux pères sont plus fragiles en raison de l'importance des non-déclarés. L'industrie est entendue au sens de la nomenclature du recensement de 1896.

Sur cette base, les actifs industriels sont au nombre de 5,2 millions en 1866, soit 800 000 de plus que ce qu'indique le recensement de cette époque. La petite discussion conduite plus haut montre que cet écart est explicable. En revanche on aboutit pour 1806 à 2,6 millions d'actifs, c'est-à-dire beaucoup plus que ce que proposait T. Markovitch [1966] (1,9 millions). La nomenclature est différente dans les deux cas. Ceci suffit-il à expliquer un tel écart ? On est sans doute aux limites de ce qu'il est possible d'envisager en termes de décontraction (voir, cependant, le chapitre 4 où une autre ventilation, par position sociale et non par activité économique, est effectuée).

**A**vec l'augmentation de la population active, le nombre de personnes en emploi a augmenté de 10 millions entre 1970 et 1990. Cette augmentation est due à la fois à l'augmentation du nombre de personnes en âge de travailler et à l'augmentation du taux d'emploi. Le taux d'emploi a augmenté de 10 points de pourcentage entre 1970 et 1990, passant de 50 à 60 %.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE ET DE L'EMPLOI EN FRANCE (1970-1990)

Les données relatives à la population active et à l'emploi en France sont présentées dans le tableau ci-dessous. Les données sont exprimées en millions de personnes.

Source : INSEE, Recensement de la population, 1970, 1980, 1990. Les données sont exprimées en millions de personnes.

## L'EXPANSION DE LA POPULATION ACTIVE ET SES MÉCANISMES



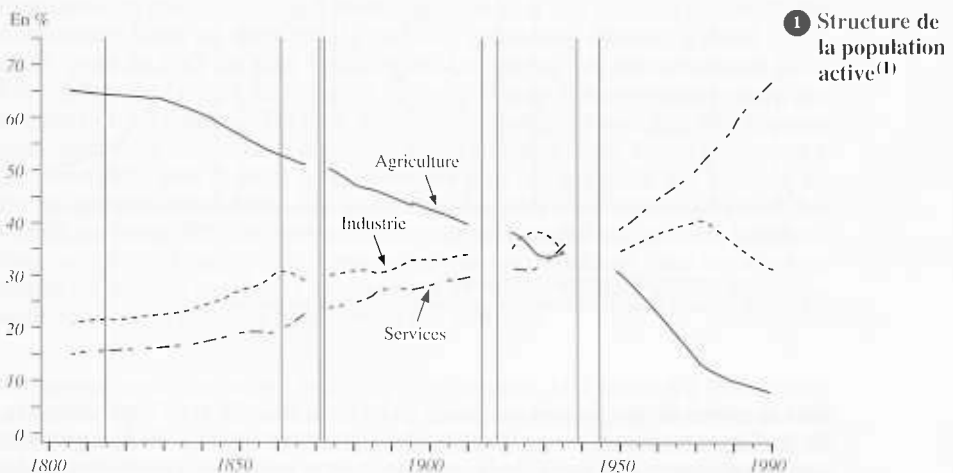


**A**yant estimé le nombre d'actifs agricoles (chapitre 1) puis celui des actifs de l'industrie et des services (chapitre 2), il convient de décrire l'évolution de l'ensemble de la population active, mesurée en niveau ou rapportée à la population totale. Mais auparavant, attardons-nous encore un peu sur le partage « classique » de cette population active en trois grands secteurs (graphiques ❶ à ❸).

### PRIMAIRE, SECONDAIRE, TERTIAIRE : À ÉGALITÉ AU MILIEU DES ANNÉES 1930

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, deux tiers des actifs étaient agricoles (65 % en 1806) ; hors agriculture, ceux qui étaient dans l'artisanat, l'industrie ou le bâtiment (20 % des actifs) étaient plus nombreux que ceux qui travaillaient dans les services (environ 15 %), formés, on l'a vu, pour une bonne part de domestiques non agricoles.

Jusque vers 1840, la part de l'agriculture décroît lentement, l'exode agricole n'ayant pas encore commencé. Mais à la fin de la Monarchie de Juillet et surtout sous le Second Empire, le déclin de la population active agricole s'amorce véritablement : vers 1870, un actif sur deux seulement en fait partie, alors que,

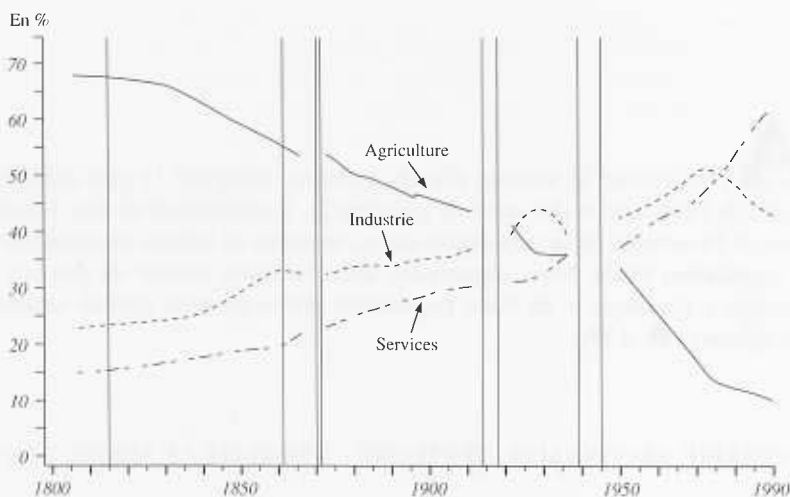


❶ Structure de la population active<sup>(1)</sup>

(1) Actifs jusqu'en 1896, emploi en 1896 et après.

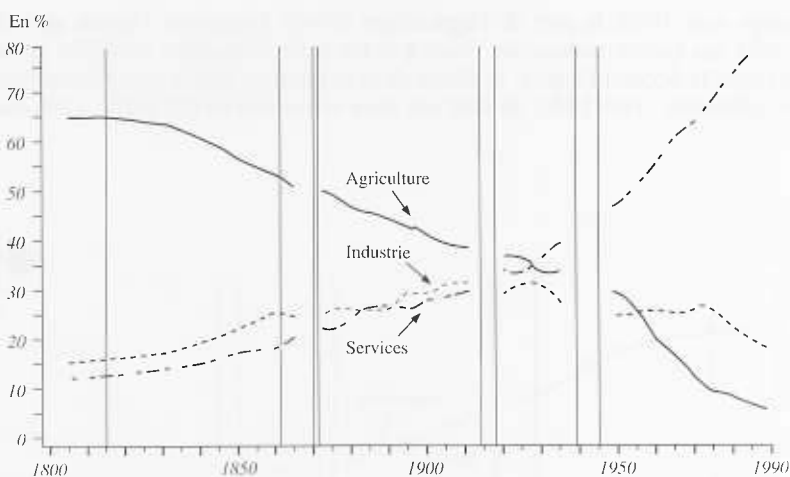
Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

**2 Structure de la population active masculine (1)**



(1) Actifs jusqu'en 1896, emploi en 1896 et après.  
Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

**3 Structure de la population active féminine (1)**



(1) Actives jusqu'en 1896, emploi en 1896 et après.  
Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

dans le même temps, la part des actifs industriels décolle et se rapproche des 30 %. Le mouvement se poursuit tendanciellement au-delà de fluctuations conjoncturelles et à la veille de la première guerre mondiale, c'est-à-dire après 80 ans d'industrialisation, moins de 40 % des actifs travaillent dans l'agriculture, 33 % dans les secteurs secondaires et 28 % dans les services.

Un « équilibre », c'est-à-dire un partage de la main-d'œuvre à parts à peu près égales entre les trois grands secteurs, se réalise entre les deux guerres. La chute de l'agriculture est alors nette et la montée du tertiaire se précise. L'industrie occupe le premier rang du milieu des années 1920 au milieu des années 1930. En 1936, la structure économique de la population active est quasiment équilibrée : 32 % dans le primaire, 34 % dans le secondaire, 35 % dans le tertiaire.

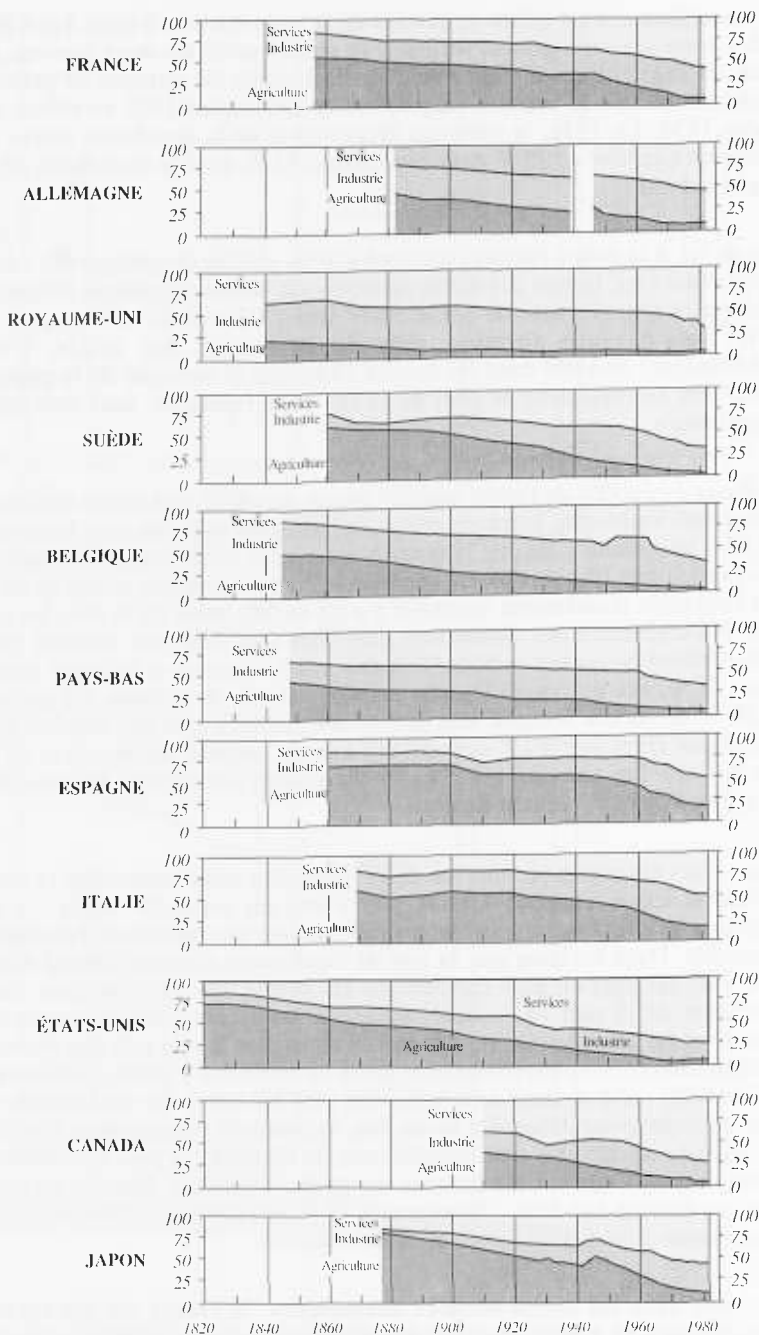
Rien de tel, à la même époque, chez nos grands voisins (*graphique 4*) : dans le Royaume-Uni, la part des actifs agricoles est depuis longtemps infime, et industrie et tertiaire sont de poids équivalents ; à l'inverse, en Espagne, en Italie, les paysans forment près de la moitié des actifs. C'est en Allemagne, toujours dans les années 1930, que la structure de la population active se rapproche le plus de la structure française, sans être aussi « équilibrée ».

Les fortes évolutions de l'après-seconde guerre mondiale sont mieux connues : l'agriculture s'effondre, le retournement de l'industrie coïncide avec la rupture de 1974, le tertiaire s'envole. Aujourd'hui 6 % des actifs occupés travaillent dans l'agriculture (dix fois moins que sous le Premier Empire), moins de 30 % dans l'industrie (exactement comme il y a un siècle), enfin 65 % dans les services. Naturellement des distinctions plus fines sont utiles par exemple pour séparer bâtiment-travaux publics (7 % des actifs occupés) et industrie stricto sensu (22 %) ou, surtout, différentes activités au sein du tertiaire. En particulier 20 % des actifs occupés sont aujourd'hui engagés dans des activités non marchandes (État sauf PTT, collectivités locales, sécurité sociale,...) et 45 % dans des activités tertiaires marchandes (transports, commerces, services rendus aux entreprises ou aux ménages).

Même si les structures sectorielles de la population active masculine et de la population active féminine diffèrent — en tout cas sur le 20<sup>e</sup> siècle —, les évolutions qu'elles ont connues depuis 200 ans sont très proches de l'évolution d'ensemble. Dans les deux cas, la part de l'agriculture diminue d'abord lentement, puis de plus en plus rapidement. De même, les retournements dans l'évolution de la part de l'emploi industriel sont concomitants entre les hommes et les femmes. On peut toutefois remarquer que la part des femmes travaillant dans l'industrie n'augmente guère au cours des « Trente glorieuses » (J. Fourastié) : elle se situe donc nettement plus bas que celle des hommes en fin de période qu'au début. De façon liée, le poids du tertiaire dans l'emploi s'est accru beaucoup plus sensiblement pour les femmes que pour les hommes. Aujourd'hui en France, trois femmes sur quatre travaillent dans les services contre un homme sur deux ; inversement 18 % des femmes actives occupées appartiennent à l'industrie contre 40 % des hommes.

Comparée avec les autres sociétés développées, la France n'a pas encore atteint le degré de « tertiariation » que connaissent des pays comme ceux du Bénélux ou d'Amérique du Nord, où la part des services dans l'emploi total dépasse 70 %. Il est vrai que la réduction du nombre des agriculteurs a été sensiblement plus tardive en France qu'au Royaume-Uni par exemple, pays d'industrialisation beaucoup plus ancienne.

**4** Structure sectorielle de la population active dans les différents pays



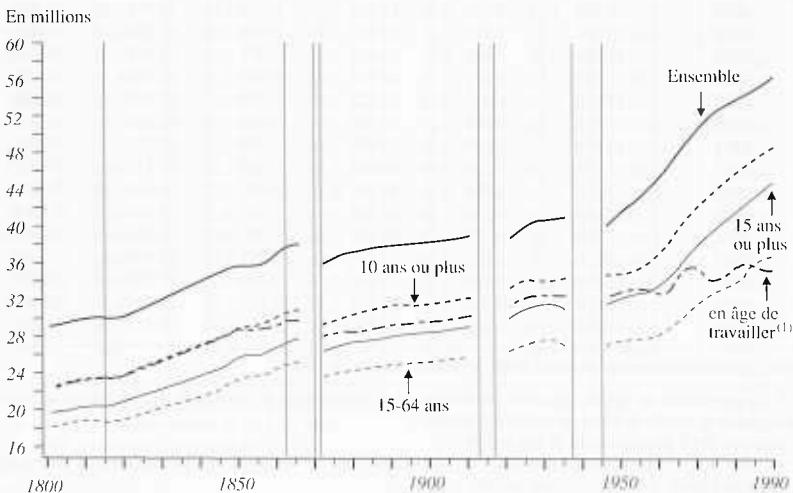
Source : J.M. Jeanneney et E. Barbier-Jeanneney [1985].

## POPULATION ACTIVE ET POPULATION INACTIVE

Distinguer une population active au sein de la population totale revient à considérer comme « inactifs » tous ceux qui n'en font pas partie. Ceci peut sembler logique pour les petits enfants et pour les vieillards mais l'est moins dans le cas des femmes s'occupant de leur foyer. Toutefois, nous reprendrons, par respect de la tradition et par souci de simplicité, cette dénomination d'actifs et d'inactifs tout en insistant sur son côté conventionnel et en consacrant quelque temps à une description de la population totale et de la population inactive (*tableau 1 et graphiques 5 et 6*).

Depuis 1800 la population totale a, certes à des rythmes variables, toujours augmenté, bien qu'elle ait été affectée par les guerres et les modifications de territoire qui en ont souvent résulté : 28 millions de Français au moment de la Révolution de 1789, puis, en nombres ronds, 30 millions en 1811, 35 en 1846, 40 seulement en 1926, 45 millions en 1959, 50 en 1969, 55 en 1985, plus de 56 aujourd'hui. Le ralentissement a donc été très sensible au cours de la deuxième partie du 19<sup>e</sup> siècle (36 millions en 1872, 39 seulement en 1911). En revanche, la progression a été la plus nette au cours des « Trente glorieuses », tout au moins en rythme absolu. L'inflexion récente date précisément de la « rupture » de 1974, c'est-à-dire du moment où le taux de natalité a commencé à diminuer après la flambée du « baby boom ».

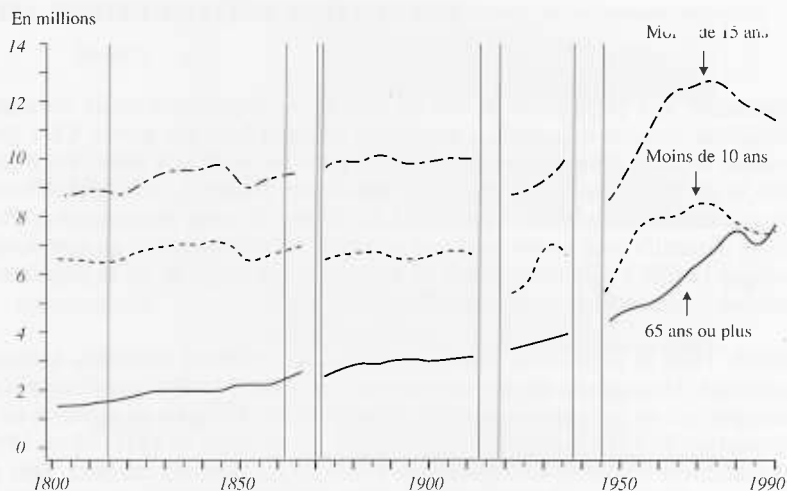
Les évolutions des sous-populations utilisées pour estimer différents taux d'activité sont évidemment très liées à celles de la population totale : il en est ainsi de la population de 10 ans et plus, de 15 ans et plus, ou encore de 15 à 64 ans. Seule la « population en âge de travailler » subit au cours des 40 dernières années, des fluctuations plus curieuses en apparence ; en fait, ceci tient à ce



(1) voir note 2 du tableau 1.

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

## Jeunes et âgés



Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

## Population active et taux d'activité par sexe en début d'année

Populations en milliers, taux en %

Date (1)	Population active			Inactifs		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
1806	8 456	4 415	12 871	6 087	10 612	16 699
1831	9 567	4 980	14 547	6 534	11 776	18 310
1846	10 641	5 501	16 142	6 788	12 273	19 061
1851	10 994	5 669	16 663	6 801	12 319	19 120
1866	12 025	6 287	18 312	6 989	12 766	19 755
1881	12 078	6 445	18 523	6 579	12 304	18 883
1896	12 515	6 805	19 320	6 408	12 541	18 949
1911	12 879	7 217	20 096	6 375	12 721	19 096
1921	12 776	7 231	20 007	5 669	13 122	18 791
1931	13 411	6 986	20 397	6 500	14 331	20 831
1936	12 650	6 542	19 192	7 147	14 844	21 991
1946	12 356	6 775	19 131	6 763	14 231	20 994
1955	12 856	6 875	19 731	8 011	15 486	23 497
1962	13 162	6 740	19 902	9 390	17 130	26 520
1974	14 010	8 225	22 235	11 620	18 466	30 086
1990	13 935	10 455	24 390	13 503	18 411	31 914

(1) Date des recensements jusqu'en 1946, 1<sup>er</sup> janvier à partir de 1955.

(2) La population en âge de travailler est définie ainsi, en référence à l'évolution de l'âge de la scolarité obligatoire et à celle de l'âge de retrait de l'activité :  
 jusqu'en 1841, population de 10 ans et plus  
 de 1841 à 1881, population ayant au moins un certain âge, cet âge évoluant linéairement de 10 ans en début de période à 13 ans en fin de période  
 de 1881 à 1936, population de 13 ans et plus  
 en 1946 et 1955, population de 14 ans et plus

que les limites d'âge qui servent à la définir se rapprochent au cours du temps en fonction de la législation et des pratiques relatives aux âges d'entrée et de sortie d'activité (voir note 2 du tableau 1).

### DE MOINS EN MOINS D'ENFANTS, DE PLUS EN PLUS DE VIEUX

La structure de la population totale par âge a évolué aussi assez régulièrement sur deux cents ans : la part des enfants s'est maintenue durant la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle avant de décroître sensiblement jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup>. Elle s'amplifie ensuite nettement de 1946 jusqu'au milieu des années 1960, avant de redescendre sous l'effet du ralentissement du rythme des naissances.

L'évolution du nombre des Français âgés (ou celle de leur poids dans la population) est en gros l'inverse de celle des plus jeunes : augmentation d'abord lente jusqu'à la première guerre mondiale, puis de plus en plus rapide au cours de ce siècle, en liaison avec les progrès réalisés en matière d'espérance de vie. Le seul « accroc » dans cette progression tient aux générations creuses de la guerre de 1914-1918, parvenues à l'âge de 65 ans au début des années 1980.

(Suite du tableau 1)

Populations en milliers, taux en %

Date (1)	Population active population totale			Population active population en âge de travailler (2)			Population active population de 15 à 64 ans (3)		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
1806	58,1	29,4	43,5	75,6	37,6	56,1	94,2	46,8	69,9
1831	59,4	29,7	44,3	76,5	37,7	56,6	96,7	47,2	71,2
1846	61,1	30,9	45,9	77,8	39,1	58,2	95,6	48,3	71,7
1851	61,8	31,5	46,6	77,5	39,1	58,1	93,6	47,5	70,3
1866	63,2	33,0	48,1	81,1	42,0	61,5	96,0	50,2	73,1
1881	64,7	34,4	49,5	84,8	44,7	64,6	99,4	52,7	76,0
1896	66,1	35,2	50,5	85,6	45,2	65,1	100,6	53,7	76,9
1911	66,9	36,2	51,3	86,8	46,3	66,1	101,3	55,1	77,8
1921	69,3	35,5	51,6	86,9	43,4	63,8	102,3	51,7	75,6
1931	67,4	32,8	49,5	86,7	41,1	62,8	99,6	48,4	73,1
1936	63,9	30,6	46,6	82,2	38,4	59,1	97,7	46,7	71,2
1946	64,6	32,3	47,7	81,8	39,7	59,4	95,2	48,0	70,6
1955	61,6	30,7	45,6	81,4	39,3	59,3	94,4	48,6	71,1
1962	58,4	28,2	42,9	82,0	39,8	60,4	92,1	46,8	69,3
1974	54,7	30,8	42,5	82,1	48,0	65,1	85,3	50,7	68,1
1990	50,8	36,2	43,3	78,7	58,9	68,8	75,1	56,4	65,7

en 1962 et 1968, population de 14 à 74 ans

en 1974 et 1980, population de 16 à 69 ans

en 1985, population de 16 à 64 ans

en 1990, population de 17 à 64 ans

(3) Les taux d'activité, calculés en rapportant la population active à la population de 15 à 64 ans, peuvent, dans le cas des hommes, dépasser 100 % : nombreux étaient en effet les actifs de moins de 15 ans ou de plus de 64 ans avant 1936.

Au total, le nombre d'inactifs augmente lentement au cours du 19<sup>e</sup> siècle et au début du 20<sup>e</sup>, et leur part dans la population totale diminue alors de 57 % en 1806 à 48 % en 1921. Par contre, durant les soixante-dix dernières années, leur nombre gonfle du fait des personnes âgées mais aussi, à certains moments, des enfants et des femmes d'âge intermédiaire. De 20 millions en 1926, soit la moitié de la population totale, les inactifs passent à 32 millions en 1990 (57 % de la population).

En s'exprimant autrement, il y avait au début du 19<sup>e</sup> siècle 1,3 inactifs pour 1 actif et, à la fin, 1 pour 1 seulement. Depuis les années 1920, le rapport augmente de nouveau pour se situer aujourd'hui au même niveau qu'il y a 200 ans : 1,3.

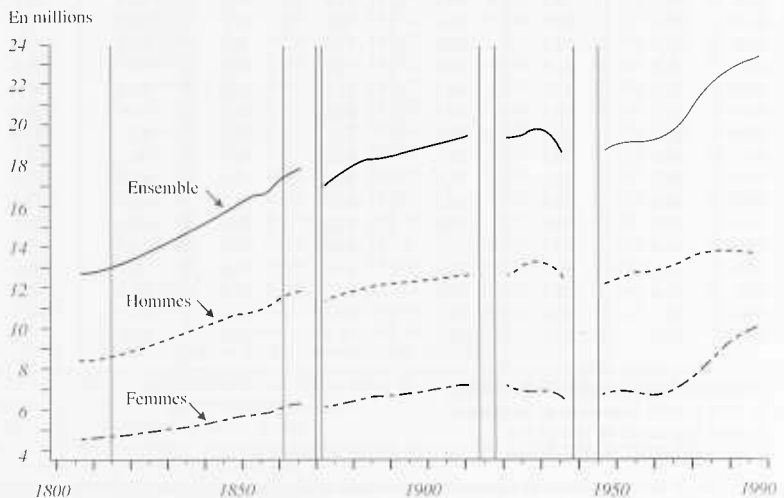
## LA PROGRESSION DE LA POPULATION ACTIVE : AU 19<sup>e</sup> SIÈCLE AUSSI

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, repérée dans les concepts actuels, la population active se serait élevée à 12,9 millions de personnes, dont près de 4,5 millions de femmes c'est-à-dire un peu plus du tiers (*tableau ❶* et *graphique ❷*).

Le nombre total d'actifs augmente sur tout le 19<sup>e</sup> siècle mais de moins en moins rapidement : au début, le rythme est proche de + 0,6 % l'an ; à l'aube du 20<sup>e</sup> siècle, il est inférieur à + 0,3 %. Toutefois, ce ralentissement est surtout le fait des hommes : la part des femmes dans la population active progresse à partir de 1850 pour atteindre 36 % à la veille de la première guerre mondiale.

Le diagnostic habituel — l'offre de travail n'a commencé à croître en France qu'au début des années 1960, sous l'effet conjoint du « baby boom » et du décollage de l'activité féminine salariée — n'est donc pas exact, replacé dans le

### 7 Progression de la population active



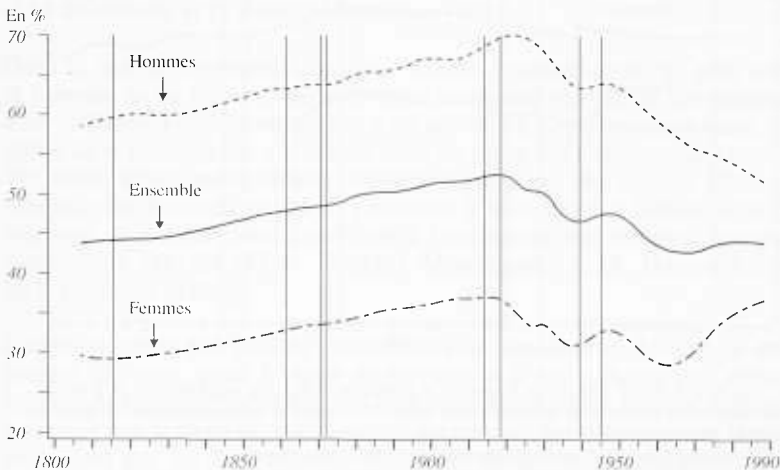
Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.



très long terme. Certes, sur les cinquante années allant du début des années 1910 au début des années 1960, il y a eu un très long palier où la population active est restée stable : en 1911, sur un territoire amputé de l'Alsace-Lorraine, le nombre d'actifs est même légèrement plus important que cinquante ans plus tard, en 1962. Par rapport à ce palier la croissance des trente dernières années offre bien un contraste saisissant. Mais auparavant, pendant tout le 19<sup>e</sup> siècle, l'augmentation a également été sensible, faisant passer le nombre d'actifs de moins de 13 millions en 1806 à plus de 20 millions en 1911.

A partir du début des années 1960, la population active progresse donc à nouveau fortement (+ 1 % par an durant les années 1960 et 1970) pour se rapprocher aujourd'hui de 24,5 millions d'actifs. Pendant ce siècle, l'importance relative des femmes dans la population active a commencé par reculer (36 % en 1911, 34 % en 1962), puis elle a véritablement décollé, atteignant 43 % en 1990. De fait, au cours des trente dernières années, le mouvement est net : d'un côté une population active masculine qui plafonne à partir des années 1970 aux alentours de 14 millions ; de l'autre côté, un nombre de femmes actives en pleine expansion : moins de 7 millions il y a vingt-cinq ans, plus de 10 millions aujourd'hui.

Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, l'augmentation de la population active a été plus nette que celle de la population totale (ou de la population en âge de travailler) : les taux d'activité ont crû, tant parmi les hommes que parmi les femmes ; en ce sens le 19<sup>e</sup> siècle est le siècle de la mise au travail. Pour les premiers, le rapport du nombre d'actifs à la population totale passe de 58 % en 1806 à 67 % en 1911 ; pour les secondes, il augmente dans le même temps de 29 % à 36 % (graphique 8). Si l'on préfère raisonner par rapport à la population en âge de travailler ou par rapport à la population de 15 à 64 ans, les conclusions restent qualitativement les mêmes : dans le premier cas, le taux d'activité masculin

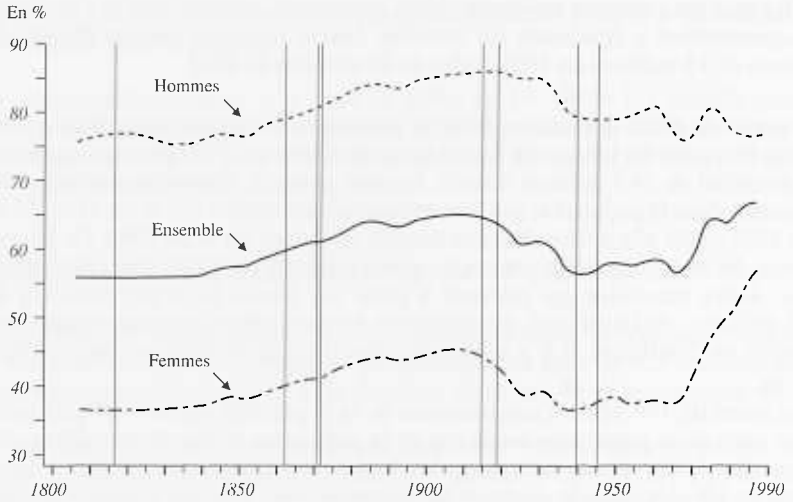


8 Taux d'activité : part des actifs dans la population totale

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

croît en cent ans de 76 % à 87 %, le taux féminin de 38 % à 46 % ; dans le second cas, les intervalles de variation sont de 94 % à 101 % (1) pour les hommes et de 47 % à 55 % pour les femmes (graphiques 9 et 10).

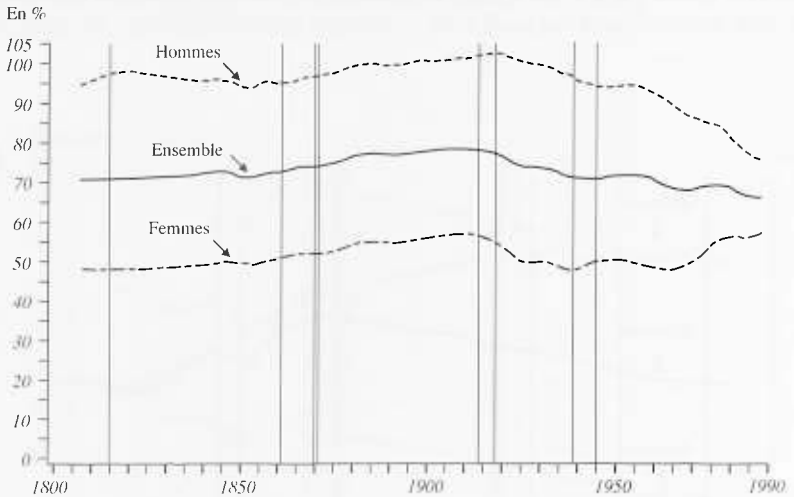
**9** Taux d'activité : part des actifs dans la population en âge de travailler<sup>(1)</sup>



(1) Voir la note 2 du tableau 1.

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

**10** Taux d'activité : part des actifs dans la population de 15 à 64 ans



Note : Les taux d'activité, calculés en rapportant la population active à la population de 15 à 64 ans, peuvent dans le cas des hommes dépasser 100%. Avant 1936, en effet, nombreux étaient les actifs de moins de 15 ans et de plus de 64 ans.

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

(1) Voir la note 3 du tableau 1.

Par contre après la première guerre mondiale, les taux d'activité se mettent à diminuer et la chute est impressionnante. Pour les femmes, le taux global revient début 1962 à 28 %, c'est-à-dire à un niveau inférieur à celui de 1806. Mais il remonte ensuite, alors que pour les hommes la baisse se poursuit et même s'accélère : 69 % en 1921, 58 % début 1962, 51 % début 1990 (à tous les âges, on le verra, l'activité masculine diminue à partir des années 1930). Le développement de l'activité féminine à partir du milieu des années 1960 a été abondamment analysé et décrit. Cependant, le niveau atteint aujourd'hui par le taux d'activité féminin est seulement équivalent à celui de 1911. L'analyse menée en utilisant les deux autres définitions des taux d'activité n'infirmes pas ce constat particulièrement net. Pourtant les mouvements suivis par les différents indicateurs ne sont pas toujours parallèles, notamment dans le cas du taux d'activité se référant à la population en âge de travailler, puisque cette dernière fluctue en fonction des conventions retenues pour la mesurer.

### LES FRANÇAISES PARMIS LES PLUS « ACTIVES » AU SEIN DE L'EUROPE

Comparée aux autres grands pays développés, la France semble avoir connu une mobilisation relativement forte de sa population en âge d'activité, en particulier de sa composante féminine. A la veille de la première guerre mondiale, la proportion de femmes actives était, en France, de l'ordre de 20 pour 100 habitants alors qu'elles se situaient entre 13,5 et 15,5 pour 100 habitants en Angleterre, en Italie ou en Allemagne (M. Garden [1988]). Certes une partie de l'écart peut s'expliquer par des conventions distinctes, notamment dans la mesure de l'activité agricole, ou encore par des structures démographiques ou sectorielles différentes d'un pays à l'autre ; mais tout ceci ne permet pas d'expliquer totalement une telle suractivité féminine en France. D'ailleurs l'écart semble avoir été encore plus important entre la France et des pays aux conceptions familiales très différentes comme les Pays-Bas ou l'Espagne (J.M. Jeanneney et E. Barbier- Jeanneney [1985]).

Dans le cas du Royaume-Uni, c'est d'abord l'industrialisation, plus radicale et précoce qu'en France, qui a favorisé beaucoup plus tôt le développement d'un modèle de famille restreinte à un seul actif. Dans le même sens, l'institution du « mariage bar » — règle mise en place dans la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle et progressivement abandonnée à partir des années 1940, selon laquelle les femmes devaient renoncer à leur emploi salarié après leur mariage — a également contribué à l'exclusion des femmes mariées du marché du travail (M.A. Barrère-Maurisson, A.M. Daune-Richard, M.T. Letablier [1989]).

Depuis le début des années 1960, l'activité féminine se développe dans la plupart des pays, mais à partir de niveaux et à des rythmes très différents. Au sein de l'Europe, les Françaises sont aujourd'hui parmi les plus nombreuses à exercer une activité professionnelle, notamment à temps complet, dépassées seulement par les Scandinaves, mais loin devant leurs concurrents des pays méditerranéens, Espagne, Grèce, Italie (M.A. Barrère-Maurisson et O. Marchand [1990]).

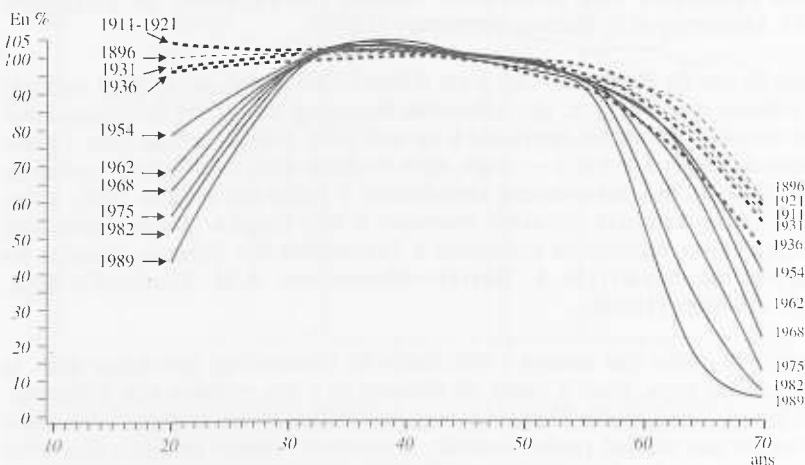
## DEUX MOMENTS-CLÉS DANS L'ÉVOLUTION DES TAUX D'ACTIVITÉ : LA CRISE DES ANNÉES 1930 ET LE MILIEU DES ANNÉES 1960

Trois grandes périodes peuvent être distinguées dans l'évolution des taux d'activité par âge depuis cent ans, c'est-à-dire sur tout le 20<sup>e</sup> siècle (graphiques 11 à 14).

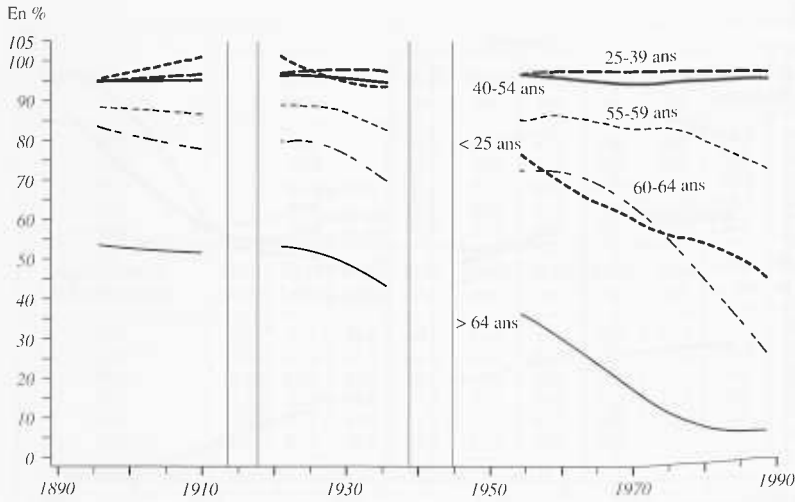
La première va jusqu'à la grande crise des années 1930 et voit les taux d'activité masculins augmenter puis diminuer aux âges jeunes, ou se maintenir aux âges plus élevés (jusqu'à 60 ans) ; dans le même temps, l'activité des femmes de plus de 25 ans diminue, ceci étant lié à la réduction relative du poids de l'agriculture (tableaux ② et ③).

Puis, du début des années 1930 jusqu'au milieu des années 1960, les taux d'activité diminuent pratiquement à tous les âges et pour les hommes comme pour les femmes, mis à part le surcroît d'activité observé, comme d'habitude, juste après la guerre. La crise économique explique la forte baisse des taux au cours des années 1930, qui touche, semble-t-il, plus nettement les hommes que les femmes. Même les hommes dans la force de l'âge connaissent alors une sorte de découragement qui incite certains d'entre eux à se retirer au moins provisoirement du marché du travail. Au contraire, les taux d'activité des femmes de 25 à 55 ans se maintiennent pratiquement. Après l'interruption due à la seconde guerre mondiale, les recensements de 1954 et 1962 permettent de reprendre l'observation fine des taux d'activité. Curieusement, alors que l'économie française manque de bras et que les employeurs recourent de façon intense à l'immigration, les taux d'activité continuent à diminuer, pour les femmes comme pour les hommes. Ce phénomène tient en partie au mouvement très intense de

### 11 Taux d'activité des hommes selon l'âge



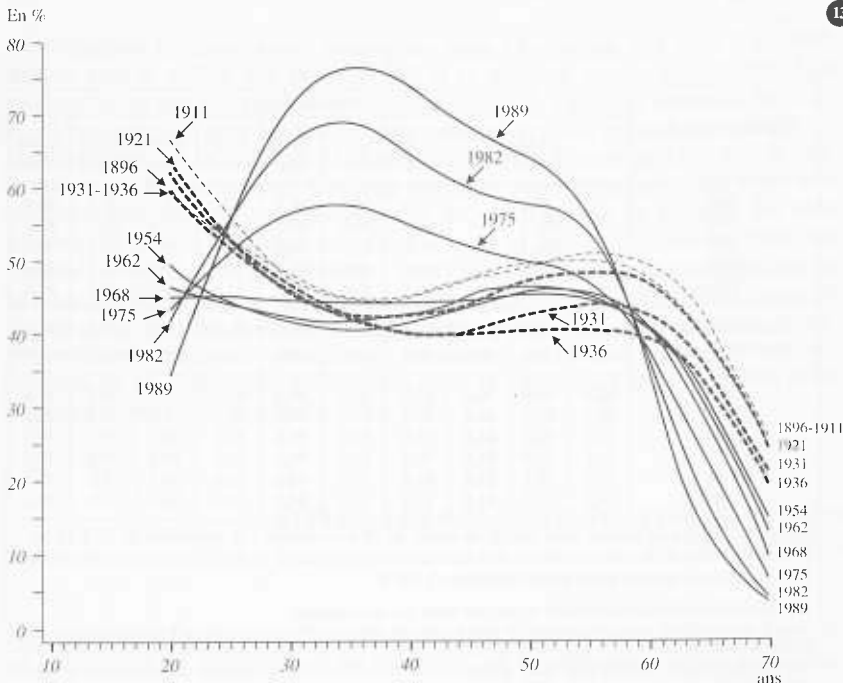
Note : Les taux d'activité, calculés en rapportant la population active de moins de 25 ans à la population de 15 à 24 ans, peuvent dans le cas des hommes dépasser 100%. Avant 1936, en effet, nombreux étaient les actifs de moins de 15 ans.



12 Taux d'activité des hommes par tranche d'âge

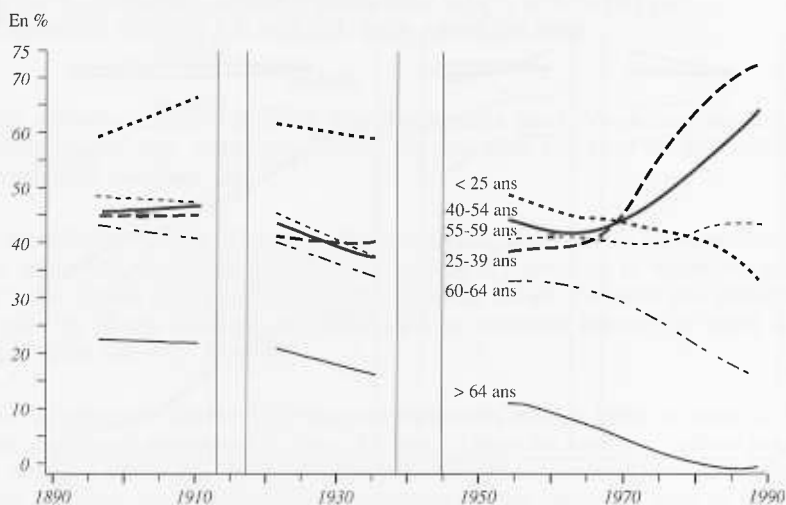
Note : Les taux d'activité, calculés en rapportant la population active de moins de 25 ans à la population de 15 à 24 ans, peuvent dans le cas des hommes dépasser 100%. Avant 1936, en effet, nombreux étaient les actifs de moins de 15 ans.

Les traits verticaux correspondent aux guerres.



13 Taux d'activité des femmes selon l'âge

## 14 Taux d'activité des femmes par tranche d'âge



Les traits verticaux correspondent aux guerres.

## 2 Taux d'activité des hommes par âge

Âge au 1 <sup>er</sup> janvier	Hommes									
	15-24 ans (1)	25-39 ans	40-54 ans	25-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65 ans ou plus	55 ans ou plus		
1896	95,6	94,9	95,8	95,3	87,2	83,2	54,1	70,5		
1911	101,2	96,6	95,0	95,9	86,9	77,3	51,1	67,9		
1921	101,1	96,4	95,9	96,2	89,7	79,8	53,5	70,9		
1931	94,0	97,3	95,3	96,4	86,7	75,7	48,1	66,3		
1936	93,1	96,8	93,6	95,5	81,6	69,2	42,7	60,4		
Âge atteint au cours de l'année	15-19 ans	20-24 ans	15-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	25-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65 ans ou plus	55 ans ou plus
1954	60,7	91,0	76,6	97,0	95,9	96,4	84,2	71,7	36,2	57,5
1962	49,2	87,6	66,4	96,9	95,0	96,0	85,3	71,1	27,8	55,2
1968	42,8	82,5	61,6	96,6	95,0	95,8	82,5	65,7	19,3	47,1
1975	29,1	81,5	55,1	96,3	94,9	95,6	81,8	54,4	10,6	34,2
1982	23,8	79,1	51,0	95,4	93,9	94,8	76,8	39,1	5,0	31,1
1989 (2)	14,3	70,0	41,8	94,9	94,1	94,5	70,2	23,1	3,5	24,2

(1) Il s'agit en fait du nombre total d'actifs de moins de 25 ans rapporté à la population de 15 à 24 ans ; comme l'âge moyen d'entrée en activité était alors nettement inférieur à 15 ans, il n'est pas surprenant que, pour les garçons, les taux soient parfois supérieurs à 100 %.

(2) Taux tirés de l'enquête-emploi et recalés sur ceux des recensements.

Sources : recensements de la population et enquête-emploi de 1989. (Les résultats du recensement de 1975 ont été légèrement rectifiés pour tenir compte de la sous-estimation du nombre de très jeunes actifs et d'aides familiales à cette date).

En %

Âge au 1 <sup>er</sup> janvier	Femmes									
	15-24 ans		25-39 ans	40-54 ans	25-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65 ans ou plus	55 ans ou plus	
1896	<b>60,0</b>		46,5	47,5	<b>47,0</b>	49,3	44,6	23,8	<b>35,6</b>	
1911	<b>67,4</b>		46,5	48,4	<b>47,3</b>	48,5	42,1	22,8	<b>34,3</b>	
1921	<b>62,7</b>		42,5	45,2	<b>43,8</b>	47,3	42,1	22,9	<b>34,1</b>	
1931	<b>60,9</b>		41,5	40,9	<b>41,2</b>	42,4	37,5	19,5	<b>29,8</b>	
1936	<b>60,2</b>		41,8	39,5	<b>40,8</b>	39,3	35,2	17,5	<b>27,4</b>	
Âge atteint au cours de l'année	15-19 ans	20-24 ans	15-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	25-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65 ans ou plus	55 ans ou plus
1954	43,6	57,1	<b>50,6</b>	40,1	45,8	<b>43,1</b>	42,4	35,1	13,3	<b>24,8</b>
1962	35,7	61,8	<b>47,2</b>	41,5	44,1	<b>42,7</b>	42,7	34,2	11,3	<b>23,2</b>
1968	31,4	<b>62,3</b>	<b>46,0</b>	44,4	44,8	<b>44,6</b>	42,3	32,4	8,1	<b>20,3</b>
1975	21,7	66,3	<b>44,0</b>	57,6	50,4	<b>54,0</b>	42,7	28,2	4,9	<b>15,0</b>
1982	16,7	67,1	<b>41,8</b>	68,0	58,1	<b>63,7</b>	44,9	22,4	2,2	<b>14,8</b>
1989 (1)	10,0	60,3	<b>35,1</b>	74,0	65,9	<b>70,5</b>	45,1	18,2	1,7	<b>13,2</b>

3 Taux d'activité des femmes par âge

(1) Taux tirés de l'enquête-emploi et recalés sur ceux des recensements.

Sources : recensements de la population et enquête-emploi de 1989. (Les résultats du recensement de 1975 ont été légèrement rectifiés pour tenir compte de la sous-estimation du nombre de très jeunes actifs et d'aides familiales à cette date).

transfert de l'agriculture vers le salariat, qui marque notamment les années 1950 et qui se traduit par une activité féminine en moyenne moins développée, et par une réduction de la vie active, surtout aux âges élevés.

La troisième période, assez homogène dans l'évolution des taux d'activité, débute vers le milieu des années 1960 et se poursuit encore aujourd'hui. Elle se caractérise par une reprise du développement de l'activité féminine entre 20 et 55 ans, que l'on peut dater assez précisément de 1965 (c'est-à-dire qu'elle est concomitante de la baisse de la fécondité). Et c'est à partir de 1968 que la progression des taux d'activité féminins aux âges intermédiaires prend toute son ampleur. Elle ralentit toutefois quelque peu en toute fin de période. En sens inverse, la baisse des taux aux âges jeunes et élevés s'accroît, pour les hommes comme pour les femmes : intervient tout d'abord la prolongation de la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans (elle a pris effet en 1967-1968) ; puis en liaison avec la crise économique, le développement des dispositifs de cessation anticipée d'activité (garantie de ressources en 1972 et 1977, conventions sociales de la sidérurgie, préretraites dans le cadre du Fonds National pour l'Emploi, contrats de solidarité 1981-1982,...).

## SITUER LES RÔLES RESPECTIFS DE LA DÉMOGRAPHIE ET DES COMPORTEMENTS

Pour prolonger l'analyse de l'évolution des taux d'activité aux différents âges, il est intéressant de séparer dans les variations de la population active observées depuis la fin du siècle dernier, ce qui tient à l'évolution de la population

totale (les facteurs démographiques) et ce qui tient à la variation des taux d'activité par sexe et âge (c'est-à-dire aux comportements et à la législation en cette matière). On fera abstraction des différences méthodologiques existant entre les deux modes de décomposition d'où résultent les deux parties du tableau 4 (pour plus de précisions voir les éléments de méthode en fin de chapitre).

Entre 1896 et 1911, la population active croît de 50 000 par an environ : pour une grosse moitié il s'agit d'un effet démographique, pour le reste de l'incidence de l'évolution des taux d'activité, surtout féminins. La participation à l'activité ne diminue en fait que pour les plus âgés.

Entre 1911 et 1921, le nombre d'actifs diminue de 10 000 par an, celui des actives se maintient malgré une incidence très négative de la variation des taux d'activité féminins. C'est donc que l'effet démographique est fortement positif pour les femmes, alors qu'il est négatif pour les hommes du fait des pertes subies lors du premier conflit mondial (tableau 4).

Au cours des années 1920, la population active reprend sa progression (+ 40 000 chaque année) en liaison avec celle de la population totale. L'évolution des taux d'activité féminins continue en effet à jouer négativement et, pour les hommes, la baisse de l'activité des plus âgés se conjugue à celle l'activité juvénile.

#### 4 La décomposition des variations de la population active depuis un siècle

Variations annuelles moyennes en milliers

	1896-1911	1911-1921	1921-1931	1931-1936	1954-1962	1962-1968	1968-1975	1975-1982	1982-1989
Variation totale de la population active	52	-9	39	-241	39	135	222	230	111
dont hommes	24	-10	63	-152	36	58	61	35	-15
femmes	28	1	-24	-89	3	77	161	195	126
Incidence de l'évolution démographique dont solde migratoire	29	28	123	-145	112	249	237	210	177
	nd	nd	nd	nd	66	136	64	3	5
Incidence de la variation des taux d'activité masculins dont	9	11	-37	-62	-57	-103	-97	-93	-119
- de 25 ans	12	0	-23	-4	-31	-39	-45	-24	-58
- 25-54 ans	3	3	2	-17	-4	-5	1	-15	-6
- 55 ans ou plus	-6	8	-16	-41	-22	-59	-53	-54	-55
Incidence de la variation des taux d'activité féminins dont	14	-48	-47	-34	-16	-11	82	113	52
- de 25 ans	15	-16	-6	-3	-9	-13	-17	-13	-40
- 25-54 ans	2	-31	-23	-9	1	28	126	145	106
- 55 ans ou plus	-3	-4	-18	-22	-8	-26	-27	-19	-14

Source : Recensements de la population et enquête-emploi de 1989. (Les résultats du recensement de 1975 ont été légèrement rectifiés pour tenir compte de la sous-estimation du nombre de très jeunes actifs et d'aides familiales à cette date).



Enfin, dernière sous-période avant la seconde guerre mondiale, les années de crise 1931-1936 au cours desquelles la chute du nombre d'actifs est impressionnante : 1,2 millions en cinq ans (2), en grande majorité des hommes subissant de plein fouet la dépression des secteurs industriels. En effet, les taux d'activité masculins et féminins diminuent, en particulier aux âges élevés, ce qui traduit des retraits anticipés de l'activité, dus à la crise. Mais, contrairement à ce qu'on lit souvent, ce n'est pas ce fléchissement de l'activité qui est le principal responsable de la baisse de la population active au début des années 1930, ce sont les facteurs démographiques : le déficit des naissances lié à la guerre de 1914-1918 se traduit par une diminution sensible des jeunes actifs de moins de 25 ans entre 1931 et 1936.

La période d'après la seconde guerre mondiale est mieux connue avec, de 1954 jusqu'à 1962, une croissance très insuffisante de la population active au regard des besoins de l'économie (+ 39 000 par an). Encore est-elle heureusement nourrie largement par les migrations externes, qui y contribuent à raison de 66 000 actifs par an. Sans cet apport extérieur, le nombre d'actifs aurait diminué en France durant ces années où la croissance de l'économie a été bridée par le manque de main-d'œuvre. A une faible incidence du mouvement naturel de la population s'ajoute en effet une diminution des taux d'activité. Ce dernier effet se traduit par 73 000 actifs de moins chaque année.

Les trois sous-périodes suivantes (de 1962 à 1982) peuvent être analysées simultanément car elles se caractérisent toutes trois par une croissance très marquée de la population active, presque entièrement liée aux facteurs démographiques. De ce point de vue, l'année 1962 marque le début d'une ère nouvelle qui se poursuit aujourd'hui et devrait se prolonger encore quelques années. Plusieurs phénomènes se cumulent dans le sens d'un décollage de la population active : l'arrivée des générations du baby boom à l'âge d'activité (à la place de générations beaucoup moins nombreuses) ; les rapatriements d'Algérie (près de 300 000 actifs supplémentaires en 1962) et la poursuite d'entrées importantes de travailleurs étrangers sur le territoire, du moins jusqu'en 1975 ; enfin l'accroissement des taux d'activité des femmes adultes, d'effet encore modeste entre 1962 et 1968, mais beaucoup plus net ensuite. En sens inverse joue, comme on l'a vu, la baisse des taux aux âges jeunes et élevés.

Enfin la période récente, celle des années 1982 à 1989, se situe bien dans le prolongement des précédentes mais elle est marquée par un amenuisement des effets contribuant à la croissance de la population active : au lieu de 230 000 actifs supplémentaires chaque année, ce sont seulement 110 000 personnes qui viennent grossir annuellement les effectifs au travail. L'incidence de l'évolution démographique est moins décisive, le développement de l'activité féminine s'est un peu ralenti et surtout, l'activité juvénile a fortement diminué par suite de la prolongation de la formation initiale et de la multiplication des dispositifs visant à compléter cette formation pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. Le nombre d'actifs masculins diminue donc à nouveau depuis le début de la décennie 1980, d'environ 15 000 par an. A l'inverse, le nombre d'actives supplémentaires dépasse nettement les 100 000 par an sur la période.

(2) La chute est tellement importante qu'elle incite à se demander si les populations actives mesurées aux recensements de 1931 et 1936 sont réellement comparables. Nous n'avons pas étudié cette question.

Reprenons, pour conclure, le découpage en trois grandes périodes qui épouse le mouvement de la population active sur très long terme :

- au 19<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, le nombre d'actifs augmente régulièrement, bien que de moins en moins vite à partir de 1850 ; l'augmentation comme son inflexion sont principalement imputables à des facteurs démographiques ;
- de 1910 à 1960-1965, la population active, à travers quelques fluctuations, est stable ; l'incidence des taux — c'est-à-dire des comportements — d'activité est, durant ces 50 années, négative ;
- depuis 25-30 ans, le nombre d'actifs augmente rapidement, renouant avec la tendance du 19<sup>e</sup> siècle, et même la dépassant ; en dépit de l'accroissement de l'activité féminine, l'effet des taux d'activité demeure négatif car la vie active se « raccourcit aux deux bouts » ; la croissance du nombre d'actifs est donc, pour l'essentiel, due à l'incidence de l'évolution démographique.

## ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE : ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

L'essentiel des données présentées et analysées dans ce chapitre ont été construites auparavant. Il convient donc de se référer aux deux précédents chapitres pour connaître la méthode d'élaboration des deux principales composantes de la population active, les actifs agricoles et les actifs non agricoles. Quelques précisions complémentaires doivent être ajoutées.

Concernant *la structure sectorielle de la main-d'œuvre*, il faut rappeler que la description s'appuie sur des séries de population active pour tout le 19<sup>e</sup> siècle, sur des séries d'emploi pour les années postérieures à la seconde guerre mondiale. (De 1896 à 1936, les deux séries de répartition sont disponibles, ce qui permet de vérifier leur très grande proximité).

Trois définitions principales des *taux d'activité* globaux (ou par sexe) ont été retenues. La première, la plus simple, rapporte l'ensemble des actifs à l'ensemble de la population ; elle peut conduire à des évolutions affectées par la déformation de la structure démographique de la population totale, ce qui oblige à une certaine prudence dans l'interprétation qui en est faite. La troisième définition s'efforce de corriger cet inconvénient, en rapportant l'ensemble des actifs à la population de 15 à 64 ans, considérée comme représentant à peu près la population en âge de travailler. En fait, la deuxième définition adoptée dans ce chapitre vise justement à mieux cerner cette notion évolutive de population en âge de travailler. Le dénominateur du taux d'activité est alors constitué d'une population dont les limites d'âge se rapprochent au cours du temps en fonction de la législation et des pratiques relatives aux âges d'entrée et de sortie d'activité.

Jusqu'en 1841, on a considéré que *la population en âge de travailler* se définissait comme l'ensemble des personnes de 10 ans ou plus aux dates des recensements. La première loi limitant le travail des enfants date en effet du

22 mars 1841 (chapitre 5). De 1841 à 1881 (date de la loi J. Ferry sur la scolarisation obligatoire), on a progressivement fait augmenter cette limite inférieure de 10 ans jusqu'à 13 ans, en même temps que se rapprochaient réglementation et pratique effective en matière de durée de travail. Durant toute la période allant de 1881 à 1936, on a conservé la même définition de la population en âge de travailler, assimilée à la population de 13 ans ou plus. Puis jusqu'à 1960, on a choisi de retenir les « 14 ans ou plus », du fait de la nouvelle obligation scolaire (scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans en 1936). Pour les années récentes, on a appliqué le même principe s'agissant de l'âge d'entrée en activité, mais on a également commencé à tenir compte de la réduction de la vie active à son autre extrémité : pour les années 1960, la population en âge de travailler est alors la population de 14 à 74 ans ; pour les années 1970, celle de 16 à 69 ans ; pour les années 1980, celle de 16 à 64 ans (17 à 64 ans en toute fin de période). Pour chacun de ces choix, on s'est fondé sur l'évolution effectivement observée des taux d'activité, tout autant que sur les changements institutionnels affectant l'âge de la scolarité obligatoire ou l'âge de cessation d'activité (retraites, préretraites).

Il reste à préciser le mode de *décomposition des variations de la population active*, séparant effets démographiques et incidence de l'évolution des taux d'activité. De façon générale, on s'est référé à la méthode classique de décomposition suivante, où  $PT_{1sa}$ ,  $PA_{1sa}$  et  $TA_{1sa}$  désignent respectivement la population totale de 15 ans ou plus, la population active et le taux d'activité à la date  $i$  pour le sexe  $s$  et la tranche d'âge  $a$  :

$$[1] \sum_{s,a} (PA_{1sa} - PA_{0sa}) = \sum_{s,a} TA_{0sa} (PT_{1sa} - PT_{0sa}) \\ + \sum_{s,a} PT_{0sa} (TA_{1sa} - TA_{0sa}) \\ + \sum_{s,a} (PT_{1sa} - PT_{0sa}) (TA_{1sa} - TA_{0sa})$$

Le *premier terme* correspond à l'effet démographique : c'est la variation de population active qu'on aurait observée si les taux d'activité avaient conservé leur valeur initiale durant toute la période. Il reflète donc l'effet des variations du volume de la population totale (dues notamment à l'excédent naturel, aux mouvements migratoires externes et aux modifications de territoire) mais également des transformations de la structure par sexe et âge de cette population.

Le *second terme* correspond à l'incidence de la variation des taux d'activité : c'est la variation de population active qu'on aurait observée si le niveau et la structure démographique de la population totale étaient restés inchangés pendant toute la période. Il reflète donc l'effet des modifications dans les comportements d'activité, tels que la participation croissante (ou décroissante) des femmes à l'activité professionnelle, ou la prolongation de la formation initiale, ou encore le retrait de plus en plus précoce de l'activité.

Enfin le *troisième terme* est un effet croisé qui est en général de très faible ampleur et qui, pour cette raison, est souvent négligé. Dans les résultats pré-

sentés ici, il a été ajouté au second terme, par souci de simplification. Mais on en a cependant contrôlé l'importance. La somme des second et troisième termes de la relation précédente peut également s'écrire :

$$\sum_{s,a} PT_{1sa} (TA_{1sa} - TA_{0sa}),$$

ce qui revient donc à calculer l'effet lié à la variation des taux d'activité, non pas en utilisant la population totale initiale mais la population finale.

Dans le tableau, apparaissent deux grandes périodes séparées par un double trait indiquant la rupture liée à la seconde guerre mondiale. Mais cette séparation sert également à signifier que la décomposition opérée n'a pas été menée aussi rigoureusement pour les années 1896 à 1936 que pour celles allant de 1954 à 1989. Faute de données suffisamment précises, on a en effet procédé, pour les années d'avant 1950, à une décomposition par sexe et six tranches d'âge (âge atteint au 1er janvier) : avant 25 ans (mais 15 à 24 ans pour la population totale), 25 à 39 ans, 40 à 54 ans, 55 à 59 ans, 60 à 64 ans, 65 ans ou plus. L'approximation n'est sans doute pas abusive mais elle doit néanmoins modifier les résultats obtenus par rapport à ce que donnerait une décomposition plus fine, notamment des deux tranches d'âge extrêmes, celles où les taux d'activité connaissent les variations les plus rapides.

Pour la période récente, la méthode utilisée s'appuie sur une décomposition par sexe et âge quinquennal : 12 tranches de 15 à 74 ans et 75 ans ou plus (l'âge est cette fois-ci défini comme celui atteint au 31 décembre). Elle est donc certainement plus précise. Cependant elle souffre également de la comparaison que l'on peut faire entre ses résultats et ceux que donne, sur la période 1968-1989, une méthode analogue appliquée à un autre concept de population active (voir les deux approches de la population active dans le volume des Collections de l'INSEE n° D 123, p. 10). Mais il n'est, là non plus, pas possible d'apprécier correctement l'effet de la méthode retenue, car dans ce dernier cas, on ne dispose que de la population active ventilée en trois tranches d'âge : 15 à 24 ans, 25 à 49 ans, 50 ans ou plus.

Au total, il faut retenir de tout ceci que la décomposition présentée au tableau 4 donne seulement des ordres de grandeur plausibles.

Enfin, avant 1896, on ne dispose pas des taux d'activité par âge et la décomposition devient alors tout simplement entre les deux dates 0 et 1 pour le sexe  $s$  :

$$[2] PA_{1s} - PA_{0s} = TA_{0s} (PT_{1s} - PT_{0s}) + PT_{1s} (TA_{1s} - TA_{0s})$$

Ces différences de découpage par âge et l'absence de données pour le 19<sup>e</sup> siècle incitent à étudier de plus près *la robustesse* des conclusions qu'on peut tirer de ce type de décomposition lorsque les tranches d'âge varient. Deux tests de robustesse ont été conduits.

*Robustesse de la décomposition opérée de 1896 à nos jours*

D'abord on a effectué la décomposition sur 1954-1989 en retenant les six mêmes tranches d'âge que de 1896 à 1936. Les résultats figurant au tableau ci-après sont qualitativement les mêmes qu'en retenant les 13 classes d'âge, de sorte que les résultats du tableau 4 sont à peu près comparables.

*En milliers par an*

Période 1954-1989		Variation de la population active	Effet démographique	Effet des taux
<b>Hommes</b>	Découpage en 6 tranches d'âge	35	140	-105
	Découpage en 13 tranches d'âge	35	137	-102
<b>Femmes</b>	Découpage en 6 tranches d'âge	110	61	49
	Découpage en 13 tranches d'âge	110	59	51
<b>Ensemble</b>	Découpage en 6 tranches d'âge	145	201	-56
	Découpage en 13 tranches d'âge	145	196	-51

Il faut toutefois reconnaître que la concordance entre les résultats obtenus selon les deux méthodes n'est pas toujours aussi assurée pour chacune des sous-périodes 1954-1962, 1962-1968, 1968-1975, 1975-1982 ou 1982-1989.

Ensuite on a effectué la décomposition [2] (sans tenir compte de l'âge, donc) sur les deux périodes 1896-1936 et 1954-1989. Les résultats en sont les suivants (toujours en retenant la population totale de 15 ans ou plus), où l'on a fait figurer entre parenthèses les résultats obtenus selon la méthode « classique » de décomposition (en 6 tranches d'âge pour la période 1896-1936, en 13 tranches d'âge pour la période 1954-1989) :

*En milliers par an*

		Variation de la population active	Effet démographique	Effet des taux
<b>Hommes</b>	1896-1936	3	16 (14)	-13 (-11)
	1954-1989	35	149 (137)	-114 (-102)
<b>Femmes</b>	1896-1936	-6	23 (17)	-29 (-23)
	1954-1989	110	68 (59)	42 (51)
<b>Ensemble</b>	1896-1936	-3	39 (31)	-42 (-34)
	1954-1989	145	217 (196)	-72 (-51)

A nouveau les résultats sont qualitativement les mêmes.

## Robustesse de la décomposition sur le 19<sup>e</sup> siècle

On peut d'abord établir la décomposition grossière, sans prise en compte de l'âge, sur les deux périodes que nous distinguerons, 1806-1851 et 1851-1896, de façon à comparer aux décompositions globales effectuées à l'instant pour 1896-1936 et 1954-1989. C'est ce qui figure dans les colonnes (1) du tableau :

*En milliers par an.*

	Variation de la population active	Effet démographique		Effet des taux		
		(1)	(2)	(1)	(2)	
<b>Hommes</b>	1806-1851	56	59	59	-3	-3
	1851-1896	34	21	18	13	16
	1806-1896	45	40	38	5	7
<b>Femmes</b>	1806-1851	28	28	26	0	2
	1851-1896	25	11	10	14	15
	1806-1896	27	20	18	7	9
<b>Ensemble</b>	1806-1851	84	87	85	-3	-1
	1851-1896	59	32	28	27	31
	1806-1896	72	60	56	12	16

(1) Décomposition globale (voir formule [2]).  
 (2) Décomposition obtenue à partir d'une simulation sur les taux par âge (six classes).

Comment tenter de prendre en compte quelques classes d'âge ? Le raisonnement est le suivant. En 1896, on connaît des taux par âge (six classes). En 1851 et 1806 on ne connaît que les taux globaux (toujours par sexe). On va obtenir des *taux simulés* à ces deux dates par classe d'âge en supposant qu'ils respectent le taux global (en 1851 et 1806, respectivement) et en admettant qu'ils sont *déformés le moins possible* à partir de ceux (connus) de 1896.

Formellement ceci s'écrit (toujours en raisonnant par sexe, mais en omettant l'indice *s* pour alléger les formules) :  $TA_0$  et  $TA_1$  sont les taux globaux,  $TA_{1a}$  les taux connus par tranche d'âge en 1896,  $SA_{0a}$  les taux simulés cherchés en 1851 et 1806. Par construction,  $\sum_a PT_{1a} \cdot TA_{1a} = PT_1 \cdot TA_1$  [3] et  $\sum_a PT_{0a} \cdot SA_{0a} = PT_0 \cdot TA_0$  [4]. Pour exprimer que les taux  $SA_{0a}$  sont les plus proches possible des taux  $TA_{1a}$ , on écrira qu'il minimisent la distance  $\sum_a PT_{0a} (TA_{1a} - SA_{0a})^2$  [5] sous la contrainte [4]. D'autres distances sont concevables, mais celle-ci mène à un résultat particulièrement simple :

$$SA_{0a} = TA_{1a} + \left( TA_0 - \sum_a \frac{PT_{0a}}{PT_0} TA_{1a} \right)$$

Autrement dit  $SA_{0a}$  est égal à  $TA_{1a}$  à un écart (identique par âge) près, qui est la différence entre le taux global observé ( $TA_0$ ) et le taux global qu'on aurait observé si, en 1851 (ou 1806) les taux par âge avaient été ceux de 1896. Ceci est très satisfaisant pour l'esprit.

Muni de ces taux simulés, l'effet des taux obtenu à partir de la formule [1] s'écrit :

$$\sum_a PT_{1a} (TA_{1a} - SA_{0a}), \text{ soit } \frac{PT_1}{PT_0} \left( \sum_a PT_{0a} \cdot TA_{1a} - PT_0 \cdot TA_0 \right)$$

ce qui est bien un effet simulé des taux. L'effet démographique simulé s'en déduit immédiatement. Les résultats de ces calculs figurent dans le tableau précédent (colonnes (2)). Pour la période 1806-1851, ils sont, bien entendu, obtenus à partir des deux batteries de taux simulés.

Les conclusions que l'on tire de cette simulation sont qualitativement les mêmes que celles que l'on tirait de la décomposition globale : sur la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, seul l'effet démographique joue ; sur la seconde moitié l'effet des taux est sensible, équivalent à l'effet démographique. En moyenne sur l'ensemble du 19<sup>e</sup> siècle, l'effet démographique explique environ les 4/5<sup>e</sup> de la variation de la population active, un peu plus pour les hommes (90 %), un peu moins pour les femmes (70 %). Cela étant, il faut rappeler que ce test de robustesse est fondé sur des taux simulés, ce qui lui confère, en fait, une certaine fragilité.





Dans le cadre de la recherche sur les transformations sociales, il est essentiel de comprendre comment les structures sociales ont évolué au cours des deux siècles derniers. Cette analyse se concentre sur les aspects fondamentaux de cette métamorphose, en examinant les liens entre les changements économiques et les réorganisations sociales. Les données historiques montrent que les révolutions industrielles ont profondément modifié la composition de la population et les modes de production, entraînant une redistribution massive de la main-d'œuvre et une émergence de nouvelles classes sociales. Ces transformations ont été accompagnées de bouleversements culturels et politiques, qui ont façonné l'identité nationale et les institutions modernes. L'étude de ces processus permet de saisir les dynamiques sous-jacentes à la construction de la société contemporaine.

Les recherches récentes ont permis d'affiner notre compréhension de ces phénomènes complexes. En particulier, les travaux de sociologie historique ont mis en évidence le rôle central des acteurs sociaux dans ces transformations, au-delà des déterminismes économiques. Les mouvements sociaux, les luttes pour les droits du travail et les revendications politiques ont joué un rôle décisif dans la mise en œuvre des changements structurels. Ces dynamiques ont conduit à l'émergence d'un État moderne capable de réguler les conflits sociaux et de promouvoir le bien-être collectif. Cette approche met en lumière la nature interactive et conflictuelle de la métamorphose sociale, où les structures ne sont pas simplement imposées, mais négociées et construites par les acteurs eux-mêmes. Cette perspective est cruciale pour comprendre les défis actuels de la société, qui sont en grande partie le résultat de ces transformations historiques.

En conclusion, la métamorphose de la structure sociale est un processus continu et complexe, marqué par des périodes de rupture et de continuité. L'étude de ces transformations offre une clé de lecture précieuse pour analyser les dynamiques sociales actuelles et envisager des perspectives d'avenir. Les enseignements tirés de cette recherche sont essentiels pour construire une société plus juste et plus résiliente.

## LA MÉTAMORPHOSE DE LA STRUCTURE SOCIALE

Cette section explore les implications profondes de la métamorphose sociale sur la vie quotidienne et les institutions. Elle examine comment les nouvelles structures ont façonné les modes de consommation, les pratiques éducatives et les normes éthiques. Les transformations ont également influencé le développement des arts et de la littérature, qui ont reflété les tensions et les espoirs de l'époque. Cette analyse met en évidence la manière dont les structures sociales ont servi de cadre à l'expérience humaine, en définissant les possibilités et les limites de l'action individuelle. Elle souligne également le rôle de la culture dans la stabilisation et la légitimation de ces nouvelles structures. En somme, la métamorphose sociale a été un processus multidimensionnel qui a touché tous les aspects de la civilisation, laissant une empreinte durable sur l'histoire de France.



**D**istinguer, au sein de la population active, trois grands secteurs a été fructueux et sera de nouveau utile lors de l'étude de l'évolution de la productivité apparente du travail (chapitre 6). Mais c'est une distinction insuffisante et, à vrai dire, inadaptée à l'étude de la structure sociale. Or le développement économique depuis 150 ans s'est traduit par un bouleversement de cette dernière, bien connu qualitativement mais qu'il est intéressant de quantifier. Les positions sociales que nous avons retenues sont le résultat d'un compromis entre les critères les plus stratifiants au sein de la société française du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle et la possibilité concrète de délimiter des groupes sociaux et d'estimer leur importance sur très longue période.

Au sein de l'agriculture, la relation à la terre joue un rôle essentiel. Le souhait d'acquérir une terre ou de l'arrondir, fût-ce au détriment de la modernisation (techniques, engrais,...), est souvent avancé, on l'a vu, pour expliquer une part du retard agricole français. L'actif agricole est propriétaire de la terre qu'il exploite ; il ne l'est pas mais occupe une position à peu près stable (fermier, métayer) ; il travaille comme salarié plus ou moins régulièrement dans l'année et dans une seule ou plusieurs fermes (journalier, ouvrier agricole,...). Ces distinctions sont déjà trop tranchées puisque beaucoup de fermiers sont propriétaires, et que beaucoup de journaliers du 19<sup>e</sup> siècle l'étaient (sans doute souvent d'un lopin de terre, en fait) : la propriété et le statut ne sont pas exactement des critères du même type. On essaiera ici, à travers les recensements, d'approcher la structure sociale dans l'agriculture à l'aide du clivage entre *propriétaire, fermier, métayer, aide familial* d'un côté, *salarié et domestique agricole* de l'autre. Clivage imparfait pour apprécier la relation à la terre ; aussi sera-t-il complété par la distinction propriétaire/non propriétaire issue des enquêtes agricoles.

Parmi les actifs non agricoles on s'est efforcé de repérer principalement quatre groupes. D'abord la propriété des moyens de production est, là aussi, un premier facteur susceptible d'être mis en avant, même s'il est sans doute moins significatif que dans le cas de l'agriculture. D'où une première coupure séparant les *artisans-petits commerçants-chefs d'entreprise*, et les salariés. Au sein de ces derniers un grand clivage, imprécis mais significatif, permet de distinguer trois catégories : les *ouvriers*, les *employés-cadres*, les *domestiques de la personne*. Classiquement, les ouvriers travaillent la matière ; les employés et cadres traitent de l'information ou sont prestataires de services, les services proprement domestiques étant isolés, ce qui est essentiel au 19<sup>e</sup> siècle. Quand c'est possible — principalement à partir des années 1950 — on a séparé les salariés des bureaux et des commerces en deux niveaux hiérarchiques : les employés, les cadres. Trois petites catégories (professions libérales, armée-police, clergé) sont enfin isolées soit pour les regrouper à volonté avec tel ou tel des groupes majeurs, soit, comme ici, pour les laisser de côté dans l'analyse.

Avec ces six groupes majeurs, on est évidemment très loin des nomenclatures de position sociale adaptées au 19<sup>e</sup> siècle qui ont pu être proposées (par

exemple par A. Daumard [1963]), et l'analyse y perdra en subtilité et, peut-être, signification. Mais il semble impossible, dans la perspective quantitative générale qui est la nôtre, de descendre dans un plus grand détail. D'ailleurs reconstituer de façon homogène depuis les années 1860 jusqu'à aujourd'hui la structure sociale française selon ces six groupes majeurs est déjà difficile. A nouveau les recensements ne sauraient — et n'auraient pas dû si souvent — être utilisés tels quels, tant les conventions de mesure et les nomenclatures ont été variables. La fin de ce chapitre décrit en détail les choix que nous avons faits pour établir des séries homogènes. Exprimée de façon générale, la démarche s'est déroulée en trois étapes :

*Première étape* : Recueillir dans chaque recensement des données brutes correspondant, sur la foi des intitulés des résultats publiés, des instructions, des nomenclatures, aux groupes recherchés. Ce travail, qui ne va pas dès ce stade sans choix et approximations, est propre à chaque recensement.

*Deuxième étape* : Rendre compatibles ces données brutes et les estimations des deux premiers chapitres (du moins pour les années d'avant la seconde guerre mondiale). Comme on a considéré ces dernières comme intangibles, dans les cas simples il s'agit d'un « calage ». Dans beaucoup de cas, cependant, on a été obligé de recourir à des moyens plus compliqués.

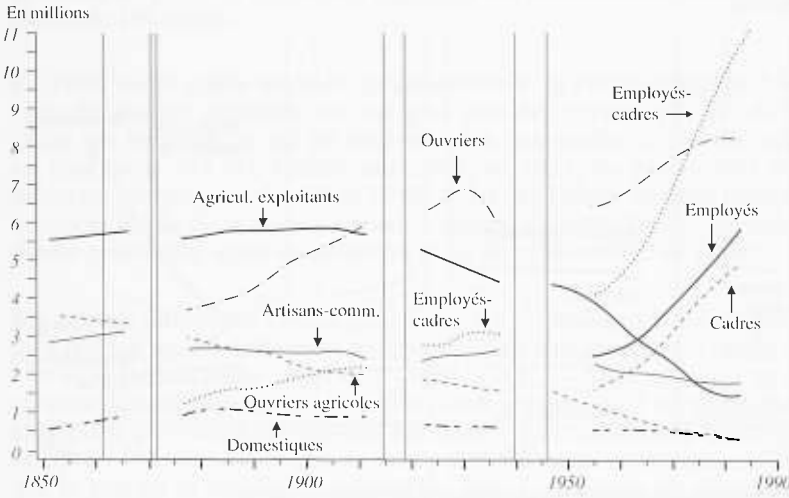
*Troisième étape* : A la marge rectifier certaines estimations pour certaines années et certains groupes sociaux parce qu'elles paraissaient peu vraisemblables.

L'ensemble de l'édifice est plausible mais il ne faudrait pas surestimer sa solidité. D'autres conventions étaient parfois possibles. Quelques variantes paraissent montrer que les effectifs des groupes majeurs sont connus au mieux à 200 000 personnes près.

On s'efforcera dans les commentaires qui suivent de dégager des traits suffisamment généraux pour n'être pas trop dépendants de cette incertitude. La période porte principalement sur 1866-1989, avec quelques éclairages sur 1851, voire les années 1820. Les *graphiques* ❶ à ❹ retracent les principales évolutions.

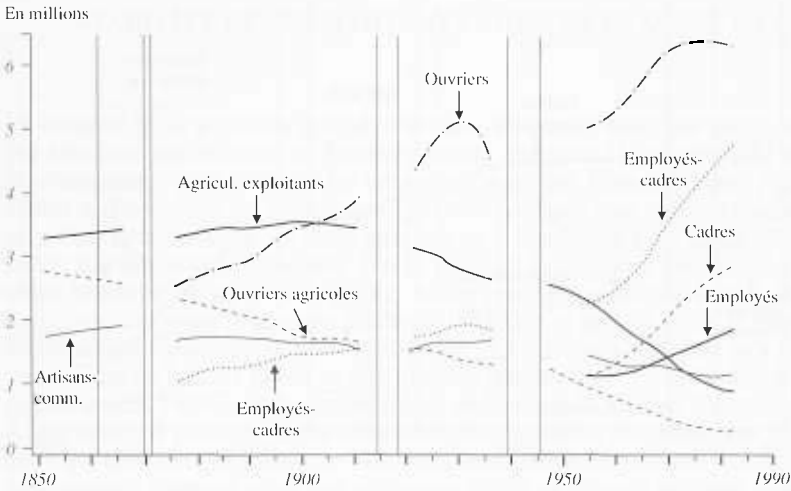
## LA « DÉPROLÉTARIANISATION » DES PAYSANS

Dans l'agriculture, le phénomène majeur est la décroissance relative puis la quasi-extinction des salariés agricoles. La main-d'œuvre salariée dans l'agriculture a en effet beaucoup plus diminué que le nombre de fermiers, métayers, exploitants agricoles (et leurs aides familiaux). Aujourd'hui il y a très peu d'ouvriers agricoles (moins de 200 000 hommes et moins de 50 000 femmes en 1989) : la paysannerie est essentiellement constituée des chefs d'exploitation et de tout ou partie de leur famille. Tel n'était pas le cas il y a un siècle et demi. Accompagnant ou exprimant ce mouvement, l'accès à la propriété a, sur longue période, crû dans l'agriculture : la part des paysans qui possèdent



1 Nombre d'actifs par catégorie sociale

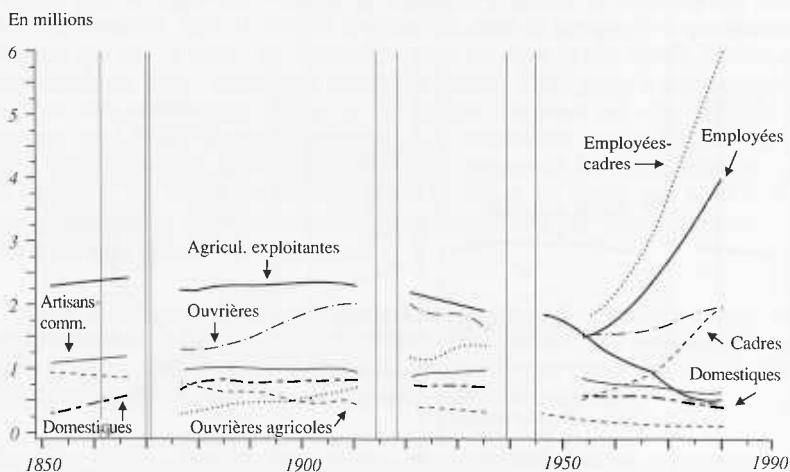
Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.



2 Nombre d'hommes actifs par catégorie sociale

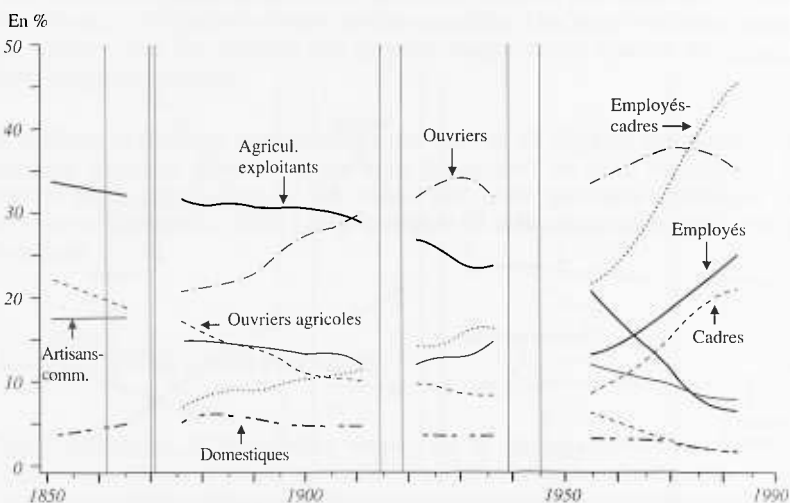
Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

**3** Nombre de femmes actives par catégorie sociale



Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

**4** Évolution de la structure sociale<sup>(1)</sup>



(1) Évolution de la part de chaque catégorie dans l'ensemble des actifs.

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

au moins en partie la terre qu'ils exploitent est plus élevée aujourd'hui qu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle.

En 1866, sur le même territoire qu'actuellement, la France comptait 3,4 millions de salariés agricoles, soit un gros tiers des paysans (37 % ; si on se limite aux hommes, ce qui est peut-être plus raisonnable, la part des salariés est plus forte : 43 %). Quinze ans avant, en 1851, les proportions étaient même un peu plus élevées (39 et 45 %). C'est que l'exode agricole (plus exactement la baisse de la population active agricole), même faible, sévissait déjà depuis quinze ans, ayant commencé à la fin de la Monarchie de Juillet.

Il y a certes différentes vagues d'exode : selon les moments et selon l'ampleur qu'il revêt, il atteint différentes couches de la société paysanne et rurale — cf. à ce sujet les très belles pages de P. Ariès [1948]. — Mais au moins au début et, en réalité, en permanence il touche principalement ceux dont l'attache à la terre est la plus faible, c'est-à-dire les salariés (et domestiques) agricoles (on rejoint ici P. Merlin [1971] ou A. Sauvy [1965]). Aussi n'est-il pas surprenant que la part de la main-d'œuvre salariée dans l'agriculture ait régulièrement décrû de 1850 à 1914. Elle s'établit à 26 % à la veille de la première guerre mondiale, comme au sortir de la seconde : le mouvement s'est donc annulé entre les deux guerres, c'est-à-dire que durant ces années l'exode a touché les exploitants et les salariés de façon équivalente. Dès le début des « Trente glorieuses », en revanche, la part des salariés agricoles recommence à diminuer et aujourd'hui elle est deux fois moindre (17 % des paysans en 1989) que sous le Second Empire.

## STABILITÉ DES EXPLOITANTS AGRICOLES AVANT LA GUERRE DE 1914

La coupure de la première guerre mondiale ne marque donc pas simplement une très forte accélération de l'exode agricole (chapitre 1) : elle signifie aussi un changement profond dans les personnes touchées. Depuis 70 ans, l'exode atteint suffisamment les exploitants agricoles pour que leur nombre diminue : au même rythme (entre les deux guerres) ou à un rythme plus faible (depuis 1945) que les salariés agricoles. Tandis qu'avant la première guerre mondiale seuls les salariés agricoles étaient assez touchés pour que leur nombre décroisse : sur toute la seconde partie du 19<sup>e</sup> siècle et jusqu'à 1914, le nombre d'exploitants agricoles est à peu près stable (5,8 millions). Ce n'est qu'à partir du moment où l'exode prend de très grandes proportions — c'est-à-dire à partir des années 1920 — qu'il se traduit par une baisse du nombre d'exploitants. Auparavant, il pouvait certes concerner des fermiers, des métayers ; mais ceux qui quittaient le travail de la terre étaient remplacés par des jeunes. Des mouvements internes — et pas seulement l'effet de l'exode agricole — peuvent aussi expliquer la divergence d'évolution entre salariés et exploitants agricoles : des ouvriers ou des domestiques agricoles, ou des fils d'ouvriers agricoles, ont pu devenir métayers, fermiers, propriétaires, ce mouvement excédant le mouvement inverse, c'est-à-dire le déclassement d'exploitants ou de fils d'exploitants.

A l'échelle séculaire et en se limitant aux traits majeurs, il y a donc deux grandes périodes :

- avant la première guerre mondiale, l'exode agricole n'est sans doute vraiment important que parmi les salariés et il y a probablement des passages en cours de vie ou d'une génération à l'autre de salariés à exploitants : au total, le nombre de salariés agricoles diminue rapidement, tandis que les exploitants se maintiennent (si l'on se fie aux enquêtes agricoles, le nombre d'exploitants agricoles aurait même augmenté, au moins sur les 30 ans où ces enquêtes sont facilement comparables, de 1862 à 1892) ;
- à partir de la première guerre mondiale, l'exode devient plus massif et, surtout ou par conséquent, plus général : le nombre d'exploitants agricoles se met, lui aussi, à diminuer ; la diminution est aussi rapide (1921-1946) ou moins rapide (1946-1989) que parmi les salariés.

Bien que statut (exploitants/salariés) et relation à la terre (propriétaire/non propriétaire) ne soient pas synonymes, les mouvements précédents ont une conséquence importante : la proportion des paysans propriétaires semble s'être légèrement accrue. De 45 % à 49 % en trente ans (1862-1892) selon les enquêtes agricoles, puis peut-être un peu plus rapidement puisqu'elle s'établit à 57 % en 1929 (du moins si l'on ne retient, pour le calcul, que les ouvriers agricoles permanents). Après la seconde guerre mondiale, les recensements généraux de l'agriculture permettent de déceler la même tendance, à partir d'un autre concept, la part des exploitations ayant des terres en faire-valoir direct : de 78 % en 1955, à 86 % en 1989, ceci résultant de l'augmentation des exploitations « mixtes », celles où le paysan exploite à la fois des terres qui lui appartiennent et d'autres qui ne lui appartiennent pas et qu'il a donc en fermage. Cette croissance séculaire de la propriété parmi les paysans, souvent mentionnée (par exemple, G. Dupeux [1964] ou G. Désert [1976a] au 19<sup>e</sup> siècle et M. Gervais-M. Jollivet-Y. Tavernier [1977] au 20<sup>e</sup>), est certes très lente ; elle paraît néanmoins significative au moins jusqu'aux années 1970 (depuis 20 ans, la proportion des exploitations ayant des terres en faire-valoir direct est stable à 86 %)(1).

## LES INDÉPENDANTS : ASCENSION-STABILITÉ-DÉCLIN

De tout temps les liens entre ouvriers et artisans, entre employés de commerce et commerçants ont été étroits. Aujourd'hui, les deux flux principaux sont les

---

(1) A vrai dire, la progression au cours de la deuxième partie du 19<sup>e</sup> siècle, de 1862 à 1892, est incertaine. Car si l'on tient compte des journaliers propriétaires, la part des paysans propriétaires a au contraire diminué durant ces trente ans (de 64 % à 60 %). Si on les a exclus cependant, c'est, comme J. Molinié [1977] qui les rangeait parmi les ouvriers agricoles, avec l'idée qu'ils étaient propriétaires d'un simple lopin de terre, ou d'un jardin, ce qui n'est guère significatif dans la présente analyse.

De même la part de propriétaires est de 48 % en 1929 (et non de 57 %) si l'on inclut dans les actifs agricoles les ouvriers temporaires. En retenant ce concept la croissance de la propriété de 1896 à 1929 disparaît.



ouvriers (anciens apprentis) boulangers qui (à condition d'être mariés) ouvrent une boulangerie, et les ouvriers du bâtiment qui s'installent (M. Cézard [1988] ; P. Laulhé [1988]). Au 19<sup>e</sup> siècle, ces flux devaient déjà être importants. D'autres, de plus grande amplitude sociale, se produisent également, hier comme aujourd'hui. Aristide Boucicaut, qui a fondé le Bon Marché en 1852, est fils d'un commerçant du Perche et sa femme qui, après avoir travaillé d'arrache-pied avec son mari, sera une des figures du quartier, était initialement blanchisseuse. De même, Jules Jaluzot qui fonde le Printemps en 1865 était employé (chef de rayon) au Bon Marché, chez Boucicaut précisément. De même encore, Chauchard qui fonde Le Louvre en 1854 est un modeste commis de magasin (sur ces sujets les pages 193 et suivantes du beau livre de G. Duveau [1953] sont très intéressantes). A notre époque, Leclerc, Darty sont des exemples voisins.

Les romanciers décrivent ces ascensions. Ils en décrivent aussi la précarité. A un niveau modeste, Gervaise, qui s'était installée comme blanchisseuse, sombre avec Coupeau à cause de l'accident de travail de ce dernier et de l'alcoolisme qui en résulte (L'Assommoir). César Birotteau s'élève à un niveau plus élevé, d'où il finira par être ruiné. Au moins aujourd'hui ce n'est pas cette trajectoire parabolique (démarrage-succès-apogée-décadence-ruine) qui est la plus fréquente : c'est avant que les cinq premières années de l'installation soient passées que la situation est la plus fragile (P. Laulhé [1988]).

Sur très longue période, le poids des artisans-commerçants-industriels diminue beaucoup : depuis le Second Empire leur proportion dans la population active a été divisée environ par deux (de 17,5 % des actifs à 7,5 %). Si on les rapporte aux seuls actifs non agricoles, la chute est encore plus nette puisque leur poids a été divisé par quatre : en 1866, 35 % des actifs non agricoles étaient artisans, commerçants ou industriels ; en 1982, 8 % (2). A vrai dire cette tendance de très long terme n'étonne pas : elle reflète simplement la progression du salariat.

Sur cet arrière-fond, le fait que la proportion des artisans-commerçants-industriels, des « non-non » (non salariés, non agricoles), soit stable depuis le début des années 1980, et même augmente dans le tertiaire, est très significatif (B. Belloc [1988]) : la progression historique du salariat a peut-être achevé sa course. La renaissance de l'esprit d'entreprise, qui va de pair avec l'importance croissante des petites unités depuis 1973, explique pour une part cette inflexion depuis dix ans. Les grandes et moyennes entreprises participent à ce mouvement. Soit en aidant financièrement leurs salariés qui ont un projet — leurs cadres en particulier — à s'installer. Soit en trouvant ce moyen de tourner les dispositions et réglementations sociales : il peut être moins coûteux de travailler avec un sous-traitant (comme fournisseur) qu'avec un salarié. Le salarié peut alors « être mis à son compte ».

(2) Notre estimation des femmes artisanes-commerçantes-industrielles pour les années précédant la seconde guerre mondiale est fragile car largement conventionnelle (voir la 2<sup>e</sup> partie du chapitre). On peut alors préférer raisonner sur les seuls hommes. Le mouvement est le même, et les ordres de grandeur aussi. En 1851 et 1866, 17 % des hommes actifs étaient artisans, commerçants ou industriels ; en 1982, 8 %. Parmi les hommes actifs non agricoles, on est passé d'un bon tiers (37 % en 1851 et 33 % en 1866) à 9 %.

Durant plus d'un siècle, la *proportion* d'artisans-commerçants-industriels a donc diminué. Mais cela ne signifie pas que leur *nombre* a décréu. Le salariat ne s'est pas toujours étendu au détriment des indépendants. Au contraire, pendant 70 ans, du Second Empire à la seconde guerre mondiale, le nombre d'artisans-commerçants a très peu décréu — en fait est sans doute resté à peu près constant. En 1936, par exemple, ils étaient 2,7 millions (1,7 millions d'hommes), soit autant qu'en 1881 — il est vrai sur un territoire un peu plus grand. C'est seulement durant les « Trente glorieuses », à partir des années 1950, qu'il y a à la fois hausse du salariat et chute des indépendants non agricoles : ces trente ans (1950-1980) d'après-guerre tranchent sur les décennies précédentes.

Avant le Second Empire, pour apprécier l'évolution au cours de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, il faut se tourner vers la statistique des patentes (INSEE [1966]), déjà utilisée par A. Daumard [1976] et P. Léon [1976]. Le champ de cette statistique n'est pas limité aux artisans, commerçants et industriels et il n'est pas stable du début à la fin du siècle. Il faut donc l'étalonner sur les recensements quand ceux-ci existent. Une fois cet étalonnage fait, on obtient une tendance nette : avant et pendant le Second Empire, durant les 35 années du décollage industriel de la France, de 1831 à 1866, le nombre d'artisans-commerçants-industriels a crû, semble-t-il, au rythme moyen de 0,6 % par an. Au début des années 1830 (1831) il y aurait ainsi eu environ 2,6 millions d'indépendants non agricoles (1,6 millions d'hommes), soit 18 % des actifs et 48 % des actifs non agricoles.

Le profil séculaire — en « cloche » — est alors assez clair : la petite propriété indépendante commence par se développer lors du décollage, certes moins rapidement que l'emploi non agricole mais de façon sensible. Puis un plateau apparaît : le nombre d'artisans-commerçants-industriels cesse de croître. Il se stabilise à partir de la 3<sup>e</sup> République ; le développement de l'emploi passe par le salariat. Puis la tendance s'accroît encore : la croissance de l'emploi se fait alors *au détriment* des indépendants, ceci à partir de la seconde guerre mondiale. Les années récentes, replacées dans ce contexte général, n'en prennent que plus de relief.

## LE RECRUTEMENT DES ARTISANS ET COMMERCANTS

En 1872, selon une enquête de la Chambre de Commerce de Paris, 80 % des patrons étaient d'anciens ouvriers, et 15 % des fils d'ouvriers. G. Duveau [1946], qui cite ces proportions, s'appuie en partie sur elles pour avancer qu'au cours du Second Empire, les diverses positions se sont durcies, éloignées l'une de l'autre : avant 1850, dit-il, les possibilités d'ascension sociale des ouvriers auraient été plus aisées.

Environ un siècle après, les éléments dont on dispose sont les suivants :

- aujourd'hui, selon une enquête récente (1989), dont quelques résultats viennent d'être publiés (P. Laulhé [1990]), 51 % des artisans-commerçants-chefs d'entreprise (67 % si on se limite aux artisans) sont d'anciens ouvriers ;

- environ 20 % (années 1950 et 1960), et 25 % (années 1970 et 1980) des artisans-commerçants-chefs d'entreprise sont fils d'ouvriers.

Admettons qu'à 80 ou 100 ans de distance ces données soient comparables. Elles indiquent alors que le recrutement de la petite bourgeoisie indépendante, d'une génération à la suivante, est plus ouvert sur la classe ouvrière aujourd'hui qu'il y a un siècle, bien que le chef d'entreprise ait moins souvent lui-même une expérience ouvrière (mais ce second aspect est encore moins sûr, car la comparabilité des deux taux, 80 % et 67 %, n'est probablement pas satisfaite).

A vrai dire, ce taux de recrutement des indépendants non agricoles dans la classe ouvrière (15 % en 1872, 27 % aujourd'hui) ne permet pas, contrairement à ce que pense G. Duveau, de repérer les chances d'ascension de la classe ouvrière. Une chose est en effet de mesurer le recrutement d'un groupe social, autre chose est de mesurer la destinée des descendants de ce groupe (C. Thélot [1982]). Inconnues au 19<sup>e</sup> siècle, les chances des fils d'ouvriers d'accéder à l'artisanat ou au commerce sont actuellement modestes : à 40-59 ans, environ 10 % des fils d'ouvriers sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise, proportion qui a peu varié depuis la guerre. L'« autodestinée » des fils d'indépendants non agricoles est plus sensible, même si elle a diminué depuis 40 ans : aujourd'hui, environ 30 % des fils de la petite bourgeoisie indépendante sont, comme leur père, artisans, ou commerçants ou chefs d'entreprise (contre 50 % dans les années 1950). Et le risque, pour ces fils, de « tomber » dans la classe ouvrière est substantiel, à peu près stable depuis 40 ans : environ le quart des fils d'indépendants non agricoles sont, à 40-59 ans, ouvriers, ce qui illustre bien la proximité entre ces deux positions.

## OUVRIERS : DISTINCTIONS INTERNES, LIENS EXTERNES

G. Duveau, dans sa grande thèse [1946], plaidait pour qu'on distinguât quatre types d'ouvriers sous le Second Empire : l'ouvrier d'un grand centre urbain, Paris ou Lyon, où la ville joue un rôle intégrateur important ; l'ouvrier de grande manufacture, où, là, c'est l'usine qui exerce son emprise ; Schneider au Creusot ; l'ouvrier de centres urbains moyens où, à nouveau mais de façon plus « simple », c'est la ville qui modèle ; enfin l'ouvrier campagnard. Dès le début de l'industrialisation, l'homogénéité de la classe ouvrière est donc mise en question. Ces distinctions internes continueront d'ailleurs d'être fondamentales, en particulier la dernière. Dans un pays comme la France où l'exode agricole a été tardif mais rapide, la classe ouvrière est largement issue du milieu agricole : en 1985, environ un quart des ouvriers ont un père paysan selon M. Gollac, P. Laulhé, J. Soleilhavoup [1988]. Clivage fondamental dont on voit les traces sur les conditions de vie (habitat, chances d'hériter, vie quotidienne,...), les conditions de travail (grandes ou petites entreprises,...) et l'idéologie (opinions religieuses, politiques,...) (C. Thélot [1982]).

Par ailleurs, le groupe des ouvriers est défini de façon incertaine. Ses frontières avec les autres groupes sociaux sont floues :

- frontière avec les ouvriers agricoles quand, jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, il y a une forte interpénétration du travail industriel (l'hiver et le printemps) et du travail agricole (l'été et au début de l'automne), interpénétration que les industriels voudront (et parviendront à) supprimer (G. Postel-Vinay [1989] et chapitre 6) ;
- frontière avec les artisans et les commerçants quand la société et l'économie offrent à la fois la possibilité de s'installer et le risque de se ruiner : il y a 100 ans comme aujourd'hui, on l'a vu, beaucoup des artisans sont d'anciens ouvriers ou fils d'ouvriers. Ont-ils franchi une frontière indiscutable, et l'ont-ils franchie définitivement ? Oui et non ; on a choisi ici de répondre oui. Et pourtant, « la grande usine dans la métallurgie par exemple, pendant une bonne partie du 19<sup>e</sup> siècle, c'est d'abord la juxtaposition des artisans qualifiés et de leurs aides (...) ; les distinctions bien fondées en théorie sont mal fondées à séparer ceux qui accèdent à une (même) mince propriété des biens de production de ceux qui vendent leur force de travail, entre artisans dépendants et artisans indépendants (...). Même à l'intérieur des usines (...) le monde du travail urbain demeure au moins jusqu'aux années 1880 dominé par les formes de l'artisanat, même s'il est déjà marqué par le salariat et la dépendance » (Y. Lequin [1983a]) ;
- frontière avec les employés-cadres, au moins avec le bas de ce groupe, qui comprend en particulier les employés de commerce et (jusqu'en 1936) les ouvriers d'État, catégories très proches, voire cousines germaines, des ouvriers. La distinction classique — les ouvriers travaillent la matière, les cols blancs traitent l'information ou rendent des services — n'est pas toujours tranchée ou substantielle : l'apprenti-boucher est un ouvrier, l'apprenti-coiffeur est un employé ;
- enfin frontière, encore plus ténue peut-être, avec les domestiques de la personne.

Bref, délimiter et quantifier un groupe social « ouvriers » ne garantit pas, et ne signifie pas que nous pensions, qu'il a une forte homogénéité interne, ni qu'il s'isole avec netteté des autres groupes sociaux. Pourtant, avec le bourgeois au 19<sup>e</sup> siècle, l'ouvrier est, dans les écrits des intellectuels, dans les pré-occupations des médecins, des hygiénistes, des légistes, dans les idéologies et les doctrines — socialiste, communiste, religieuse —, dans les luttes quotidiennes et les mouvements sociaux majeurs — grèves, révolution de 1848, grèves de 1936 —, la grande figure de notre société, du moins jusqu'au milieu des années 1960, soit pendant environ 130 ans. Le mineur, l'ouvrière du textile, la blanchisseuse, puis un peu plus tard, le sidérurgiste, l'ouvrier et le conducteur du chemin de fer, le métallo, le mécanicien puis, encore plus tard, l'ouvrier de l'automobile sont les types emblématiques de la classe : ce sont des types nouveaux qui s'ajoutent à la figure classique de l'ouvrier du bâtiment. Ils sont issus du développement industriel, dont ils constituent l'envers nécessaire, la face noire — souvent au sens physique du terme : mineur, sidérurgiste. Zola en a dépeint certains, devenus célèbres : Etienne Lantier dans *Germinal*, Jacques Lantier dans *La Bête humaine*, Gervaise Macquart et Coupeau dans *L'Assommoir*,...

## LA MONTÉE DES OUVRIERS...

La progression du nombre des ouvriers est continue depuis 150 ans, à deux exceptions près : les années 1930 et les années 1980 qui toutes deux voient une chute marquée. En 1866, il y avait environ 3,5 millions d'ouvriers ; en 1982, à peu près au maximum, il y en avait 8,3 millions (si l'on retient la nouvelle nomenclature des catégories sociales, le maximum serait plutôt situé en 1975 qu'en 1982). La croissance est un peu plus élevée avant la première guerre mondiale qu'après. Du moins en rythme : 1,3 % par an (1866-1896) contre 1,1 % (1921-31 et 1954-75). Parce qu'en variation absolue, c'est après la seconde guerre mondiale que le nombre d'ouvriers croît le plus vite : + 81 000 par an, contre + 49 000 (1866-1896) ou + 71 000 (1896-1911).

Avant 1866, nos estimations sont moins sûres. A se limiter aux hommes on retire l'impression que sous le Second Empire aussi le nombre des ouvriers s'est accru, ce qui serait cohérent et avec le développement économique et avec l'accroissement de l'exode agricole qu'a connus cette période : le rythme serait même plus soutenu (1,5 %) qu'à partir du fléchissement de l'économie ce qui, à nouveau, ne surprend pas (sur ce point on ne peut donc suivre G. Duveau [1946] qui, prenant trop au pied de la lettre les différentes statistiques -recensements, enquêtes industrielles-, concluait à une stabilité des ouvriers sous le Second Empire -stabilité dont il s'étonnait d'ailleurs). Auparavant, au cours de la première partie du 19<sup>e</sup> siècle, la part des hommes actifs industriels serait restée constante (selon les mariages TRA), ce qui incite à penser que le nombre d'ouvriers aurait crû comme la population active. Mais dès le début du siècle, la part des ouvriers devait être élevée : dans les années 1820, il y avait, parmi les conscrits, entre 21 % et 42 % d'ouvriers, proportion plus importante — mais c'est normal s'agissant de jeunes gens — que parmi l'ensemble des hommes en 1851 (18 %) ou 1866 (21 %). A la veille de la guerre (1911), la proportion des hommes ouvriers parmi les actifs est beaucoup plus élevée : 31 %.

La montée de la classe ouvrière est le trait le plus marquant de l'évolution de la structure sociale durant la deuxième partie du 19<sup>e</sup> siècle. Même si les contemporains ont été frappés de la création de grandes banques et de grands magasins, cela n'a pas eu, sur la structure sociale, les mêmes conséquences. Cette croissance de la classe ouvrière a eu lieu alors que le travail des enfants était progressivement contrôlé, limité et interdit. Vers le milieu des années 1840, ceux-ci sont nombreux — environ 12 % des ouvriers de l'industrie selon l'enquête faite à ce moment — et Villermé [1840] et d'autres se scandalisent des conditions dans lesquelles ils sont exploités. Dans ces années, Jules Simon publie un ouvrage dont le titre est à lui seul révélateur : « L'ouvrier de huit ans ». Victor Hugo leur consacre ces vers dans *Les Contemplations* :

Où vont tous ces enfants dont pas un seul ne rit ?  
 Ces doux êtres pensifs que la fièvre maigrit ?  
 Ces filles de huit ans qu'on voit cheminer seules ?  
 Ils s'en vont travailler quinze heures sous les meules ;  
 Ils vont, de l'aube au soir, faire éternellement  
 Dans la même prison le même mouvement,  
 Accroupis sous les dents d'une machine sombre

Monstre hideux, qui mâche on ne sait quoi dans l'ombre.  
Innocents dans un baigne, anges dans un enfer,  
Ils travaillent. Tout est d'airain, tout est de fer,  
Jamais on ne s'arrête et jamais on ne joue.

La première loi sur le travail des enfants date de 1841 (chapitre 5) : s'appliquant dans les seules fabriques de plus de 20 ouvriers, elle interdit d'employer des enfants de moins de 8 ans dans les manufactures, et elle limite à 8 heures la durée quotidienne du travail de ceux qui ont de 8 à 12 ans. Le travail de nuit est interdit jusqu'à 13 ans. Peu appliquée, cette première loi est cependant un indice de l'ampleur du phénomène et de la prise de conscience qu'il suscite.

A la fin du Second Empire, les enfants sont beaucoup moins nombreux (7 % des ouvriers de l'industrie selon l'enquête effectuée vers 1865) : la croissance du salariat ouvrier n'a pas empêché cette régression (3). En 1881, la loi Jules Ferry rend l'école obligatoire jusqu'à 13 ans. La loi de 1874, celle de 1892 surtout régissent le travail des femmes et des enfants. Selon la dernière, l'âge minimum d'embauche est fixé à 13 ans. Il y aura encore des exceptions : en 1906, dans la mine, l'embauche peut avoir lieu à 12 ans, sous réserve que l'enfant ait son certificat d'études et qu'un certificat médical atteste sa bonne santé (R. Delcourt [1906], cité dans « Archives du Nord » [1979]). Mais le mouvement est achevé : au 20<sup>e</sup> siècle, le travail des enfants (de moins de 13, puis de 14 ans) a disparu.

### ... DU MOINS JUSQUE VERS 1980

Sur le grand mouvement d'augmentation du nombre d'ouvriers depuis au moins 150 ans, il y a deux baisses très sensibles : la première est très violente mais transitoire (- 900 000 ouvriers, soit - 2,8 % par an de 1931 à 1936), la seconde à partir du début des années 1980 est deux ou trois fois moindre, mais elle est sans doute plus durable, voire définitive (- 470 000, soit - 0,9 % par an de 1982 à 1989, en tenant compte des contremaîtres). Puisque l'on raisonne en termes de population active, et non d'emploi, ces deux baisses ne s'interprètent pas comme le résultat de la montée du chômage, mais comme la conséquence

---

*(3) Les deux effectifs correspondants, 145 000 enfants vers 1845, 100 000 vers 1865, viennent des deux enquêtes sur l'industrie faites à ces deux moments. On sait que ces enquêtes sont de médiocre qualité, n'ayant pas couvert toute l'industrie (le bâtiment, entre autres, est exclu) ni également toutes les régions. Les deux proportions qui en découlent (environ 12 % en 1845 et 7 % en 1865), en revanche, sont sans doute de meilleure qualité. La seconde, appliquée à notre effectif d'ouvriers, conduit à un effectif bien supérieur : 240 000 enfants ouvriers (dans l'industrie, les transports, les commerces). Ceci ne remet pas en cause la diminution du nombre des enfants dans l'économie. Car pour avoir des données comparables en 1845 et 1865, appliquons les deux proportions des enquêtes aux effectifs industriels que nous avons estimés (et qui comprennent, outre les ouvriers, les employés et les artisans). La décroissance est de 490 000 à 360 000 enfants dans l'industrie, soit 27 % en 20 ans (contre 31 % sur les données brutes des deux enquêtes). Les effectifs sont sans doute surestimés, mais le rythme de diminution est probablement correct.*

de trois mouvements : d'abord pour 1931-1936 des raisons démographiques puisque l'arrivée du creux des naissances de la guerre de 1914-1918 se traduit par un nombre moindre de jeunes ouvriers ; puis un certain nombre d'ouvriers, occupés ou au chômage, ont changé de position, pour être employés par exemple ; enfin, d'autres ont quitté la population active, momentanément en raison de la conjoncture, ou définitivement (formules de préretraite en particulier depuis 15 ans). Dans les deux cas (les années 1930 et depuis 1980), les ouvriers ont plus souffert que les ouvrières.

La progression quantitative, sur longue période, des ouvriers excède celle de la population active. Aussi le poids des ouvriers double-t-il presque : 19 % des actifs sous le Second Empire, 37 % à son maximum (période 1968-1975), environ 31 % aujourd'hui (1989). Cette évolution très rapide est aussi le reflet de la diminution de la paysannerie. Pour éliminer cet effet quelque peu parasite, on peut se limiter aux actifs non agricoles : le poids des ouvriers suit alors une courbe en cloche, de 38 % des actifs non agricoles (1866), à un maximum de 50 % au milieu des années 1920, pour diminuer depuis cette date ; il se situe aujourd'hui à 33 %, moins qu'il y a 120 ans. La décroissance depuis 60 ans reflète bien entendu la montée des emplois tertiaires.

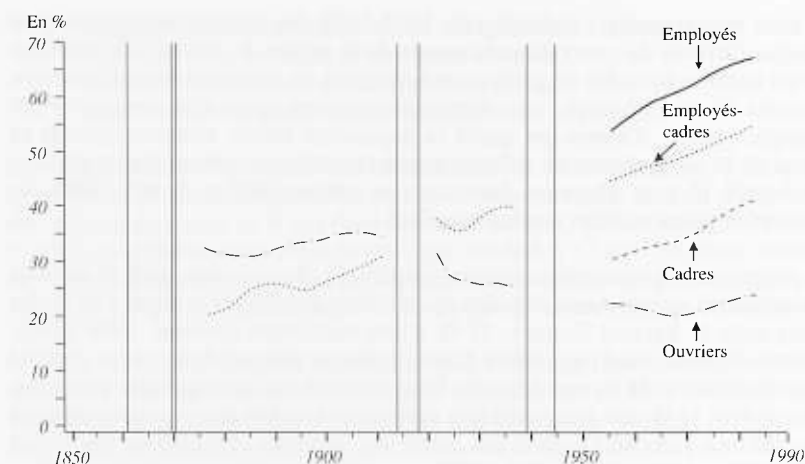
Les hommes politiques comme les économistes ont été, de tout temps, attentifs à la concentration des unités de production. En termes d'effectifs, on sait que la tendance séculaire (mesurable depuis 1896) est à une concentration croissante des établissements, sauf à deux moments bien précis, deux moments de crise ou de ralentissement économique justement, et ce n'est sans doute pas fortuit : les années 1930 et depuis 1973 (M. Didier [1982]). Des éléments obtenus ici permettent de retrouver indirectement et le mouvement séculaire et ses deux exceptions : il suffit d'établir le rapport entre ouvriers et patrons. Plus il est élevé, plus la concentration est importante. Autour de 1 sous le Second Empire, il s'élève pour atteindre 2 au tournant du siècle, puis 3 au début des années 1960 et, à son maximum, presque 5 ouvriers pour 1 artisan-commerçant-chef d'entreprise (4,7 en 1975) ; il vaut aujourd'hui 4,5. Ainsi il ne cesse de croître depuis 120 ans, sauf aux deux moments de retournement : les années 1930 et depuis le milieu des années 1970.

## FEMMES OUVRIÈRES, FEMMES TERTIAIRES

Durant tout le 19<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, il y a plus de femmes parmi les ouvriers que parmi l'ensemble des employés et cadres (*graphique 5*). Voilà qui tranche singulièrement avec la situation actuelle, et qui montre à quel point la forte présence des femmes dans les bureaux et les magasins et leur relative absence dans les ateliers sont récentes.

En effet, l'entrée des femmes dans les bureaux, dans l'administration en particulier, n'est pas très ancienne (à l'exception, peut-être, des demoiselles des Postes). Elle date du début du 20<sup>e</sup> siècle, avec l'apparition de la machine à écrire (G. Thuillier et J. Tulard [1984]). Des protestations s'élevèrent, car ces femmes, nouvelles venues, concurrençaient les expéditionnaires, voire les

5 Évolution de la part des femmes dans chaque catégorie d'actifs



Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

rédacteurs. Cependant la « psychologie féminine » était appelée à la rescousse : « Plus soigneuse, plus attentive que l'homme, la femme a de merveilleuses aptitudes pour les mille besognes de nos grandes administrations qui n'exigent que de l'ordre, de l'exactitude, de la patience » (C. Turgeon [1902]). Mais la femme doit savoir rester à sa place, celle des travaux d'exécution et non d'encadrement : « Rédacteur, sa supériorité sur l'homme est manifeste. Sous-chef ou chef, elle se révélera inférieure à de très rares exceptions près, et le tableau d'avancement devra rendre à l'homme la première place perdue au concours d'admission. (...) A égalité de valeur, l'homme sait mieux que la femme exercer son autorité » (S. Cantineau [1933]). Cet extrait et celui de C. Turgeon sont cités par A. Darbel et D. Schnapper [1969].

Quoi qu'il en soit, c'est au début du 20<sup>e</sup> siècle et, plus encore, après les deux guerres mondiales que les bureaux se féminisent. Jusque vers 1914, la féminisation de la classe ouvrière est plus marquée que celle des bureaux. On peut d'ailleurs souligner que la présence des femmes dans les ateliers et les usines, les risques d'agression qu'elles courent, les comportements des ouvriers et des contremaîtres à leur égard constituent une part importante de toute une littérature populaire du 19<sup>e</sup> siècle. Le déclin de la part des femmes ouvrières suit celui des industries textiles. Les nouvelles figures de la classe ouvrière, liées au métal et à la mécanique, et d'autres traditionnelles (le bâtiment) ne sont pas, n'ont jamais été (et ne seront jamais...) féminines.

C'est à la veille de la guerre de 1914-1918 que la situation est à peu près identique dans l'atelier et le bureau (ou le magasin) : 34 % des ouvriers sont des femmes, 31 % des employés (et cadres). Aujourd'hui, les tertiaires sont trois fois plus souvent des femmes que les ouvriers : les taux de féminité sont de 59 % parmi les employés et cadres — 80 % des employés, 38 % des cadres — et 21 % parmi les ouvriers (19 % si on inclut les contremaîtres).



## DES COCHERS, MAITRES D'HÔTEL, LINGÈRES, CUISINIÈRES, AUX FEMMES DE MÉNAGE

La disparition des domestiques, commencée au 19<sup>e</sup> siècle et achevée au 20<sup>e</sup>, a été souvent mise en évidence : par l'économiste qui y voit un effet du rapprochement des conditions et du développement économique ou, plus indirectement, un indice de la baisse du sous-emploi (A. Sauvy [1965]), par la bourgeoise qui s'en désole, et même par le chansonnier qui lui confère une valeur symbolique : « quand il n'y a plus de bonnes, il n'y a plus de bourgeois » (chanson de Gille : les Bonnes, chantée par les Frères Jacques).

Confirmation et nuances à ces jugements peuvent être apportées à partir de l'évolution du nombre de « domestiques de la personne » (4). D'abord ce qui a entièrement disparu, ce sont les *domestiques hommes*. Très nombreux à l'apogée de la domesticité, environ 300 000, il n'y en a plus aujourd'hui (10 000 aux deux derniers recensements). En revanche, parmi les domestiques femmes, ce n'est pas tant leur chute qui doit être mise en avant, que leur transformation. Certes, elles sont deux fois moins nombreuses aujourd'hui que sous le Second Empire, deux fois et demi moins nombreuses qu'aux débuts de la 3<sup>e</sup> République, et c'est important. Mais ce qui importe encore plus, c'est que ce ne sont plus des cuisinières, des lingères, des dames de compagnie, des bonnes à tout faire ; ce sont des femmes de ménage, payées à l'heure (souvent étrangères, souvent au noir, au moins en partie), ne logeant pas sur place, faisant dans une ou plusieurs maisons quelques heures par semaine et, même en ajoutant toutes ces heures, étant souvent à temps partiel (deux tiers d'entre elles en 1989). Bref, il n'y a en effet plus de bonnes, mais il y a encore beaucoup de femmes de ménage, à qui on peut d'ailleurs ajouter des gardes d'enfants lorsque, dans les ménages de cadres par exemple, les deux parents travaillent beaucoup et tard le soir et, dans un autre registre, les employé(e)s faisant le ménage tôt et tard dans les bureaux.

L'apogée de la domesticité dans la société française se situe au début des années 1880. Il est donc faux de voir le 19<sup>e</sup> siècle comme celui de la baisse des domestiques : la baisse a lieu en sa fin, pour les hommes, et pas du tout pour les femmes puisqu'elle se produira beaucoup plus tard, après chacune des deux guerres du 20<sup>e</sup> siècle : jusqu'à la guerre de 1914, il n'y a aucune diminution du nombre de femmes domestiques. Au début des années 1880, donc à son maximum, la domesticité a représenté (hors les domestiques agricoles, rappelés-le) environ 1 100 000 personnes — 300 000 hommes, 800 000 femmes —, soit 3 % de la population totale et 11 % des actifs non agricoles (contre 1,5 % aujourd'hui). 5 % des hommes et 23 % des femmes actifs non agricoles étaient des domestiques : les deux proportions sont considérables, la première par comparaison avec la situation actuelle, la seconde en soi : près d'une femme active non agricole sur quatre était domestique, on conçoit que cette figure ait inspiré les auteurs de romans (encore Zola : Pot-Bouille) et de bande dessinée (Bécassine).

(4) Ce ne sont donc pas l'ensemble des services domestiques des anciens recensements : gardiens et concierges en ont été enlevés. En revanche, nous y avons inclus les employés des rentiers (cas des recensements d'avant 1896). Enfin, rappelons que les domestiques agricoles ne figurent pas ici, ayant été comptés comme salariés agricoles.

Le début de la 3<sup>e</sup> République constitue bien un apogée : non seulement c'est à ce moment que la baisse s'amorce (chez les seuls hommes, en fait), mais auparavant, en particulier au cours de la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, le nombre de domestiques a, semble-t-il, augmenté. Selon les éléments issus des mariages TRA (ces éléments ne portent que sur les hommes), le nombre d'hommes domestiques aurait plus que doublé entre le début du siècle et le Second Empire (il y aurait donc eu entre 100 000 et 150 000 hommes domestiques au début du 19<sup>e</sup> siècle). Cette augmentation aurait alors excédé celles de la population, des hommes actifs et des hommes actifs non agricoles : il s'agit bien d'un développement, absolu et relatif, de la domesticité. Il est le signe du développement de la bourgeoisie, sous les deux aspects : enrichissement et extension, grâce à la croissance économique.

Il est frappant de constater qu'en écho, le début du déclin suit, avec quelques années de retard, le ralentissement de l'économie française. On conserve bonnes, cuisinières, lingères, mais on cesse d'avoir cochers, chauffeurs, maîtres d'hôtel. Signe d'un ralentissement, voire d'une baisse de niveau de vie de la bourgeoisie ? Peut-être, mais le mouvement, irrésistible, se poursuivra lors de la reprise économique (les années 1890) puis s'étendra aux femmes : la liaison entre croissance économique et domesticité, visible au 19<sup>e</sup> siècle, n'existe plus au 20<sup>e</sup>. Rapprochement des modes de vie, apparition de biens substituts (équipement ménager), aspirations des personnes à ne pas entrer dans cette condition ou à la quitter, nourries par les créations d'emplois industriels et tertiaires, socialisation de certains services (crèches, écoles maternelles), tout ceci, au 20<sup>e</sup> siècle et notamment depuis 40 ans, est allé de pair avec la disparition des hommes domestiques, et la transformation des nombreuses bonnes en moins nombreuses (heures de) femmes de ménage.

Quelles qu'en soient les raisons, la bourgeoisie française réduit sa domesticité à partir des années 1880. Pourquoi est-ce sur les seuls hommes (durant trente ans) que la réduction a porté ? On ne peut d'abord exclure un effet d'offre : ce seraient les hommes eux-mêmes qui auraient souhaité quitter cette condition, la reprise économique à partir des années 1890 le leur permettant plus facilement qu'aux femmes. Mais l'effet principal est sans doute du côté de la demande. Il faut pour le saisir parler des professions exercées par les hommes et par les femmes. Les professions exercées par les hommes,

- soit pouvaient l'être, et d'ailleurs l'étaient déjà en partie, par les femmes : cuisinier, maître d'hôtel ;
- soit pouvaient être supprimées, un substitut extérieur existant : cocher, chauffeur.

Rien de tel parmi les femmes où en particulier le lavage du linge, du linge intime spécialement, n'aurait pu être confié à des hommes, et ne pouvait être extériorisé. De même, à un degré moindre, la dame de compagnie.

Ainsi les hommes étaient-ils plus « fragiles ». Soixante-dix ans plus tard le même phénomène se produira, mais pour les femmes cette fois : des substituts existeront (équipement ménager, extériorisation : laveries, restaurants...), et les tâches ménagères seront assurées par les maîtresses de maison. Cependant, la réduction des domestiques femmes n'ira pas jusqu'à leur disparition.

## EMPLOYÉS, CADRES : L'IRRUPTION DE L'APRÈS-GUERRE

Jusqu'à la première guerre mondiale, et même jusqu'aux années 1930, la progression des tertiaires, employés ou cadres, est inférieure à celle des ouvriers : très inférieure en valeur absolue évidemment (par exemple, moitié moindre de 1876 à 1911 : + 30 000 en moyenne par an, contre + 67 000 ouvriers) mais aussi pas beaucoup plus élevée en valeur relative (1,8 % par an, contre 1,4 % sur la même période), ce qui est plus inattendu. En fait, la France s'industrialise, au moins jusqu'à la seconde guerre mondiale, et, en dépit de l'ouverture des grands magasins, le phénomène majeur de ces décennies est la montée de la classe ouvrière. Les tertiaires sont certes plus présents dans la société française à la fin de la 3<sup>e</sup> République qu'au début : leur poids dans les actifs a plus que doublé, de 7 % à 16 %, et leur poids dans les actifs non agricoles a presque doublé, de 14 % à 23 %. Mais en réalité, l'explosion est encore à venir.

Elle se produit à partir du début des années 1960 : le nombre d'employés et de cadres augmente d'environ 270 000 personnes par an jusqu'à aujourd'hui, avec un très léger ralentissement en fin de période. Évolution fantastique ! Si on continue à mêler employés et cadres, cet ensemble de « tertiaires » est depuis le début des années 1970 le groupe social le plus important ; il constitue aujourd'hui plus de la moitié des actifs.

Diverses distinctions sont cependant nécessaires pour saisir plus correctement la structure sociale. D'abord en termes de niveau hiérarchique, en séparant employés et cadres. Les deux niveaux se sont très fortement développés depuis vingt-cinq ans, les cadres un peu plus vite encore : aujourd'hui la moitié des tertiaires sont des cadres (ou des professions intermédiaires). Mieux, cette moitié est, de beaucoup, dépassée si on se limite aux hommes : les trois quarts des hommes tertiaires sont des cadres ou appartiennent aux professions intermédiaires. Le temps des années 1920 est loin où, bien qu'à la seconde partie de leur carrière (à 40-59 ans), les hommes tertiaires étaient principalement des employés (C. Thélot [1982]). Plus précisément, au début des années 1920, 3 % des hommes de 40 à 59 ans étaient cadres supérieurs ou exerçaient une profession libérale ; aujourd'hui, cinq fois plus : 16 % !

Dans les années 1920, il y avait très peu de femmes cadres ; aujourd'hui ce n'est plus le cas, même si la part des femmes parmi les cadres est encore modeste : 38 % des cadres ou professions intermédiaires (29 % si on se limite aux cadres) sont des femmes. Même dans les fonctions techniques de haut niveau, les femmes ne sont plus rarissimes : 10 % des ingénieurs et cadres d'entreprise sont des femmes (contre 3 % au début des années 1960). La féminisation des emplois, y compris d'encadrement, s'est déployée depuis vingt-cinq ans et elle n'a pas atteint son terme. Elle est d'ailleurs plus sensible dans la fonction publique que dans les entreprises (F. de Singly - C. Thélot [1989]). A côté de conditions de travail rendant plus aisément conciliables, dans l'état actuel de la division des tâches domestiques entre hommes et femmes, la vie familiale et la vie professionnelle, cette plus grande égalité professionnelle des hommes et des femmes est le second avantage (comparatif) qu'offre la sphère publique aux femmes.

## LE MAGASIN ET LE BUREAU

Une seconde distinction importante, horizontale celle-là, doit être faite : entre le commerce et l'industrie d'une part, les services non marchands d'autre part, ou, ce qui n'est pas trop éloigné, entre le magasin et le bureau. Les employés de commerce ne sont pas assimilables aux employés de bureau ; les chefs de rayon, VRP ne sont pas assimilables aux ingénieurs et cadres des entreprises ou de la fonction publique. Certes la féminisation des magasins et des bureaux est assez voisine, tant au cours du 19<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui. Mais les conditions de travail — durée du travail (chapitre 5), salaires, sécurité d'emploi,... — ne sont pas comparables entre ces deux sphères. Ni aujourd'hui (A. Chenu [1990]), ni hier : il suffit pour s'en convaincre de lire « Les employés » de Balzac et « Au bonheur des Dames » de Zola : au-delà des différences entre auteurs et entre périodes (les années 1820, les années 1860), c'est bien de différences de position qu'il s'agit. Pour ne prendre que l'exemple de la durée du travail, Denise fait des journées de 13 heures (8h-21h), dont 10-11 heures de travail effectif, au Bonheur des Dames. Amplitude beaucoup plus forte que le travail de bureau dans le règlement intérieur de 1850 cité par A. Sylvère [1980] (7h-18h) et, surtout, que celui des fonctionnaires qui doivent 8h ou 9h, dont 7 ou 8 de travail effectif. Balzac, avec malveillance ?, une commission de contrôle en 1870-71, avec réalisme ?, (citée par G. Thuillier et J. Tulard [1984]), jugent même que le travail effectif des fonctionnaires ne dépasse pas 4-5 heures par jour ; Clémenceau arrivant au Ministère de l'intérieur en 1906, se rendra compte que beaucoup de fonctionnaires ont une seconde activité (cité par P. Legendre [1968]). (Sur les différences entre employés et ouvriers et au sein des employés on se reportera aussi à Y. Lequin [1983b]). Aujourd'hui, les différences de temps de travail entre employés de commerce et employés de bureau sont, bien entendu, beaucoup plus faibles, mais elles vont dans le même sens, du moins si on se limite aux personnes à temps complet.

Pendant au moins 80 ans, du Second Empire à la seconde guerre mondiale, la progression des employés et cadres a été plus sensible dans le commerce et l'industrie que dans les services non marchands : la distribution se développe (et se transforme) rapidement, plus rapidement que les activités administratives. Et pourtant, si l'on en croit les mariages TRA, les emplois de bureau dans les services non marchands ont crû, durant les 30 dernières années du 19<sup>e</sup> siècle, beaucoup plus vite que durant les 70 premières. Il y a donc accélération de la création d'emplois de bureau, mais elle n'est pas aussi forte que l'accélération provoquée par l'apparition des grands magasins. Depuis 1945 et, surtout depuis le début des années 1960, c'est exactement le contraire : le salariat du commerce — ici les employés — augmente à un rythme modéré, tandis que celui des bureaux s'envole.

## LA FRANCE ÉTERNELLE ?

Il est banal et donc superflu de souligner à quel point la structure sociale d'aujourd'hui diffère de celle du Second Empire. Ce chapitre a pour principal intérêt de quantifier les transformations majeures : chute de la paysannerie, en

particulier des ouvriers agricoles ; ascension puis déclin des artisans et commerçants ; croissance des ouvriers ; irruption des employés et des cadres.

Résultante de ces différents mouvements, la part des salariés a beaucoup crû. Sous le Second Empire, la moitié des actifs sont salariés. Cette proportion s'accroît lentement pour atteindre les deux tiers au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, puis beaucoup plus vite dans les dernières décennies.

D'autre part, à mesure que la société française est de moins en moins agricole, la participation des femmes à l'activité économique diminue, au moins dans un premier temps : en ville tâches domestiques et activités professionnelles sont plus distinctes qu'à la campagne, et les femmes se consacrent souvent exclusivement aux premières, notamment dans la classe ouvrière. A partir du début des années 1960, tout change : la participation des femmes à la vie professionnelle s'accroît, et ceci de façon irrésistible.

Ces grands traits caractérisent la métamorphose de la structure sociale française depuis 130 ans. Un tel panorama a aussi pour but d'aider à situer les évolutions actuelles. Or certaines d'entre elles se présentent comme des inflexions sensibles, voire des cassures par rapport aux tendances précédentes. On en retiendra trois.

La montée historique du salariat semble stoppée, comme si elle avait atteint son terme : aujourd'hui 85 % des actifs occupés sont des salariés, et 90 % si on se limite aux actifs non agricoles. La salarisation complète de la force de travail, encore envisagée il y a dix ans, n'aura sans doute pas lieu. Le regain des indépendants, apparu au début des années 1980 et visible dans la plupart des pays d'Europe, est sans doute durable, même s'il recouvre des réalités diverses.

Le déclin numérique de la classe ouvrière, amorcé au début des années 1980, constitue la seconde cassure récente par rapport à la tendance de long terme. Il est probablement irréversible. En outre, au sein même de la classe ouvrière, les transformations sont profondes : les figures symboliques classiques — le métallo, le sidérurgiste, ... — pâlisent et s'estompent. Après l'urbanisation et l'industrialisation de la société française, vient — et n'est pas achevée — sa « tertiarisation » : le bureau, l'hypermarché, l'hôpital, l'école supplantent l'usine et l'atelier comme lieux de travail caractéristiques. La classe ouvrière se réduit et se transforme.

Le ralentissement de l'économie française depuis 1973 n'a pas empêché la poursuite de la féminisation de la population active : ce troisième trait de l'évolution récente ne s'inscrit pas en rupture par rapport aux évolutions passées mais, au contraire, les prolonge. Les accuse même : certes le chômage sévit plus chez les femmes que chez les hommes mais, dans le même temps, l'emploi féminin a mieux résisté à la crise que l'emploi masculin. La société se féminise ou, si l'on préfère, les femmes deviennent plus visibles : l'écart d'espérance de vie entre femmes et hommes, sensible depuis toujours, s'accroît ; la participation à la vie économique se voit davantage que le travail domestique. Cette évolution n'est pas achevée mais va se ralentir peu à peu, car au début du siècle prochain le taux d'activité des femmes aura atteint son plafond. Quelle sera leur place dans la structure des emplois, comment se déroulera leur carrière lorsque, et c'est déjà la situation actuelle, leur participation à la vie économique sera la norme ?

## LA STRUCTURE SOCIALE : ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Le choix des rubriques élémentaires de la nomenclature retenue pour apprécier l'évolution de la structure sociale est crucial. On a décidé de retenir ici les rubriques suivantes, inspirées de l'ancienne nomenclature des catégories socio-professionnelles (celle des années 1950) :

- *agriculteurs exploitants* : propriétaires, fermiers, métayers, vignerons, aides familiaux ;
- *salariés agricoles* : journaliers, domestiques agricoles, ouvriers agricoles ;
- *artisans, commerçants, industriels* : chefs d'entreprise, artisans, commerçants, non salariés de l'industrie, du bâtiment, des transports, des services et des commerces (hors professions libérales stricto sensu, figurant dans le groupe suivant) ;
- *professions libérales* : médicales (médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, non compris les sages-femmes)  
judiciaires (avocats, notaires, avoués,...)  
architectes ;
- *cadres* : ingénieurs, professeurs, instituteurs, techniciens, cadres commerciaux, administratifs. Il peut y avoir des non-salariés, notamment de la santé : infirmières, sages-femmes, kinésithérapeutes ;
- *employés* : employés de bureau, de commerce, du privé, du public (avant 1946 tous les salariés de l'État y sont, y compris les ouvriers d'État).  
Avant 1954, ces deux catégories, employés et cadres, sont regroupées ;
- *ouvriers* : y compris les contremaîtres, les marins, les pêcheurs.  
Entre 1896 et 1936, il s'agit des seuls ouvriers de l'industrie, des transports, de la manutention, des commerces. Ceci provoque une certaine discontinuité avec les données d'après-guerre. D'autant qu'il n'est pas sûr qu'avant 1954 tous les contremaîtres y soient ;
- *clergé et religieux*

- *armée, police, gendarmerie* : y compris le contingent ;
- *domestiques de la personne* : domestiques (sauf ceux des exploitations agricoles), femmes de ménage, cochers, cuisiniers (à condition d'être à un service personnel), nourrices, dames de compagnie. Les employés des rentiers sont ici, mais les ouvriers des rentiers sont avec les ouvriers. Les gardiens, concierges sont avec les employés.

Bien entendu, certaines des rubriques ne sont là que pour être omises dans l'analyse ou être agrégées à d'autres, au gré de l'utilisateur : les professions libérales, le clergé, l'armée-police ne sauraient être l'objet d'étude spécifique, groupes d'effectif trop petit et trop incertain.

#### *Les données pour la période 1954-1989*

De 1954 à 1982, on a retenu les effectifs des recensements dans l'ancienne nomenclature des catégories socioprofessionnelles. Pour qui connaît cette nomenclature, la correspondance avec les intitulés précédents est évidente, à condition de préciser deux remarques : le contingent a été ajouté au poste 82 (armée-police) ; le poste 72 (autres personnels de service) a été ventilé : les non salariés avec les artisans-commerçants-industriels et les salariés avec les employés et cadres. Il s'agit donc de la répartition de la population active (y compris contingent) et non des seuls actifs occupés. Ceci est conforme à l'optique structure sociale.

Pour les années 1962, 1975, 1982, on a aussi fait figurer la répartition en *nouvelle* nomenclature des catégories socioprofessionnelles : pour 1982, il s'agit de l'observation au recensement, pour 1975 et 1962 de la reconstitution effectuée par B. Seys [1986]. Les correspondances retenues sont, là aussi, évidentes, à condition de préciser deux points :

a) on a retenu les concepts de la nouvelle nomenclature, c'est-à-dire que, notamment, les contremaîtres sont, là, regroupés avec les cadres et les domestiques avec les employés.

b) les chômeurs n'ayant jamais travaillé ont été placés avec les employés. Dans la nouvelle nomenclature, les chômeurs ayant déjà travaillé, mais n'ayant pas déclaré leur métier, sont classés avec les employés. La convention que nous retenons ici est donc de même nature. On notera que ceci constitue une différence avec l'ancienne nomenclature où les chômeurs n'ayant jamais travaillé étaient classés avec les ouvriers. Cette différence n'a de conséquence concrète qu'en 1975 et 1982, comme le montre le tableau ci-dessous.

Chômeurs n'ayant jamais travaillé (en milliers) :	Recensements			Enquêtes-emploi	
	1962	1975	1982	1982	1989
Hommes	3,2	24,5	127,9	96,8	73,6
Femmes	2,8	47,7	225,3	172,0	145,4

Sur ces différents points, et pour avoir de 1954 à 1982 des éléments plus détaillés on pourra se reporter aux articles de M. Gollac et B. Seys [1984a ; 1984b] et de B. Seys [1984].

Enfin pour 1982 et 1989 ont été retenus les résultats de l'enquête-emploi, exprimés en nouvelle nomenclature. On sait que cette enquête est limitée aux ménages ordinaires ; ses résultats sont donc difficilement comparables à ceux des recensements. D'où le choix de mettre l'observation de 1982, en parallèle avec celle du recensement.

Pour avoir, sur toute la période d'après la seconde guerre mondiale des séries plus détaillées ou d'autres séries, on se reportera au volume D123 des Collections de l'INSEE [1987] et à ses mises à jour annuelles.

### *Les données pour la période 1851-1946*

Avant la seconde guerre mondiale et, pour les actifs agricoles, en 1946, la façon d'estimer la structure sociale est évidemment très différente. La ligne générale est la suivante.

D'abord recueillir les résultats bruts des recensements à partir des intitulés, en s'aidant, quand il est précisé, du contenu des différents postes des nomenclatures. Puis se caler — il y aura plusieurs façons de le faire — sur les estimations globales obtenues dans les deux chapitres précédents, en travaillant séparément et indépendamment par sexe et sur les actifs agricoles d'une part, les actifs non agricoles d'autre part.

Ainsi fondée sur les recensements, la structure sociale peut être quantifiée de 1866 à 1936 (sauf 1872). Les autres recensements s'y prêtent peu ou mal : celui de 1946 ne donne aisément d'indications que sur les actifs agricoles ; auparavant, ceux de 1856 et 1861 ne donnent rien ; celui de 1851 est parfois utilisé dans le commentaire, mais plutôt pour mémoire car, même redressés, un certain nombre de ses résultats (pour les femmes en particulier) paraissent peu comparables à ceux des autres. Plus précisément, il paraît utilisable pour les non salariés.

En dehors des recensements et, pour les actifs agricoles, des enquêtes agricoles on ne dispose d'aucune source pour estimer l'évolution de la structure sociale. Il serait extrêmement intéressant, pour la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle en particulier, que les déclarations de profession des jeunes mariés issus des mariages TRA et de leurs pères et beaux-pères fassent l'objet d'une codifi-



cation en termes de position sociale (et pas uniquement d'activité économique, comme l'a fait l'INED sur la base de la nomenclature de 1896, ce qui nous a permis d'utiliser ces réponses dans les deux premiers chapitres).

Cependant la codification en activités économiques permet de distinguer deux ensembles, les services domestiques, les services de l'État et membres des professions libérales (au sens de 1896 : nos professions libérales plus leurs salariés, les artistes, les infirmières,...). Sur ces deux sous-ensembles on donne ainsi, chez les hommes, quelques coups de projecteurs avant 1850. De façon anlogue, la seule photographie sur l'ensemble de la structure sociale dans la première partie du 19<sup>e</sup> siècle porte sur une catégorie de personnes bien particulière : les conscrits de 20 ans au début des années 1820. Nous la citons faute de mieux.

### *Exploitants et salariés agricoles*

Deux difficultés se présentent pour estimer les agriculteurs exploitants et les salariés agricoles avant 1954 :

- la définition de l'activité agricole n'est identique ni à celle que nous retenons depuis 1954 ni d'un ancien recensement à l'autre ;
- de 1896 à 1946 où, la définition étant très extensive, il y avait beaucoup d'aides familiaux, qui ont été pour partie comptés parmi les chefs d'exploitation (quand ils étaient associés à la direction), pour partie comptés avec les employés et les ouvriers agricoles. Autrement dit le partage entre non salariés et salariés que l'on peut établir à partir des résultats bruts publiés n'est pas correct : une partie des aides familiaux appartient aux employés et ouvriers agricoles donc aux salariés, et il faut les en ôter.

Notre estimation s'est faite en trois étapes.

**Première étape :** Il faut d'abord dénombrer les chefs d'exploitation (y compris les aides familiaux) et les ouvriers agricoles, tant pour les hommes que pour les femmes à partir des données publiées.

Ceci n'offre pas de difficultés jusqu'en 1891. A partir de 1896, il faut partager les « isolés » en deux : d'un côté les patrons qui seront rattachés aux chefs d'établissement, de l'autre les ouvriers à domicile et les salariés à emploi irrégulier qui seront regroupés avec les employés et ouvriers. Comme dans les recensements on ne connaît que l'ensemble patrons et ouvriers à domicile, on a convenu que, dans le cas de l'agriculture, cet ensemble n'était constitué que de patrons.

**Deuxième étape :** Disposant de ce premier dénombrement, il faut le rattacher à l'estimation globale des actifs agricoles du premier chapitre, et le modifier pour regrouper l'ensemble des aides familiaux avec les exploitants.

On raisonne maintenant sur les *hommes* et l'on admet la règle générale suivante, valable en première approximation : les variations de définition de l'activité agricole (restrictive de 1866 à 1891, large de 1896 à 1946) jouent un

quement sur les aides familiaux. Ceci a la conséquence suivante : pour se « caler » sur les actifs agricoles on soldera sur les exploitants (y compris aides familiaux), et il faut donc avoir une *bonne* estimation des salariés agricoles.

D'une façon générale et avant d'avoir soldé, on a les deux équations suivantes :

$$\begin{aligned} \text{chefs} &= \text{patrons} + k \text{ aidfam} \\ \text{ouvriers} &= \text{salariés} + (1 - k) \text{ aidfam} \end{aligned} \quad (I)$$

où les chefs et les ouvriers sont connus, venant de la première étape. Ce sont donc deux équations à quatre inconnues, (aidfam, k, salariés, patrons), sachant que ce qui nous intéresse ce sont principalement les salariés (puisque les agriculteurs exploitants finaux seront estimés par solde).

On fait alors les hypothèses suivantes :

- avant 1896 aidfam = 0, ce qui résulte de l'étroitesse de la définition de l'activité. Dans ces conditions le partage observé est le bon, les salariés peuvent être identifiés aux ouvriers et les agriculteurs exploitants seront estimés par solde. Sur les données *observées*, on constate les rapports salariés/patrons suivants : 1866 : 0,7548 ; 1876 : 0,6450 ; 1881 : 0,5507 ; 1886 : 0,6711 ; 1891 : 0,7550. On peut considérer qu'il n'y a pas de tendance significative et, toujours en voyant les recensements comme fournissant des indices et non des résultats bruts, retenir que le taux moyen sur ces 5 recensements (ou 25 ans) est de 0,6753 ;
- pour 1896 à 1946, aidfam ne peut être supposé nul (puisque au contraire la définition de l'activité agricole est extensive), et il faut faire deux hypothèses. Nous avons choisi de les faire sur les deux rapports aidfam/patrons et salariés/patrons.

En 1954, à partir des modifications suggérées par M. Febvay [1956], on peut estimer ainsi, en ancienne convention (celle de 1896 à 1946), les effectifs *masculins* (en milliers) :

1702	patrons
862	aides familiaux
980	salariés agricoles

- D'où les rapports
- aides familiaux/patrons = 0,5065,
  - salariés/patrons = 0,5758.

On a supposé que le rapport aidfam/patrons était constant de 1896 à 1954. Sa valeur s'interprète en disant qu'il y a en moyenne environ une exploitation où le patron est le seul actif masculin pour une où il est aidé par un autre homme de sa famille (son père ou son fils). La baisse tendancielle de la mortalité fait, toutes choses égales d'ailleurs, croître ce rapport ; la baisse de la fécondité, la hausse de la scolarité, l'accroissement de l'exode agricole des jeunes, la hausse du célibat paysan le font décroître. Sans chercher à estimer l'ampleur de ces mouvements contraires, on a admis qu'ils se compensaient.

La deuxième hypothèse porte sur le rapport salariés/patrons. Il doit tendre à diminuer si l'on admet que l'exode agricole touche davantage les salariés que les patrons d'exploitation. Ceci est probablement vrai surtout lorsque l'exode est massif et, effectivement, le rapport (en nouvelle convention cette fois) chute de 59,6 % (1954) à 50,5 % (1962) puis 42,9 % (1968). D'où une estimation pour 1946 en ancienne convention (0,6641) en utilisant la tendance 1954-1962, estimation qu'on applique aussi à 1936 puisque le nombre d'actifs agricoles est pratiquement le même à ces deux dates. Ce rapport retenu pour 1936 et 1946 (0,6641) est très proche du rapport moyen estimé sur la période 1866-1891 (0,6753), ce qui est peut-être un gage de robustesse. Entre 1896 et 1931, il est donc inutile de raffiner : on a choisi la stabilité : 0,6753 jusque 1911 et 0,6641 à partir de 1921 en faisant porter à la coupure de la première guerre mondiale le léger décrochement.

Une fois estimés, grâce à ces deux hypothèses sur aidfam/patrons et salariés/patrons, les salariés agricoles, les agriculteurs exploitants sont, rappelés-le, obtenus non pas en résolvant le système (I) mais en soldant sur les actifs agricoles globaux du chapitre 1. Ainsi ce solde diffère-t-il de la somme patrons + aifam du système (I) puisque cette somme se réfère à l'ancienne définition de l'activité agricole et non à l'actuelle.

Il y avait d'autres façons de procéder à une telle estimation. Parmi celles qui ne créaient de grosse rupture ni de 1891 à 1896, ni de 1946 à 1954, on aboutit à des estimations de salariés agricoles (et donc d'agriculteurs exploitants) proches à moins de 200 000 personnes. Ceci donne un ordre de grandeur de l'incertitude, lequel va être à peu près confirmé par l'examen des enquêtes agricoles.

Auparavant il faut indiquer la solution choisie pour les femmes. Manifestement, la construction précédente est assez fragile, et elle n'a été retenue que parce que, chez les hommes, le nombre d'aides familiaux est assez faible. Une telle reconstitution chez les femmes aurait été trop incertaine. Aussi a-t-on préféré retenir une hypothèse simple sur les agricultrices exploitantes : appliquer de 1866 à 1946 la part agricultrices exploitantes/agriculteurs exploitants observée en 1954 (nouvelle définition), soit 70,94 %, puis solder, cette fois-ci, sur les ouvrières agricoles (5). A nouveau les facteurs susceptibles de faire évoluer ce ratio en 90 ans sont divers et ont des conséquences opposées. On a conventionnellement supposé qu'ils s'annulaient.

(5) Ce ratio n'est pas trop variable d'un recensement à l'autre (de 1954 à 1982) à condition de se souvenir qu'en 1975 les aides familiaux ont été sous-estimés (ceci a d'ailleurs été redressé dans les estimations d'emploi), ce qui se traduit par une baisse du ratio :

1954	1962	1968	1975	1982
70,94	63,26	61,00	51,94	60,00

Si l'on avait retenu la moyenne (63,80 %) au lieu de l'observation de 1954, les estimations d'agricultrices exploitantes différeraient d'environ 200 000.

Le recensement de 1851 pose un problème particulier qui a conduit à l'exclure de toute cette procédure. On ne sait pas très bien les concepts retenus lors de ce recensement, sauf qu'ils ont été très extensifs. Aussi plutôt que de faire des hypothèses (en particulier sur le rapport entre salariés et patrons), a-t-on convenu, pour les hommes, de procéder à un simple calage sur l'effectif global retenu au chapitre 1. Si l'on avait procédé en 1851 comme pour 1896 et après (en retenant par exemple salariés/patrons = 0,6753) on aurait obtenu 3 608 000 agriculteurs exploitants (au lieu des 3 298 000 retenus) et 2 406 000 salariés agricoles (au lieu des 2 716 000 retenus). L'écart, et donc peut-être l'incertitude, est donc de 300 000.

Pour estimer le nombre d'agricultrices et salariées agricoles en 1851, on a retenu la même convention qu'entre 1866 et 1946. Si, comme pour les hommes, on avait simplement calé sur l'effectif global des actives agricoles, les estimations seraient différentes d'environ 300 000 (1 842 000 agricultrices au lieu des 2 104 000 retenus ; 1 450 000 salariés agricoles au lieu des 1 188 000 retenues). C'est considérable, mais il n'y a pas, semble-t-il, de moyens de réduire cette incertitude.

Troisième étape : Il est enfin nécessaire de procéder à quelques corrections particulières pour des années où le partage paraît manifestement erroné. On a corrigé 1866 et 1896 en retenant des évolutions linéaires entre les deux dates respectivement les plus proches.

## Les enquêtes agricoles

Les enquêtes agricoles ont déjà été utilisées à des fins de contrôle (chapitre 1). Elles sont suffisamment riches sur la description des actifs agricoles pour l'être à nouveau ici. Elles ne sont pas toutes aisément comparables entre elles (en particulier celles de 1852 et 1929 semblent différentes des trois autres, plus proches entre elles, de 1862, 1882, 1892). Elles ne retiennent pas les mêmes concepts que les recensements de population, ni globaux pour définir et délimiter la population active agricole totale, ni partiels pour opérer des distinctions en son sein. Toutes raisons qui, comme entre nos recensements de l'agriculture et de la population actuels, rendent le rapprochement difficile, difficulté accrue par l'éloignement temporel.

Cependant, moyennant quelques hypothèses et conventions plausibles, on peut établir le *tableau* ①.

Pour les hommes on peut considérer que la confrontation est acceptable ; beaucoup moins satisfaisante que globalement (cf. chapitre 1), mais encore acceptable. Les écarts n'excèdent pas 200 000 personnes (sauf, bizarrement, les exploitants en 1929), soit de l'ordre de 10 % des salariés agricoles et 7 % des agriculteurs exploitants. On peut remarquer cependant que sur les exploitants, le message n'est pas tout à fait identique : ils seraient restés à peu près stables de 1851 à 1896 selon les recensements alors que leur nombre aurait crû (de 1862 à 1892) selon les enquêtes agricoles. Dans les deux cas, ce sont cependant bien les ouvriers agricoles qui nourrissent principalement l'exode.

En milliers

	Hommes			Femmes	
	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Total	Salariées agricoles	Total
1866	3 425	2 550	5 975	840	3 270
EA 1862	3 254	2 684	5 938	1 475	
1881	3 341	2 203	5 544	664	3 034
1886	3 425	2 094	5 519	590	
EA 1882	3 462	2 302	5 764	1 154	3 020
1891	3 394	2 030	5 424	560	
1896	3 444	1 869	5 313	463	2 968
EA 1892	3 605	2 090	5 695	968	
1926	2 973	1 451	4 424	340	2 449
1931	2 784	1 361	4 145	302	
EA 1929	3 656	1 420 (dont 841 permanents)	5 076	661 (dont 313 permanentes)	2 277

Dans les enquêtes agricoles, les exploitants comprennent aussi, sans doute, un certain nombre de femmes.

① Salariés et exploitants agricoles : comparaison entre les estimations retenues et celles issues des enquêtes agricoles

Acceptable pour les hommes, la confrontation ne l'est plus guère pour les femmes salariées agricoles : un écart important se manifeste entre les deux sources, qui est sans doute imputable à des concepts différents. En outre cet écart se réduit (environ 600 000 vers 1860 ; 400 à 500 000 vers 1890 ; 300 000 vers 1930), ce qui n'est pas très encourageant. A nouveau il faut reconnaître que le partage entre agricultrices exploitantes et salariées agricoles est très fragile et, sans doute est-ce l'information la moins fiable de toute cette reconstitution.

### Les actifs non agricoles

L'estimation de la structure sociale parmi les actifs non agricoles est plus simple. Elle exclut le recensement de 1946 : au contraire de l'agriculture, ses nomenclatures sont trop différentes de celles des autres recensements pour être réellement utilisables pour les actifs non agricoles. On a procédé en deux étapes.

Première étape : Recueillir les données de base des différents recensements dans une nomenclature appropriée (c'est-à-dire permettant d'obtenir des estimations dans la nomenclature souhaitée). Ceci ne se fait pas sans de multiples approximations, car en 1851, 1866, 1876 à 1891, 1896 à 1906, 1911, 1921 à 1936, les nomenclatures de base des recensements sont variables. En outre diverses modifications apparaissent dès ce stade nécessaires. Il faut en particulier :

- modifier légèrement, en 1881 chez les hommes, le partage entre artisans-commerçants et ouvriers d'une part, domestiques et employés-cadres d'autre

part, pour rendre les estimations plus compatibles avec celles des recensements d'avant et d'après ;

- accroître, en 1901, les hommes artisans-commerçants-chefs d'entreprise au détriment des ouvriers, le partage étant manifestement incorrect (on a retenu + 208 000) ;
- au sein de l'industrie-manutention-transports-commerces, estimer un partage entre ouvriers d'un côté et employés-cadres de l'autre en 1896 (on a retenu pour chaque sexe séparément le partage moyen qui se dégageait de 1891 et 1901) ;
- augmenter, en 1906 et en 1911, la part des femmes employées-cadres au détriment des ouvrières dans l'industrie-manutention-commerces-transports car elle est probablement sous-estimée (on l'a relevée en se donnant la tendance de 1901 à 1926).

Deuxième étape : Rapprocher ces estimations de l'estimation globale des actifs non agricoles obtenue au chapitre 1 et considérée comme intangible.

On a admis que pour les hommes il n'y avait pas de correction particulière à faire sur tel ou tel groupe, et l'on a donc procédé à un simple calage.

Pour les femmes, en revanche on a admis que les changements de convention pour mesurer l'activité ont joué un rôle sur les artisans-commerçantes-chefs d'entreprise. D'ailleurs les rapports femmes/hommes dans ce groupe social s'établissent ainsi (à partir des données issues de la première étape) : 27,5 % à 33,8 % de 1866 à 1891, 54,6 % à 77,8 % de 1896 à 1936. Moins marqué que pour les actives agricoles, le mouvement va donc dans le même sens.

La correction emprunte ainsi à la même idée que pour les actives agricoles : retenir un taux reflétant la convention utilisée depuis 1954. On a précisément retenu le taux de 1954 : 59,12 %. Les rapports femmes artisans-commerçantes-chefs d'entreprise non salariées/hommes artisans-commerçants-chefs d'entreprise non salariés sont (en %) : 59,12 (1954) ; 56,38 (1962) ; 52,85 (1968) ; 49,71 (1975) ; 52,21 (1982). L'observation de 1954 a été retenue, comme dans le cas des actives agricoles. Si, au lieu de retenir l'observation de 1954, on avait retenu la moyenne de ces cinq taux (54,05), les écarts ne seraient pas trop importants : par exemple on évaluerait à 902 000 le nombre d'artisans-commerçantes-chefs d'entreprise en 1936 (au lieu des 987 000 retenues).

Une fois estimées ces femmes artisans-commerçantes-chefs d'entreprise, on cale chacun des autres groupes de non agricoles sur l'ensemble des actives non agricoles restantes (c'est-à-dire hors ces femmes non salariées).

## LA BAISSÉ HISTORIQUE DE LA DURÉE DU TRAVAIL





**V**ouloir quantifier la durée de travail de la main-d'œuvre à une époque où on ne dispose d'aucune véritable source statistique sur le sujet peut déjà paraître présomptueux. Vouloir en plus assimiler ou comparer entre elles des notions qui n'ont sûrement pas le même sens lorsqu'on s'intéresse au monde agricole ou au contraire lorsqu'on se penche sur le cas des ouvriers et des employés, sera considéré comme vraiment extravagant. Il est donc nécessaire de bien situer l'objet de ce chapitre, pour lequel il aurait peut-être été plus raisonnable de se contenter de présenter les aspects institutionnels de la durée du travail, significatifs des tendances de son évolution. Plusieurs types de raisons nous ont conduits à ne pas en rester là.

D'abord, comme dans tout l'ouvrage, l'objectif visé lorsque l'on s'efforce de quantifier, est bien de fournir *des ordres de grandeur des évolutions passées* et non des niveaux absolus tout à fait précis. Dans le cas présent, mesurer le rythme de réduction de la durée du travail a essentiellement pour but de compléter l'analyse de l'évolution sur longue période de la productivité du travail, en examinant simultanément productivité par tête et productivité horaire (chapitre 6). Il est alors parfois nécessaire, comme on l'a fait pour estimer le nombre d'actifs, d'adopter des hypothèses *largement conventionnelles*, qui essaient de combiner simplicité et plausibilité. La démarche est tout à fait analogue à celle qu'ont suivie J.J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud [1972] pour le 20<sup>e</sup> siècle : plutôt que de ne rien dire, ou plutôt que de laisser penser que toute durée ou toute évolution de celle-ci ont été possibles et vécues, fournir des indications sur le sens des évolutions et, si possible, sur leur ampleur approximative. Suivant E. Malinvaud [1988], « dès lors qu'elle est objective, c'est-à-dire non intentionnellement biaisée, une information imprécise est meilleure que pas d'information du tout ».

Il reste bien sûr à préciser que, même si on en fait la moyenne pour parvenir à un indicateur synthétique, il n'est pas du tout correct de considérer sur le même plan, donc de comparer directement, temps de travail dans l'agriculture et durée du travail dans les autres activités. Les deux concepts n'ont à l'évidence pas la même signification ni le même contenu, comme l'ont bien montré les spécialistes du travail agricole (A. Barthez [1986] ou J.L. Brangeon - G. Jegouzo - B. Roze [1989]).

Avant de présenter, comme dans les autres chapitres, les principaux résultats obtenus, suivis de considérations d'ordre méthodologique, on va rappeler le contexte institutionnel dans lequel s'est situé le formidable mouvement de réduction de la durée du travail des 150 dernières années, mouvement qui n'est d'ailleurs pas propre à la France mais a touché les autres économies qui s'industrialisaient, celle du Royaume-Uni par exemple (G. Cross [1989]).

## LE CONTEXTE INSTITUTIONNEL

Sur le 19<sup>e</sup> siècle, on ne dispose que de données très partielles et très imprécises sur le temps de travail en France. Les informations disponibles et les travaux qui s'en inspirent se réfèrent pour la plupart à la journée de travail, qui est d'ailleurs aussi le cadre temporel des textes législatifs. C'est seulement vers 1920-1930 que la référence se déplacera progressivement d'une durée quotidienne à une durée hebdomadaire : la loi de 1919, qui officialise la journée de 8 heures, conduit implicitement à la semaine de 48 heures ; la « loi des 40 heures » est votée en juin 1936, avec un enjeu portant alors sur le nombre de jours de travail par semaine. Enfin dans les vingt dernières années — depuis les années 1970 —, on passe peu à peu de la semaine à l'année de travail et même à la durée totale de la vie active. Historiquement, les enjeux sociaux de la réduction de la durée du travail se sont donc déplacés par rapport à des durées de référence de plus en plus longues (A.C. Découflé et N. Svendsen [1984], A.C. Découflé [1984]).

Certaines enquêtes sur la condition ouvrière conduites en France depuis la fin des années 1830 permettent de donner quelques indications d'ordre plutôt qualitatif sur l'évolution de la durée du travail dans l'industrie au cours du 19<sup>e</sup> siècle. De 1840 date le « Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie » de L.-R. Villermé. Ce célèbre rapport a été à l'origine directe des travaux préparatoires à la loi du 22 mars 1841, visant pour la première fois à limiter la durée du travail des enfants dans l'industrie (à 8 heures par jour pour les 8 à 12 ans qui ont obligation d'aller chaque jour à l'école pendant quelques heures, à 12 heures par jour pour les 12 à 16 ans).

Même si cette loi a, dans l'immédiat, peu d'incidence pratique faute d'un système de contrôle efficace, il s'agit d'une des premières remises en cause du principe de la « liberté » du travail, et ceci lui confère un caractère hautement symbolique. On peut toutefois rappeler que la loi du 18 novembre 1814 instituait déjà les dimanches et jours de fête catholique comme des jours obligatoirement chômés.

Par la suite, le décret du 2 mars 1848 — une des premières mesures de la jeune République — fixe à 10 heures à Paris et à 11 heures en province la durée maximale du travail journalier ; mais dès le 9 septembre de la même année, un nouveau décret repousse le maximum journalier à 12 heures, verrou que fera sauter le décret du 17 mai 1851. Les choses n'évoluent guère sous le Second Empire et le début de la troisième République et il faut attendre les années 1890 pour que commencent à se rapprocher réglementation et pratique effective en matière de durée. La loi du 2 novembre 1892 limite la durée du travail des femmes et des enfants et améliore leurs conditions d'emploi. Mais surtout elle renforce, après la loi du 19 mai 1874, l'idée et les moyens d'une organisation sérieuse de l'Inspection du Travail.

La loi « Millerand » du 30 mars 1900 organise en six ans la transition vers la journée de 10 heures, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. De fait, au début du 20<sup>e</sup> siècle, la législation sur la durée du travail devient de plus en plus contraignante : les lois de 1900, 1902, 1904 instituent respective-

ment la journée de 11 heures, de 10 heures 30 puis de 10 heures ; celles de 1905 et 1906, la journée de 8 heures dans les mines et le repos hebdomadaire obligatoire. A partir de là, la législation aura plutôt pour effet d'officialiser et de régulariser des pratiques déjà largement existantes (si l'on met bien sûr à part l'exception majeure de la loi de 1936 sur les 40 heures). C'est notamment le cas de la loi du 23 avril 1919, qui, après la mise entre parenthèses de la législation sur la durée du travail au cours des années de guerre, institue la journée de 8 heures sur la base générale de 6 jours de travail par semaine.

### LA LOI DES 40 HEURES DE 1936, VÉRITABLEMENT APPLIQUÉE EN ... 1982

La « loi des 40 heures », votée le 21 juin 1936, s'inscrit à la fois dans une perspective d'amélioration des conditions de travail, et de lutte contre le chômage. La grande crise de l'emploi des années 1930 a remis au premier plan l'idée de « partage du travail », à un moment où la durée effective moyenne du travail dépassait 44 heures par semaine. A la fin avril 1937, l'application des « 40 heures » est générale dans l'industrie. Pour la première fois, ces mesures légitiment, en même temps qu'elles la rendent possible, la coexistence entre travail et loisirs ; surtout que datent aussi de cette époque les premiers congés payés (2 semaines par an). Mais les exigences en matière d'armement et l'idée que la baisse de la durée du travail a provoqué un ralentissement général de l'économie, conduisent les pouvoirs publics à assouplir progressivement, à partir de mai 1938, les contraintes ayant pour effet de limiter le temps de travail. La durée hebdomadaire du travail remonte ainsi au-dessus des 40 heures : elle revient même à 45 heures dans la Fonction Publique à partir d'avril 1939, sans ajustement salarial. Le nouveau conflit mondial a encore eu raison des dispositions législatives ou réglementaires limitant l'ampleur de la durée de travail.

Au lendemain de la Libération, il n'y a pas retour total vers la réglementation de 1936 : en particulier les dispositions relatives aux heures supplémentaires sont très peu contraignantes et la durée hebdomadaire du travail reste en moyenne largement supérieure aux 40 heures légales. La loi du 25 février 1946 autorise, sous réserve d'accord de l'Inspection du Travail, le recours aux heures supplémentaires « pour accroître la production » dans la limite de 20 heures par semaine. En moyenne sur une semaine, ce plafond sera progressivement réduit jusqu'à 10 heures en 1979, sauf dérogation exceptionnelle. Sur la même période, sont accordées la troisième semaine de congés payés (au milieu des années 1950) puis la quatrième, qui s'est généralisée par voie conventionnelle de 1963 à 1969.

La réduction du temps hebdomadaire de travail n'a vraiment repris qu'à la fin des années 1960 et elle s'est effectuée alors dans une optique de répartition des fruits de la croissance. Le mouvement est essentiellement la traduction de conquêtes sociales, favorisées par un contexte de croissance élevée et de forts gains de productivité, permettant de satisfaire à la fois les aspirations à une amélioration du pouvoir d'achat et celles à plus de temps libre. Dans certaines branches la baisse de la durée du travail s'est amorcée avant 1968 ; elle s'est propagée à la suite des accords de Grenelle de juin 1968 et a été entretenue par

une législation de plus en plus restrictive, surtout après la rupture économique de 1974. La loi accompagne un mouvement d'origine largement conventionnelle et a pour effet de « mettre au pas » les entreprises ou branches retardataires.

Durant la fin des années 1970 et le début des années 1980, la réduction de la durée du travail va apparaître progressivement comme un levier possible de politique de lutte contre le chômage et devenir un enjeu constant des débats politiques ou des négociations entre partenaires sociaux. C'est l'époque où l'on tente de mettre en œuvre une politique de partage du travail, illustrée maladroitement par l'ordonnance du 16 janvier 1982 qui ramène la durée légale de 40 à 39 heures, durcit quelque peu le régime des heures supplémentaires et généralise la cinquième semaine de congés payés. Nées de la rupture de 1974, lorsque la plupart des économies occidentales se sont enfoncées dans la récession et ont connu un développement sensible du chômage, les politiques de partage du travail vont être développées à travers diverses mesures, mais elles n'auront jamais toute l'efficacité escomptée.

Les années les plus récentes sont révélatrices d'inflexions très nettes, aussi bien dans les réflexions des économistes que dans les mesures prises par les pouvoirs publics, dans les discussions entre partenaires sociaux ou encore dans les pratiques effectives. A partir de 1982, se sont multipliées des mesures d'aménagement du temps de travail, dont la diversité et l'ampleur témoignent de la volonté d'adapter la marche des entreprises aux fluctuations de la demande et de l'activité économique. Ces mesures lient de moins en moins directement aménagement-réduction du temps de travail d'une part, création d'emplois d'autre part. On considère aujourd'hui que la réduction du temps de travail est devenue indissociable d'une politique plus générale de réorganisation des processus de production s'appuyant sur une moindre rigidité du droit du travail (C. Bloch-London et O. Marchand [1990]).

## RÉDUCTION DE MOITIÉ DE LA DURÉE DU TRAVAIL DEPUIS 100 ANS

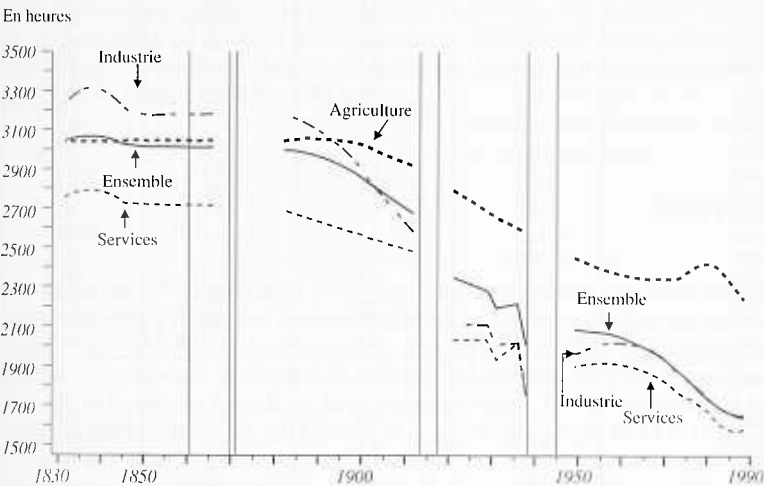
Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, la durée du travail a coïncidé à peu près avec la durée du jour et elle est donc restée relativement stable à la ville comme à la campagne, modulée seulement par le rythme des saisons. La révolution industrielle pousse alors dans les usines des travailleurs de tradition essentiellement rurale, qui vont être amenés à pratiquer des horaires de plus en plus longs, avec toutefois une grande diversité de situations selon les catégories de travailleurs concernés (oppositions ville-campagne, petite-grande industrie, nord-midi de la France, hommes adultes-femmes ou enfants...). Et malgré des tentatives — liées à des raisons d'ordre humanitaire ou, plus simplement, à des soucis d'efficacité — de limiter les plus graves abus, notamment au moment de la Deuxième République, on peut observer des durées de présence au travail allant jusqu'à 17 heures par jour. Selon J. Bruhat [1976], « avant 1848, on considère, en général, la journée de 13 heures comme courte, celle de 14 heures comme courante et celle de 15 heures comme non exceptionnelle » (toujours dans l'industrie). Jusqu'à la fin du siècle, voire le début du suivant, l'écart est souvent considérable entre la réglementation et la pratique effective, tant que n'est

pas mise en place une véritable Inspection du Travail. Ainsi la revendication ouvrière des 10 heures qui apparaît en région parisienne dès 1840, ne sera vraiment satisfaite que soixante ans plus tard.

On peut cependant observer que, sur longue période, la durée moyenne du travail a eu tendance à diminuer considérablement depuis la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle, époque du capitalisme triomphant, jusqu'à nos jours. Partant d'un niveau moyen de l'ordre de 3 000 heures par an pour arriver aujourd'hui à quasiment la moitié, la durée du travail, s'est réduite en 150 ans d'une façon qui tranche radicalement avec la stabilité d'avant et sans doute celle d'après (*graphique 1*). Ceci n'empêche pas des variations brutales à certaines périodes : chute en 1848 et surtout en 1936-1937, intensification nette durant les guerres : 1914-1918 et, à un degré moindre, 1939-1945.

### AU 19<sup>e</sup> SIÈCLE, LA BAISSSE CONCERNE SURTOUT L'INDUSTRIE

Au cours du 19<sup>e</sup> siècle, la réduction du temps de travail ne concerne sans doute vraiment que les branches industrielles. Dans l'agriculture, les seules causes de variation de la durée du travail tiendraient aux changements structuraux ayant pu affecter la main-d'œuvre (féminisation, part plus grande prise par les exploitants agricoles) ou le type d'agriculture pratiquée (développement des fourrages pour l'élevage). Faute d'informations assez précises, on a négligé ces causes de variation et supposé que la durée du travail était restée légèrement supérieure à 3 000 heures durant tout le siècle, ce qui représente en moyenne 10 heures par jour, puisqu'on considère habituellement qu'un actif agricole à temps complet travaillait au 19<sup>e</sup> siècle 300 jours. Comme pour



1 Durée annuelle du travail

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

l'agriculture et pour les mêmes sortes de raisons, on a estimé conventionnellement que le temps de travail des employés des commerces et des services n'avait pratiquement pas varié au cours de la même période.

Pour les ouvriers de l'industrie en revanche, la durée quotidienne effective du travail a dû croître du début de l'industrialisation jusque vers 1835-1840. La lumière permet en effet de travailler avant le lever du soleil et après son coucher, du moins « partout où l'on peut travailler à la lumière de la lampe » (L.R. Villermé [1840]). En 1848 encore, « partout on estime que la journée de travail est plus longue pour l'ouvrier ou l'artisan que pour le paysan » (Y. Lequin [1977]).

Selon C. Rist [1897] qui synthétise les données disponibles, elle s'élève vers 1835 à 13 h - 14 h dans les industries de la laine et du coton du Nord, de l'Est et de Normandie, et dans la soierie de la région lyonnaise ; elle est plus faible dans le sud du pays, 11-12 heures dans les filatures. Elle est également plus faible (mais, là aussi, en augmentation par rapport aux années 1820) dans les mines (10-11h).

C'est sans doute à ce moment, 1835-40, que la durée quotidienne effective du travail dans les manufactures a été à son maximum. En 1848 en effet, on observe 12 à 13 heures, plutôt que 13 à 14 treize ans plus tôt, et la norme est de 12 heures. Pour 1851, G. Duveau [1946] estime à 12 heures en province et 11 heures à Paris la durée journalière du travail. Sur les années allant de 1836 au milieu du siècle, on a donc estimé à 0,3 % l'an le rythme de réduction de la

**1** Rythme d'évolution de la durée annuelle du travail de 1831 à 1989

*En % par an*

Périodes	Agriculture	Industrie	Services	Ensemble
<b>Moyen et long terme</b>				
1831-1836	0,0	0,5	0,4	0,2
1836-1846	0,0	-0,4	-0,3	-0,1
1846-1851	0,0	-0,1	-0,1	-0,1
1851-1866	0,0	0,0	0,0	0,0
1866-1881	0,0	0,0	0,0	0,0
1881-1896	0,0	-0,4	-0,3	-0,2
1896-1911	-0,2	-0,9	-0,3	-0,5
1911-1921	-0,5	-2,1	-1,9	-1,4
1921-1931	-0,5	-0,5	-0,5	-0,7
1931-1936	-0,5	0,3	0,9	0,2
1936-1938	-0,5	-7,3	-7,3	-4,7
1938-1949	-0,5	1,1	0,8	0,3
1949-1954	-0,3	0,4	0,1	-0,1
1954-1961	-0,4	0,1	-0,1	-0,3
1961-1969	-0,1	-0,2	-0,3	-0,3
1969-1973	0,0	-0,3	-0,3	-0,3
1973-1979	0,6	-1,2	-0,9	-0,9
1979-1984	-0,5	-1,1	-1,2	-1,2
1984-1989	-1,3	0,1	-0,3	-0,4
<b>Très long terme</b>				
1831-1866	0,0	0,0	0,0	0,0
1866-1896	0,0	-0,2	-0,1	-0,1
1896-1931	-0,4	-1,1	-0,8	-0,8
1931-1961	-0,4	0,0	0,0	-0,3
1961-1989	-0,2	-0,7	-0,7	-0,8

durée annuelle de travail dans l'industrie, en supposant stable le nombre de jours travaillés chaque année (tableau 1).

Au cours du Second Empire, la durée quotidienne de travail continue à diminuer si l'on en croit G. Duveau [1946] et Y. Lequin [1977]. A l'inverse, l'absentéisme lié à la pratique de la « Saint-Lundi », c'est-à-dire au fait, pour un certain nombre d'ouvriers, de ne pas venir travailler le lundi, qu'on passe souvent entre hommes après le dimanche passé en famille et qui constitue une sorte de défi au travail et à l'usine (J. Kaplow [1981]), tend à disparaître. Ceci est un facteur d'allongement de la durée hebdomadaire, donc annuelle. En outre, il est possible que le nombre de semaines de travail ait augmenté tout au long des années 1860 à 1890, car les ouvriers de l'industrie sont de moins en moins nombreux à travailler aux champs pendant la saison d'été (chapitre 6). Au total, on a estimé que, de 1848 à 1876, la durée annuelle du travail dans l'industrie n'avait pratiquement pas varié.

Enfin, dans la dernière partie du 19<sup>e</sup> siècle, la durée journalière continue à diminuer sous l'effet des mouvements sociaux et également d'une meilleure application progressive de la réglementation. On se rapproche peu à peu des 11 heures de travail par jour en province et des 10 heures à Paris. Dans le même temps, l'effet d'allongement dû à l'abandon de la Saint-Lundi tend à disparaître. L'enquête de l'Office du Travail de 1891-1892 situe à 290 le nombre de jours effectifs de travail par an dans l'industrie. C'est donc qu'en plus des dimanches et fêtes, existent dès ces années 1890 un certain nombre de jours chômés, s'ajoutant pour certains à des samedis non travaillés et sans doute à un peu d'absentéisme. Il résulte de tout ceci que le dernier quart de siècle est marqué par une reprise du mouvement de réduction de la durée du travail, dont le rythme moyen a été estimé à - 0,4 % l'an.

La première véritable investigation statistique nationale sur la durée du travail date de 1891-1892 : c'est l'enquête sur « les salaires et la durée du travail des ouvriers » de l'industrie, réalisée par l'Office du travail institué par une loi du 20 juillet 1891. Cette enquête permet de situer aux environs de 3 045 heures la durée annuelle « réelle » du travail dans l'ensemble des branches industrielles du département de la Seine ou de province : la durée moyenne effective du travail est de l'ordre de 10 heures et demie par jour et le nombre moyen de jours effectifs de travail avoisine 290 par an.

## RETOURNEMENT EN 1938

De la fin du 19<sup>e</sup> siècle à la première guerre mondiale, la durée annuelle du travail se met à diminuer lentement dans l'agriculture et dans les services (de l'ordre de - 0,3 % en moyenne par an), et baisse plus rapidement dans la grande industrie qui pratiquait, il est vrai, les horaires les plus longs. La réduction de la durée du travail — tous secteurs réunis — est encore plus sensible après la guerre de 1914-1918, d'environ - 1 % par an de 1913 à 1929, puis de - 1,4 % l'an durant les années 1930 du fait de la crise économique puis de la diminution de 1936-1937, provoquée par l'institution de la semaine de 40 heures. Toutes ces années voient s'accroître le processus d'uniformisation des

durées de travail, déjà à l'œuvre durant les années d'avant-guerre. Seules, en fin de période, les industries travaillant directement ou indirectement pour la Défense Nationale échappent à ce mouvement.

Cet impératif de préparation du pays à la guerre va remettre en cause les acquis de 1936. La durée annuelle du travail remonte ainsi brutalement dès 1938 et, à l'issue du conflit de 1939-1945, elle ne redescend pas à son niveau de 1936. Elle continue même à augmenter quelque temps avant de se stabiliser sous l'effet d'un double mouvement : augmentation de la durée hebdomadaire du travail compensée par un allongement des congés annuels (la troisième semaine date du milieu des années 1950, la quatrième semaine commence à faire son chemin à partir des accords Renault de 1963). Ce maintien, voire cette augmentation des durées travaillées distingue la France de la plupart des autres pays qui lui sont comparables. La volonté affirmée des salariés d'accroître leurs revenus et leur niveau de vie plutôt que leur temps libre s'explique certes en partie par les efforts collectifs de rattrapage suscités par les entreprises et par les pouvoirs publics. Mais elle renvoie également à des modifications dans les choix et les valeurs individuels des Français après la dernière guerre.

## A PARTIR DE 1965, LA DIMINUTION REPREND

Il faut donc attendre le milieu des années 1960 pour que s'amorce une nouvelle période de réduction de la durée du travail. Du milieu des années 1960 au début des années 1980, la durée moyenne de travail effectif (toutes branches réunies) diminue de 1 % l'an. Cette baisse résulte pour l'essentiel de la réduction de la durée hebdomadaire du travail, mais elle tient aussi, au moins au début, à l'augmentation du nombre de jours de congés annuels. Elle s'accompagne d'un mouvement d'uniformisation des durées offertes, que l'on raisonne en termes de secteur, de catégorie socio-professionnelle, de taille d'établissement employeur ou de dispersion des horaires individuels.

Jusqu'au premier choc pétrolier de 1973, la baisse, d'origine essentiellement conventionnelle, a été particulièrement ample dans les secteurs capitalistiques les plus dynamiques, où les gains de productivité étaient forts, les salaires importants et le degré de concentration élevé (F. Eymard-Duvernay [1977]). Elle a été d'autant plus nette que les horaires pratiqués à l'origine étaient longs et que le développement du travail en équipes successives permettait de maintenir, voire d'accroître la durée d'utilisation des équipements. Le processus était lié à une phase de croissance de l'économie accompagnée d'une réorganisation du système productif et d'une transformation des relations sociales (accords contractuels).

En revanche, à partir de 1974, la baisse de la durée du travail est plus sensible dans les secteurs moins dynamiques et dans les petites entreprises. En effet, dans les secteurs les plus affectés par le ralentissement de l'activité, la réduction de l'horaire de travail a permis d'adapter l'activité de la main-d'œuvre au ralentissement de la production. En outre, dans les secteurs « moteurs », on



bute peu à peu sur le seuil symbolique des 40 heures et les gains de productivité dégagés ne sont plus suffisants pour couvrir à la fois la hausse des coûts du travail et du capital par tête et la réduction de la durée du travail. De fait, à partir de 1977, le processus de baisse se ralentit à l'approche du seuil des 40 heures. Au début des années 1980, le temps de travail ne diminue pratiquement plus autrement que par extension du travail à temps partiel.

Enfin la période la plus récente débute par une réduction brutale de la durée annuelle du travail, à la fois par baisse des horaires hebdomadaires avec le passage aux 39 heures, et par accroissement des congés annuels avec la généralisation de la cinquième semaine (ordonnance de janvier 1982). Mais, depuis, la durée offerte du travail hebdomadaire ou annuelle ne se modifie plus. On retrouve alors la quasi-stabilité des années 1950 mais à la différence près que la durée du travail ne paraît même plus sensible aux mouvements conjoncturels.

Au cours de ces dernières années le mouvement d'uniformisation des durées offertes s'interrompt et semble même laisser place à une diversification croissante de ces durées, à laquelle répond de façon encore amplifiée celle des durées effectives. S'y ajoutent depuis 1986 de nombreux cas d'allongement de la durée du travail après plus de vingt années de baisse (C. Afsa et O. Marchand [1990]).

## LA DURÉE DU TRAVAIL : ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Le principe général de reconstitution d'une série de durée annuelle de travail, que nous avons adopté, est le suivant :

- partir des données par branche de la Comptabilité Nationale en nouvelle base pour la fin de la période, c'est-à-dire pour les années 1970 à 1989 (1) ;
- remonter jusqu'à la fin du 19<sup>e</sup> siècle en traitant séparément les durées annuelles travaillées dans l'agriculture, dans l'industrie (y compris le bâtiment et les travaux publics) et dans les services, et en s'appuyant au maximum sur les travaux éprouvés de L.A. Vincent [1965], repris par J.J. Carré, P. Dubois et E. Malinvaud [1972] ;
- utiliser des informations beaucoup plus fragmentaires, donc fragiles, voire parfois des intuitions, pour retracer les évolutions plausibles de la durée du travail au cours du 19<sup>e</sup> siècle, en distinguant toujours agriculture, industrie et tertiaire. Plus qu'aux niveaux obtenus, il faut s'intéresser alors aux tendances d'évolution de l'indicateur.

Chacune des étapes de cette construction va être reprise en détail, en redescendant cette fois le cours du temps.

(1) En corrigeant néanmoins quelque peu l'évolution de la durée annuelle du travail des non salariés agricoles au cours des années soixante-dix.

Quantifier l'évolution de la durée effective du travail au cours du 19<sup>e</sup> siècle est très difficile. La première grande enquête, effectuée par l'Office du travail nouvellement créé, date de 1891-92. Auparavant on ne dispose que d'enquêtes très imparfaites (1848), de notations parfois remarquables (L.R. Villermé [1840], A. Audiganne [1860], F. Le Play [1877-1879]) mais partielles, de mémoires (M. Nadaud [1895], D. Poulot [1872],...). En outre, l'histoire législative de la durée du travail (lois de 1841, 1848, décret de 1851, projets de loi du début des années 1880, loi de 1892,...) est d'une utilité relative, puisque ces lois ou décrets ont été, on l'a vu, diversement et sans doute assez peu appliqués, le corps de contrôle des inspecteurs n'étant créé et efficace qu'à partir des années 1890. D'ailleurs il n'y a, à notre connaissance, aucun travail de reconstitution quantitative disponible. Les grands thèses de l'histoire ouvrière (G. Dureau [1946], M. Perrot [1975], Y. Lequin [1977]) n'en contiennent pas, même si elles fournissent beaucoup d'éléments très utiles. Même C. Rist, le seul à avoir essayé de mesurer l'évolution, reconnaît que son travail — remarquable — pêche faute de données solides [1897, 1898].

Les évolutions quantitatives présentées ici sont donc précaires : elles ont surtout pour but de fournir une idée plausible du mouvement d'ensemble de la durée du travail au 19<sup>e</sup> siècle et d'alimenter les analyses développées ensuite et portant sur les évolutions du volume et de la productivité du travail. Mais les estimations effectuées, même quand on s'efforce de les fonder comme ici sur tous les éléments disponibles, restent tout à fait discutables.

Dans **l'agriculture**, on a estimé, faute de véritable information, que la durée du travail n'avait guère varié au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Les monographies n'apportent que des éléments épars : les enquêtes de 1848 et de 1884 n'ont pas vraiment été exploitées. L'hypothèse d'une réduction du temps travaillé ne peut donc guère être étayée. Il est même possible que l'évolution d'une agriculture à dominante céréalière vers une agriculture plus tournée vers l'élevage se soit traduite par un accroissement du nombre annuel moyen de jours de travail. Mais tout ceci étant très fragile, l'hypothèse la plus simple a de nouveau été privilégiée : le niveau moyen retenu pour tout le 19<sup>e</sup> siècle dépasse légèrement les 3000 heures par an (2), ce qui peut correspondre à 300 journées d'un peu plus de 10 heures. Ce nombre de 300 jours de travail par an est en effet celui adopté habituellement (et conventionnellement) par exemple par J. P. Girard et G. Postel-Vinay [1991], pour un actif agricole travaillant à temps plein sur l'année. Quant aux 10 heures journalières, elles se situent à peu près dans les fourchettes de J. Fourastié [1959, 1970] : 7 à 10 h en hiver, 10 à 14 h en été. Cette décomposition est évidemment très approximative et elle ne vise qu'à illustrer l'estimation retenue. Mais il est clair que pour certains les durées annuelles de travail sont beaucoup plus élevées, pour d'autres, saisonniers ou temps partiels notamment, elles sont beaucoup plus courtes.

Dans **l'industrie**, les rythmes d'évolution retenus (accroissement de 0,5 % l'an avant 1836, diminution de 0,35 % l'an entre 1836 et 1848 puis de 0,4 % l'an

(2) Rappelons que le nombre d'heures retenu (3 047 h) résulte de la reconstitution opérée en partant du niveau estimé pour 1970 (2 351 heures) et en remontant le temps jusqu'à 1896.

entre 1881 et 1896, stabilité entre 1848 et 1881) sont des estimations largement forfaitaires à partir des notations indiquées dans la première partie de ce chapitre.

De même, les coupures temporelles retenues résultent, elles, du compromis entre les diverses appréciations d'ordre qualitatif recueillies. Elles peuvent donc être discutées.

Pour **les employés des services**, formés pour une large part des domestiques non agricoles mais également des personnes travaillant dans les commerces, les entreprises de transport ou les administrations, les informations concernant les durées de travail effectives sont encore plus restreintes. On a supposé, là-encore de façon très conventionnelle, que cette durée avait très peu bougé au cours du 19<sup>e</sup> siècle dans les différents sous-secteurs du tertiaire. Il y a d'ailleurs de grandes différences entre les domestiques et les employés de commerce où les durées sont longues, proches de celles des ouvriers, et les fonctionnaires où elles sont courtes (E. Zola [1883] ; H. de Balzac [1844]). L'évolution sur le 19<sup>e</sup> siècle de la durée dans les services résulte exclusivement de l'évolution du poids relatif de ces différents sous-secteurs dans l'ensemble des services. Elle est très faible.

Utilisant comme pondérations les effectifs des trois grands secteurs estimés précédemment (chapitres 1 et 2), on obtient alors une série globale de durée annuelle du travail, dont les variations reflètent pour l'essentiel (mais en plus atténué) la réduction du temps de travail pratiqué dans l'industrie.

### *De 1896 à 1970*

Sur toute la période 1896-1963, les taux d'évolution de la durée annuelle de travail relatifs à **l'industrie** et **aux services** ont été repris de J.J Carré - P. Dubois - E. Malinvaud [1972], qui se sont eux-mêmes étroitement inspirés des travaux de L. A. Vincent. On a toutefois accentué sensiblement le rythme de réduction de la durée du travail dans l'industrie entre 1896 et 1913 pour se recalculer sur le niveau de 3 045 heures fourni par l'enquête de 1891-1892. On a en effet estimé que L.A. Vincent avait sous-estimé pour cette période les effets induits par les lois restrictives du début de ce siècle. Une confirmation du bien-fondé de cette hypothèse est fournie par A.C. Découfflé et N. Svendsen [1984] qui, à partir de données recueillies pour les premières années du 20<sup>e</sup> siècle, concluent à une baisse significative de la durée du travail sur la période qui nous intéresse. La seconde difficulté a été de raccorder ces séries allant jusqu'aux années 1960 avec les données de Comptabilité Nationale, disponibles seulement à partir de 1970. On a pour cela utilisé les évolutions de durée hebdomadaire fournies par l'enquête trimestrielle du Ministère du Travail, en supposant qu'à la fin des années 1960, le nombre de jours de congés n'évoluait plus guère, juste après la généralisation de la quatrième semaine de congés payés.

Pour cette période allant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle aux années 1960, l'incertitude essentielle porte en fait sur la durée du travail effectué dans **l'agriculture**. La référence principale a été, dans ce cas, l'étude de P. Coutin, réalisée pour le compte du Commissariat Général du Plan, sur la « productivité agricole en

France de 1892 à 1952 » dont on n'a malheureusement pu retrouver qu'un résumé dans le numéro de *Population* du 2<sup>e</sup> trimestre de 1949. Se fondant sur des enquêtes effectuées dans diverses régions de France, P. Coutin estime, que de 1896 à 1946, le travail annuel des exploitants agricoles a été réduit d'environ 10 %, et celui des salariés agricoles d'environ 25 %. Toutefois, pour les femmes travaillant dans l'agriculture, la durée annuelle de travail a subi dans le même temps une réduction massive. P. Coutin estime qu'en fin de période, c'est-à-dire au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, cette durée n'est plus que de 1 500 heures par an pour la main-d'œuvre familiale et de 2 000 heures par an pour les salariées (pour les hommes, les estimations correspondantes sont respectivement de 3 000 heures et de 2 500 heures par an). Ces estimations ne constituent bien sûr que des ordres de grandeur, qui ont cependant l'intérêt de montrer les écarts considérables de durée du travail entre main-d'œuvre agricole masculine et main-d'œuvre agricole féminine.

Ainsi, malgré le développement de l'élevage aux dépens des cultures, la durée du travail dans l'agriculture diminue significativement au cours de cette première partie du 20<sup>e</sup> siècle, grâce notamment à la transformation de l'outillage agricole et des moyens de traction. Au cours des années 1960, le mouvement ralentit progressivement puis s'interrompt, la durée du travail ayant même tendance à remonter. Le rythme de baisse aurait été en moyenne de 0,4 % par an de 1896 à 1962 (sources : P. Coutin et L.A. Vincent), puis de 0,1 % l'an jusqu'en 1970.

### *Les années récentes (1970-1990)*

Les données de durée annuelle effective du travail construites par les Comptes nationaux pour la nouvelle base 1980 (B. Ernst [1988]) prennent en compte congés payés et jours fériés, travail à temps partiel et absentéisme. Elles permettent de différencier statuts et branches d'activité. Il s'agit bien des durées annuelles moyennes de l'ensemble des actifs salariés et non salariés. Elles se distinguent donc du tableau qui est publié dans le tome II du rapport sur les comptes, tableau qui ne porte que sur les salariés.

Les estimations relatives à la durée du travail des non salariés sont évidemment plus fragiles que celles relatives aux salariés. Elles reposent en effet sur des indices de suractivité par rapport aux salariés, indices maintenus constants, sauf pour l'agriculture où ont été intégrés des travaux de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA). On a cependant rectifié légèrement les estimations ainsi obtenues pour 1970 et 1973.

Notons enfin que les niveaux de durée annuelle effective moyenne (salariés et non salariés) dans l'agriculture estimés pour les Comptes de la Nation sont inférieurs d'environ 5 % à ceux estimés par l'INRA (A. Lacroix et A. Mollard [1989]).

## LES ACCÉLÉRATIONS ET LES CASSURES DE LA PRODUCTIVITÉ



**A**voir reconstitué sur très longue période des séries homogènes sur le marché du travail permet, en les rapprochant de celles de la production et du capital, d'évaluer la productivité depuis 200 ans. Pour le 20<sup>e</sup> siècle, les travaux pionniers de J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972], repris et actualisés par P. Dubois [1985], alliaient cette triple démarche « macroéconomique, quantitative et historique » que nous allons suivre également. L'objectif de ce chapitre est bien de prolonger en arrière — c'est-à-dire sur le 19<sup>e</sup> siècle — certaines des analyses de ces auteurs, en retenant les mêmes méthodes. Ainsi la croissance française au 20<sup>e</sup> siècle apparaîtra encore plus spécifique replacée dans la très longue période.

Décrire l'évolution de la productivité suppose au préalable d'avoir bien estimé l'évolution de chacune de ses composantes : celle du volume de travail, c'est-à-dire du nombre d'heures travaillées ; celle de la production (ou de la valeur ajoutée) ; enfin celle du capital si l'on veut dépasser la seule analyse de la productivité apparente du travail.

### COMMENT A ÉVOLUÉ LE VOLUME DU TRAVAIL ?

Si l'on ne tient pas compte de la durée du travail, le volume du travail varie, par définition, comme la population active quand le chômage n'est pas connu (jusqu'en 1896), comme l'emploi quand il peut être isolé (depuis 1896). Cette évolution a déjà été commentée dans les trois premiers chapitres.

De façon globale, la croissance des effectifs s'atténue régulièrement au cours du 19<sup>e</sup> siècle puis disparaît durant la première moitié du 20<sup>e</sup>. Elle devient élevée à partir du début des années 1960, avant de ralentir à nouveau en fin de période (*tableau 1*). Avec une périodisation propre à l'étude de la productivité et donc légèrement différente de celle qui a été utilisée dans les chapitres précédents, on retrouve donc la croissance, puis le plateau, puis de nouveau la croissance des effectifs au travail (du moins jusqu'à 1979).

Par la suite, il sera utile de raisonner à un niveau plus fin que l'économie globale. Le chapitre étant consacré à la productivité, on n'isolera pas le tertiaire, mais seulement l'agriculture et l'industrie.

Tenir compte de la durée du travail conduit à apprécier l'évolution du volume du travail à partir de l'« activité », c'est-à-dire du nombre d'heures travaillées (égal à l'effectif — ou à la population active jusqu'en 1896 — multiplié par la durée annuelle du travail).

# 1 Évolution du facteur travail

Taux de croissance annuels moyens en %

Périodes	Ensemble de l'économie		Agriculture		Industrie et bâtiment	
	Actifs ou emploi	Activité	Actifs ou emploi	Activité	Actifs ou emploi	Activité
<b>Moyen et long terme</b>						
1821-1831 (1)	0,7	0,7	0,5	0,5	0,9	0,9
1831-1846	0,7	0,7	0,2	0,2	1,5	1,4
1851-1866	0,6	0,6	0,0	0,0	1,2	1,2
1866-1881	0,1	0,1	-0,5	-0,5	0,3	0,3
1881-1896	0,3	0,1	-0,3	-0,3	0,7	0,3
1896-1911	0,3	-0,2	-0,4	-0,6	0,6	-0,3
1921-1931	0,2	-0,4	-1,2	-1,7	1,2	0,7
1931-1949	-0,2	-0,5	-0,6	-1,1	0,7	-0,8
1949-1961	0,2	0,0	-2,9	-3,2	0,9	1,1
1961-1973	0,7	0,0	-4,4	-4,5	1,3	0,7
1973-1979	0,3	-0,6	-3,4	-2,8	1,1	-2,3
1979-1984	-0,3	-1,5	-3,1	-3,6	-2,2	-3,3
1984-1989	0,2	0,1	-3,2	-4,4	-1,3	-1,3
<b>Très long terme</b>						
1831-1866	0,7	0,6	0,0	0,0	1,4	1,4
1866-1896	0,2	0,1	-0,4	-0,4(2)	0,5	0,3(3)
1831-1896	0,4	0,4	-0,2	-0,2	1,0	0,9
1896-1931	0,1	-0,7	-0,7	-1,1	0,6	-0,6
1949-1973	0,4	0,0	-3,7	-3,8	1,1	0,9
1973-1989	0,2	-0,7	-3,3	-3,6	-1,5	-2,3

Actifs (y compris contingent) jusqu'en 1896 ; emploi (y compris contingent) à partir de 1896. L'« activité » est le produit de la population active (jusqu'à 1896) ou de l'emploi (à partir de 1896) par la durée annuelle du travail.

(1) Sur la période 1821-1831 on a conventionnellement considéré que la durée du travail avait été stable. Faute d'éléments précis, c'est l'hypothèse la plus naturelle, même si quelques éléments avancés par C. Rist [1897] laissent penser qu'elle a pu croître dans certains secteurs industriels.

(2) migrations saisonnières et activités secondaires comprises - 0,4 ou -0,5 (voir le texte).

(3) migrations saisonnières et activités secondaires comprises - 0,2 à 0,6 (voir le texte).

Au 19<sup>e</sup> siècle, le paysage n'est guère modifié : la durée varie trop peu pour jouer un rôle significatif. Il n'y a qu'entre 1881 et 1896 où la durée du travail dans l'industrie baisse beaucoup (près de 200 heures en 15 ans, soit l'équivalent de presque 5 semaines d'aujourd'hui). Le rythme d'augmentation des heures travaillées est alors sur cette période beaucoup plus faible que celui des actifs : il est divisé par deux.

Au 20<sup>e</sup> siècle, dans la ligne des 15 dernières années du 19<sup>e</sup>, les variations de la durée du travail sont importantes (chapitre 5). Aussi le nombre d'heures travaillées dans l'économie augmente-t-il beaucoup moins vite que l'emploi. Le profil général d'évolution du volume de travail n'est certes pas modifié : mais le palier fait place à une décroissance (par exemple -0,7 % l'an de 1896 à 1931), la forte croissance fait place à un plateau (0,0 % de 1961 à 1973), enfin le ralentissement de l'emploi et la baisse de la durée du travail des dernières années se traduisent par la réapparition d'une forte diminution des heures travaillées (-0,7 % depuis 1973).



Dans l'agriculture, la diminution du volume du travail est encore plus accusée que lorsqu'on l'identifie aux effectifs, sauf de 1961 à 1979 où la durée du travail est stable ou légèrement croissante. Dans l'industrie, les évolutions des heures travaillées sont également plus faibles que celles des effectifs, sauf de la fin de la seconde guerre mondiale au milieu des années 1960 où, on s'en souvient, la durée annuelle du travail a augmenté : ainsi, dans la périodisation retenue ici, les effectifs industriels ont crû de 0,9 % l'an entre 1949 et 1961, et les heures travaillées de 1,1 %.

En théorie, il est plus satisfaisant de mesurer la productivité apparente du travail à partir du produit par heure travaillée, donc en tenant compte, pour apprécier l'évolution du volume du travail, de la durée. Mais l'incertitude sur la mesure et l'évolution de cette dernière est telle qu'en pratique les deux indices seront retenus : le produit par actif occupé et le produit par heure travaillée. D'autre part, une baisse de la durée du travail s'accompagne souvent d'une intensification du travail (a contrario, on se souvient que nombre de chefs d'entreprise du 19<sup>e</sup> siècle considéraient que des heures trop longues nuisaient à la productivité). Par exemple J. Mairesse [1974] a estimé (sur données individuelles d'entreprise) qu'une baisse de 1 % de la durée du travail se traduisait (en 1962) par une baisse de 0,5 % de la valeur ajoutée par tête, alors qu'une baisse de 1 % de l'emploi se traduisait par une baisse de 0,8 % (voir aussi E. Malinvaud [1973, 1981]). La différence entre ces deux conséquences est une mesure ou, au moins, donne une idée de l'impact de l'intensification du travail. Formellement, on peut en effet écrire  $A$  (activité) =  $E$  (effectifs)  $\times$   $D$  (durée annuelle)  $\times$   $I$  (intensité). Si l'on admet que  $I$  varie de façon opposée à  $D$  ( $I_D < 0$ ), on peut spécifier le relation, par exemple par  $I = D^{-a}$  ( $a > 0$ ). Si  $a$  est nul (pas d'influence de l'intensité) l'activité est égale aux effectifs multipliés par le nombre d'heures. Si  $a = 1$  (liaison forte : compensation exacte entre durée et intensité), l'activité se réduit aux effectifs. Dans le cas général,  $A = E \times D^{1-a}$  et, dans une équation économétrique de la forme  $dQ/Q = l \, dE/E + m \, dD/D$ ,  $a$  s'identifie à  $1 - (m/l)$ . Les estimations de J. Mairesse [1975] conduisent alors à  $1 - a = 0,5/0,8$ , soit  $a = 0,4$ .

Il est vrai que toutes ces estimations sont très fragiles. Ainsi, plus récemment A. Abou, G. Cette et J. Mairesse [1990] ont comparé des estimations sur entreprises industrielles et des estimations temporelles macroéconomiques (sur 17 ans : 1971-1987 et pour l'industrie manufacturière). Ils reconnaissent que les résultats en sont « décevants » :

- sur l'échantillon d'entreprises industrielles le coefficient de la durée n'est pas significatif et inférieur à 0,2 : une baisse de la durée annuelle du travail de 1 % se traduirait par une baisse de 0,2 % au plus de la production par tête, ce qui paraît peu plausible ;
- macroéconomiquement, le coefficient est très différent et son ordre de grandeur est plus plausible : une baisse de la durée annuelle de 1 % entraînerait une baisse de la production (et de la production par tête) de 0,6 % à 0,8 % selon la spécification retenue. Compte tenu du coefficient de l'emploi on obtient ici  $a = 2/3$ .

Même si l'on admet ces illustrations, ces ordres de grandeur de l'intensification (qui sont différents : une baisse de la durée de 1 % se traduirait par une hausse

de l'intensification de 0,4 % ou 0,7 %) constituent en fait un maximum car la baisse de la durée à effectif constant peut se traduire non seulement par une intensification mais aussi par une organisation différente (plus efficace) du travail. L'effet spécifique éventuel de l'intensification est donc plus faible.

Quoi qu'il en soit, l'activité étant en théorie le produit des effectifs, de la durée et de l'intensité du travail, si l'on admet l'existence d'une liaison inverse entre durée et intensité, l'indice « pur » de productivité apparente du travail (la valeur ajoutée ramenée à l'activité) est bien intermédiaire entre la productivité par personne et la productivité horaire. Raison supplémentaire pour conserver les deux indices.

## MIGRATIONS TRANSITOIRES DE MAIN-D'ŒUVRE ENTRE AGRICULTURE ET INDUSTRIE AU 19<sup>e</sup> SIÈCLE

Auparavant, il faut s'interroger sur la signification de ces indices de volume du travail, dès qu'on les utilise non pas pour l'ensemble de l'économie, mais pour la seule agriculture ou la seule industrie. Ils sont, rappelons-le, fondés :

- sur des effectifs où les activités secondaires sont ignorées puisque chaque actif est censé avoir été classé et compté dans son activité principale ;
- sur des durées annuelles du travail retraçant le travail de personnes travaillant durant toute l'année dans la même activité.

Les indices du volume de travail qui en découlent n'expriment donc la réalité que si l'ampleur des activités secondaires (faites simultanément ou alternativement dans l'année avec l'activité principale) ne varie pas trop. Or, sur un point au moins, cette hypothèse est fautive : l'interpénétration des activités agricoles et industrielles est très importante au 19<sup>e</sup> siècle et elle est beaucoup plus réduite au 20<sup>e</sup>. Suivant G. Postel-Vinay [1990] et J.P. Bompard, Th. Magnac et G. Postel-Vinay [1990], la période charnière est 1860-1890 (c'est-à-dire les trois décennies de ralentissement économique), où l'agriculture s'isole du reste de l'économie.

L'interpénétration est visible dans les deux sens. Les actifs agricoles, en morte-saison ou même, pour les journaliers, de façon régulière, exercent des activités industrielles, soit à domicile soit dans l'industrie rurale, très développée. A l'inverse, et ceci est encore plus typique du 19<sup>e</sup> siècle, les actifs industriels travaillent aux champs aux moments de forte activité (moisson, vendanges. ...) pendant lesquels, d'ailleurs, les salaires agricoles s'accroissent et peuvent excéder les salaires industriels. Les ateliers et les usines tournent alors au ralenti, ou même ferment comme durant un dimanche ou un jour de fête. La rentabilité des équipements s'en trouve affectée, et les chefs d'entreprise s'efforceront de réduire ces migrations saisonnières vers l'agriculture pour que leur activité soit plus régulière. Un ingénieur des mines de Carmaux proposait par exemple d'augmenter la durée du travail « au fond » pour « rendre impos-

sibles les travaux des champs » (cité par R. Trempé [1971]). L'imbrication entre activités agricoles et industrielles doit être prise en compte dans l'estimation des volumes de travail agricole et industriel. Mais son ampleur et ses formes méritent aussi d'être décrites pour elles-mêmes.

## PAYSANS À L'USINE...

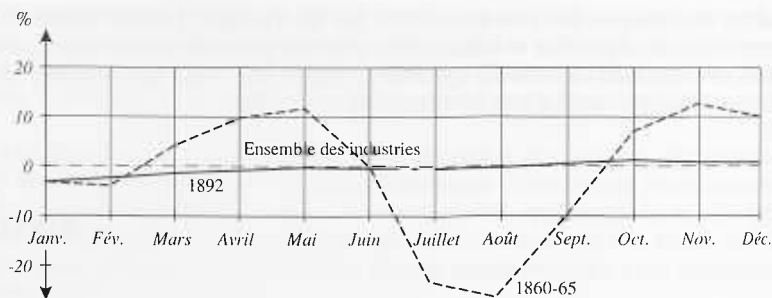
En 1862, selon l'enquête agricole de cette année, plus de la moitié (57 %) des quelque 2 000 000 de journaliers exercent une « industrie accessoire », et en réalité ils passent à ce travail « accessoire » un temps très important : 155 jours en moyenne dans l'année (J.P. Girard et G. Postel-Vinay [1991]). Cette activité industrielle est exercée dans les « trous » laissés par les travaux des champs et peut-être davantage, plus ou moins en permanence : si l'on considère qu'un temps plein représente à cette époque 300 jours de travail, l'activité « accessoire » des journaliers les occupe, en moyenne, plus de la moitié de leur temps (1). Les concepts d'activité principale s'évanouissent devant cette étroite imbrication. Si l'on combine proportion de journaliers qui ont une activité industrielle et temps passé, on aboutit au résultat suivant : 30 % du travail total des quelque 2 000 000 journaliers de 1865 est du travail industriel. Cette activité est d'autant plus importante que l'industrie et l'artisanat ruraux sont implantés et florissants. Elle est donc très diverse d'un département à l'autre : dans 14 départements, cette proportion du travail consacré à l'industrie est inférieure à 10 %, dans 16 elle est supérieure à 40 %. Dans ce dernier groupe, on retrouve certains départements très industriels (Rhône, Ardennes, Seine-Maritime), d'autres qui le sont moins globalement mais qui ont une industrie, textile par exemple ou métallurgique, très rurale (Haute-Marne, Orne, Calvados, Mayenne, Vosges,...). Liée à l'industrie rurale, la multiactivité des journaliers agricoles va décroître et s'éteindre avec elle. Mais, vers 1865, ces journaliers qui exercent une activité industrielle représentent 22 % des actifs que nous avons repérés comme industriels, et leur travail équivaut à 13 % du travail de ces derniers. Dans le sens de l'agriculture vers l'industrie, chez les actifs agricoles, la multiactivité est donc très importante.

## ... ET OUVRIERS AUX CHAMPS

Dans l'autre sens aussi : une partie des actifs industriels, à certaines époques de l'année quittent l'usine ou l'atelier pour effectuer les travaux agricoles : semailles, moissons, vendanges. Selon les estimations établies par G. Postel-Vinay [1989] et J.P. Bompard, Th. Magnac et G. Postel-Vinay [1990] à partir de l'enquête de 1860-65 dans l'industrie, la variation des effectifs industriels d'un mois sur l'autre est très ample (*graphique 1*) : l'effectif minimum (juillet-

(1) Il y a une petite difficulté, sur laquelle on ne s'étend pas ici, dans l'enquête agricole de 1862 : ce travail industriel accessoire est celui qui est fait dans les ménages de journaliers, tandis que les autres données portent sur les individus.

**1** Variation infra-annuelle des effectifs dans l'industrie en 1860-65 et en 1892



L'effectif de chaque mois est ramené à l'effectif annuel moyen représenté sur la ligne 0.

Source : Enquête sur l'industrie de 1860-65.  
Enquête de l'Office du travail de 1892.

août) n'est que les trois quarts de l'effectif moyen, l'effectif maximum (avril, mai, novembre, décembre) est de 10 % plus élevé. (Dans les grands magasins aussi, sous le Second Empire, les variations infra-annuelles des effectifs étaient très grandes. Ainsi Zola fait-il licencier entre le quart et le tiers des commis du « Bonheur des Dames » pour les mois de juillet-août où les ventes sont peu importantes. C'est Madame Boucicaut qui, au Bon Marché, traduira les méventes estivales non plus en licenciements mais en congés annuels, c'est-à-dire garantira la reprise après l'été. Zola s'en est inspiré pour décrire l'action de Denise). L'amplitude, obtenue en comparant les deux mois extrêmes (août et novembre), représente plus du tiers (38 %) de l'effectif industriel moyen. Le profil infra-annuel diffère légèrement entre le département de la Seine et la province, mais l'amplitude est identique (G. Postel-Vinay [1989]).

Au total, 15,4 % des actifs « chôment » en moyenne sur l'année, c'est-à-dire sont absents des établissements et J.P. Bompard, Th. Magnac et G. Postel-Vinay montrent que, pour l'essentiel, ils sont occupés aux travaux agricoles. Ils ne sont pas chômeurs (au sens moderne du terme) mais travaillent aux champs ou dans les vignes. L'imprécision des concepts et des mesures conduit à plusieurs extrapolations possibles pour l'ensemble de l'industrie: selon la façon de s'y prendre, ce sont de 500 000 à 800 000 actifs industriels (cette dernière estimation étant la plus plausible) qui, en moyenne sur l'année, participaient vers 1865 aux travaux agricoles. Le volume de leur travail représente entre 8 % et 12 % du travail effectué par les actifs agricoles et ne saurait donc être négligé.

Ainsi, vers la fin du Second Empire, l'imbrication entre travail agricole et travail industriel est très étroite. Trente ans plus tard, au début des années 1890, elle est beaucoup plus faible. Selon l'enquête de l'Office du Travail de 1892, les effectifs industriels ne varient plus, d'un mois à l'autre, que dans une très petite plage autour de l'effectif moyen de l'année (graphique 1): l'amplitude entre effectif mensuel maximal et effectif mensuel minimal, qui était de 38 %

de l'effectif annuel moyen trente ans avant, n'est plus que de 4 %. La baisse est tellement forte qu'on peut se demander si on a là des mesures conceptuellement comparables (2). Quoi qu'il en soit, ceci correspondrait à environ 120 000 actifs industriels qui, en moyenne, participeraient aux travaux agricoles, à la fin du 19<sup>e</sup> ; ils effectueraient 2 % du travail des actifs agricoles. Les ordres de grandeur sont, trente ans après, quatre à six fois plus faibles.

Même si l'on admet que vers 1892 les journaliers étaient proportionnellement aussi nombreux que trente ans avant à exercer un travail industriel et qu'ils y passaient autant de temps dans l'année, comme il y avait beaucoup moins de journaliers (1 212 000 contre 2 000 000), leur travail représente une part beaucoup plus faible du travail des actifs industriels (et ceci d'autant plus que ces derniers sont plus nombreux et que leur volume de travail plus important) : sous ces hypothèses, qui paraissent correspondre à un maximum du travail industriel effectué par les actifs agricoles, ce dernier représenterait 6 % du travail effectué par les actifs industriels, c'est-à-dire moitié moins que trente ans auparavant. L'activité industrielle des paysans n'a pas autant baissé que l'activité agricole des ouvriers, et ceci explique bien la situation du 20<sup>e</sup> siècle. La diminution de l'activité industrielle des paysans de 1865 à 1895 est néanmoins sensible.

La forte interpénétration entre agriculture et industrie des années 1860 a donc fait place à une relative autonomie : à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, les positions et les activités sont mieux dessinées, plus durcies, plus isolées les unes des autres. Le patronat qui, en même temps qu'il s'efforçait de faire disparaître la Saint-Lundi, combattait cette forme de flux et de reflux de main-d'œuvre, a eu gain de cause. Comme le dit R. Trempé dans sa thèse sur les mineurs de Carmaux [1971], on est passé « du paysan mineur à l'ouvrier mineur ». Même s'il subsiste évidemment des activités secondaires, chez les actifs agricoles en particulier, elles ne représentent plus un volume de travail aussi important et surtout aussi variable (3) : établir des indices qui leur suppose une certaine stabilité redevient licite.

*(2) En procédant à un dépouillement des établissements de plus de 200 salariés de cette enquête, J. Luciani [1987] obtient une amplitude rapportée à l'effectif habituel (et non effectivement moyen sur l'année) de 20,9 %. Même si c'est ce taux (et non pas 4 %) qui est conceptuellement comparable à celui de 1860-65, la diminution de la variabilité infra-annuelle des effectifs est sensible. Il est vrai cependant qu'on ne peut plus parler, dans ce cas, de quasi-disparition.*

*(3) Aujourd'hui, les activités secondaires, mal connues, paraissent également modestes ; par exemple 4 % des actifs agricoles avaient une activité secondaire au début des années 1980 pour une quinzaine d'heures par semaine en moyenne (E. Reignier [1985]) ; cf. aussi J.P. Girard, M. Gombert, M. Pétry [1977]. Très récemment, au recensement général de l'agriculture, 5 % des chefs d'exploitation dont c'est l'activité principale ont en 1988 une activité secondaire non agricole mais 14 % si on considère tous les chefs d'exploitation (Ministère de l'Agriculture [1990]). Enfin, d'une façon générale, 3 % des actifs auraient une activité secondaire (enquête-emploi de 1990) : 5 % des paysans, 3 % des indépendants, des employés, des professions intermédiaires, 2 % des ouvriers, et 6 % des cadres et professions intellectuelles (il s'agit là de cours pour l'essentiel). On voit ici la difficulté de saisir les activités secondaires en raison de leur proximité avec le travail au noir (qui est, lui, par définition impossible à mesurer dans une enquête de l'INSEE) : il est en effet peu probable que seuls 2 % des ouvriers aient une activité secondaire.*

## QUELLES CONSÉQUENCES SUR LE VOLUME DE TRAVAIL ?

Car, après avoir décrit le phénomène, il faut apprécier quelles en sont les conséquences sur les indices de volume de travail. Dans l'agriculture, par exemple, au lieu de se fonder sur le produit du nombre d'actifs agricoles et de la durée annuelle du travail, il faut retenir les heures effectivement faites pour l'agriculture par les actifs agricoles (donc ôter celles qu'ils font pour l'industrie) et ajouter celles faites aux travaux des champs par les actifs industriels. Situation symétrique dans l'industrie : il faut enlever les heures que les ouvriers passent à la moisson ou aux vendanges et ajouter celles que les journaliers agricoles passent à avoir une activité industrielle.

Tous calculs faits, les résultats sont les suivants pour la période 1866-1896 : dans l'agriculture, le volume de travail défini comme le produit des effectifs (dans leur activité principale) par la durée annuelle a diminué de 0,4 % par an ; dans l'industrie, il a augmenté de 0,3 % par an. Si l'on tient compte maintenant des fluctuations infra-annuelles de l'activité et des activités secondaires, la diminution des heures travaillées dans l'agriculture est comprise entre 0,4 et 0,5 % par an, et la croissance des heures travaillées dans l'industrie est comprise entre 0,2 et 0,6 % l'an. L'incertitude, à la fois conceptuelle et numérique, sur les heures passées aux activités secondaires se traduit en effet par une fourchette obtenue à partir de différentes variantes plausibles de reconstitution (voir les éléments de méthode à la fin du chapitre).

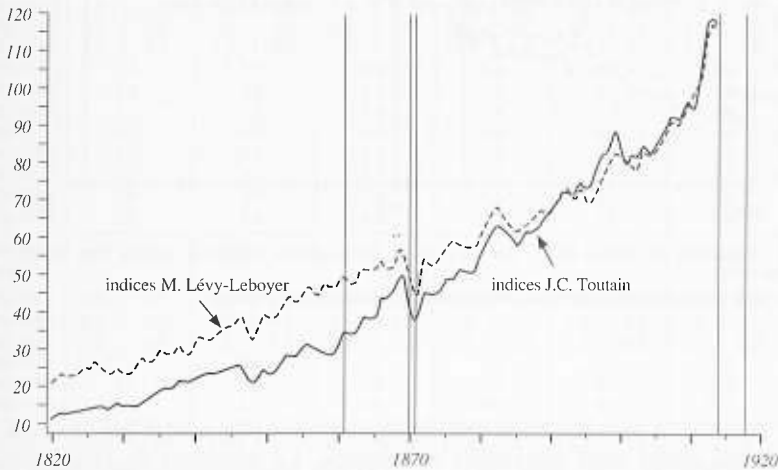
Ainsi établir le simple produit entre effectifs et durée mène à une très bonne estimation de l'évolution dans l'agriculture (- 0,4 % par an) et, dans l'industrie, à un taux (0,3 % par an) qui est compatible avec l'éventail des estimations obtenues en tenant compte des activités secondaires. En somme, il n'est pas exagéré de dire que les deux corrections (actifs industriels qui font des travaux agricoles, actifs agricoles qui passent une partie de l'année à avoir une activité industrielle) ne sont pas très loin de se compenser. Ainsi, même sur cette période où l'ampleur des évolutions remettait a priori en cause nos calculs initiaux fondés sur l'activité principale et ignorant les flux de main-d'œuvre entre agriculture et industrie, les corrections ont une incidence minimale : au plus 0,1 point par an dans l'agriculture ; peut-être jusqu'à 0,3 point dans l'industrie. Ceci rassure sur la robustesse des estimations de l'évolution du volume du travail.

## LES INCERTITUDES SUR LA PRODUCTION AU 19<sup>e</sup> SIÈCLE

La croissance de la valeur ajoutée, que l'on va rapprocher de celles des effectifs et de l'activité pour obtenir l'évolution de la productivité apparente du travail, est impossible à quantifier avec certitude au 19<sup>e</sup> siècle. Les principaux indices disponibles, établis en améliorant des estimations anciennes par J.C. Toutain [1987], et par M. Lévy-Leboyer [1978] et M. Lévy-Leboyer et F. Bourguignon [1985], ne sont pas toujours concordants. Dans l'industrie en particulier, tant l'ampleur du décollage (1831-1846 ; 1851-1866) que celle du ralentissement (1866-1881 ; 1881-1896) diffèrent profondément, la croissance

industrielle étant systématiquement plus forte selon J.C. Toutain. Cela étant, c'est le même mouvement d'ensemble qui est retracé par les deux sources (graphique 2).

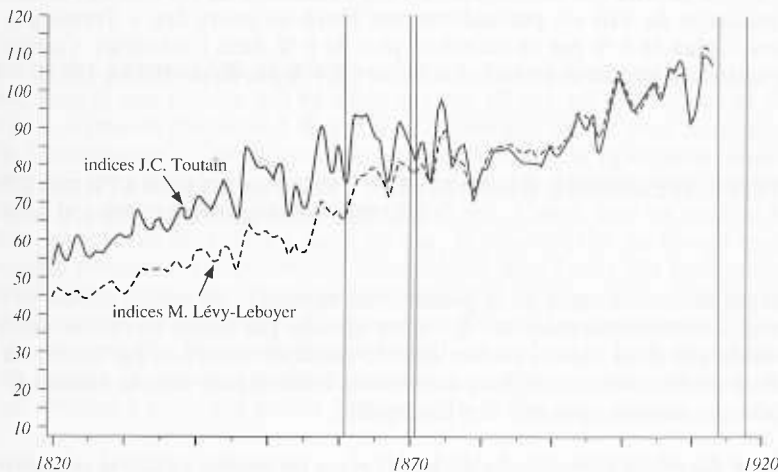
Dans l'agriculture aussi, les différences de taux de croissance sont sensibles, principalement avant 1880 (graphique 3). Mais c'est cette fois chez M. Lévy-Leboyer que la valeur ajoutée augmente le plus vite. Par ailleurs le même ralentissement intervient entre 1831-1866 et 1866-1896.



2 Production ou valeur ajoutée industrielle<sup>(1)</sup>

(1) Comparaison des indices de J.C. Toutain et de M. Lévy-Leboyer (indices de volume base 100 en 1908-1912).

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

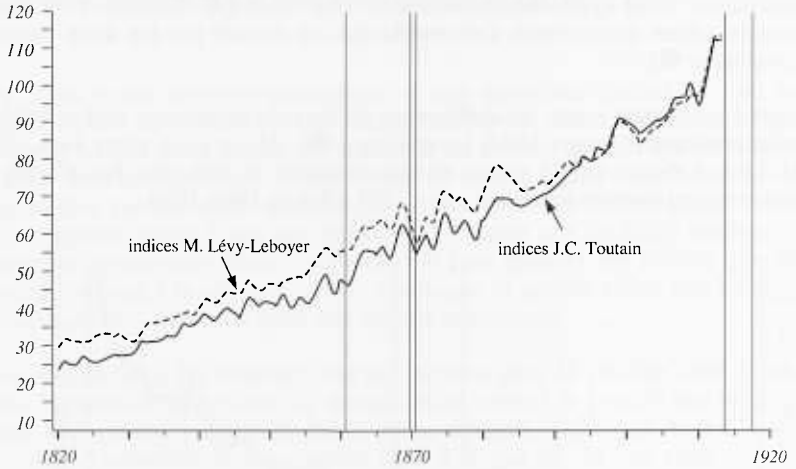


3 Production ou valeur ajoutée agricole<sup>(1)</sup>

(1) Comparaison des indices de J.C. Toutain et de M. Lévy-Leboyer (indices de volume base 100 en 1908-1912).

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

4 Production de l'économie dans son ensemble<sup>(1)</sup>



(1) Comparaison des indices de J.C. Toutain et de M. Lévy-Leboyer (indices de volume base 100 en 1908-1912).

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

Pour l'économie dans son ensemble, le jugement est plus assuré car des compensations jouent entre agriculture et industrie. Le décollage de l'économie française date du début des années 1830 et le ralentissement qui marque les années 1866-1896 est net (*graphique 4*).

A partir de 1896, la croissance de la production s'accélère progressivement (sauf durant la crise des années 1930). Pour l'ensemble de l'économie, le taux de croissance du PIB est particulièrement élevé au cours des « Trente glorieuses », plus de 5 % par an (et même plus de 6 % dans l'industrie). Comme on le sait, il est ensuite deux fois plus faible : 2,4 % par an de 1973 à 1989.

## LA PRODUCTIVITÉ APPARENTE DU TRAVAIL : TROIS ACCÉLÉRATIONS ET DEUX CASSURES DEPUIS 170 ANS

L'analyse de la croissance de la productivité apparente du travail depuis 170 ans s'appuie principalement sur la valeur ajoutée par heure travaillée, mais l'évolution des deux indices (valeur ajoutée par actif occupé et par heure) sur certaines périodes de moyen, long et très long terme figure dans le *tableau 2*. Six périodes majeures peuvent être distinguées.

**Avant le décollage économique du pays** (avant les années 1830), la productivité du travail aurait peu varié (notamment dans l'industrie), mais l'incertitude est très grande puisque nos deux indices conduisent à une lecture divergente : de + 0,5 % par an à - 0,5 %, il est impossible de conclure.



Taux de croissance annuels moyens en %

**2 Croissance de la productivité apparente du travail**

Périodes	Ensemble de l'économie				Agriculture				Industrie			
	VA par actif occupé		VA par heure travaillée		VA par actif occupé		VA par heure travaillée		VA par actif occupé		VA par heure travaillée	
<b>Moyen et long terme</b>												
1821-1831	0,5	-0,5	0,5	-0,5	0,4	-0,1	0,4	-0,1	0,6	-0,6	0,6	-0,6
1831-1846	1,3	1,2	1,3	1,2	0,6	0,4	0,6	0,4	2,0	1,1	2,1	1,1
1851-1866	1,6	1,5	1,6	1,5	1,8	2,5	1,8	2,5	1,8	0,3	1,8	0,3
1866-1881	0,7	0,9	0,8	1,0	-0,1	0,7	-0,1	0,7	1,6	1,1	1,6	1,1
1881-1896	1,1	0,2	1,3	0,4	1,1	1,0	1,1	1,0	1,2	0,3	1,6	0,7
1896-1911	1,2		1,7		1,2		1,4		1,5		2,4	
1921-1931	3,4		4,0		2,4		2,9		3,4		3,9	
1931-1949	1,1		1,4		1,4		1,9		1,3		1,4	
1949-1961	4,7		4,9		6,5		6,8		4,8		4,6	
1961-1973	4,7		5,4		6,4		6,4		5,3		5,8	
1973-1979	2,5		3,4		4,0		3,5		3,2		4,4	
1979-1984	1,8		3,0		5,6		6,1		2,3		3,4	
1984-1989	2,6		2,8		4,3		5,6		2,8		2,8	
<b>Très long terme</b>												
1831-1866	0,9	1,0	0,9	1,0	0,9	1,1	0,9	1,1	0,9	0,7	1,0	0,7
1866-1896	1,1	0,7	1,2	0,8	0,5	0,9	0,5	0,9 <sup>1</sup>	1,6	0,8	1,8	1,0 <sup>2</sup>
1831-1896	1,0	0,9	1,1	0,9	0,6	1,1	0,6	1,1	1,4	0,5	1,5	0,6
1896-1931	11,3		2,1		1,2		1,6		1,6		2,8	
1949-1973	4,7		5,1		6,4		6,6		5,1		5,2	
1973-1989	2,2		3,1		4,6		4,9		2,8		3,6	

VA : valeur ajoutée. De 1821 à 1896, il y a deux taux, obtenus à partir des deux indices « tendanciels » de la valeur ajoutée (fondés eux-mêmes sur les indices d'une part de J.C. Toutain, d'autre part de M. Lévy-Leboyer).

(1) Si l'on tient compte des activités secondaires, le premier taux pourrait être de 0,6 et le second de 1,0.

(2) Si l'on tient compte des activités secondaires, le premier taux serait compris entre 1,5 et 1,9 et le second entre 0,7 et 1,1.

**A partir des années 1830**, et si l'on se contente d'abord d'une vue de très long terme, s'ouvre une période qui va durer environ 60 ans, où la productivité du travail a augmenté d'environ 1 % par an. Le contraste est net avec les années de la Restauration : c'est la première accélération. Il est également remarquable que ce rythme paraisse assez voisin pendant le décollage (1831-66) et pendant le ralentissement économique (1866-96). Certes, pris au pied de la lettre, nos indices divergent : dans un cas, la productivité du travail croît davantage pendant le ralentissement économique, dans l'autre elle croît moins vite, mais l'écart est assez faible pour qu'on puisse conclure à une stabilité de la croissance de la productivité du travail sur 65 ans. Le parallélisme a donc été grand entre l'évolution du facteur travail -la croissance de la population active ralentit, on l'a vu, à partir de la seconde moitié du siècle ; la durée du travail diminue à partir des années 1880- et celle de la valeur ajoutée.

A vrai dire, les deux moments — le décollage, le ralentissement — ne se distinguent pas tant à ce niveau de l'économie dans son ensemble, que dès qu'agriculture et industrie sont isolées : durant le ralentissement économique, la productivité dans l'agriculture aurait ralenti, tandis qu'elle se serait accélérée

dans l'industrie. L'économie française, en dépit du décollage industriel qui date de la Monarchie de Juillet, est encore, sous la 3<sup>e</sup> République, à dominante agricole : la moitié des actifs sont dans l'agriculture vers 1870, et la valeur ajoutée agricole représente encore presque 40 % de la production intérieure brute (J.C. Toutain [1987]). Un choc sur l'agriculture signifie donc un choc sur l'ensemble de l'économie. Or, la croissance dans l'agriculture est quasi nulle, peut-être négative, de 1866 à 1881 (à territoire réel) et encore faible jusqu'au début des années 1890.

La **troisième grande période** commence dans les années 1890 et va jusqu'au début des années 1930 : la productivité apparente du travail s'accroît au rythme annuel d'environ 2 %, le double du 19<sup>e</sup> siècle. Certes, c'est surtout juste après la première guerre mondiale, au cours des années 1920, que le rythme est soutenu ; mais avant aussi, dès les années 1890, une accélération par rapport aux décennies précédentes est perceptible, en particulier dans l'industrie.

L'industrie, où à cette époque la productivité s'accroît plus vite que dans l'agriculture, prend de plus en plus d'importance et cet effet de structure explique sans doute une part du doublement du rythme auquel la production par heure travaillée s'accroît. Mais il faut surtout évoquer la baisse de la durée du travail qui a été très rapide durant ces 35 années : de 2900 heures par an environ en 1896 à 2200 en 1931, soit -0,8 % par an, et si on se limite à l'industrie de 3 000 heures à 2 000, soit -1,1 % par an. Aussi, mesurée par la valeur ajoutée par actif occupé, la productivité du travail ne présente pas une accélération aussi grande par rapport à ce qu'elle était au 19<sup>e</sup> siècle : sa croissance passe de 0,9 à 1,3 % l'an entre 1831-1896 et 1896-1931, alors que les gains de productivité horaire augmentent dans le même temps de 0,9 à 2,1 % l'an. Sur ces deux périodes où la croissance a été voisine même si elle s'est sans doute un peu accélérée (4), le facteur travail a évolué très différemment, en particulier du fait de la baisse de la durée. La vitesse à laquelle la valeur ajoutée par actif occupé augmente s'est accrue, celle de la valeur ajoutée par heure travaillée a doublé.

Pendant **les vingt années suivantes**, durant les années 1930 et 1940, une cassure se produit, la première depuis un siècle : le rythme de croissance de la productivité du travail, environ 1,5 % par an par heure travaillée et 1 % par actif occupé, s'est affaibli pour se rapprocher de celui du 19<sup>e</sup> siècle. La cassure, en fait, ne se voit pas dans l'agriculture. Elle ne concerne que l'industrie et, là encore, se voit principalement sur la valeur ajoutée par heure travaillée : le rythme de la productivité du travail y est divisé par deux. Autant la baisse de la durée du travail durant les trente premières années du siècle avait été concomitante d'une accélération de la productivité du travail, autant la diminution des années 1930 est allée de pair avec un ralentissement.

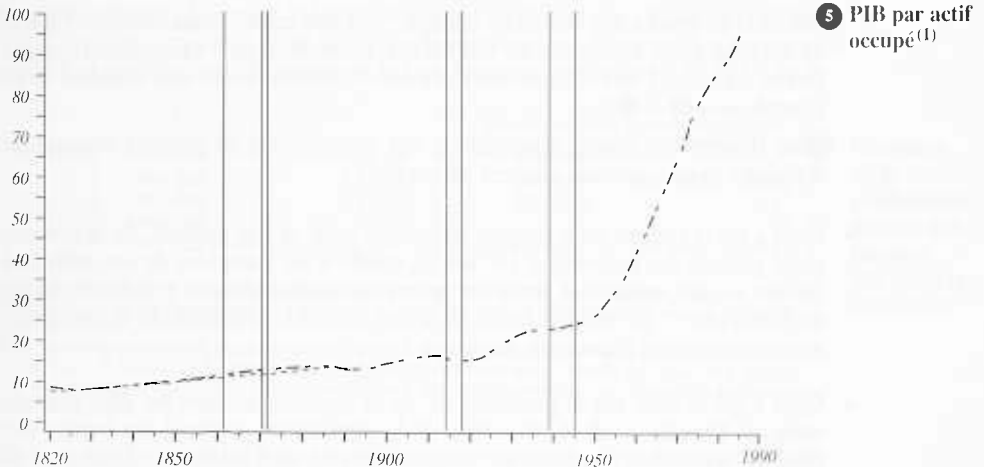
---

(4) On peut s'étonner que les taux de croissance étant de 1,3 % selon J.C. Toutain et de 1,4 % selon M. Lévy-Leboyer sur 1831-1896 et de 1,4 % sur 1896-1931, nous employions l'expression « voisine » et non « égale ». C'est en raison de l'incertitude sur ces taux. Si au lieu de retenir pour 1896-1931 l'indice de 1,4 % établi à partir de J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972], on avait, comme pour 1831-1896, retenu les indices des historiens, en l'espèce J.C. Toutain [1987], le taux sur 1896-1931 serait un peu plus élevé : 1,7 % par an.

Comme on le sait, ce ralentissement ne se poursuivra pas : à partir de la seconde guerre mondiale, les évolutions sont bien connues et ont fait l'objet de multiples analyses approfondies qu'il ne saurait être question de reproduire, ni même de résumer ici. Il est intéressant, en revanche, de replacer les ordres de grandeur des 50 dernières années dans la tendance de très long terme pour mesurer à quel point ils sont singuliers. **De 1949 à 1973** en effet, la productivité du travail a crû de 4,5 % à 5 % par an : 4,7 % pour la valeur ajoutée par tête, 5,1 % pour la valeur ajoutée par heure travaillée. Même en faisant abstraction de la cassure des années 1930 et 1940, c'est-à-dire même par rapport à 1896-1931, l'accélération est vertigineuse, encore plus dans l'agriculture (de 1,6 % par an de 1896 à 1931, à 6,6 %) que dans l'industrie (de 2,8 % à 5,2 %).

Enfin la sixième et **dernière période** s'ouvre en 1973 et n'est pas achevée aujourd'hui : c'est l'ère de la seconde cassure. Depuis 16 ans, la productivité apparente du travail s'est accrue, en moyenne, de 3,1 % (production par heure travaillée) ou 2,2 % (production par actif occupé) par an : selon l'indice retenu, le rythme a donc été divisé par un peu plus ou un peu moins de deux. Cette fois-ci, contrairement aux années 1930 et 1940, la cassure est générale, touchant à la fois l'agriculture et l'industrie, étant visible sur la valeur ajoutée par heure travaillée et (encore plus) sur la valeur ajoutée par actif occupé.

Cependant, et ceci est un aspect essentiel, le rythme actuel, même ralenti par rapport à ce qu'il était avant 1973, est très élevé à l'échelle historique (*graphiques 5 et 6*) : à vrai dire, il est même plus élevé que tout autre rythme observé depuis le décollage économique — sauf celui des « Trente glorieuses »

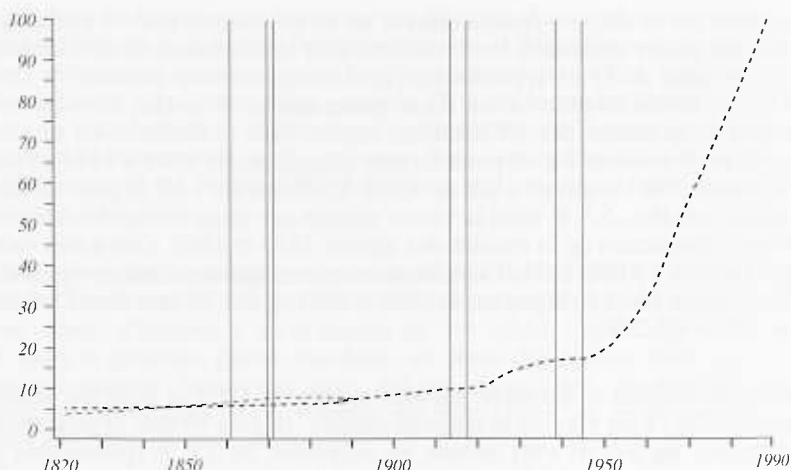


(1) Ensemble de l'économie, base 100 en 1989. PIB en volume.

Notes : De 1821 à 1896, il y a deux courbes correspondant aux deux indices de PIB, fondés eux-mêmes sur les indices de J.C. Toutain d'une part, de M. Lévy-Leboyer d'autre part.

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

## 6 PIB par heure travaillée<sup>(1)</sup>



(1) Ensemble de l'économie, base 100 en 1989, PIB en volume.

Notes : De 1821 à 1896, il y a deux courbes correspondant aux deux indices de PIB, fondés eux-mêmes sur les indices de J.C. Toutain d'une part, de M. Lévy-Leboyer d'autre part.

Les traits verticaux correspondent aux changements de territoire et aux guerres.

précisément. De ce point de vue, non seulement les « Trente glorieuses » ont été exceptionnelles, bien entendu, mais les années de ralentissement, ou de « langueur » selon le mot de J.M. Jeanneney [1987], que nous vivons depuis le premier choc pétrolier sont également remarquables.

Au total la production par actif occupé, 160 ans après, vaut environ 13 fois ce qu'elle était au début du décollage économique ; la production par heure travaillée est encore plus élevée : 25 fois celle des années 1830 (graphiques 5 et 6).

Pour illustrer les usages possibles de ces données, on se propose maintenant d'aborder deux questions souvent débattues :

- Quel a été le rythme du « progrès technique » ou, si l'on préfère, de la productivité globale des facteurs au 19<sup>e</sup> siècle, quelle a été l'ampleur de son inflexion du 19<sup>e</sup> au 20<sup>e</sup>, quelle est son éventuelle responsabilité dans le ralentissement de 1866-1896 ? Ce dernier est-il dû à une moindre efficacité de la combinaison productive de l'économie française ?
- Quel a été le rôle, sur la productivité, de la mobilité sectorielle, plus précisément de l'évolution de la structure de la population active ? En particulier, peut-on quantifier l'impact sur la productivité de l'économie française du retard dans l'exode agricole à la fin du siècle dernier : faible au 20<sup>e</sup> siècle (P. Dubois [1985]), cet effet peut au contraire avoir joué un rôle au 19<sup>e</sup>. Dans le même esprit est-il possible de quantifier l'effet, souvent dénoncé, d'une structure sociale très, et très précocement, tournée vers le tertiaire ?

## L'EFFICACITÉ DE LA COMBINAISON PRODUCTIVE

Au plan macroéconomique, la production est, en première approximation, obtenue avec du travail, du capital (et de l'énergie, ce qu'on négligera ici). La combinaison productive, mêlant travail et capital, est plus ou moins efficace : elle dégage une valeur ajoutée plus ou moins élevée. Mesurer la productivité globale des facteurs, c'est mesurer cette efficacité. Dans la littérature économique, cette productivité globale est également appelée progrès technique. La méthode utilisée pour l'estimer, fondée sur une fonction de production de Cobb-Douglas, est résumée à la fin de ce chapitre.

En dépit des fourchettes qui caractérisent le 19<sup>e</sup> siècle et qui résultent des incertitudes sur la production et le capital, deux grandes conclusions paraissent susceptibles d'être tirées des résultats obtenus sur les six périodes du très long terme distinguées depuis le décollage économique (tableau 6).

D'abord l'accélération entre le 19<sup>e</sup> et le 20<sup>e</sup> siècle est très nette : la reprise de la croissance économique à partir des années 1890, et surtout celle des trente glorieuses se sont accompagnées — dérivent, en fait — d'une très forte accélération du rythme du progrès technique par rapport à la tendance précédente. Entre 1900 et 1950, le rythme de la productivité globale est au moins le double de ce qu'il était au 19<sup>e</sup> siècle ; et durant les « Trente glorieuses », il est au moins 5 à 6 fois plus élevé (5). Même dans les deux périodes d'affaiblissement (années 1930 et 1940 ; depuis 1973), le rythme reste supérieur à celui du siècle dernier. Il est vrai que le ralentissement récent du progrès technique explique, selon cette analyse, une part du ralentissement de la croissance (le quart selon P. Dubois [1985], après des corrections non prises en compte ici) et de la productivité du travail depuis 1973 (le tiers). Mais le rythme reste plus élevé qu'au début du siècle et a fortiori que durant le 19<sup>e</sup>.

Symétriquement, le grand ralentissement économique du 19<sup>e</sup> siècle (1866-1896) semble imputable à un infléchissement de la productivité des facteurs, ou, si l'on préfère, de l'efficacité de la combinaison productive : de 1831-66 à

Taux de croissance annuels moyens en %

1831-1866	0,7 à 1,1	1931-1949	1,1
1866-1896	- 0,1 à 0,7	1949-1973	3,8
1831-1896	0,4 à 0,7	1973-1989	1,8
1896-1931	1,3		

3 Évolution de la productivité globale des facteurs (du progrès technique)

Note : De 1896 à 1973, les taux sont très proches de ceux de P. Dubois [1985] qui ont trait à un concept différent (les branches marchandes) et à des dates un peu différentes, ce qui explique les écarts : 1896-1929 : 1,5 ; 1929-1951 : 1,2 ; 1951-1973 : 4,2.

Il est par ailleurs possible de donner plusieurs variantes sur la période 1973-1984, ce qui illustre l'incertitude sur ces taux : P. Dubois : 2,0 ; nos estimations de PIB et du facteur travail et celle du capital de P. Dubois : 1,6 ; nos estimations de PIB et du facteur travail et celle du capital en nouvelle base (base 1980) des Comptes de la Nation : 1,8.

(5) Si au lieu de retenir les heures travaillées, ce qui, quand la durée du travail décroît, revient à surestimer la productivité globale (si intensité et durée du travail varient de façon opposée) on retient les effectifs, les taux précédents deviennent : 0,8 % (1896-1931), 0,9 % (1931-1949), 3,5 % (1949-1973), 1,3 % (1973-1989). La première partie du 20<sup>e</sup> siècle tranche moins par rapport au 19<sup>e</sup>, mais cette fois-ci on a sous-estimé le rythme de la productivité globale.

1866-96, le volume pondéré du travail et du capital, c'est-à-dire le volume de la combinaison productive, varie peu ; il baisse légèrement peut-être, mais beaucoup moins que son efficacité. Peut-être doit-on voir là un écho de la remarque de M. Lévy-Leboyer et F. Bourguignon [1985] selon laquelle, durant les trente dernières années du 19<sup>e</sup> siècle, la France est à l'écart des innovations scientifiques et techniques et de leurs applications.

## L'EFFET DES MODIFICATIONS DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION ACTIVE

La structure sociale française fait souvent l'objet de deux appréciations négatives : la lenteur de l'exode agricole, qui a précédé les dispositions protectionnistes de Méline mais qu'elles ont renforcée, et la tendance, très ancienne, à exercer des emplois et occuper des positions « tertiaires », dans les bureaux, les professions libérales, l'administration, expliqueraient, pour une part, la faible croissance de l'économie française, le retard pris à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le décalage temporel jusqu'à la seconde guerre mondiale, etc. Sur le second aspect et parmi d'autres auteurs, J.M. Jeanneney [1989] est explicite : « Au 19<sup>e</sup> siècle les gens instruits devinrent avocat, notaire, médecin, magistrat, officier, fonctionnaire. L'honneur de servir l'Etat, de « défendre la veuve et l'orphelin », de soigner ses semblables était vivement ressenti. Mais ce fut aux dépens d'activités directement productives. Peut-être en est-il encore ainsi. »

On établit ainsi un lien entre la structure sociale (ou la structure de l'emploi) et la productivité d'une économie dans son ensemble. Si un actif agricole est moins productif en restant dans l'agriculture que s'il avait migré dans l'industrie, la productivité du travail, comme la productivité globale des facteurs, dans l'ensemble de l'économie seront ralenties, du seul fait qu'il est resté, et « trop longtemps » resté, dans l'agriculture. Mêmes conséquences d'un éventuel excès des professions et activités tertiaires, sous la même hypothèse d'une différence de productivité.

Pour illustrer cette question, on a emprunté à nouveau la démarche de J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972]. On continue à raisonner à partir d'une fonction de Cobb-Douglas à deux facteurs, le travail et le capital, sans économie d'échelle avec un coefficient  $\alpha = 0,7$ . Et l'on retient deux variantes : dans la première, seule la productivité marginale d'un actif agricole est différente, elle vaut 30 % de celle d'un actif industriel ou tertiaire ; dans la deuxième, l'hypothèse est la même pour les actifs agricoles (leur productivité vaut 30 % de celle des actifs industriels), mais on y ajoute l'hypothèse selon laquelle la productivité d'un actif tertiaire est la moitié de celle d'un actif industriel. Dans le premier cas on mesure l'effet des migrations agricoles, plus précisément de l'évolution de la dichotomie actif agricole/actif non agricole. La seconde variante permet de retracer l'impact sur la productivité de l'évolution de l'ensemble de la structure de l'emploi selon ses trois grandes composantes, l'agriculture, l'industrie, les services.

Ces deux ordres de grandeur (30 % et 50 %) sont destinés à illustrer des effets. Ils n'impliquent aucun jugement de valeur ; en particulier il faut se souvenir qu'il s'agit de la productivité *apparente* du travail : si elle est susceptible d'être plus élevée dans l'industrie qu'ailleurs, ce n'est pas tant parce qu'on y travaillerait plus ou mieux, c'est aussi parce qu'on n'y travaille pas avec le même capital. Quoi qu'il en soit, nos ordres de grandeur ne prétendent pas être réalistes. Notons cependant que les comptes de la Nation montrent bien que les productivités apparentes dans l'agriculture et dans les services sont plus faibles que celle qui a cours dans l'industrie, les ordres de grandeur n'étant pas radicalement différents de 30 % et 50 % que, conventionnellement, nous avons retenus. Ces derniers paraissent cependant extrêmes, à dessein. Sous ces hypothèses les effets de la structure sociale sur la productivité dans l'ensemble de l'économie — productivité globale des facteurs et productivité du travail — figurent au *tableau 4*.

Pour le 20<sup>e</sup> siècle, on retrouve la principale conclusion de P. Dubois [1985]. L'effet de l'évolution de la structure du facteur travail est faible : au maximum 0,4 ou 0,3 points par an, lors des « Trente glorieuses », qu'il faut rapprocher des taux de croissance des productivités (3,8 % pour la productivité globale des facteurs, 4,7 % pour la productivité apparente du travail)(6).

Par conséquent, on ne saurait attribuer à cet effet la responsabilité majeure dans l'affaïssement de la productivité depuis le premier choc pétrolier : le rythme annuel de progression de la productivité du travail a chuté de 2,5 points, celui de la productivité globale des facteurs de 2,3 points ; sur ces deux chutes, 0,3 points (1<sup>ère</sup> variante) ou 0,5 points (2<sup>e</sup> variante) seulement seraient au maximum imputables à l'évolution de la structure sociale. Il est vrai que ce

En % par an

Périodes	Effet sur la productivité globale des facteurs		Effet sur la productivité apparente du travail	
	Variante 1	Variante 2	Variante 1	Variante 2
1821-1831	0,1	0,1	-0,1	-0,1
1831-1866	0,3	0,2	0,1	0,0
1866-1896	0,2	0,1	0,2	0,1
1831-1896	0,2	0,2	0,1	0,1
1896-1931	0,2	0,2	0,2	0,1
1931-1949	0,1	-0,1	0,1	0,0
1949-1973	0,4	0,3	0,3	0,2
1973-1989	0,1	-0,2	0,1	-0,3

**4** Effet des variations de la structure de l'emploi sur la productivité de l'ensemble de l'économie

(6) Ces ordres de grandeur sont légèrement plus faibles que ceux de P. Dubois : il aboutit à + 0,3 points par an de 1896 à 1929 (contre + 0,2 ici de 1896 à 1931) et à + 0,5 points par an de 1951 à 1973 (contre + 0,4 points par an ici de 1949 à 1973). Au-delà des questions d'arrondis ces petits écarts s'expliquent principalement par les concepts globaux retenus : PIB marchand (et donc emploi marchand) chez P. Dubois. PIB total (et donc emploi total) ici.

n'est pas non plus négligeable, surtout dans la 2<sup>e</sup> variante quand on fait cette hypothèse extrême que la productivité marginale d'un actif du tertiaire est moitié moindre que celle d'un actif industriel : en effet, depuis 1973, la part des emplois tertiaires a beaucoup crû, de la moitié à pratiquement les deux tiers. Cette « tertiarisation » explique donc peut-être une part de l'infléchissement de la productivité, mais ce n'est certainement pas la cause majeure. Comme nous n'étudions pas certaines des autres causes de cet infléchissement, il n'est pas possible d'aller plus loin. On peut juste ajouter qu'ayant isolé un tel effet, le rythme de l'efficacité de la combinaison productive *stricto sensu*, c'est-à-dire défalquée de cet effet de structure de l'emploi, est un peu différent : un peu plus faible sur 1949-73, un peu plus fort sur 1973-89, c'est-à-dire que la baisse est moins prononcée que ce qui apparaissait dans le tableau 3, elle n'est plus que de 1,5 points (au lieu de 2,0) :

	1949-1973	1973-1989	Écart
Taux d'évolution de la productivité globale des facteurs, défalquée de l'effet de structure de l'emploi (variante 2)	3,5	2,0	- 1,5

Mais s'il est faible au 20<sup>e</sup> siècle, l'effet de structure du facteur travail est au contraire, et c'est la seconde conclusion de cette analyse, relativement important au 19<sup>e</sup>. L'effet absolu est à peu près le même (un peu moins cependant que durant les « Trente glorieuses ») : environ 0,2 ou 0,3 % par an seraient dus (au maximum), au 19<sup>e</sup> siècle, à l'évolution de la structure du travail. Mais puisque cet ordre de grandeur est maintenant à rapprocher d'une productivité croissant beaucoup moins vite — environ 1 % (productivité apparente du travail) ou 0,4-0,7 % (productivité globale des facteurs) —, il revêt une certaine importance.

Dans cette perspective, un exode agricole plus rapide avant la première guerre mondiale, ou avant les années 1890, se serait traduit par une efficacité plus grande de la combinaison productive. A titre d'illustration, si la baisse des actifs agricoles s'était effectuée au rythme de 1 % (ce fut celui de l'entre-deux-guerres : -1,1 % de 1921 à 1931), toutes choses égales d'ailleurs, l'effet sur la productivité globale des facteurs aurait été de 0,2 % *en plus*. L'inflexion effectivement observée de la productivité globale des facteurs de la période du décollage (1831-1866) à celle du ralentissement (1866-1896) en aurait été limitée d'autant.

## PRODUCTIVITÉ : ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

Les effectifs et la durée du travail sont ceux des chapitres précédents, à une petite différence près : on a retenu à partir de 1961 des effectifs en moyenne annuelle, et non au 31 décembre.



Les éléments nécessaires pour établir les « vrais » volumes de travail dans l'agriculture et l'industrie (c'est-à-dire qui tiennent compte des multiactivités) ont été obtenus comme suit.

#### *Volume du travail agricole effectué par les agriculteurs*

On a retenu les évaluations de J.P. Girard et G. Postel-Vinay [1991], lesquelles sont fondées sur les enquêtes agricoles. Elles supposent une durée du travail stable : égale à 300 jours par an (transformés ensuite en heures en prenant comme durée quotidienne 3 047 (durée annuelle)/300) pour les exploitants, les fermiers, les métayers, les ouvriers et les servantes des enquêtes, à 206 jours par an pour les journaliers (moyenne observée à l'enquête de 1862). Donc la seule évolution du volume vient de la baisse des effectifs, baisse qui en outre n'est pas la même chez les journaliers et chez les autres. Les estimations, obtenues pour 1862 et 1892, ont été considérées comme s'appliquant aux années que nous étudions, 1866 et 1896.

#### *Volume du travail industriel effectué par les agriculteurs*

L'enquête agricole de 1862 permet de connaître le nombre moyen de jours passés au travail industriel par les journaliers qui en font (c'est-à-dire environ 57 % d'entre eux) : 157 jours pour un homme, 158 pour une femme, 145 pour un enfant, soit, en moyenne, 155,2 jours. Comme J.P. Girard et G. Postel-Vinay, on a considéré que les actifs agricoles supposés occupés à temps plein sur toute l'année aux travaux agricoles -les exploitants, les fermiers, les ouvriers, les servantes- n'avaient pas d'activité industrielle (ce n'est pas trop grave quand, comme ici, on cherche à établir des indices d'évolution). Seuls les journaliers sont supposés pouvoir en avoir. Pour 1892, on a retenu le même nombre moyen de jours qu'en 1862 (155,2 jours) et, pour le nombre de journaliers ayant une activité industrielle, deux variantes : soit aucun, soit la même proportion (57 %) que celle observée en 1862. On a de cette façon deux bornes. Pour transformer le nombre de jours en heures, on a retenu une durée quotidienne moyenne dans l'industrie égale à 3 177 (durée annuelle)/300 en 1862, égale à 2 992 (durée annuelle)/290 en 1892 puisque, selon l'enquête de l'Office du travail, 290 jours est le nombre moyen de jours travaillés à cette époque.

#### *Volume du travail agricole effectué par les actifs industriels*

Ce sont des travaux de G. Postel-Vinay [1989] et de J.P. Bompard - Th. Magnac - G. Postel-Vinay [1990] qui permettent d'obtenir ce volume. On a estimé un effectif annuel moyen d'actifs industriels s'adonnant aux travaux agricoles, au début des années 1860 et en 1892, qu'on a multiplié par la durée annuelle moyenne du travail dans l'agriculture.

Pour estimer l'effectif annuel moyen, on est parti des fluctuations mensuelles d'effectifs  $E_i/\bar{E}$  qu'on peut déduire des proportions  $p_i$  ( $i = 1 - 12$ ) de « chômage » de G. Postel-Vinay calculées elles-mêmes à partir de l'enquête industrielle de 1860-65 :  $E_i/\bar{E} = (1-p_i)/(1 - \sum p_i/12) = (1-p_i)/0,846$ , si on suppose, ce que nous avons fait mais qui est une hypothèse forte, que tout le « chômage » est en fait une activité agricole. Puis on cale l'effectif moyen  $\bar{E}$  de l'enquête sur le nombre d'actifs industriels (y compris BTP) du recensement de 1866. Après ce calage l'effectif annuel moyen d'actifs industriels effectuant des travaux agricoles est de 806 000 personnes, qui font 2 456 millions d'heures de travail. Ce faisant, on a implicitement considéré que l'effectif au recensement de 1866 (5 232 000), parce qu'il comprenait les chômeurs, était conceptuellement comparable à l'« effectif inscrit » (1 674 000) de l'enquête industrielle. Si l'on juge au contraire que le recensement a dénombré un effectif conceptuellement comparable à l'emploi du moment (avril-mai) alors le nombre d'actifs industriels ayant une activité agricole s'établit, en moyenne sur l'année, à 518 000 personnes, soit 1 578 millions d'heures.

En 1892, le principe est le même, mais d'abord les rapports  $E_i/\bar{E}$  ont été quantifiés à partir de la lecture du graphique mensuel publié dans les annexes des résultats de l'enquête menée par l'Office du Travail [1893-97], ce qui est très imprécis (on a retenu la chronique d'indices suivante, de janvier à décembre : 98-98,5-99-100-100-100-100-101-102-101,5-101,5). Ensuite, le calage ne peut être exactement fait comme en 1860-65. On a commencé par retenir le mois où l'effectif est le plus important (octobre : 1,02  $\bar{E}$ ). L'effectif moyen est alors  $1/12 \sum (E_{\text{Oct}} - E_i) = E_{\text{Oct}} - \bar{E}$ . Le calage se fait ensuite sur le recensement de 1896, en considérant que les actifs occupés qu'il a dénombrés sont conceptuellement comparables à ceux occupés en mars-avril dans l'enquête de l'Office du Travail. On obtient ainsi 120 000 personnes, soit 366 millions d'heures.

Si on applique cette méthode aux données de 1860-65, on obtient, comme variante possible, un nombre de personnes de 544 000 (soit 1 658 millions d'heures) ou de 580 000 (soit 1 767 millions d'heures), selon le concept d'effectif supposé mesuré par le recensement.

### *Volume du travail industriel effectué par les actifs industriels*

A partir des résultats des deux enquêtes industrielles (celle de 1860-65 et celle de l'Office du travail en 1892), on déduit la relation entre emploi (ou actif) au moment du recensement (avril-mai 1866 ; mai-avril 1896) et emploi en moyenne annuelle (dans l'industrie). Les coefficients permettent d'estimer à 4 426 milliers d'actifs occupés dans l'industrie en moyenne annuelle en 1866 (4 714 milliers si on suppose que le RP de 1866 a mesuré un concept d'effectifs occupés en avril-mai) et 6 001 milliers en moyenne annuelle en 1896. Il suffit alors de multiplier chacun de ces effectifs par les durées annuelles correspondantes (3 177 heures en 1866 et 2 992 heures en 1896).

Au total, les estimations sont les suivantes :

*Millions d'heures*

Volume de travail	1862-1866	1892-1896
- agricole effectué par les actifs agricoles	20 499,1	19 167,7
- industriel effectué par les actifs agricoles	1 888,5	1 111,1 (variante = 0)
- industriel par les actifs industriels (1)	14 061,4	17 955,0
- agricole par les actifs industriels (1)	2 455,9 (variante = 1 657,6)	365,6
<b>Total agricole</b>	<b>22 955,0 (variante = 22 156,7)</b>	<b>19 533,3</b>
<b>Total industriel</b>	<b>15 949,9</b>	<b>19 066,1 (variante = 17 955,0)</b>

(1) En supposant que le recensement de 1866 a mesuré un concept d'effectifs en avril-mai, on obtient pour 1862-66 :

travail industriel par les actifs industriels	14 976,4
travail agricole par les actifs industriels	1 578,3 (variante = 1 767,3).

### *Les indices de production*

Une réflexion sur la difficulté conceptuelle à apprécier l'évolution du volume de la production sur longue période peut être trouvée dans M.A. Kleinpeter [1989]. Indépendamment de ces difficultés conceptuelles, une telle reconstitution pose de redoutables questions statistiques.

\* **Pour le 19<sup>e</sup> siècle (jusqu'à 1896)** nous nous sommes fondés sur deux des principaux auteurs ayant établi des indices annuels :

J.C. Toutain [1987] : les indices de base sont le volume de la valeur ajoutée industrielle, le volume du PIB et la valeur ajoutée de l'agriculture déflatée par l'indice du prix agricole, toutes séries publiées.

M. Lévy-Leboyer : les indices de base sont le volume de la production agricole, de la production industrielle (publiés par M. Lévy-Leboyer et F. Bourguignon [1985]) et le volume de l'output final (publié par M. Lévy-Leboyer [1978]) ; cette dernière série n'est pas tout à fait cohérente avec les deux précédentes.

Il aurait été possible de calculer le taux annuel moyen de croissance de la façon naturelle habituelle  $((t_2/t_1)^{1/t_2-t_1})$ , et, à titre d'information, nous les fournissons ci-dessous. Mais ils risquaient de donner trop de poids aux années initiale et terminale qui, rappelons-le, ont été choisies non pas parce qu'elles

étaient des pics ou des creux de cycles, mais parce qu'un recensement avait été fait ou, plus généralement, parce qu'on disposait d'informations sur la population ou les actifs. Bien entendu le risque est plus important quand la période est courte mais même sur très long terme, sur 30 ou 60 ans, l'impact des années initiale et terminale est encore visible (tableau 5).

Aussi afin d'éviter d'être trop dépendant des dates initiale et terminale choisies, on a préféré estimer un taux de croissance *tendanciel* annuel moyen à partir d'une estimation par les moindres carrés de la droite  $\log x = at + b$ ,  $x$  étant l'indice de production et, par conséquent, l'estimateur  $\hat{a}$  étant le taux cherché. On peut hésiter, dans cette démarche appliquée aux années  $[t_1, t_1 + 1, \dots, t_2]$ , entre estimer  $\hat{a}$  sur tous les indices (y compris le premier) ou à partir du second seulement. On a choisi la seconde solution, ce qui correspond au modèle  $I_{t+1}/I_t = k$ . Si la période est assez longue (30 ans) ces deux variantes techniques mènent à des taux annuels tendanciels moyens qui diffèrent de 0,1 point au plus. Mais sur plus courte période, même sur 15 ans, les différences peuvent être sensibles : elles n'excèdent cependant pas 0,3 points par an, et ceci donne une idée de l'incertitude *purement technique* que présentent ces taux.

En %

**5** Taux de croissance annuels au 19<sup>e</sup> siècle

Périodes	Agriculture				Industrie				Ensemble de l'économie			
	Taux moyens (1)		Taux tendanciels moyens retenus (2)		Taux moyens (1)		Taux tendanciels moyens retenus (2)		Taux moyens (1)		Taux tendanciels moyens retenus (2)	
	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)	(a)	(b)
<b>Moyen et long terme</b>												
1821-1831	0,4	-0,2	0,9	0,4	1,8	0,4	1,5	0,4	1,2	0,0	1,1	0,2
1831-1846	0,5	0,8	0,7	0,6	3,7	3,3	3,5	2,6	1,8	2,3	2,0	1,9
1851-1866	0,7	1,5	1,8	2,5	4,0	2,2	3,0	1,5	2,0	2,0	2,2	2,1
1866-1881	-0,6	0,5	-0,6	0,2	2,2	1,4	1,9	1,5	1,0	1,2	0,8	1,0
1881-1896	1,1	0,7	0,8	0,7	1,8	0,7	1,9	1,0	1,5	0,4	1,4	0,5
1896-1911	0,6	0,6	0,8	0,5	2,0	2,4	1,4	1,9	1,5	1,7	1,2	1,3
<b>Très long terme</b>												
1831-1866	0,9	1,4	0,9	1,1	3,2	2,3	2,4	2,1	1,9	1,9	1,5	1,7
1866-1896	0,3	0,6	0,2	0,5	2,0	1,0	2,1	1,3	1,3	0,8	1,2	0,8
1831-1896	0,6	1,0	0,4	0,9	2,6	1,7	2,4	1,5	1,6	1,4	1,4	1,3

(a) taux obtenus à partir des indices de J.C. Toutain [1987]  
 (b) taux obtenus à partir des indices de M. Lévy-Leboyer [1985 et 1978]  
 (1)  $(I_{t_2}/I_{t_1})^{1/(t_2-t_1)}$   
 (2) obtenus par estimation des moindres carrés de  $\log I_t = at + b$  sur les indices  $(I_{t_1+1}, I_{t_1+2}, \dots, I_{t_2})$   
 Les concepts sont, en théorie, les valeurs ajoutées et la production intérieure brute.

L'inconvénient principal de ces taux tendanciels moyens est qu'ils ne sont pas transitifs. Ceci peut provoquer des résultats inattendus : par exemple, selon les données de J.C. Toutain, le taux de croissance tendanciel dans l'industrie est de 1,9 % en moyenne par an tant sur 1866-1881 que sur 1881-1896, mais de 2,1 % sur 1866-1896.

Les taux ainsi obtenus présentent, en fait, une incertitude beaucoup plus grande, qui n'est pas technique celle-là, mais qui est illustrée par les différences entre les taux obtenus sur la base des indices de J.C. Toutain et M. Lévy-Leboyer (*tableau 5*).

Dans l'agriculture, la différence va jusqu'à 0,8 points par an (1866-1881), et même sur très longue période, elle atteint 0,5 points sur 1831-96. Dans l'industrie les écarts sont encore plus considérables : jusqu'à 1,5 points par an (1851-66) et 0,8 points sur très long terme. Heureusement, deux considérations sont plus positives :

1) d'abord, au niveau de l'économie dans son ensemble, les écarts sont plus faibles ; il y a donc une sorte de compensation entre les écarts dans l'industrie et dans l'agriculture. Sauf à deux reprises (1821-31 ; 1866-96), l'écart entre taux de croissance *tendanciels* annuels moyens de l'économie dans son ensemble n'est que de 0,2 ou 0,3 points.

2) Le mouvement d'ensemble, décollage de 1831 à 1866, ralentissement de 1866 à 1896 est bien retracé par les deux sources, même si c'est avec une ampleur différente : la cassure est plus forte dans l'agriculture chez J.C. Toutain, elle est plus forte dans l'industrie et dans l'économie globale chez M. Lévy-Leboyer. Par exemple, la cassure dans la croissance globale est de -0,3 points par an chez J.C. Toutain et -0,9 chez M. Lévy-Leboyer. Nul doute que cette divergence est très importante, plus importante que ce que l'on aurait souhaité. Et si des recherches permettaient de mieux comprendre pourquoi de telles différences se manifestent, elles rendraient un service éminent.

Il n'était possible dans le cadre de notre travail

- ni de trancher entre ces deux indices ;
- ni de chercher à les rapprocher, même si ceci serait utile ; plus exactement il serait nécessaire de mieux comprendre les raisons de ces divergences.

Nous avons donc systématiquement retenu les deux séries, considérant qu'elles expriment la même réalité, difficile à saisir, et donc mesurée de façon incertaine (l'incertitude excède parfois 0,5 points par an).

\* **A partir de 1896**, nous avons reconstitué des indices de produit intérieur brut à partir des données figurant dans J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972] pour 1896-1949, et à partir des données publiées par l'INSEE [1981 ; 1990b] pour 1949-1989 (ceci en pratiquant les raccords naturels entre les bases 1962, 1970 et 1980). Les résultats sont les suivants :

**6** Taux de croissance annuels moyens depuis 1896

Périodes	Agriculture	Industrie (y compris BTP)	Ensemble de l'économie : produit intérieur brut (y compris non marchand)
<b>Moyen et long terme</b>			
1896-1911	0,8 (1)	2,1	1,5
1921-1931	1,2	4,6 (2)	3,6
1931-1949	0,8	0,6	0,9
1949-1961	3,6	5,7	4,9
1961-1973	2,0	6,5	5,4
1973-1979	0,6	2,2	2,8
1979-1984	2,5	0,0	1,5
1984-1989	1,1	1,5	2,4
<b>Très long terme</b>			
1896-1931	0,5	2,2	1,4
1931-1949	0,8	0,6	0,9
1949-1973	2,8	6,1	5,1
1973-1989	1,4	1,3	2,4
(1) sur 1896-1913			
(2) particulièrement fragile			

Les différences tiennent donc pour l'essentiel aux concepts (et de façon plus marginale à des dates parfois différentes) : J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud retiennent la plupart du temps la production intérieure brute et non l'ensemble de l'économie et l'industrie stricto sensu (y compris, comme nous, l'énergie et l'agro-alimentaire, mais non compris le bâtiment et les travaux publics).

Ces différents taux sont, par ailleurs, cohérents avec ceux qu'a publiés P. Dubois [1985].

Sur la période 1921-1931 les estimations de L.A. Vincent [1972] permettent de citer d'autres taux, proches des précédents (sauf dans l'industrie) : agriculture : 1,5 % par an ; industrie : 6,0 % par an ; production intérieure brute : 3,8 % par an (ce qui conduit à environ 3,6 % par an pour le produit intérieur brut).

Sur la période 1896-1911, il est possible de rapprocher les taux issus des indices des historiens (J.C. Toutain et M. Lévy-Leboyer) et ceux issus des indices des économistes (J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud). La cohérence paraît satisfaisante.

A nouveau l'idée d'une incertitude globale de l'ordre de 0,3 points par an émerge.

	Agriculture	Industrie	Ensemble de l'économie
Taux issus de J.C. Toutain (tendanciels)	0,8	1,4	1,2
M. Lévy-Leboyer (tendanciels)	0,5	1,9	1,3
J.J. Carré-P. Dubois- E. Malinvaud	0,8	2,1	1,5

*Productivité globale des facteurs*

Suivant la méthode de J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972], reprise par P. Dubois [1985], on représente le fonctionnement de l'économie globale par une fonction de production macroéconomique de Cobb-Douglas, sans économie d'échelle : un volume de capital  $K_t$  et un volume de travail  $N_t$  permettent, grâce à la productivité globale de ces deux facteurs de production  $G_t$ , d'obtenir une valeur ajoutée (en volume) qui s'écrit :  $Q_t = G_t N_t^\alpha K_t^{1-\alpha}$ .

Le rythme du progrès technique (ou de la productivité globale des facteurs) est alors la différence entre le taux de croissance de la valeur ajoutée et la pondération (par  $\alpha$  et  $1 - \alpha$ ) des taux de croissance du travail et du capital :

$$\frac{dG_t}{G_t} = \frac{dQ_t}{Q_t} - \alpha \frac{dN_t}{N_t} - (1 - \alpha) \frac{dK_t}{K_t}$$

Si les conditions de l'équilibre de concurrence pure et parfaite sont remplies, les productivités marginales du travail et du capital sont égales à leurs rémunérations respectives (salaire et profit réels) et  $\alpha$  est alors la part de la rémunération du travail dans la valeur ajoutée. Les constatations empiriques permettent de retenir depuis une vingtaine d'années  $\alpha = 0,7$ . En dépit d'une croissance probable sur très longue période de ce coefficient, nous avons gardé cette valeur pour le 19<sup>e</sup> siècle également.

Comme mesure du volume du travail, nous avons retenu les heures travaillées.

Pour le rythme de croissance du capital :

- avant 1896, on s'est fondé sur les évaluations en valeur de M. Lévy-Leboyer et F. Bourguignon [1985] (capital agricole et non agricole), qu'on a transformées en volume à partir de différents indices de prix. L'incertitude sur le rythme auquel le volume du capital a crû au 19<sup>e</sup> siècle est alors très grande ;
- de 1896 à 1973, on a retenu les évaluations de P. Dubois [1985] ;
- de 1973 à 1989, on a retenu le capital fixe brut (qui ne comprend pas le logement), aux prix de 1980, dans les comptes de la Nation base 1980 (INSEE [1990b]).

Il est évident qu'on a ainsi une série très hétérogène et très imprécise de la croissance du volume du capital. Ce n'est pas trop grave dans l'analyse présente puisque ce taux très incertain ne rentre qu'avec une assez faible pondération (0,3) dans le calcul.

Quelques estimations de sensibilité figurent dans le texte.

Pour apprécier l'effet de la mobilité du travail d'un secteur à l'autre sur la productivité apparente du travail et la productivité globale des facteurs, on a suivi encore J.J. Carré-P. Dubois-E. Malinvaud [1972].

Supposons trois secteurs : l'agriculture, l'industrie, les services, d'effectifs  $N_a, N_i, N_s$ ,  $h$  est le rapport de la productivité marginale dans l'agriculture à la productivité marginale dans l'industrie ;  $k$  est, de même, le rapport entre la productivité marginale dans les services et celle dans l'industrie.

L'effet de la mobilité professionnelle -plus exactement de la variation différentielle de l'emploi dans les secteurs- sur la productivité globale des facteurs est alors :

$$\frac{dG}{G} = \alpha \left[ \frac{hdN_a + dN_i + kN_s}{hN_a + N_i + kN_s} - \frac{dN_a + dN_i + dN_s}{N_a + N_i + N_s} \right]$$

On constitue donc deux indicateurs de l'évolution du travail :

- l'évolution des effectifs  $dN/N$
- l'évolution obtenue en pondérant les effectifs par leur productivité marginale relative.

La différence entre ces deux évolutions, multipliée par  $\alpha = 0,7$ , représente l'effet de la variation de la structure de l'emploi sur la productivité globale des facteurs. Si les productivités marginales sont égales ou si les effectifs évoluent au même rythme dans les trois secteurs, l'effet est évidemment nul.

Dans cette étude de sensibilité à la structure du seul facteur travail, la variation de la productivité apparente du travail  $dP/P$  est liée à celle de la productivité globale  $dG/G$  de la façon suivante :

$$\frac{dP}{P} = \frac{dG}{G} - (1 - \alpha) \frac{dN}{N}, \text{ soit } \frac{dP}{P} = \alpha \left[ \frac{hdN_a + dN_i + kN_s}{hN_a + N_i + kN_s} \right] - \frac{dN}{N}$$

Pour illustrer les résultats susceptibles d'être obtenus dans ce genre de démarche, on a appliqué ces formules d'abord avec  $h = 0,3$  et  $k = 1$ , ce qui permet de comparer avec P. Dubois, puis avec  $h = 0,3$  et  $k = 0,5$  ce qui donne une idée (sans doute maximale car supposer  $k = 0,5$  c'est supposer une grande disparité des productivités) de l'effet sur la productivité de la chute des emplois industriels et du développement des emplois tertiaires depuis le premier choc pétrolier.



Ainsi, dans le cadre de la loi de 1972, les entreprises ont pu bénéficier d'un régime de faveur qui leur a permis de bénéficier d'un régime de faveur...

Il est intéressant de noter que ce régime de faveur a été maintenu pendant une période prolongée...

Les entreprises ont pu bénéficier de ce régime de faveur pendant une période prolongée...

Cependant, ce régime de faveur a été maintenu pendant une période prolongée...

## EN GUISE DE CONCLUSION

En conclusion, il est intéressant de noter que ce régime de faveur a été maintenu pendant une période prolongée...

Il est intéressant de noter que ce régime de faveur a été maintenu pendant une période prolongée...



**A**ux « Trente glorieuses » (1949-1973) sont souvent opposées les quinze dernières années, de « crise », de « langueur », de « ralentissement », les deux périodes étant séparées par « la rupture de 1974 ». Bien des traits les opposent en effet, et d'abord l'ampleur du chômage. Même depuis 1986-1987 où la croissance de l'économie française, sans retrouver le rythme des années 1960, est forte et équilibrée, le chômage, ce signe de déséquilibre, reste très élevé, en dépit de nombreuses créations d'emploi.

A l'échelle historique, cependant, ces oppositions de moyen-long terme s'estompent : parce qu'une certaine unité caractérise toute la seconde partie du 20<sup>e</sup> siècle ; parce que certains traits majeurs sont en réalité apparus à un autre moment que 1974.

Le ralentissement de la productivité du travail depuis 1974 est certes notable — et difficile à expliquer. Il reste que le rythme actuel (2 % l'an) n'a aucun correspondant dans le passé : notre économie est plus productive qu'elle ne l'a jamais été avant la seconde guerre mondiale. Autre exemple de facteur d'unité, la montée des tertiaires s'amorce dès les années 1950 et caractérise donc toute la seconde partie de notre siècle.

Certains des principaux traits qui marquent actuellement le marché du travail sont apparus après la seconde guerre mondiale, mais pas au moment du premier choc pétrolier : les dernières décennies se distinguent donc, ensemble, du reste de notre histoire. En fait, le milieu des années 1960 est un moment au moins aussi essentiel que 1974 : la durée du travail recommence à diminuer, l'exode agricole s'accélère encore, les enfants du baby boom entrent — et avec quel fracas ! — dans l'âge adulte, et surtout la participation des femmes à l'activité économique décolle, mouvement qui ne s'arrêtera plus — il ne sera d'ailleurs achevé qu'au début du siècle prochain. Rétrospectivement, les quarante dernières années du 20<sup>e</sup> siècle seront celles où le rôle, la place et l'image de la femme auront été bouleversés : la norme aura radicalement changé, sans que l'inflexion économique que nous connaissons depuis 1974 intervienne beaucoup dans cette transformation.

Un trait essentiel, cependant, s'est produit entre 1974 et 1980 : la baisse du nombre des ouvriers, qui suit celle de l'emploi industriel et qui s'accuse après le second choc pétrolier. La montée séculaire des ouvriers, elle datait de presque un siècle et demi, s'interrompt. Elle fait place à une diminution, sans doute irréversible et accompagnée de profondes modifications internes. La classe ouvrière connaîtra-t-elle dans les décennies qui viennent une réduction et une transformation aussi amples que la paysannerie à partir de 1850 ?

Deux clichés inverses l'un de l'autre, disions-nous au début de cet ouvrage, en opposant la photographie du Premier Empire et celle d'aujourd'hui. Quels seront les contours d'un troisième cliché pris dans cent ans ? La structure sociale française sera-t-elle constituée de 15 % de paysans, artisans, commer-

çants et ouvriers, et de 85 % de salariés tertiaires — employés et cadres ? Une société peut-elle se passer d'une industrie et fonder sa richesse, sa puissance, son rayonnement sur les seuls bureaux (banques, ingénierie, services,...) ? Après Quesnay et les physiocrates qui ne voyaient la source de richesse que dans la terre et les activités agricoles, après les économistes et les sociologues du 19<sup>e</sup> siècle qui, de Saint-Simon à Auguste Comte et Marx, la voyaient dans l'industrie, doit-on maintenant la voir, en forçant la pensée de Colin Clark et Jean Fourastié, dans les services ? Alors, l'irruption, la montée et le rôle de la classe ouvrière, n'auront duré qu'un moment dans l'histoire. Déjà nous ne comprenons plus, nous ne savons plus à quoi servaient la plupart des outils agraires que certains musées de la vie paysanne ont rassemblés : la partie « terrienne » de notre culture s'est évanouie. Notre partie « ouvrière », c'est-à-dire cette culture de l'outil, des « arts », à laquelle Diderot tenait tant, cette culture fondée sur le travail de la matière — du métal spécialement — va-t-elle aussi disparaître ? La perspective de cet ouvrage — statistique, historique, macroéconomique et macrosociale — débouche sur ces interrogations.





## LISTE DES TABLEAUX

<b>Tableaux 1</b> (h,f,t):	Structure par âge de la population totale de 1791 à 1990, selon le sexe et pour l'ensemble
<b>Tableau 2</b> :	Populations légale, rurale et urbaine de 1806 à 1982
<b>Tableaux 3</b> (h,f,t) :	Population active et emploi par grand secteur de 1806 à 1990, selon le sexe et pour l'ensemble <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs</li> <li>• Répartition en pourcentage</li> </ul>
<b>Tableau 4</b> :	Populations active, totale et taux d'activité par âge de 1896 à 1989, selon le sexe et pour l'ensemble
<b>Tableaux 5</b> (h,f,t) :	Taux d'activité de 1806 à 1990, selon le sexe et pour l'ensemble
<b>Tableaux 6</b> (h,f,t) :	Structure sociale de la population active de 1851 à 1982, selon le sexe et pour l'ensemble <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs</li> <li>• Répartition en pourcentage</li> </ul>
<b>Tableau 7</b> :	Structure sociale de la population active de 1962 à 1989, selon le sexe et pour l'ensemble <ul style="list-style-type: none"> <li>• Effectifs</li> <li>• Répartition en pourcentage</li> </ul>
<b>Tableau 8</b> :	Durée annuelle du travail de 1831 à 1989

# 1h Structure par âge<sup>(1)</sup> de la population totale de 1791 à 1990

Hommes

Effectifs en milliers, taux en pourcentages

Date (début d'année)	Popu- lation totale	Population de 10 ans et plus		Population de 15 ans et plus		Population en âge de travailler (2)		Population de 15 à 64 ans	
		Effectifs	Taux/ popula- tion totale	Effectifs	Taux/ popula- tion totale	Effectifs	Taux/ popula- tion totale	Effectifs	Taux/ popula- tion totale
1791	14016	10875	77.6	9580	68.4	10875	77.6	8840	63.1
1796	13972	10832	77.5	9490	67.9	10832	77.5	8752	62.6
1801	14357	11034	76.9	9639	67.1	11034	76.9	8857	61.7
1806	14543	11179	76.9	9763	67.1	11179	76.9	8978	61.7
1811	14684	11380	77.5	9816	66.8	11380	77.5	8968	61.1
1816	14432	11115	77.0	9654	66.9	11115	77.0	8769	60.8
1821	14973	11543	77.1	10059	67.2	11543	77.1	9108	60.8
1826	15573	12027	77.2	10472	67.2	12027	77.2	9484	60.9
1831	16101	12504	77.7	10890	67.6	12504	77.7	9891	61.4
1836	16523	12906	78.1	11280	68.3	12906	78.1	10302	62.3
1841	16989	13351	78.6	11704	68.9	13351	78.6	10748	63.3
1846	17429	13795	79.1	12125	69.6	13670	78.4	11133	63.9
1851	17795	14432	81.1	12828	72.1	14191	79.7	11749	66.0
1856	17857	14442	80.9	12821	71.8	14077	78.8	11763	65.9
1861	18645	15161	81.3	13517	72.5	14668	78.7	12373	66.4
1866	19014	15431	81.2	13817	72.7	14826	78.0	12528	65.9
1872	17983	14622	81.3	13023	72.4	13878	77.2	11751	65.3
1876	18374	14936	81.3	13307	72.4	14081	76.6	11957	65.1
1881	18657	15199	81.5	13609	72.9	14245	76.4	12152	65.1
1886	18900	15439	81.7	13756	72.8	14429	76.3	12286	65.0
1891	18932	15586	82.3	13915	73.5	14583	77.0	12417	65.6
1896	18923	15618	82.5	13945	73.7	14614	77.2	12443	65.8
1901	18917	15519	82.0	13897	73.5	14546	76.9	12453	65.8
1906	19100	15636	81.9	14021	73.4	14667	76.8	12558	65.7
1911	19254	15837	82.3	14177	73.6	14841	77.1	12710	66.0
1921	18445	15723	85.2	14010	76.0	14695	79.7	12489	67.7
1926	19310	16310	84.5	14752	76.4	15375	79.6	13166	68.2
1931	19911	16304	81.9	15119	75.9	15477	77.7	13468	67.6
1936	19797	16439	83.0	14672	74.1	15396	77.8	12952	65.4
1946	19119	16338	85.5	14778	77.3	15105	79.0	12977	67.9
1949	19815	16635	84.0	15171	76.6	15481	78.1	13298	67.1
1955	20867	16901	81.0	15532	74.4	15792	75.7	13613	65.2
1962	22552	18444	81.8	16319	72.4	16050	71.2	14297	63.4
1968	24213	19927	82.3	17831	73.6	17519	72.4	15470	63.9
1974	25630	21297	83.1	19118	74.6	17057	66.6	16429	64.1
1980	26244	22233	84.7	20050	76.4	17715	67.5	17111	65.2
1985	26852	23022	85.7	20833	77.6	17690	65.9	18124	67.5
1990	27438	23542	85.8	21641	78.9	17711	64.5	18561	67.6

(1) Âge au 1<sup>er</sup> janvier.

(2) Voir définition au chapitre 3.



1f Structure par âge<sup>(1)</sup> de la population totale de 1791 à 1990

Femmes

Effectifs en milliers, taux en pourcentages

Date (début d'année)	Popu- lation totale	Population de 10 ans et plus		Population de 15 ans et plus		Population en âge de travailler (2)		Population de 15 à 64 ans	
		Effectifs	Taux/ popula- tion totale	Effectifs	Taux/ popula- tion totale	Effectifs	Taux/ popula- tion totale	Effectifs	Taux/ popula- tion totale
1791	14093	11007	78.1	9694	68.8	11007	78.1	8944	63.5
1796	14333	11189	78.1	9886	69.0	11189	78.1	9074	63.3
1801	14826	11513	77.7	10137	68.4	11513	77.7	9279	62.6
1806	15027	11744	78.2	10293	68.5	11744	78.2	9431	62.8
1811	15378	12132	78.9	10626	69.1	12132	78.9	9709	63.1
1816	15507	12246	79.0	10798	69.6	12246	79.0	9851	63.5
1821	15933	12516	78.6	11069	69.5	12516	78.6	10087	63.3
1826	16391	12904	78.7	11380	69.4	12904	78.7	10284	62.7
1831	16756	13218	78.9	11639	69.5	13218	78.9	10553	63.0
1836	17066	13514	79.2	11922	69.9	13514	79.2	10806	63.3
1841	17428	13864	79.6	12246	70.3	13864	79.6	11096	63.7
1846	17774	14205	79.9	12575	70.7	14083	79.2	11383	64.0
1851	17988	14729	81.9	13184	73.3	14497	80.6	11946	66.4
1856	18155	14834	81.7	13275	73.1	14483	79.8	12034	66.3
1861	18741	15324	81.8	13726	73.2	14845	79.2	12368	66.0
1866	19053	15560	81.7	13993	73.4	14972	78.6	12527	65.7
1872	18120	14854	82.0	13310	73.5	14136	78.0	11905	65.7
1876	18532	15168	81.8	13588	73.3	14339	77.4	12109	65.3
1881	18749	15349	81.9	13796	73.6	14417	76.9	12222	65.2
1886	19030	15602	82.0	13944	73.3	14607	76.8	12367	65.0
1891	19201	15868	82.6	14212	74.0	14874	77.5	12550	65.4
1896	19346	16046	82.9	14379	74.3	15046	77.8	12684	65.6
1901	19534	16131	82.6	14518	74.3	15163	77.6	12805	65.6
1906	19745	16308	82.6	14707	74.5	15347	77.7	12939	65.5
1911	19938	16559	83.1	14921	74.8	15576	78.1	13108	65.7
1921	20353	17666	86.8	15968	78.5	16647	81.8	13975	68.7
1926	20919	17976	85.9	16438	78.6	17053	81.5	14344	68.6
1931	21317	17795	83.5	16648	78.1	16996	79.7	14444	67.8
1936	21386	18076	84.5	16342	76.4	17052	79.7	14002	65.5
1946	21006	18291	87.1	16755	79.8	17078	81.3	14116	67.2
1949	21498	18419	85.7	16976	79.0	17277	80.4	14165	65.9
1955	22361	18542	82.9	17222	77.0	17475	78.1	14144	63.3
1962	23870	19911	83.4	17865	74.8	16922	70.9	14417	60.4
1968	25510	21390	83.8	19368	75.9	18217	71.4	15475	60.7
1974	26691	22553	84.5	20463	76.7	17124	64.2	16214	60.7
1980	27488	23663	86.1	21593	78.6	17890	65.1	16991	61.8
1985	28210	24560	87.1	22486	79.7	17723	62.8	18137	64.3
1990	28866	25154	87.1	23355	80.9	17741	61.5	18553	64.3

(1) Âge au 1<sup>er</sup> janvier.  
(2) Voir définition au chapitre 3.

# 1t Structure par âge<sup>(1)</sup> de la population totale de 1791 à 1990

Total

Effectifs en milliers, taux en pourcentages

Date (début d'année)	Popu- lation totale	Population de 10 ans et plus		Population de 15 ans et plus		Population en âge de travailler (2)		Population de 15 à 64 ans	
		Effectifs	Taux/ popula- tion totale	Effectifs	Taux/ popula- tion totale	Effectifs	Taux/ popula- tion totale	Effectifs	Taux/ popula- tion totale
1791	28109	21882	77.8	19274	68.6	21882	77.8	17784	63.3
1796	28305	22021	77.8	19376	68.5	22021	77.8	17826	63.0
1801	29183	22547	77.3	19776	67.8	22547	77.3	18136	62.1
1806	29570	22923	77.5	20056	67.8	22923	77.5	18409	62.3
1811	30062	23512	78.2	20442	68.0	23512	78.2	18677	62.1
1816	29939	23361	78.0	20452	68.3	23361	78.0	18620	62.2
1821	30906	24059	77.8	21128	68.4	24059	77.8	19195	62.1
1826	31964	24931	78.0	21852	68.4	24931	78.0	19768	61.8
1831	32857	25722	78.3	22529	68.6	25722	78.3	20444	62.2
1836	33589	26420	78.7	23202	69.1	26420	78.7	21108	62.8
1841	34417	27215	79.1	23950	69.6	27215	79.1	21844	63.5
1846	35203	28000	79.5	24700	70.2	27753	78.8	22516	64.0
1851	35783	29161	81.5	26012	72.7	28688	80.2	23695	66.2
1856	36012	29276	81.3	26096	72.5	28560	79.3	23797	66.1
1861	37386	30485	81.5	27243	72.9	29513	78.9	24741	66.2
1866	38067	30991	81.4	27810	73.1	29798	78.3	25055	65.8
1872	36103	29476	81.6	26333	72.9	28014	77.6	23656	65.5
1876	36906	30104	81.6	26895	72.9	28420	77.0	24066	65.2
1881	37406	30548	81.7	27405	73.3	28662	76.6	24374	65.2
1886	37930	31041	81.8	27700	73.0	29036	76.6	24653	65.0
1891	38133	31454	82.5	28127	73.8	29457	77.2	24967	65.5
1896	38269	31664	82.7	28324	74.0	29660	77.5	25127	65.7
1901	38451	31650	82.3	28415	73.9	29709	77.3	25258	65.7
1906	38845	31944	82.2	28728	74.0	30014	77.3	25497	65.6
1911	39192	32396	82.7	29098	74.2	30417	77.6	25818	65.9
1921	38798	33389	86.1	29978	77.3	31342	80.8	26464	68.2
1926	40229	34286	85.2	31190	77.5	32428	80.6	27510	68.4
1931	41228	34099	82.7	31767	77.1	32473	78.8	27912	67.7
1936	41183	34515	83.8	31014	75.3	32448	78.8	26954	65.4
1946	40125	34629	86.3	31533	78.6	32183	80.2	27093	67.5
1949	41313	35054	84.8	32147	77.8	32758	79.3	27463	66.5
1955	43228	35443	82.0	32754	75.8	33267	77.0	27757	64.2
1962	46422	38355	82.6	34184	73.6	32972	71.0	28714	61.9
1968	49723	41317	83.1	37199	74.8	35736	71.9	30945	62.2
1974	52321	43850	83.8	39581	75.7	34181	65.3	32643	62.4
1980	53732	45896	85.4	41643	77.5	35605	66.3	34102	63.5
1985	55062	47582	86.4	43319	78.7	35413	64.3	36261	65.9
1990	56304	48696	86.5	44996	79.9	35452	63.0	37114	65.9

(1) Âge au 1<sup>er</sup> janvier.

(2) Voir définition au chapitre 3.

## 2 Populations légale, rurale et urbaine de 1806 à 1982

Populations en milliers, taux en pourcentages

Date (recensements)	Population légale	Population rurale		Population urbaine		Taux d'urbanisation	
		Déf.1 (2)	Déf.2 (3)	Déf.1 (2)	Déf.2 (3)	Déf.1 (2)	Déf.2 (3)
1806	29570	23992		5578		18.9	
1821	30906	24772		6134		19.8	
1831	32857	26120		6737		20.5	
1836	33589	26391		7198		21.4	
1841	34417	26671		7746		22.5	
1846	35203	26764		8439		24.0	
1851	35783	26647		9136		25.5	
1856	36039	26190		9849		27.3	
1861	37386	26597		10789		28.9	
1866	38067	26470		11597		30.5	
1872	36103	24870		11233		31.1	
1876	36906	24928		11978		32.5	
1881	37672	24560		13112		34.8	
1886	38219	24450		13769		36.0	
1891	38343	24030		14313		37.3	
1896	38517	23490		15027		39.0	
1901	38962	23005		15957		41.0	
1906	39252	22730		16522		42.1	
1911	39541	22096		17445		44.1	
1921	39108	21004		18104		46.3	
1926	40581	20740		19841		48.9	
1931	41524	20410		21114		50.8	
1936	41502	19935		21567		52.0	
1946	40502	18951		21551		53.2	
1954	42777	18831		23946		56.0	
1962 (1)	46242	17757	17145	28485	29375	61.6	63.1
1968	49779	16984	14951	32795	34828	65.9	70.0
1975	52656	16575	14252	36081	38404	68.5	72.9
1982	54335	16919	14460	37416	39875	68.9	73.4

(1) Pour 1962, la population légale fournie ici ne comprend pas les militaires stationnés hors métropole qui ont une résidence principale en France métropolitaine. C'est la somme de la population rurale et de la population urbaine selon la définition 1 des anciens recensements. Si l'on réintègre les militaires stationnés hors métropole, la population légale est de 46 520 000 : c'est la somme de la population rurale et de la population urbaine selon la définition 2 des recensements actuels.

(2) Définition 1 (traditionnelle) : la population urbaine est la population des communes ayant au moins 2000 habitants agglomérés au chef-lieu de la commune.

(3) Définition 2 (nouvelle définition) : la population urbaine est la population des unités urbaines, c'est-à-dire que les communes de moins de 2000 habitants agglomérés au chef-lieu mais incluses dans une unité urbaine sont ici urbaines (alors qu'elles sont rurales selon la première définition).

### 3h Population active et emploi par grand secteur de 1806 à 1990

Hommes - Effectifs

En milliers

Date (début d'année)	Population active					Emploi				
	Agriculture	Industrie et bâtiment	Tertiaire (1)	Hors agricul- ture(1)	Total (1)	Agriculture	Industrie et bâtiment	Tertiaire (1)	Hors agricul- ture(1)	Total (1)
1806	5415	1825	1216	3041	8456					
1821	5592	2006	1338	3344	8936					
1831	5895	2203	1469	3672	9567					
1836	5957	2354	1570	3924	9881					
1841	6020	2533	1689	4222	10242					
1846	6041	2760	1840	4600	10641					
1851	6014	3035	1945	4980	10994					
1856	5912	3272	2020	5292	11204					
1861	6003	3613	2100	5713	11716					
1866	5975	3605	2445	6050	12025					
1872	5614	3387	2368	5755	11369					
1876	5627	3535	2527	6062	11689					
1881	5544	3753	2781	6534	12078					
1886	5519	3765	2989	6754	12273					
1891	5424	3783	3126	6909	12333					
1896	5313	4003	3199	7202	12515	5286	3900	3137	7037	12323
1901	5182	4079	3315	7394	12576	5146	3960	3243	7203	12349
1906	5116	4133	3442	7575	12691	5106	4037	3376	7413	12519
1911	5001	4348	3530	7878	12879	4997	4266	3476	7742	12739
1921	4654	4540	3582	8122	12776	4636	4344	3471	7815	12451
1926	4424	5155	3659	8814	13238	4410	5065	3593	8658	13068
1931	4145	5315	3951	9266	13411	4125	5145	3833	8978	13103
1936	3932	4633	4085	8718	12650	3893	4266	3866	8132	12025
1946					12356	3875			8418	12293
1949(2)					12552	3699	4697	4022	8719	12418
1955					12856	3271	5002	4415	9417	12688
1962					13162	2661	5433	4959	10392	13053
1968					13537	2133	5873	5296	11169	13302
1974					14010	1536	6284	5940	12224	13760
1980					14089	1237	5814	6428	12242	13479
1985					13976	1071	5082	6612	11694	12765
1990					13935	910	4882	7157	12039	12949

(1) Y compris le contingent.  
(2) En moyenne annuelle.

## 3h Population active et emploi par grand secteur de 1806 à 1990

## Hommes - Répartition

En pourcentages

Date (début d'année)	Population active				Emploi			
	Agriculture	Industrie et bâtiment	Tertiaire (1)	Total (1)	Agriculture	Industrie et bâtiment	Tertiaire (1)	Total (1)
1806	64.0	21.6	14.4	100				
1821	62.6	22.4	15.0	100				
1831	61.6	23.0	15.4	100				
1836	60.3	23.8	15.9	100				
1841	58.8	24.7	16.5	100				
1846	56.8	25.9	17.3	100				
1851	54.7	27.6	17.7	100				
1856	52.8	29.2	18.0	100				
1861	51.2	30.8	17.9	100				
1866	49.7	30.0	20.3	100				
1872	49.4	29.8	20.8	100				
1876	48.1	30.2	21.6	100				
1881	45.9	31.1	23.0	100				
1886	45.0	30.7	24.4	100				
1891	44.0	30.7	25.3	100				
1896	42.5	32.0	25.6	100	42.9	31.6	25.5	100
1901	41.2	32.4	26.4	100	41.7	32.1	26.3	100
1906	40.3	32.6	27.1	100	40.8	32.2	27.0	100
1911	38.8	33.8	27.4	100	39.2	33.5	27.3	100
1921	36.4	35.5	28.0	100	37.2	34.9	27.9	100
1926	33.4	38.9	27.6	100	33.7	38.8	27.5	100
1931	30.9	39.6	29.5	100	31.5	39.3	29.3	100
1936	31.1	36.6	32.3	100	32.4	35.5	32.1	100
1946					31.5			100
1949 (2)					29.8	37.8	32.4	100
1955					25.8	39.4	34.8	100
1962					20.4	41.6	38.0	100
1968					16.0	44.2	39.8	100
1974					11.2	45.7	43.2	100
1980					9.2	43.1	47.7	100
1985					8.4	39.8	51.8	100
1990					7.0	37.7	55.3	100

(1) Y compris le contingent.  
(2) En moyenne annuelle.

### 3f Population active et emploi par grand secteur de 1806 à 1990

Femmes-Effectifs

En milliers

Date (début d'année)	Population active					Emploi				
	Agricul- ture	Industrie et bâtiment	Tertiaire	Hors agricul- ture	Total	Agricul- ture	Industrie et bâtiment	Tertiaire	Hors agricul- ture	Total
1806	2964	798	653	1451	4415					
1821	3060	878	718	1596	4656					
1831	3227	964	789	1753	4980					
1836	3260	1030	843	1873	5133					
1841	3295	1108	907	2015	5310					
1846	3306	1207	988	2195	5501					
1851	3292	1315	1062	2377	5669					
1856	3235	1441	1121	2562	5797					
1861	3286	1621	1186	2807	6093					
1866	3270	1627	1390	3017	6287					
1872	3072	1545	1377	2922	5994					
1876	3079	1692	1424	3116	6195					
1881	3034	1746	1665	3411	6445					
1886	3020	1783	1799	3582	6602					
1891	2968	1866	1858	3724	6692					
1896	2906	2064	1835	3899	6805	2895	2026	1806	3832	6727
1901	2840	2142	2004	4146	6986	2829	2099	1971	4070	6899
1906	2799	2283	2087	4370	7169	2797	2249	2057	4306	7103
1911	2736	2295	2186	4481	7217	2735	2258	2155	4413	7148
1921	2583	2195	2453	4648	7231	2578	2062	2378	4440	7018
1926	2449	2136	2314	4450	6899	2446	2102	2276	4378	6824
1931	2277	2148	2561	4709	6986	2273	2073	2494	4567	6840
1936	2140	1809	2593	4402	6542	2135	1686	2481	4167	6302
1946					6775	2126			4592	6718
1949 (1)					6966	1999	1676	3162	4838	6837
1955					6875	1773	1638	3255	4893	6666
1962					6740	1291	1672	3643	5315	6606
1968					7289	1027	1716	4221	5937	6964
1974					8225	755	2008	5038	7046	7801
1980					9294	650	1883	5877	7760	8410
1985					9956	532	1685	6407	8092	8624
1990					10455	447	1585	7133	8718	9165

(1) En moyenne annuelle.

## 3f Population active et emploi par grand secteur de 1806 à 1990

## Femmes-Répartition

En pourcentages

Date (début d'année)	Population active				Emploi			
	Agriculture	Industrie et bâtiment	Tertiaire	Total	Agriculture	Industrie et bâtiment	Tertiaire	Total
1806	67.1	18.1	14.8	100				
1821	65.7	18.9	15.4	100				
1831	64.8	19.4	15.8	100				
1836	63.5	20.1	16.4	100				
1841	62.1	20.9	17.1	100				
1846	60.1	21.9	18.0	100				
1851	58.1	23.2	18.7	100				
1856	55.8	24.9	19.3	100				
1861	53.9	26.6	19.5	100				
1866	52.0	25.9	22.1	100				
1872	51.3	25.8	23.0	100				
1876	49.7	27.3	23.0	100				
1881	47.1	27.1	25.8	100				
1886	45.7	27.0	27.2	100				
1891	44.4	27.9	27.8	100				
1896	42.7	30.3	27.0	100	43.0	30.1	26.8	100
1901	40.7	30.7	28.7	100	41.0	30.4	28.6	100
1906	39.0	31.8	29.1	100	39.4	31.7	29.0	100
1911	37.9	31.8	30.3	100	38.3	31.6	30.1	100
1921	35.7	30.4	33.9	100	36.7	29.4	33.9	100
1926	35.5	31.0	33.5	100	35.8	30.8	33.4	100
1931	32.6	30.7	36.7	100	33.2	30.3	36.5	100
1936	32.7	27.7	39.6	100	33.9	26.8	39.4	100
1946					31.6			100
1949 (1)					29.2	24.5	46.2	100
1955					26.6	24.6	48.8	100
1962					19.5	25.3	55.1	100
1968					14.7	24.6	60.6	100
1974					9.7	25.7	64.6	100
1980					7.7	22.4	69.9	100
1985					6.2	19.5	74.3	100
1990					4.9	17.3	77.8	100

(1) En moyenne annuelle.

### 3t Population active et emploi par grand secteur de 1806 à 1990

Total-Effectifs

En milliers

Date (début d'année)	Population active					Emploi				
	Agricul- ture	Industrie et bâtiment	Tertiaire (1)	Hors agricul- ture(1)	Total (1)	Agricul- ture	Industrie et bâtiment	Tertiaire (1)	Hors agricul- ture(1)	Total (1)
1806	8379	2623	1869	4492	12871					
1821	8652	2884	2056	4940	13592					
1831	9122	3167	2258	5425	14547					
1836	9217	3384	2413	5797	15014					
1841	9315	3641	2596	6237	15552					
1846	9347	3967	2828	6795	16142					
1851	9306	4350	3007	7357	16663					
1856	9147	4713	3141	7854	17001					
1861	9289	5234	3286	8520	17809					
1866	9245	5232	3835	9067	18312					
1872	8686	4932	3745	8677	17363					
1876	8706	5227	3951	9178	17884					
1881	8578	5499	4446	9945	18523					
1886	8539	5548	4788	10336	18875					
1891	8392	5649	4984	10633	19025					
1896	8219	6067	5034	11101	19320	8181	5926	4943	10869	19050
1901	8022	6221	5319	11540	19562	7975	6059	5214	11273	19248
1906	7915	6416	5529	11945	19860	7903	6286	5433	11719	19622
1911	7737	6643	5716	12359	20096	7732	6524	5631	12155	19887
1921	7237	6735	6035	12770	20007	7214	6406	5849	12255	19469
1926	6873	7291	5973	13264	20137	6856	7167	5869	13036	19892
1931	6422	7463	6512	13975	20397	6398	7218	6327	13545	19943
1936	6072	6442	6678	13120	19192	6028	5952	6347	12299	18327
1946					19131	6001			13010	19011
1949(2)					19518	5698	6373	7184	13557	19255
1955					19731	5044	6640	7670	14310	19354
1962					19902	3952	7105	8602	15707	19659
1968					20826	3160	7589	9517	17106	20266
1974					22235	2291	8292	10978	19270	21561
1980					23383	1887	7697	12305	20002	21889
1985					23932	1603	6767	13019	19786	21389
1990					24390	1357	6467	14290	20757	22114

(1) Y compris le contingent.  
(2) En moyenne annuelle.



## 3t Population active et emploi par grand secteur de 1806 à 1990

## Total-Répartition

En pourcentages

Date (début d'année)	Population active				Emploi			
	Agriculture	Industrie et bâtiment	Tertiaire (1)	Total (1)	Agriculture	Industrie et bâtiment	Tertiaire (1)	Total (1)
1806	65.1	20.4	14.5	100				
1821	63.7	21.2	15.1	100				
1831	62.7	21.8	15.5	100				
1836	61.4	22.5	16.1	100				
1841	59.9	23.4	16.7	100				
1846	57.9	24.6	17.5	100				
1851	55.8	26.1	18.0	100				
1856	53.8	27.7	18.5	100				
1861	52.2	29.4	18.5	100				
1866	50.5	28.6	20.9	100				
1872	50.0	28.4	21.6	100				
1876	48.7	29.2	22.1	100				
1881	46.3	29.7	24.0	100				
1886	45.2	29.4	25.4	100				
1891	44.1	29.7	26.2	100				
1896	42.5	31.4	26.1	100	42.9	31.1	25.9	100
1901	41.0	31.8	27.2	100	41.4	31.5	27.1	100
1906	39.9	32.3	27.8	100	40.3	32.0	27.7	100
1911	38.5	33.1	28.4	100	38.9	32.8	28.3	100
1921	36.2	33.7	30.2	100	37.1	32.9	30.0	100
1926	34.1	36.2	29.7	100	34.5	36.0	29.5	100
1931	31.5	36.6	31.9	100	32.1	36.2	31.7	100
1936	31.6	33.6	34.8	100	32.9	32.5	34.6	100
1946					31.6			100
1949(2)					29.6	33.1	37.3	100
1955					26.1	34.3	39.6	100
1962					20.1	36.1	43.8	100
1968					15.6	37.4	47.0	100
1974					10.6	38.5	50.9	100
1980					8.6	35.2	56.2	100
1985					7.5	31.6	60.9	100
1990					6.1	29.2	64.6	100

(1) Y compris le contingent.  
(2) En moyenne annuelle.

#### 4 Populations active (PA), totale (PT), taux d'activités (TA) par âge<sup>(1)</sup> de 1896 à 1989

*Populations en milliers, taux en pourcentages*

Date (recen- sements)	15-24 ans(2)			25-39 ans			40-54 ans		
	PA	PT	TA	PA	PT	TA	PA	PT	TA
<b>Hommes</b>									
1896	3154	3300	95.6	3944	4156	94.9	3191	3330	95.8
1911	3161	3124	101.2	4250	4399	96.6	3336	3513	95.0
1921	3175	3140	101.1	3629	3763	96.4	3572	3723	95.9
1931	3061	3258	94.0	4548	4675	97.3	3407	3575	95.3
1936	2448	2629	93.1	4779	4939	96.8	3188	3405	93.6
1954	2339	3052	76.6	4013	4139	97.0	4230	4412	95.9
1962	2108	3174	66.4	4732	4884	96.9	3718	3914	95.0
1968	2515	4082	61.6	4619	4783	96.6	3946	4154	95.0
1975	2363	4290	55.1	5211	5413	96.3	4637	4888	94.9
1982	2225	4367	51.0	5896	6179	95.4	4332	4615	93.9
1989(3)	1811	4329	41.8	6049	6376	94.9	4735	5031	94.1
<b>Femmes</b>									
1896	2041	3402	60.0	1927	4145	46.5	1614	3397	47.5
1911	2130	3162	67.4	2071	4453	46.5	1757	3633	48.4
1921	2106	3361	62.7	1943	4569	42.5	1799	3981	45.2
1931	1937	3182	60.9	2024	4875	41.5	1709	4179	40.9
1936	1563	2595	60.2	2056	4913	41.8	1652	4183	39.5
1954	1505	2973	50.6	1647	4104	40.1	2061	4499	45.8
1962	1424	3018	47.2	1961	4723	41.5	1776	4025	44.1
1968	1802	3921	46.0	2018	4542	44.4	1891	4224	44.8
1975	1833	4164	44.0	2914	5060	57.6	2469	4898	50.4
1982	1775	4249	41.8	4085	6009	68.0	2649	4556	58.1
1989(3)	1464	4169	35.1	4714	6370	74.0	3243	4923	65.9
<b>Total</b>									
1896	5195	6702	77.5	5871	8301	70.7	4805	6727	71.4
1911	5291	6286	84.2	6321	8852	71.4	5093	7146	71.3
1921	5281	6501	81.2	5572	8332	66.9	5371	7704	69.7
1931	4998	6440	77.6	6572	9550	68.8	5116	7754	66.0
1936	4011	5224	76.8	6835	9852	69.4	4840	7588	63.8
1954	3844	6025	63.8	5660	8243	68.7	6291	8911	70.6
1962	3532	6192	57.0	6693	9607	69.7	5494	7939	69.2
1968	4317	8003	53.9	6637	9325	71.2	5837	8378	69.7
1975	4196	8454	49.6	8125	10473	77.6	7106	9786	72.6
1982	4000	8616	46.4	9981	12188	81.9	6981	9171	76.1
1989(3)	3275	8498	38.5	10763	12746	84.4	7978	9954	80.1

(1) Jusqu'en 1936, âge au 1<sup>er</sup> janvier ; à partir de 1954, âge atteint au cours de l'année (ou âge au 31 décembre).

(2) Il s'agit en fait du nombre total d'actifs de moins de 25 ans rapporté à la population de 15 à 24 ans ; comme l'âge moyen d'entrée en activité a été nettement inférieur à 15 ans, il n'est pas surprenant que, pour les garçons, les taux soient parfois supérieurs à 100%.

## 4 (Suite)

Populations en milliers, taux en pourcentages

Date (recen- sements)	55-59 ans			60-64 ans			65 ans et plus		
	PA	PT	TA	PA	PT	TA	PA	PT	TA
<b>Hommes</b>									
1896	776	890	87.2	638	767	83.2	812	1502	54.1
1911	792	911	86.9	590	763	77.3	750	1467	51.1
1921	911	1016	89.7	676	847	79.8	813	1521	53.5
1931	929	1072	86.7	672	888	75.7	794	1651	48.1
1936	859	1053	81.6	641	926	69.2	735	1720	42.7
1954	961	1141	84.2	606	845	71.7	724	2000	36.2
1962	1156	1355	85.3	847	1191	71.1	605	2175	27.8
1968	1117	1354	82.5	821	1249	65.7	495	2562	19.3
1975	795	972	81.8	624	1148	54.4	313	2945	10.6
1982	1128	1469	76.8	459	1174	39.1	147	2930	5.0
1989(3)	1054	1502	70.2	320	1385	23.1	115	3266	3.5
<b>Femmes</b>									
1896	455	923	49.3	364	817	44.6	404	1695	23.8
1911	473	975	48.5	373	885	42.1	413	1813	22.8
1921	522	1103	47.3	405	961	42.1	456	1993	22.9
1931	502	1183	42.4	384	1025	37.5	430	2204	19.5
1936	486	1236	39.3	378	1075	35.2	407	2330	17.5
1954	578	1364	42.4	428	1220	35.1	423	3177	13.3
1962	622	1455	42.7	467	1367	34.2	414	3664	11.3
1968	621	1469	42.3	461	1423	32.4	334	4100	8.1
1975	444	1040	42.7	372	1318	28.2	222	4553	4.9
1982	710	1580	44.9	299	1334	22.4	99	4599	2.2
1989(3)	708	1569	45.1	281	1543	18.2	87	5017	1.7
<b>Total</b>									
1896	1231	1813	67.9	1002	1584	63.3	1216	3197	38.0
1911	1265	1886	67.1	963	1648	58.4	1163	3280	35.5
1921	1433	2119	67.6	1081	1808	59.8	1269	3514	36.1
1931	1431	2255	63.5	1056	1913	55.2	1224	3855	31.8
1936	1345	2289	58.8	1019	2001	50.9	1142	4050	28.2
1954	1539	2505	61.4	1034	2065	50.1	1147	5177	22.2
1962	1778	2810	63.3	1314	2558	51.4	1019	5839	17.5
1968	1738	2823	61.6	1282	2672	48.0	829	6662	12.4
1975	1239	2012	61.6	996	2466	40.4	535	7498	7.1
1982	1838	3049	60.3	758	2508	30.2	246	7529	3.3
1989(3)	1762	3071	57.4	601	2928	20.5	202	8283	2.4

(3) Taux tirés de l'enquête-emploi et recalés sur ceux des recensements, puis appliqués à la population totale de l'enquête pour avoir la population active.

## 5h Taux d'activité de 1806 à 1990

Hommes

En pourcentages

Date (début d'année)	Population active rapportée à la population...				
	totale	de 10 ans et plus (2)	de 15 ans et plus (2)	en âge de travailler (2) (3)	de 15 à 64 ans (2)
1806	58.1	75.6	86.6	75.6	94.2
1821	59.7	77.4	88.8	77.4	98.1
1831	59.4	76.5	87.9	76.5	96.7
1836	59.8	76.6	87.6	76.6	95.9
1841	60.3	76.7	87.5	76.7	95.3
1846	61.1	77.1	87.8	77.8	95.6
1851	61.8	76.2	85.7	77.5	93.6
1856	62.7	77.6	87.4	79.6	95.2
1861	62.8	77.3	86.7	79.9	94.7
1866	63.2	77.9	87.0	81.1	96.0
1872	63.2	77.8	87.3	81.9	96.7
1876	63.6	78.3	87.8	83.0	97.8
1881	64.7	79.5	88.8	84.8	99.4
1886	64.9	79.5	89.2	85.1	99.9
1891	65.1	79.1	88.6	84.6	99.3
1896	66.1	80.1	89.7	85.6	100.6
1901	66.5	81.0	90.5	86.5	101.0
1906	66.4	81.2	90.5	86.5	101.1
1911	66.9	81.3	90.8	86.8	101.3
1921	69.3	81.3	91.2	86.9	102.3
1926	68.6	81.2	89.7	86.1	100.5
1931	67.4	82.3	88.7	86.7	99.6
1936	63.9	77.0	86.2	82.2	97.7
1946	64.6	75.6	83.6	81.8	95.2
1949(1)	63.3	75.5	82.7	81.1	94.4
1955	61.6	76.1	82.8	81.4	94.4
1962	58.4	71.4	80.7	82.0	92.1
1968	55.9	67.9	75.9	77.3	87.5
1974	54.7	65.8	73.3	82.1	85.3
1980	53.7	63.4	70.3	79.5	82.3
1985	52.0	60.7	67.1	79.0	77.1
1990	50.8	59.2	64.4	78.7	75.1

(1) Population active en moyenne annuelle rapportée aux populations totales en début d'année.  
(2) Âge au 1<sup>er</sup> janvier.  
(3) Voir définition au chapitre 3.

## 5f Taux d'activité de 1806 à 1990

Femmes

En pourcentages

Date (début d'année)	Population active rapportée à la population...				
	totale	de 10 ans et plus (2)	de 15 ans et plus (2)	en âge de travailler (2) (3)	de 15 à 64 ans (2)
1806	29.4	37.6	42.9	37.6	46.8
1821	29.2	37.2	42.1	37.2	46.2
1831	29.7	37.7	42.8	37.7	47.2
1836	30.1	38.0	43.1	38.0	47.5
1841	30.5	38.3	43.4	38.3	47.9
1846	30.9	38.7	43.7	39.1	48.3
1851	31.5	38.5	43.0	39.1	47.5
1856	31.9	39.1	43.7	40.0	48.2
1861	32.5	39.8	44.4	41.0	49.3
1866	33.0	40.4	44.9	42.0	50.2
1872	33.1	40.4	45.0	42.4	50.3
1876	33.4	40.8	45.6	43.2	51.2
1881	34.4	42.0	46.7	44.7	52.7
1886	34.7	42.3	47.3	45.2	53.4
1891	34.9	42.2	47.1	45.0	53.3
1896	35.2	42.4	47.3	45.2	53.7
1901	35.8	43.3	48.1	46.1	54.6
1906	36.3	44.0	48.7	46.7	55.4
1911	36.2	43.6	48.4	46.3	55.1
1921	35.5	40.9	45.3	43.4	51.7
1926	33.0	38.4	42.0	40.5	48.1
1931	32.8	39.3	42.0	41.1	48.4
1936	30.6	36.2	40.0	38.4	46.7
1946	32.3	37.0	40.4	39.7	48.0
1949(1)	32.4	37.8	41.0	40.3	49.2
1955	30.7	37.1	39.9	39.3	48.6
1962	28.2	33.9	37.7	39.8	46.8
1968	28.6	34.1	37.6	40.0	47.1
1974	30.8	36.5	40.2	48.0	50.7
1980	33.8	39.3	43.0	52.0	54.7
1985	35.3	40.5	44.3	56.2	54.9
1990	36.2	41.6	44.8	58.9	56.4

(1) Population active en moyenne annuelle rapportée aux populations totales en début d'année.  
(2) Âge au 1<sup>er</sup> janvier.  
(3) Voir définition au chapitre 3.

## 5t Taux d'activité de 1806 à 1990

Total

En pourcentages

Date (début d'année)	Population active rapportée à la population...				
	totale	de 10 ans et plus (2)	de 15 ans et plus (2)	en âge de travailler (2) (3)	de 15 à 64 ans (2)
1806	43.5	56.1	64.2	56.1	69.9
1821	44.0	56.5	64.3	56.5	70.8
1831	44.3	56.6	64.6	56.6	71.2
1836	44.7	56.8	64.7	56.8	71.1
1841	45.2	57.1	64.9	57.1	71.2
1846	45.9	57.7	65.4	58.2	71.7
1851	46.6	57.1	64.1	58.1	70.3
1856	47.2	58.1	65.1	59.5	71.4
1861	47.6	58.4	65.4	60.3	72.0
1866	48.1	59.1	65.8	61.5	73.1
1872	48.1	58.9	65.9	62.0	73.4
1876	48.5	59.4	66.5	62.9	74.3
1881	49.5	60.6	67.6	64.6	76.0
1886	49.8	60.8	68.1	65.0	76.6
1891	49.9	60.5	67.6	64.6	76.2
1896	50.5	61.0	68.2	65.1	76.9
1901	50.9	61.8	68.8	65.8	77.4
1906	51.1	62.2	69.1	66.2	77.9
1911	51.3	62.0	69.1	66.1	77.8
1921	51.6	59.9	66.7	63.8	75.6
1926	50.1	58.7	64.6	62.1	73.2
1931	49.5	59.8	64.2	62.8	73.1
1936	46.6	55.6	61.9	59.1	71.2
1946	47.7	55.2	60.7	59.4	70.6
1949(1)	47.2	55.7	60.7	59.6	71.1
1955	45.6	55.7	60.2	59.3	71.1
1962	42.9	51.9	58.2	60.4	69.3
1968	41.9	50.4	56.0	58.3	67.3
1974	42.5	50.7	56.2	65.1	68.1
1980	43.5	50.9	56.2	65.7	68.6
1985	43.5	50.3	55.2	67.6	66.0
1990	43.3	50.1	54.2	68.8	65.7

(1) Population active en moyenne annuelle rapportée aux populations totales en début d'année.  
(2) Âge au 1<sup>er</sup> janvier.  
(3) Voir définition au chapitre 3.

(1) Les données sont en millions de francs constants de 1985.

Année	Produit intérieur brut (PIB)		Produit intérieur brut (PIB) par habitant		Produit intérieur brut (PIB) par secteur	
	1985	1990	1985	1990	1985	1990
1985	1 000 000	1 000 000	15 000	15 000	1 000 000	1 000 000
1986	1 050 000	1 050 000	15 500	15 500	1 050 000	1 050 000
1987	1 100 000	1 100 000	16 000	16 000	1 100 000	1 100 000
1988	1 150 000	1 150 000	16 500	16 500	1 150 000	1 150 000
1989	1 200 000	1 200 000	17 000	17 000	1 200 000	1 200 000
1990	1 250 000	1 250 000	17 500	17 500	1 250 000	1 250 000
1991	1 300 000	1 300 000	18 000	18 000	1 300 000	1 300 000
1992	1 350 000	1 350 000	18 500	18 500	1 350 000	1 350 000
1993	1 400 000	1 400 000	19 000	19 000	1 400 000	1 400 000
1994	1 450 000	1 450 000	19 500	19 500	1 450 000	1 450 000
1995	1 500 000	1 500 000	20 000	20 000	1 500 000	1 500 000
1996	1 550 000	1 550 000	20 500	20 500	1 550 000	1 550 000
1997	1 600 000	1 600 000	21 000	21 000	1 600 000	1 600 000
1998	1 650 000	1 650 000	21 500	21 500	1 650 000	1 650 000
1999	1 700 000	1 700 000	22 000	22 000	1 700 000	1 700 000
2000	1 750 000	1 750 000	22 500	22 500	1 750 000	1 750 000
2001	1 800 000	1 800 000	23 000	23 000	1 800 000	1 800 000
2002	1 850 000	1 850 000	23 500	23 500	1 850 000	1 850 000
2003	1 900 000	1 900 000	24 000	24 000	1 900 000	1 900 000
2004	1 950 000	1 950 000	24 500	24 500	1 950 000	1 950 000
2005	2 000 000	2 000 000	25 000	25 000	2 000 000	2 000 000
2006	2 050 000	2 050 000	25 500	25 500	2 050 000	2 050 000
2007	2 100 000	2 100 000	26 000	26 000	2 100 000	2 100 000
2008	2 150 000	2 150 000	26 500	26 500	2 150 000	2 150 000
2009	2 200 000	2 200 000	27 000	27 000	2 200 000	2 200 000
2010	2 250 000	2 250 000	27 500	27 500	2 250 000	2 250 000
2011	2 300 000	2 300 000	28 000	28 000	2 300 000	2 300 000
2012	2 350 000	2 350 000	28 500	28 500	2 350 000	2 350 000
2013	2 400 000	2 400 000	29 000	29 000	2 400 000	2 400 000
2014	2 450 000	2 450 000	29 500	29 500	2 450 000	2 450 000
2015	2 500 000	2 500 000	30 000	30 000	2 500 000	2 500 000
2016	2 550 000	2 550 000	30 500	30 500	2 550 000	2 550 000
2017	2 600 000	2 600 000	31 000	31 000	2 600 000	2 600 000
2018	2 650 000	2 650 000	31 500	31 500	2 650 000	2 650 000
2019	2 700 000	2 700 000	32 000	32 000	2 700 000	2 700 000
2020	2 750 000	2 750 000	32 500	32 500	2 750 000	2 750 000

Tableau 6 en double pages 182-183

## 6h Structure sociale<sup>(1)</sup> de la population active de 1851 à 1982<sup>(2)</sup>

### Hommes - Effectifs

En milliers

Date (Recensements)	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Patrons de l'industrie et du commerce	Professions libérales	Cadres et employés	Cadres
1851	3298	2716	1828	61		
1866	3425	2550	2010	68	677	
1876	3310	2318	1647	74	987	
1881	3340	2203	1703	73	1178	
1886	3425	2094	1703	71	1234	
1891	3393	2030	1673	72	1239	
1896	3444	1869	1640	71	1392	
1901	3475	1708	1610	71	1450	
1906	3428	1688	1641	75	1472	
1911	3367	1634	1490	79	1563	
1921	3127	1527	1467	75	1745	
1926	2973	1451	1589	78	1799	
1931	2784	1361	1615	78	1925	
1936	2640	1292	1669	81	1844	
1954	2322	988	1463	102	2256	1110
1962	1834	728	1287	102	2631	1456
1968	1515	523	1295	114	3287	1908
1975	1085	328	1166	133	4154	2534
1982	904	255	1167	164	4767	2879

### Hommes - Répartition

En pourcentages

1851	30.0	24.7	16.6	0.6		
1866	28.5	21.2	16.7	0.6	5.6	
1876	28.3	19.8	14.1	0.6	8.4	
1881	27.7	18.2	14.1	0.6	9.8	
1886	27.9	17.1	13.9	0.6	10.1	
1891	27.5	16.5	13.6	0.6	10.0	
1896	27.5	14.9	13.1	0.6	11.1	
1901	27.6	13.6	12.8	0.6	11.5	
1906	27.0	13.3	12.9	0.6	11.6	
1911	26.1	12.7	11.6	0.6	12.1	
1921	24.5	12.0	11.5	0.6	13.7	
1926	22.5	11.0	12.0	0.6	13.6	
1931	20.8	10.1	12.0	0.6	14.4	
1936	20.9	10.2	13.2	0.6	14.6	
1954	18.0	7.7	11.4	0.8	17.5	8.6
1962	13.9	5.5	9.8	0.8	20.0	11.1
1968	11.2	3.9	9.6	0.8	24.3	14.1
1975	7.8	2.4	8.4	1.0	29.9	18.2
1982	6.4	1.8	8.2	1.2	33.6	20.3

(1) Il s'agit d'une série homogène dans l'ancien code des CSP : par observation de 1954 à 1982, par reconstitution avant-guerre. Pour avoir des précisions sur le contenu de chaque groupe social, voir la partie méthodologique du chapitre 4.



## 6h (Suite)

## Hommes - Effectifs

En milliers

Date (Recensements)	Employés	Ouvriers	Domestiques de la personne	Armée police (3)	Clergé	Total (3)
1851			315	390	58	10994
1866		2487	291	435	82	12025
1876		2477	320	482	74	11689
1881		2684	327	494	76	12078
1886		2817	307	549	73	12273
1891		2968	262	627	69	12333
1896		3266	164	608	61	12515
1901		3471	116	616	59	12576
1906		3607	106	612	62	12691
1911		3949	98	647	52	12879
1921		4272	50	452	61	12776
1926		4854	54	379	61	13238
1931		5091	50	443	64	13411
1936		4477	40	542	65	12650
1954	1146	5019	11	653	59	12873
1962	1175	5470	17	1043	54	13166
1968	1379	6077	14	638	51	13514
1975	1620	6356	11	630	47	13910
1982	1888	6272	9	615	34	14187

## Hommes - Répartition

En pourcentages

1851			2.9	3.5	0.5	100
1866		20.7	2.4	3.6	0.7	100
1876		21.2	2.7	4.1	0.6	100
1881		22.2	2.7	4.1	0.6	100
1886		23.0	2.5	4.5	0.6	100
1891		24.1	2.1	5.1	0.6	100
1896		26.1	1.3	4.9	0.5	100
1901		27.6	0.9	4.9	0.5	100
1906		28.4	0.8	4.8	0.5	100
1911		30.7	0.8	5.0	0.4	100
1921		33.4	0.4	3.5	0.5	100
1926		36.7	0.4	2.9	0.5	100
1931		38.0	0.4	3.3	0.5	100
1936		35.4	0.3	4.3	0.5	100
1954	8.9	39.0	0.1	5.1	0.5	100
1962	8.9	41.5	0.1	7.9	0.4	100
1968	10.2	45.0	0.1	4.7	0.4	100
1975	11.6	45.7	0.1	4.5	0.3	100
1982	13.3	44.2	0.1	4.3	0.2	100

(2) En 1946, on dénombrait 2 584 000 agriculteurs exploitants et 1 291 000 salariés agricoles.

(3) Y compris le contingent.

## 6f Structure sociale<sup>(1)</sup> de la population active de 1851 à 1982<sup>(2)</sup>

### Femmes - Effectifs

En milliers

Date (Recensements)	Agricultrices exploitantes	Salariées agricoles	Patronnes de l'industrie et du commerce	Professions libérales	Cadres et employées	Cadres
1851	2340	952	1081	1		
1866	2430	840	1188	1	150	
1876	2346	732	974	1	254	
1881	2369	664	1007	1	335	
1886	2431	590	1007	1	426	
1891	2407	560	989	1	444	
1896	2443	463	970	1	474	
1901	2464	376	952	0	533	
1906	2431	367	970	1	604	
1911	2390	347	881	1	715	
1921	2218	365	867	2	1063	
1926	2109	340	939	3	1032	
1931	1976	302	955	5	1249	
1936	1874	267	987	6	1230	
1954	1636	173	859	19	1826	479
1962	1181	98	739	22	2453	714
1968	932	61	690	28	3255	993
1975	565	43	581	38	4610	1568
1982	545	48	613	56	6004	2041

### Femmes - Répartition

En pourcentages

1851	41.3	16.8	19.1	0.0		
1866	38.7	13.4	18.9	0.0	2.4	
1876	37.9	11.8	15.7	0.0	4.1	
1881	36.8	10.3	15.6	0.0	5.2	
1886	36.8	8.9	15.3	0.0	6.5	
1891	36.0	8.4	14.8	0.0	6.6	
1896	35.9	6.8	14.3	0.0	7.0	
1901	35.3	5.4	13.6	0.0	7.6	
1906	33.9	5.1	13.5	0.0	8.4	
1911	33.1	4.8	12.2	0.0	9.9	
1921	30.7	5.0	12.0	0.0	14.7	
1926	30.6	4.9	13.6	0.0	15.0	
1931	28.3	4.3	13.7	0.1	17.9	
1936	28.6	4.1	15.1	0.1	18.8	
1954	24.6	2.6	12.9	0.3	27.5	7.2
1962	17.7	1.5	11.1	0.3	36.8	10.7
1968	13.1	0.9	9.7	0.4	45.7	13.9
1975	6.9	0.5	7.1	0.5	56.7	19.3
1982	5.7	0.5	6.4	0.6	62.4	21.2

(1) Il s'agit d'une série homogène dans l'ancien code des CSP : par observation de 1954 à 1982, par reconstitution avant-guerre. Pour avoir des précisions sur le contenu de chaque groupe social, voir la partie méthodologique du chapitre 4.

## 6f (Suite)

## Femmes - Effectifs

En milliers

Date (Recensements)	Employées	Ouvrières	Domestiques de la personne	Armée police	Clergé	Total
1851			590	0	61	5669
1866		975	621	0	82	6287
1876		1200	622	0	66	6195
1881		1223	786	0	60	6445
1886		1299	786	0	62	6602
1891		1479	744	0	68	6692
1896		1674	754	2	24	6805
1901		1857	766	1	37	6986
1906		2006	758	1	31	7169
1911		2063	789	1	30	7217
1921		2013	657	0	46	7231
1926		1833	600	0	43	6899
1931		1835	614	0	50	6986
1936		1539	584	0	55	6542
1954	1347	1466	546	5	112	6642
1962	1739	1538	518	11	104	6664
1968	2262	1571	501	8	81	7127
1975	3042	1835	379	12	69	8132
1982	3963	1991	318	16	27	9618

## Femmes - Répartition

En pourcentages

1851			10.4	0.0	1.1	100
1866		15.5	9.9	0.0	1.3	100
1876		19.4	10.0	0.0	1.1	100
1881		19.0	12.2	0.0	0.9	100
1886		19.7	11.9	0.0	0.9	100
1891		22.1	11.1	0.0	1.0	100
1896		24.6	11.1	0.0	0.4	100
1901		26.6	11.0	0.0	0.5	100
1906		28.0	10.6	0.0	0.4	100
1911		28.6	10.9	0.0	0.4	100
1921		27.8	9.1	0.0	0.6	100
1926		26.6	8.7	0.0	0.6	100
1931		26.3	8.8	0.0	0.7	100
1936		23.5	8.9	0.0	0.8	100
1954	20.3	22.1	8.2	0.1	1.7	100
1962	26.1	23.1	7.8	0.2	1.6	100
1968	31.7	22.0	7.0	0.1	1.1	100
1975	37.4	22.6	4.7	0.1	0.8	100
1982	41.2	20.7	3.3	0.2	0.3	100

(2) En 1946, on dénombrait 1 833 000 agricultrices exploitantes et 293 000 salariées agricoles.

## 6t Structure sociale<sup>(1)</sup> de la population active de 1851 à 1982<sup>(2)</sup>

### Total - Effectifs

En milliers

Date (Recensements)	Agriculteurs exploitants	Salariés agricoles	Patrons de l'industrie et du commerce	Professions libérales	Cadres et employés	Cadres
1851	5638	3668	2909	62		
1866	5855	3390	3198	69	827	
1876	5656	3050	2621	75	1241	
1881	5709	2867	2710	74	1513	
1886	5856	2684	2710	72	1660	
1891	5800	2590	2662	73	1683	
1896	5887	2332	2610	72	1866	
1901	5939	2084	2562	71	1983	
1906	5859	2055	2611	76	2076	
1911	5757	1981	2371	80	2278	
1921	5345	1892	2334	77	2808	
1926	5082	1791	2528	81	2831	
1931	4760	1663	2570	83	3174	
1936	4514	1559	2656	87	3074	
1954	3958	1161	2322	121	4082	1589
1962	3015	826	2026	124	5084	2170
1968	2447	584	1985	142	6542	2901
1975	1650	371	1747	171	8764	4102
1982	1449	303	1780	220	10771	4920

### Total- Répartition

En pourcentages

1851	33.8	22.0	17.5	0.4		
1866	32.0	18.5	17.5	0.4	4.5	
1876	31.6	17.1	14.7	0.4	6.9	
1881	30.8	15.5	14.6	0.4	8.2	
1886	31.0	14.2	14.4	0.4	8.8	
1891	30.5	13.6	14.0	0.4	8.8	
1896	30.5	12.1	13.5	0.4	9.7	
1901	30.4	10.7	13.1	0.4	10.1	
1906	29.5	10.3	13.1	0.4	10.5	
1911	28.6	9.9	11.8	0.4	11.3	
1921	26.7	9.5	11.7	0.4	14.0	
1926	25.2	8.9	12.6	0.4	14.1	
1931	23.3	8.2	12.6	0.4	15.6	
1936	23.5	8.1	13.8	0.5	16.0	
1954	20.3	5.9	11.9	0.6	20.9	8.1
1962	15.2	4.2	10.2	0.6	25.6	10.9
1968	11.9	2.8	9.6	0.7	31.7	14.1
1975	7.5	1.7	7.9	0.8	39.8	18.6
1982	6.1	1.3	7.5	0.9	45.2	20.7

(1) Il s'agit d'une série homogène dans l'ancien code des CSP - par observation de 1954 à 1982, par reconstitution avant-guerre. Pour avoir des précisions sur le contenu de chaque groupe social, voir la partie méthodologique du chapitre 4.

## 6t (Suite)

## Total - Effectifs

En milliers

Date (Recensements)	Employés	Ouvriers	Domestiques de la personne	Armée police (3)	Clergé	Total (3)
1851			905	390	119	16663
1866		3462	912	435	164	18312
1876		3677	942	482	140	17884
1881		3907	1113	494	136	18523
1886		4116	1093	549	135	18875
1891		4447	1006	627	137	19025
1896		4940	918	610	85	19320
1901		5328	882	617	96	19562
1906		5613	864	613	93	19860
1911		6012	887	648	82	20096
1921		6285	707	452	107	20007
1926		6687	654	379	104	20137
1931		6926	664	443	114	20397
1936		6016	624	542	120	19192
1954	2493	6485	557	658	171	19515
1962	2914	7008	535	1054	158	19830
1968	3641	7648	515	646	132	20641
1975	4662	8191	390	642	116	22042
1982	5851	8263	327	631	61	23805

## Total - Répartition

En pourcentages

1851			5.4	2.3	0.7	100
1866		18.9	5.0	2.4	0.9	100
1876		20.6	5.3	2.7	0.8	100
1881		21.1	6.0	2.7	0.7	100
1886		21.8	5.8	2.9	0.7	100
1891		23.4	5.3	3.3	0.7	100
1896		25.6	4.8	3.2	0.4	100
1901		27.2	4.5	3.2	0.5	100
1906		28.3	4.4	3.1	0.5	100
1911		29.9	4.4	3.2	0.4	100
1921		31.4	3.5	2.3	0.5	100
1926		33.2	3.2	1.9	0.5	100
1931		34.0	3.3	2.2	0.6	100
1936		31.3	3.3	2.8	0.6	100
1954	12.8	33.2	2.9	3.4	0.9	100
1962	14.7	35.3	2.7	5.3	0.8	100
1968	17.6	37.1	2.5	3.1	0.6	100
1975	21.2	37.2	1.8	2.9	0.5	100
1982	24.6	34.7	1.4	2.7	0.3	100

(2) En 1946, on dénombrait 4 417 000 agriculteurs exploitants et 1 584 000 salariés agricoles.

(3) Y compris le contingent.

## 7 Structure sociale<sup>(1)</sup> de la population active de 1962 à 1989

Date (recensements ou enquêtes- emploi)	Agriculteurs exploitants	Ouvriers agricoles	Chefs d'entreprises industrielles ou commerciales	Professions libérales	Cadres et professions intermédiaires
<b>Hommes</b>					<i>Effectifs en milliers</i>
1962	1877	716	1349	107	1984
1975	1121	316	1189	139	3198
1982 (a)	927	229	1218	173	3589
1982 (b)	920	217	1175	145	3756
1989	760	192	1147	183	4107
					<i>Répartition en pourcentages</i>
1962	14.3	5.4	10.2	0.8	15.1
1975	8.1	2.3	8.5	1.0	23.0
1982 (a)	6.5	1.6	8.6	1.2	25.3
1982 (b)	6.6	1.6	8.4	1.0	26.9
1989	5.5	1.4	8.2	1.3	29.5
<b>Femmes</b>					<i>Effectifs en milliers</i>
1962	1183	95	744	26	749
1975	570	40	578	44	1538
1982 (a)	550	40	618	64	1987
1982 (b)	568	66	618	68	2090
1989	450	48	590	82	2556
					<i>Répartition en pourcentages</i>
1962	17.8	1.4	11.2	0.4	11.2
1975	7.0	0.5	7.1	0.5	18.9
1982 (a)	5.7	0.4	6.4	0.7	20.7
1982 (b)	5.8	0.7	6.3	0.7	21.5
1989	4.2	0.5	5.6	0.8	24.1
<b>Total</b>					<i>Effectifs en milliers</i>
1962	3060	811	2093	133	2733
1975	1691	356	1767	183	4736
1982 (a)	1477	269	1836	237	5576
1982 (b)	1488	283	1793	213	5846
1989	1210	240	1737	265	6663
					<i>Répartition en pourcentages</i>
1962	15.4	4.1	10.6	0.7	13.8
1975	7.7	1.6	8.0	0.8	21.5
1982 (a)	6.2	1.1	7.7	1.0	23.4
1982 (b)	6.3	1.2	7.6	0.9	24.6
1989	4.9	1.0	7.1	1.1	27.2
<p>(1) Il s'agit d'une série homogène bâtie à partir de regroupements opérés sur la nouvelle nomenclature des PCS. Les données sont directement issues soit des recensements (1962, 1975, 1982(a)), soit des enquêtes-emploi (1982 (b), 1989) dont le champ ne porte que sur les ménages ordinaires. Pour plus de précisions, voir la partie méthodologique du chapitre 4.</p>					

## 7 (Suite)

Date (recensements ou enquêtes- emploi)	Employés	Ouvriers	Armée, police (2)	Clergé	Total (2)
<b>Hommes</b>					<i>Effectifs en milliers</i>
1962	825	5308	947	53	13166
1975	1169	6132	600	46	13910
1982 (a)	1496	5915	607	33	14187
1982 (b)	1294	5854	591	29	13981
1989	1324	5540	636	20	13909
					<i>Répartition en pourcentages</i>
1962	6,3	40,3	7,2	0,4	100
1975	8,4	44,1	4,3	0,3	100
1982 (a)	10,5	41,7	4,3	0,2	100
1982 (b)	9,3	41,9	4,2	0,2	100
1989	9,5	39,8	4,6	0,1	100
<b>Femmes</b>					<i>Effectifs en milliers</i>
1962	2365	1391	12	99	6664
1975	3650	1632	14	66	8132
1982 (a)	4744	1569	20	26	9618
1982 (b)	4758	1558	16	0	9742
1989	5372	1478	30	2	10608
					<i>Répartition en pourcentages</i>
1962	35,5	20,9	0,2	1,5	100
1975	44,9	20,1	0,2	0,8	100
1982 (a)	49,3	16,3	0,2	0,3	100
1982 (b)	48,8	16,0	0,2	0,0	100
1989	50,6	13,9	0,3	0,0	100
<b>Total</b>					<i>Effectifs en milliers</i>
1962	3190	6699	959	152	19830
1975	4819	7764	614	112	22042
1982 (a)	6240	7484	627	59	23805
1982 (b)	6052	7412	607	29	23723
1989	6696	7018	666	22	24517
					<i>Répartition en pourcentages</i>
1962	16,1	33,8	4,8	0,8	100
1975	21,9	35,2	2,8	0,5	100
1982 (a)	26,2	31,4	2,6	0,2	100
1982 (b)	25,5	31,2	2,6	0,1	100
1989	27,3	28,6	2,7	0,1	100

(2) Y compris le contingent.

## 8 Durée annuelle du travail de 1831 à 1989

*En heures*

Date	Agriculture	Industrie et bâtiment	Tertiaire	Total
1831	3047	3232	2751	3041
1836	3047	3313	2803	3068
1846	3047	3199	2730	3029
1851	3047	3177	2716	3021
1866	3047	3177	2716	3015
1881	3047	3177	2715	3006
1896	3047	2992	2595	2913
1911	2940	2612	2477	2701
1913	2925	2573	2459	2676
1921	2805	2122	2047	2353
1929	2691	2122	2047	2287
1931	2667	2016	1945	2202
1936	2607	2045	2036	2227
1938	2583	1759	1751	2022
1949	2454	1978	1916	2096
1954	2417	2016	1929	2086
1961	2366	2031	1923	2053
1963	2351	2017	1914	2035
1969	2351	1979	1856	1972
1970	2351	1959	1845	1955
1973	2348	1899	1791	1893
1979	2430	1767	1701	1788
1984	2374	1668	1602	1681
1989	2228	1673	1582	1649



... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

**BIBLIOGRAPHIE**



Alain ABOU, Gilbert CETTE, Jacques MAIRESSE [1990] : « Degrés d'utilisation des facteurs et productivité : une étude sur données d'entreprises », **Cahiers économiques et monétaires**, n° 35.

Cédric AFSA et Olivier MARCHAND [1990] : « Durée du travail : uniformisation ou éclatement ? », **Économie et Statistique**, n° 231, avril, INSEE.

Maurice AGULHON [1983] : Introduction au tome 4 de **l'Histoire de la France urbaine** (sous la direction de Georges Duby), Éditions du Seuil, Paris.

Philippe ARIES [1948] : **Histoire des populations françaises**, Réédition en 1971 aux Éditions du Seuil, Collection Points. En particulier le chapitre sur l'exode rural.

Jean-Charles ASSELAIN [1981] : **Histoire économique. De la révolution industrielle à la première guerre mondiale**, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques et Dalloz, Paris.

Armand AUDIGANNE [1860] : **Les populations ouvrières et les industries de la France**, 2<sup>e</sup> édition, Capelle, Paris.

Marie-Agnès BARRÈRE-MAURISSON, Anne Marie DAUNE-RICHARD, Marie-Thérèse LETABLIER [1989] : « Le travail à temps partiel plus développé au Royaume-Uni qu'en France », **Économie et Statistique**, n° 220, avril, INSEE.

Marie-Agnès BARRÈRE-MAURISSON et Olivier MARCHAND [1990] : « Structures familiales et marchés du travail dans les pays développés », **Économie et Statistique**, n° 235, septembre, INSEE.

Alice BARTHEZ [1986] : « Du labeur paysan au métier d'agriculteur : l'élaboration statistique en agriculture », **Cahiers d'économie et sociologie rurales**, n° 3, 4<sup>e</sup> trimestre, Institut National de Recherche Agronomique.

Brigitte BELLOC [1988] : « Non salariés des secteurs non agricoles : une population stable depuis dix ans », **Économie et Statistique**, n° 209, avril, INSEE.

Catherine BLOCH-LONDON et Olivier MARCHAND [1990] : « Les enjeux de la durée du travail », **Économie et Statistique**, n° 231, avril, INSEE.

Jean-Pierre BOMPARD, Thierry MAGNAC, Gilles POSTEL-VINAY [1990] : « Emploi, mobilité et chômage dans la France du 19<sup>e</sup> siècle. Le cas des migrations saisonnières entre industrie et agriculture », **Annales Économie-Société-Civilisation**.

Michel BRAIBANT [1982] : « Le tertiaire insaisissable », **Économie et Statistique**, n° 146, juillet-août, INSEE.

Jean-Louis BRANGEON, Guenhaël JEGOUZO, Bertrand ROZE [1989] : « Le travail agricole par travailleur : définition et mesures », **Cahiers d'économie et sociologie rurales**, n° 13, 2<sup>e</sup> trimestre, Institut National de Recherche Agronomique.

Jean BRUHAT [1976] : « L'affirmation du monde du travail urbain », in **Histoire économique et sociale de la France** (sous la direction de Fernand Braudel et Ernest Labrousse), tome 3, vol. 2, Presses Universitaires de France, Paris.

Lucie CAHEN [1953] : « Évolution de la population active en France depuis 100 ans d'après les dénombrements quinquennaux », **Études et conjoncture**, mai-juin, INSEE.

Simon CANTINEAU [1933] : « La femme fonctionnaire » in **Les Carrières féminines**, Eyrolles, Paris.

François CARON [1981] : **Histoire économique de la France**, Armand Colin, Collection U, Paris.

Jean-Jacques CARRÉ, Paul DUBOIS, Edmond MALINVAUD [1972] : **La croissance française. Un essai d'analyse économique causale de l'après-guerre**, Éditions du Seuil, Paris.

Michel CÉZARD [1988] : « Les femmes dans les entreprises individuelles : tradition et autonomie », **Économie et Statistique**, n° 209, avril, INSEE.

Alain CHENU [1990] : **L'archipel des employés**, Collection Études, INSEE.

Philippe COUTIN [1949] : « La productivité agricole en France de 1892 à 1952 », étude réalisée pour le Commissariat général du plan, résumée dans la revue **Population**, avril-juin 1949, INED.

Gary CROSS [1989] : **A quest of time. The reduction of work in Britain and in France, 1840-1940**, University of California Press.

Marcel CROZE [1976, 1978, 1981, 1988] : « Tableaux démographiques et sociaux », Volumes et suppléments, INSEE-INED.

Marcel CROZE [1987] : « Les statistiques démographiques », in **Pour une histoire de la statistique** (sous la direction de Joëlle Affichard), Economica, Paris.

Alain DARBEL, Dominique SCHNAPPER [1969] : **Les agents du système administratif**, Mouton, Paris-La Haye.

Adeline DAUMARD [1963] : « Projets de codes socioprofessionnels pour les 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles », **Revue d'histoire moderne et contemporaine**, juillet.

Adeline DAUMARD [1976] : « La hiérarchie des biens et des positions » in **Histoire économique et sociale** (sous la direction de Fernand Braudel et Ernest Labrousse), tome III-2, Presses Universitaires de France, Paris.

André-Clément DÉCOUFLÉ et Nicolas SVENDSEN [1984] : « Contribution à une histoire des durées du travail dans l'industrie française du milieu du 19<sup>e</sup> siècle à la seconde guerre mondiale », **Travail et Emploi**, n° 20, 2<sup>e</sup> trimestre, Ministère du travail.

André-Clément DÉCOUFLÉ [1984] : « La face cachée de l'histoire des durées du travail : temps de labeur et contrôle de l'emploi », **Travail et Emploi**, n° 21, 3<sup>e</sup> trimestre, Ministère du travail.

Raymond DELCOURT [1906] : **De la condition des ouvriers dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais**, Paris, cité par Jacques Borgé et Nicolas Viasnoff, **Archives du Nord**, Balland, 1979, Paris.

Gabriel DÉSSERT [1976a] : « Prospérité de l'agriculture », in **Histoire de la France rurale** (sous la direction de Georges Duby et d'Armand Wallon), tome III, Éditions du Seuil, Paris.

Gabriel DÉSSERT [1976b] : « Bilan économique à la veille de la première guerre mondiale », in **Histoire de la France rurale** (sous la direction de Georges Duby et d'Armand Wallon), tome III, Éditions du Seuil, Paris.

Michel DIDIER [1982] : « Crise et concentration du secteur productif », **Économie et Statistique**, n° 144, mai, INSEE.

Paul DUBOIS [1980] : « La rupture de 1974 », **Économie et Statistique**, n° 124, août, INSEE.

Paul DUBOIS [1985] : « Ruptures de croissance et progrès technique », **Économie et Statistique**, n° 181, octobre, INSEE.

Jacques DUPÂQUIER et alii [1981 à 1990] : « 3 000 familles. L'enquête des généalogistes sur la mobilité sociale en France au XIX<sup>e</sup> siècle », Bulletin semestriel, 19 numéros parus, Laboratoire de démographie historique, École des hautes études en sciences sociales.

Jacques DUPÂQUIER (sous la direction de) [1988] : **Histoire de la population française**, 4 tomes, Presses Universitaires de France, Paris.

Georges DUPEUX [1964] : **La société française, 1789-1960**, Armand Colin, Collection U, Paris.

Georges DUVEAU [1946] : **La vie ouvrière en France sous le Second Empire**, Éditions Gallimard, Paris.

Georges DUVEAU [1953] : **Histoire du peuple français de 1845 à nos jours**, Nouvelle librairie de France, Librairie Gründ, Paris.

Bernard ERNST [1988] : « Le facteur de production travail dans la base 80 des comptes nationaux », **Série base 80 des comptes nationaux**, n° 1, janvier, INSEE.

François EYMARD-DUVERNAY [1977] : « Les 40 heures : 1936... ou 1980 ? », **Économie et Statistique**, n° 90, juin, INSEE.

Maurice FEBVAY [1956] : « La population agricole française. Structure actuelle et évolution », **Études et conjoncture**, août, INSEE.

Claude FONTAINE [1985] : « L'évolution à long terme de la durée du travail en France », **Commentaire**, VIII, n° 32.

Jean FOURASTIÉ [1959] : **Pourquoi nous travaillons ?**, Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je ?, Paris.

Jean FOURASTIÉ [1970] : **Des loisirs pour quoi faire ?**, Éditions Casterman, Collection de Poche, Paris.

Maurice GARDEN [1988] : « La population de la France à la veille de la première guerre mondiale », in **Histoire de la population française** (sous la direction de Jacques Dupâquier), tome 3, Presses Universitaires de France, Paris.

Michel GERVAIS, Marcel JOLLIVET, Yves TAVERNIER [1977] : « De l'exploitation familiale à l'entreprise individuelle » in **Histoire de la France rurale** (sous la direction de Georges Duby et Armand Wallon), tome IV, Presses Universitaires de France, Paris.

Jean-Paul GIRARD, Monique GOMBERT, Michel PÉTRY [1977] : « Les agriculteurs », tome I : clefs pour une comparaison sociale, Volume E46-47 des **Collections de l'INSEE**.

Jean-Paul GIRARD et Gilles POSTEL-VINAY [1991] : « Documents quantitatifs sur l'agriculture », Presses de l'École Normale Supérieure, à paraître.

Michel GOLLAC, Pierre LAULHÉ, Jeanine SOLEILHAVOUP [1988] : « Mobilité sociale. Enquête formation qualification professionnelle de 1985 », Volume D 126 des **Collections de l'INSEE**.

Michel GOLLAC et Baudouin SEYS [1984a] : « Les professions et catégories socioprofessionnelles : premiers croquis », **Économie et Statistique**, n° 171-172, novembre-décembre, INSEE.

Michel GOLLAC et Baudouin SEYS [1984b] : « 1954-1982 : les bouleversements du paysage social », **Économie et Statistique**, n° 171-172, novembre-décembre, INSEE.

Louis HENRY et Yves BLAYO [1975] : « La population de la France de 1740 à 1860 », in **Démographie historique**, numéro spécial de la revue **Population**, INED, novembre.

Ronald H. HUBSCHER [1980] : « L'agriculture et la société rurale dans le Pas-de-Calais du milieu du 19<sup>e</sup> siècle à 1914 », tome II, **Mémoire de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais**, tome XX, Arras.

INSEE [1966] : **Annuaire statistique de la France**. Résumé rétrospectif.

INSEE [1971] : « Le repos hebdomadaire des salariés », **Économie et Statistique**, n° 27, octobre.

INSEE [1981] : « Le mouvement économique 1949-1979 ».

INSEE [1987] : « Population active, emploi et chômage depuis 30 ans », Volume D 123 des **Collections de l'INSEE**, et mises à jour annuelles.

INSEE [1989] : « Enquête sur l'emploi de 1989. Résultats détaillés », **INSEE - Résultats**, n° 28-29, octobre.

INSEE [1990a] : **1989, une économie plus forte**, Rapport sur les comptes de la Nation, tomes I (rapport) et II (données).

INSEE [1990b] : 1970-1989 : Vingt ans de comptes nationaux, **INSEE-Résultats**, à paraître.

Bernadette JAZET et Jeanine SOLEILHAVOUP [1990] : « L'emploi régional et sectoriel au 31 décembre 1988 », **INSEE - Résultats**, n° 56, mars.

Jean-Marcel JEANNENEY et Elizabeth BARBIER-JEANNENEY [1985] : **Les économies occidentales du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours**, Fondation nationale des sciences politiques, Paris.

Jean-Marcel JEANNENEY [1987] : « Pourquoi cette langueur ? », **Lettre de l'OFCE**, n° 43, mars, Office français des conjonctures économiques.

Jean-Marcel JEANNENEY [1989] : « L'héritage et le poids du passé », **Lettre de l'OFCE**, n° 27, octobre, Office français des conjonctures économiques.

Jeffrey KAPLOW [1981] : « La fin de la Saint-Lundi. Étude sur le Paris ouvrier au 19<sup>e</sup> siècle », **Temps libre**, n° 2, Association temps libre.

Michelle KERGOAT [1989] : « La localisation départementale de l'industrie selon les deux enquêtes de 1841-45 et de 1861-65 », **Revue d'économie industrielle**, n° 48, 2<sup>e</sup> trimestre.

Marc-Antoine KLEINPETER [1989] : « Comptes de biens et services ; les grandes lignes de l'élaboration d'un TES définitif ; les arbitrages en base 80 », in **La rétropolation 70-76 des comptes nationaux en base 80 - Série base 80 des Comptes nationaux**, n° 25, septembre, INSEE.

Ernest LABROUSSE [1976] : « À livre ouvert sur les élans et les vicissitudes des croissances », in **Histoire économique et sociale** (sous la direction de Fernand Braudel et Ernest Labrousse), tome III-2, Presses Universitaires de France, Paris.

Anne LACROIX et Amédée MOLLARD [1989] : **La mesure du travail agricole**, Institut National de Recherche Agronomique, Grenoble.

Anne LACROIX et Amédée MOLLARD [1990] : « Durée du travail : pas de réduction pour les agriculteurs », **Travail et Emploi**, n° 43, 1er trimestre, Ministère du Travail.

Pierre LAULHÉ [1988] : « Se mettre à son compte : des installations plus nombreuses mais plus fragiles », **Économie et Statistique**, n° 209, avril, INSEE.

Pierre LAULHÉ [1990] : « 4 millions d'actifs ont 30 ans de carrière », **INSEE-Première**, n° 99, août, INSEE.

Pierre LEGENDRE [1968] : **Histoire de l'administration de 1750 à nos jours**, Presses Universitaires de France, Collection Thémis, Paris.

Roger Le MÉE [1989] : « Les villes de France de 1806 à 1851 », **Annales de démographie historique**.

Pierre LÉON [1976] : « L'épanouissement d'un marché national », in **Histoire économique et sociale** (sous la direction de Fernand Braudel et Ernest Labrousse), tome III-2, Presses Universitaires de France, Paris.

Frédéric Le PLAY [1877-1879] : **Les ouvriers européens**, 6 volumes, Tours, Mame et Paris, Dentu.

Yves LEQUIN [1977] : **Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)**, Presses Universitaires de Lyon.

Yves LEQUIN [1983a] : « Le monde des travailleurs manuels », in **Histoire de la France urbaine** (sous la direction de Georges Duby), tome 4, Éditions du Seuil, Paris.

Yves LEQUIN [1983b] : « Le renouvellement des classes moyennes », in **Histoire de la France urbaine** (sous la direction de Georges Duby), tome 4, Éditions du Seuil, Paris.

Emmanuel Le ROY LADURIE, Pierre DUMONT et Jean-Paul ARON [1972] : **Anthropologie du conscrit français. 1819-1826**, Mouton, Paris.

Maurice LÉVY-LEBOYER [1971] : « La décélération de l'économie française dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle », **Revue d'histoire économique et sociale**, XLIX, volume n° 4.



Maurice LÉVY-LEBOYER [1978] : « Capital Investment and Economic Growth in France (1820-1930) », in **The Cambridge Economic History of Europe** (sous la direction de P. Mathias et M.M. Postan), Volume 7, Partie I.

Maurice LÉVY-LEBOYER et François BOURGUIGNON [1985] : **L'économie française au 19<sup>e</sup> siècle. Analyse macroéconomique**, Economica, Paris.

Jean LHOMME [1970] : « La crise agricole à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Essai d'interprétation économique et sociale », **Revue économique**, n° 4.

Michel LUCCHI [1956] : « Évolution de la population active entre 1906 et 1954 », **Études statistiques**, juillet-septembre, INSEE.

Jean LUCIANI [1987] : « Une approche historique de la flexibilité : le chômage intra-annuel », **Travail et Emploi**, n° 33, septembre, Ministère du travail.

Jacques MAIRESSE [1974] : « L'estimation des fonctions de production sur données individuelles », in **Les proportions et intensités de facteurs**, CNRS, Paris.

Edmond MALINVAUD [1973] : « Une explication de la productivité horaire du travail », **Économie et Statistique**, n° 48, septembre, INSEE.

Edmond MALINVAUD [1981] : **Théorie macroéconomique**, Dunod.

Edmond MALINVAUD [1988] : « Le service public de la statistique en Occident : le point actuel », **Journal de la Société Statistique de Paris**, n° 4, 4<sup>e</sup> trimestre.

Olivier MARCHAND et Claude THÉLOT [1990] : « La montée du chômage », chapitre de **Histoire économique de la France. 1880-1980** (sous la direction de Maurice Lévy-Leboyer et Jean-Claude Casanova), Éditions Gallimard, à paraître.

Olivier MARCHAND et Claude THÉLOT [1990] : « Population active et productivité du travail. 1800-1990 », chapitre de **Histoire économique de la France. 1880-1980** (sous la direction de Maurice Lévy-Leboyer et Jean-Claude Casanova), Éditions Gallimard, à paraître.

Timor MARKOVITCH [1966] : « L'industrie française de 1789 à 1964 », **Cahiers de l'ISEA**, série AF7, n° 4-7 (série : Histoire quantitative de l'économie française).

Timor MARKOVITCH [1967] : « Le revenu industriel et artisanal », **Cahiers de l'ISEA**, n° 4, avril.

Pierre MERLIN [1971] : « L'exode rural », **Travaux et Documents, Cahier n° 59 de l'INED**, Presses Universitaires de France, Paris.

Ministère de l'agriculture [1852, 1862, 1882, 1892, 1929] : **Résultats des enquêtes agricoles.**

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt, SCEES [1990] : « Recensement agricole 1988 », Agreste, La statistique agricole, n° 1, février.

Jean MOLINIER [1977] : « L'évolution de la population agricole du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours », **Économie et Statistique**, n° 91, juillet-août, INSEE.

Martin NADAUD [1895] : **Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon, Bourgneuf, Duboneix.**

Jacques NÉRÉ [1958] : « La crise industrielle de 1882 et le mouvement boulangiste », thèse d'État soutenue à l'université de Paris.

Office du travail [1893-1897] : **Enquête sur les salaires et la durée du travail en 1892**, 4 tomes, Paris.

Michelle PERROT [1975] : **Les ouvriers en grève. France (1871-1890)**, Publication d'une thèse soutenue à l'université de Lille III en 1971, Lille.

Philippe PINCHEMEL [1957] : **Structures sociales et dépopulation rurale dans les campagnes picardes de 1836 à 1936**, Centre d'études économiques, A. Colin, Paris.

Gilles POSTEL-VINAY [1989] : « Les rapports entre industrie et agriculture en Picardie au 19<sup>e</sup> siècle », in **Entre faucille et marteau** (sous la direction de Ronald H. Hubscher et Gilbert Garrier), Presses Universitaires de Lille et Maison des Sciences de l'Homme.

Gilles POSTEL-VINAY [1990] : « L'agriculture dans l'économie française. 1880-1970 », chapitre de **Histoire économique de la France. 1880-1980** (sous la direction de Maurice Lévy-Leboyer et Jean-Claude Casanova), Éditions Gallimard, à paraître.

Denis POULOT [1872] : **Le sublime ou le travailleur comme il est en 1870 et comme il peut être**, 2<sup>e</sup> édition, Lacroix, Paris.

Elisabeth REIGNIER [1985] : « La pluriactivité en agriculture », **Économie et Statistique**, n° 173, janvier, INSEE.

Charles RIST [1897] : « La durée du travail dans l'industrie française de 1820 à 1870 », **Revue économique**, volume XI.

Charles RIST [1898] : **La journée de travail de l'ouvrier adulte en France et sa limitation par la loi**, Larose, Paris.

Jean-François ROYER [1975] : « L'exode agricole va-t-il bientôt tarir ? », **Collection Rectangle**, INSEE.

Alfred SAUVY [1954 et 1956] : **Théorie générale de la population**, Presses Universitaires de France, Paris.

Alfred SAUVY [1955] : « Les tendances de la population active en France », **Population**, n° 3, juillet-septembre, INED.

Alfred SAUVY [1965, 1967] : **Histoire économique de la France entre les deux guerres**. Tomes I (1918-1931) et II (1931-1939), Fayard, Paris. Réédition chez Economica.

Baudoin SEYS [1984] : « De l'ancien code à la nouvelle nomenclature des catégories socioprofessionnelles », **Économie et Statistique**, n° 171-172, novembre-décembre, INSEE.

Baudoin SEYS [1986] : « De l'ancien code à la nouvelle nomenclature des CSP. Étude méthodologique », **Archives et Documents**, n° 156, INSEE.

François de SINGLY et Claude THÉLOT [1989] : **Gens du privé, gens du public. La grande différence**, Dunod, Paris.

Statistique générale de la France [1851 à 1936] : **Résultats des recensements**.

Antoine SYLVÈRE [1980] : **Toinou. Le cri d'un enfant auvergnat**, Plon, Paris.

Claude THÉLOT [1980] : **Le poids d'Anchise**, INSEE, Nantes.

Claude THÉLOT [1982] : **Tel père, tel fils ? Origine familiale et position sociale**, Dunod, Paris.

Guy THUILLIER et Jean TULARD [1984] : **Histoire de l'administration française**, Presses Universitaires de France, Collection Que sais-je ?, Paris.

Jean-Claude TOUTAIN [1963] : « La population de la France de 1700 à 1959 », **Cahiers de l'ISEA**, AF n° 3, (série : Histoire quantitative de l'économie française).

Jean-Claude TOUTAIN [1987] : « Le produit intérieur brut de la France de 1789 à 1982 », **Economie et sociétés, Cahiers de l'ISMEA**, XXI, n° 5 (série : Histoire quantitative de l'économie française).

Rolande TREMPÉ [1971] : **Les mineurs de Carmaux (1848-1914)**, Les Éditions ouvrières, Paris.

Claude TURGEON [1902] : **Le féminisme français**, Paris.

Louis-René VILLERMÉ [1840] : **Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine ou de soie**, Renouard, Paris.

Louis-André VINCENT [1965] : « Population active, production et productivité », **Études et conjoncture**, février, INSEE.

Louis-André VINCENT [1972] : « Les comptes nationaux », in **Histoire économique de la France entre les deux guerres** (sous la direction d'Alfred Sauvy, Fayard), Paris.

E. Anthony WRIGLEY [1985] : « Urban Growth and Agricultural Change : England and the Continent in the Early Modern Period », **The Journal of Interdisciplinary History**, Volume XV, n° 4, Été.

## RÉFÉRENCES LITTÉRAIRES

Honoré de BALZAC [1837] : **Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau**, Paris.

Honoré de BALZAC [1844] : **Les employés**, Paris.

Victor HUGO [1855] : **Les Contemplations**, Paris.

Emile ZOLA [1877] : **L'Assommoir**, Paris.

Emile ZOLA [1882] : **Pot-Bouille**, Paris.

Emile ZOLA [1883] : **Au Bonheur des Dames**, Paris.

Emile ZOLA [1885] : **Germinal**, Paris.

Emile ZOLA [1890] : **La Bête Humaine**, Paris.

---

*Note : Tous les romans de Zola cités ici se passent sous le Second Empire. Les employés de Balzac se passe en 1824 et Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau dans les années 1830. Le poème de Victor Hugo porte sur les années 1830.*

# L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE VOTRE RÉGION

## DANS CHAQUE OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

- Service d'information.
- Publications de l'INSEE.
- Adresses des entreprises et établissements (SIRENE).
- Accès au fond documentaire et aux banques de données de l'INSEE.
- Travaux à la demande.



## POUR EN SAVOIR PLUS

consultez l'observatoire économique de votre région ou...

# TAPEZ 36.15 ou 36.16 code INSEE

### ALSACE (Bas-Rhin, Haut-Rhin)

14, rue Adolphe Seyboth, 67084 STRASBOURG CEDEX - Tél. : 88.32.03.18 - Tél. : Indices courants 88.22.43.53.

**AQUITAINE** (Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques)  
33, rue de Sageri, 33076 BORDEAUX CEDEX  
Tél. : Indices courants 56.91.84.90 - Tél. : autres informations 56.91.89.90.

**AUVERGNE** (Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme) Carrefour Europe  
3, place Charles de Gaulle - BP 120,  
63403 CHAMALIERES CEDEX - Tél. :  
73.36.03.50 Tél. : Indices courants 73.36.79.90.

**BOURGOGNE** (Côte-d'Or, Nièvre, Saône-et-Loire, Yonne) Immeuble "Mercure"  
13, avenue Albert 1<sup>er</sup> - BP 1509,  
21035 DIJON CEDEX - Tél. : 80.43.31.45 - Tél. :  
Indices courants 80.45.28.24.

**BRETAGNE** (Côte d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Morbihan) Immeuble "Le Colbert"  
36, place du Colombier - BP 17, 35031 RENNES CEDEX - Tél. : 99.29.33.66 - Tél. : Indices courants 99.35.15.00.

**CENTRE** (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)  
43, avenue de Paris - BP 6719, 45067 ORLEANS CEDEX 2 - Tél. : Indices courants 38.68.18.28  
Tél. : Autres informations 38.54.54.65.

**CHAMPAGNE-ARDENNE** (Ardennes, Aube, Marne, Haute-Marne)  
1, rue de l'Arbalète - 51079 REIMS CEDEX Tél. :  
26.48.42.80.

**CORSE** (Corse-du-Sud, Haute-Corse)  
1, Résidence du Parc Belvédère - BP 306, 20176 AJACCIO CEDEX - Tél. : 95.51.30.99 - Tél. : Indices courants 95.51.02.95.

**FRANCHE-COMTE** (Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort) Immeuble "Le Major"  
83, rue de Dôle, 25042 BESANCON CEDEX  
Tél. : Indices courants 81.52.03.33  
Tél. : Autres informations 81.52.42.20.

**LANGUEDOC-ROUSSILLON** (Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales)  
274, allée Henri II de Montmorency "Le Polygone",  
34064 MONTPELLIER CEDEX - Tél. : 67.65.58.00  
Tél. : Autres informations 67.64.31.95 - Tél. : Indices courants 67.64.64.53.

**LIMOUSIN** (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne)  
Adresse postale : 29, rue Beyrand 87031 LIMOGES CEDEX - Accueil : 50, avenue Garibaldi 87031 LIMOGES CEDEX - Tél. : 55.79.26.25 - Tél. : Indices courants 55.32.99.09.

**LORRAINE** (Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges) 15, rue du Général Hulot  
Case officielle 3846, 54029 NANCY CEDEX - Tél. : 83.27.03.27 - Tél. : Indices courants 83.27.21.21.

**MIDI-PYRENEES** (Ariège, Aveyron, Haute-Garonne, Gers, Lot, Hautes-Pyrénées, Tarn, Tarn-et-Garonne) 36, rue des 36 Ponts, 31054 TOULOUSE CEDEX - Tél. : 61.36.61.13 - Tél. : Indices courants 61.25.42.67.

**NORD-PAS-DE-CALAIS** (Nord, Pas-de-Calais)  
10-12, boulevard Vauban 59800 LILLE  
Tél. : 20.30.89.87.

**BASSE NORMANDIE** (Calvados, Manche, Orne)  
93-95, rue de Géole, 14051 CAEN CEDEX  
Tél. : 31.85.35.70.

**HAUTE-NORMANDIE** (Eure, Seine-Maritime)  
8, quai de la Bourse, 76037 ROUEN CEDEX  
Tél. : 35.52.49.94 - Tél. : Indices courants 35.98.41.10.

**ILE-DE-FRANCE** (Paris, Essonne, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne, Val d'Oise, Yvelines)  
OEP, Tour "Gamma A" 195, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12 - Tél. : Indices courants (1) 43.45.70.75 - réévaluation et indexation (1) 43.45.72.31 - autres informations (1) 43.45.73.74.

**PAYS DE LA LOIRE** (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe, Vendée)  
5, boulevard Louis Barthou - BP 2189 44204 NANTES CEDEX 02 - Tél. : 40.41.79.80  
Tél. : Indices courants 40.89.36.10 - Tél. : Autres informations 40.41.75.75

**PICARDIE** (Aisne, Oise, Somme)  
1, rue Vincent Auriol 80040 AMIENS CEDEX  
Tél. : 22.91.39.39 - Tél. : Indices courants 22.91.91.91

**POITOU-CHARENTES** (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne)  
3, rue du Puygareau, 86020 POITIERS CEDEX  
Tél. : 49.88.38.71 et 72 - Tél. : Indices courants 49.88.38.70

**PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR** (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse)  
17, rue Menpent 13387 MARSEILLE CEDEX 10  
Tél. : Indices courants 91.78.01.95 - Tél. : Autres informations 91.83.00.22.

**RHONE-ALPES** (Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie, Haute-Savoie)  
165, rue Garibaldi - BP 3196 - 69401 LYON CEDEX 03 (Cité administrative de la Part-Dieu)  
Tél. : 78.63.23.07 - Tél. : Indices courants 78.63.22.04 - Tél. : Autres informations 78.63.22.02 et 03.

## POINTS D'INFORMATION ET VENTE DANS LES D.O.M.

**ANTILLES-GUYANE** INSEE - Service Inter Régional Tour Secid, 7<sup>ème</sup> étage, Place de la Rénovation BP 863, 97175 POINTE-A-PITRE CEDEX  
Tél. : 19.590.91.59.80.

**GUADELOUPE** INSEE - Service Régional Rue Paul Lacave BP 96, 97102 BASSE-TERRÉ  
Tél. : 19.590.81.42.50.

**GUYANE** INSEE : Service Régional  
1, rue Maillard Dumesle BP 6017, 97306 CAYENNE CEDEX - Tél. : 19.594.31.56.03.

**MARTINIQUE** INSEE - Service Régional Accueil : Pointe de Jaham, Lotissement des glycines 97233 SCHOELCHER - Adresse postale : B.P. 605 97261 FORT DE FRANCE CEDEX  
Tél. : 19.596.61.61.49.

**REUNION** INSEE - Observatoire Régional 15, rue de l'École 97490 SAINTE-CLOTILDE  
Tél. : 19.262.29.51.57.



Imprimerie Nationale - 0 170627 T 27

---

Réalisation - Horizon Graphique  
2, rue des Camélias,  
PARIS (14<sup>e</sup>) - 45.43.61.44

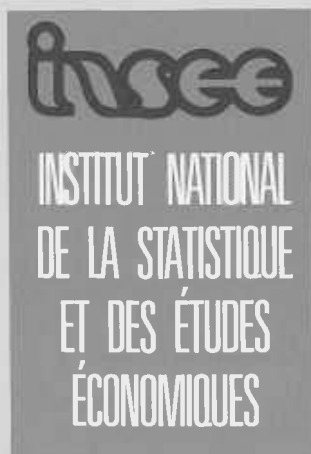












Après avoir augmenté au 19<sup>e</sup> siècle, puis décliné à partir de la guerre de 1914-18, le taux d'activité est aujourd'hui le même qu'il y a 200 ans. La similitude s'arrête là : la structure de la population active, la durée du travail et sa productivité ont profondément évolué.

Reconstituer des séries homogènes et originales permet de dater et de quantifier certains de ces bouleversements :

- . L'exode agricole, qui est plus précoce qu'on ne le croyait ; le nombre de paysans décroît dès 1850.
- . La montée de la classe ouvrière, qui s'achève en 1975-1980 ; elle aura duré un siècle et demi.
- . La durée annuelle du travail, divisée par deux depuis le décollage industriel du pays.
- . La croissance vertigineuse de la productivité ; aujourd'hui, une heure de travail produit 25 fois plus qu'en 1830.

Cet ouvrage joue sur plusieurs registres, quantitatif, historique, macroéconomique, macrosocial, pour décrire l'évolution séculaire du travail.

Olivier MARCHAND, administrateur de l'INSEE, responsable de la Division Emploi (INSEE, Direction des statistiques démographiques et sociales), a publié dans ce cadre de nombreuses études sur la situation de l'emploi en France et dans les principaux pays développés.

Claude THÉLOT, administrateur de l'INSEE, a publié deux ouvrages sociologiques (« Tel père, tel fils ? » en 1982 et, en collaboration avec F. de Singly, « Gens du privé, gens du public » en 1989, chez Dunod), ainsi que de multiples articles, en particulier sur l'emploi et le chômage. Il est actuellement Directeur de l'Évaluation et de la Prospective au Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

**DEUX SIÈCLES DE TRAVAIL EN FRANCE**  
(Insee Études, janvier 1991)

